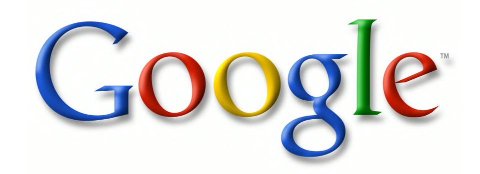
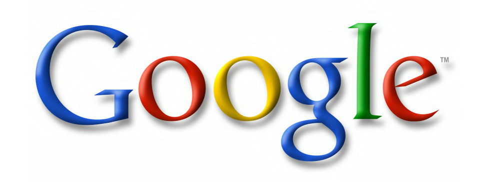







2. 6. 11
NS 49 b 2
Taylor Institution.
1864
Vet. Fr. III B. 817



LA PRECELLENCE

DU LANGAGE FRANÇOIS.

LE LIVRE AU LECTEUR :

Je suis joyeux de pouvoir autant plaire
Aux bons François qu'aux mauvais veux desplaire.

LA PRECELLENCE

DU

LANGAGE FRANCOIS

PAR HENRI ESTIENNE.

NOUVELLE ÉDITION

ACCOMPAGNÉE D'UNE ÉTUDE SUR HENRI ESTIENNE
ET DE NOTES PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR LÉON FEUGÈRE

DOCTEUR ÈS LETTRES

PROFESSEUR AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND.

Ex annalium monumentis excitemus
eos quorum omnis vita consumpta est
in laboribus gloriosis.
CICÉRON, *de Finibus bonorum
et malorum*, lib. II, c. 21.

PARIS.

JULES DELALAIN

IMPRIMEUR DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

RUES DE SORBONNE ET DES MATHURINS.

M DCCC L.



AVANT-PROPOS.

Pour les idiomes, comme pour les peuples, il est des temps de crise : malheur aux uns et aux autres s'ils perdent alors de vue leurs origines. C'est, en particulier, le caractère des langues de marcher toujours, comme l'a dit Varron[1] : elles partagent cette nécessité avec l'esprit humain; mais il faut qu'elles se modifient suivant leurs tendances primitives, qu'elles se développent dans leur sens droit et naturel. Autrement des changements sans justesse et sans règle, sans respect de la tradition et du passé, les précipitent bientôt vers leur décadence.

Après deux siècles si riches en œuvres de talent et en productions de génie, la langue française, fatiguée par sa fécondité même, a cherché de nos jours des voies nouvelles : on ne peut ni s'en étonner ni l'en blâmer. Seulement, qu'au lieu de s'égarer dans des routes capricieuses, elle remonte à ses sources, pour y ranimer en quelque sorte sa sève épuisée.

C'est là le conseil que s'accordent à donner, en ce moment, les maîtres de la critique et nos écrivains les plus célèbres. Tout récemment encore, une femme d'une imagination brillante, dans un de ses derniers romans où son talent fameux par sa vigueur et par ses écarts se montre pur de tout alliage, s'est plu, remplie d'amour pour son Berry natal, à en rappeler et rajeunir par un emploi discret beaucoup d'expressions pittoresques, trop oubliées ailleurs. En mettant en scène les paysans de sa contrée, elle remarque « que ces gens parlent trop français

1. Consuetudo loquendi est in motu : *de Ling. lat.*, IX, 17, édit. de M. Egger, p. 146.

pour nous et que les progrès de la langue nous ont fait perdre bien des vieilles richesses[1]. » Ces locutions regrettées, allons donc les rechercher dans ceux de nos auteurs qui ont employé avec le plus de bonheur le langage naïf de nos pères.

On ne refusera pas dans cette élite une place à Henri Estienne, si digne, par sa physionomie personnelle et comme représentant de l'ancien esprit national, d'être l'objet d'un examen attentif.

Jusqu'à présent, il est vrai, les historiens ne lui ont pas manqué; mais on a considéré plutôt en lui le typographe et le savant à jamais illustre, que le penseur original et l'écrivain français. Après les travaux érudits et consciencieux qui lui ont été consacrés, il a semblé qu'il y avait place encore pour une étude où l'on interrogera avec plus de soin le caractère de l'homme, où l'on pénétrera plus avant dans la connaissance du littérateur. Apprécier, à ce dernier point de vue surtout, la valeur de Henri Estienne qui n'avait pas été suffisamment constatée, rappeler ce qui avait été trop oublié dans ses productions, remettre en circulation beaucoup d'idées enfouies dans des livres aujourd'hui presque introuvables, tel sera le but d'une publication spéciale qui paraîtra prochainement. On se contentera, pour le moment, de faire connaître dans une courte notice sa vie et ses œuvres principales, en particulier celles qui ont rendu des services signalés à notre langue. Le plus grand de tous est de l'avoir sauvée pour ainsi dire d'une invasion étrangère, alors que l'Italie nous inoculait non-seulement ses ridicules, mais encore ses vices. Le sens net et ferme de Henri Estienne nous a montré les périls qu'il s'agissait de

1. *La Mare-au-Diable.*

conjurer. Grâce à lui, l'italien, au lieu d'entrer dans notre idiome en vainqueur insolent qui le bouleverse, n'a plus été qu'un auxiliaire propre à en reculer l'étendue et à en accroître la richesse.

Il ne nous reste plus ici qu'à indiquer le double motif qui nous a porté, d'une part, à rééditer un travail de Henri Estienne, de l'autre, à faire choix, dans ce but, de la *Precellence du langage françois*.

Sur le premier point, on conviendra que depuis longtemps, dans le retour curieux de notre époque vers nos origines littéraires, le goût public, prononcé en faveur de cet écrivain[1], appelait une réimpression, au moins partielle, de ses ouvrages. Là-dessus les témoignages abondent : bornons-nous à la citation de quelques-uns.

M. Nodier, il y a déjà quinze ans, constatait et regrettait l'extrême rareté des œuvres de Henri Estienne, notamment de ses œuvres françaises. En reprochant aux XVIIe et XVIIIe siècles leur ingrat oubli du seizième, il pressait notre temps de le réparer, et applaudissant à quelques efforts tentés pour l'exhumation de nos vieux trésors, il faisait appel au zèle des auteurs et des éditeurs, il leur redemandait « le *Traité de la Conformité du langage françois avec le grec*, le *Project du livre intitulé de la Precellence du langage françois*[2], les *Pro-*

1. M. Villemain, qui déclare Henri Estienne « le plus profond de nos philologues, » lui attribue un rang distingué parmi les auteurs « qui dénouèrent notre langue : » Préface du *Dictionnaire de l'Académie française*, dernière édition, p. XII et XXII. M. Ampère le qualifie de « l'un des prosateurs les plus spirituels du XVIe siècle : » *Histoire littéraire de la France avant le* XIIe *siècle*, t. I, p, 120; etc.

2. Tel est en effet le titre primitif de l'ouvrage de Henri Estienne.

verbes epigrammatizez et les *Dialogues du langage françois italianizé*, » volumes, suivant lui, indispensables aux études[1]. Naguère encore, dans une esquisse remarquable des révolutions de notre idiome, un autre écrivain dont les livres et le nom sont bienvenus du public, M. Francis Wey, se plaignait que ces vœux n'eussent pas été réalisés. Il concluait ainsi un éloge étendu de Henri Estienne: « Ses travaux, qui retracent l'histoire de la langue durant le seizième siècle, ont profité à tout le monde et ont guidé les anciens législateurs du langage. Ces documents précieux devraient être entre les mains de la jeunesse, comme de tous les âges... Le sort d'un monument utile, la destinée d'un écrivain si dévoué à son pays, sont-ils donc à la merci d'un libraire, dans notre pays où le gouvernement soutient de ses encouragements la publication des ouvrages relatifs à notre histoire littéraire? Non, certes; et si nous partageons les regrets énergiques de M. Nodier, nous conservons, pour les adoucir, l'espérance de voir l'attention des hommes éclairés qui dirigent des publications déjà si profitables, se porter enfin sur Henri Estienne, qui attend depuis si longtemps une espèce de résurrection. Rien ne saurait plus justement accroître les sympathies attachées à leurs travaux qu'une réimpression des ouvrages français d'Estienne. Quel homme, d'ailleurs, ne serait fier d'attacher son nom et de consacrer ses veilles à l'accomplissement d'un dessein si louable et d'une pensée si réellement nationale[2]? »

1. V. le *Bulletin du Bibliophile*, publié par Techener, n° de février 1835.

2. *Histoire des révolutions du langage en France*, p. 440 et 441.

Nous avons voulu mettre un terme aux justes plaintes qui viennent d'être signalées : on nous permettra d'ajouter qu'il appartenait peut-être spécialement au chef d'une typographie illustrée par le nom de Barbou, d'où sont sorties tant d'éditions latines d'une correction et d'une élégance achevées, de s'intéresser au souvenir de H. Estienne, demeuré si cher aux études classiques, et de donner un exemple qui sans doute ne manquera pas d'imitateurs.

Quant au choix de l'ouvrage que nous reproduisons, il nous était indiqué par l'estime qui a toujours été faite de ce livre, monument d'une double importance, historique et littéraire; curieux témoignage du patriotisme de cette époque et d'une généreuse confiance dans l'avenir de notre langue. Entre les traités composés par ce fin et judicieux esprit pour éclairer les principes et le mécanisme de notre idiome, c'était d'ailleurs le plus rare. Il n'a pas été sans difficulté de se procurer à Paris le volume qui a servi pour notre réimpression [1].

Quelques mots maintenant sur ce qui nous est personnel dans cette édition. Nous avons observé dans la reproduction du texte une fidélité scrupuleuse, en nous permettant seulement de rectifier un ou deux termes où il y avait faute d'impression manifeste. Nous avons cru devoir retenir l'orthographe originale, en prenant toutefois le soin d'empêcher que l'auteur ne fût en désaccord avec lui-

1. Il n'y avait eu qu'une édition de la *Precellence*, celle de 1579, Mamert Patisson, in-8°. Aussi les exemplaires, soit en papier ordinaire, soit en beau papier fort, comme il en existe quelques-uns, ne paraissaient que fort rarement dans le commerce; et leur prix était devenu si élevé que M. Nodier s'est plaint qu'un homme de lettres ne pût guère acquérir ce livre.

même, pour prévenir des variations désagréables[1]. Il nous a paru que cette exactitude ferait une partie de l'intérêt de cette publication[2]. En effet, dans ce livre composé par un grammairien si éminent et imprimé sous les yeux d'un si habile typographe, sinon par lui, on peut voir avec raison un spécimen parfait de l'orthographe, très-peu fixée il est vrai, du XVIe siècle. Quant à la ponctuation, si incertaine dans la plupart des éditions du même temps, elle a dû être, pour faciliter l'intelligence du texte, sensiblement modifiée.

Les citations grecques, assez nombreuses, étaient écrites en caractères français : nous avons fait disparaître cette anomalie.

Dans l'édition originale, il n'y avait pas une seule note : nous souhaitons que le nombre n'en semble pas trop grand aujourd'hui. Au moins nous sommes-nous efforcé d'éviter les inutiles.

Nous avons recherché avec soin les sources de tous les passages mentionnés. Les auteurs du seizième siècle ne prenaient pas d'ordinaire la peine de les indiquer; et comme ils citaient de mémoire plutôt qu'en consultant leurs livres, ils ne le faisaient pas toujours avec précision : mais l'érudition moderne, plus difficile et plus exigeante, réclame un plus haut degré d'exactitude.

1. Lorsque Henri Estienne, par exemple, écrit tour à tour *grecque* et *greque*, *commencer* et *commancer*, *quelcun* et *quelqu'un*, etc., j'ai jugé convenable de m'arrêter à la forme qui lui est le plus habituelle.

2. L'ancienne orthographe de l'italien, telle que nous l'offrait Henri Estienne, a pareillement été conservée. Seulement, les passages cités l'ayant souvent été avec peu d'exactitude, il a fallu y faire, d'après les textes originaux, d'assez nombreuses corrections.

ÉTUDE

SUR

HENRI ESTIENNE[1].

Ce fut en 1532 que Henri Estienne naquit à Paris[2], rue Saint-Jean-de-Beauvais, dans la demeure de son père Robert, que l'enseigne de l'*Olivier* avait depuis longtemps rendue célèbre auprès des littérateurs et des savants. Sa mère était fille de l'imprimeur Josse Bade, l'un des auteurs de la révolution typographique, qui remplaça les lettres gothiques par les caractères romains.

La maison où le jeune Henri vit le jour, honorée plus d'une fois par les visites de François Ier et de la reine de Navarre, Marguerite, reproduisait l'image d'un gymnase antique. Les contemporains nous en parlent avec admiration, et quelques vers du poëte

1. Ce morceau est extrait d'un travail plus étendu et plus complet, que je me propose de publier sous ce titre : *Essai sur la vie et les ouvrages de Henri Estienne.*

2. Plusieurs ont dit en 1528 ; mais la date que nous avons donnée est fixée par un acte authentique : on peut le voir dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. I de la 1re série, p. 565 et suiv. Nous pouvons joindre à ce témoignage celui de Henri Estienne lui-même, qui nous apprend, dans la dédicace de sa *Conformité*, qu'il tomba malade en 1561, sans l'avoir encore été jusqu'à près de 30 ans. S'il approchait de cet âge en 1561, c'est qu'il était né, ce semble, en 1532.

d'Aurat nous apprennent, entre autres témoignages, que tous ceux qui l'habitaient s'y servaient presque avec une égale pureté de l'idiome de Térence et de Plaute :

Intaminata quam latini puritas
Sermonis et castus decor!
Nempe uxor, ancillæ, clientes, liberi,
Non segnis examen domus,
Quo Plautus ore, quo Terentius, solent
Quotidiane colloqui.

Le latin était en effet la langue commune des correcteurs employés par Robert Estienne, qu'il choisissait à dessein dans les pays étrangers et qui étaient tous remarquables par leur instruction. Quant à Perrette Bade, qui joignait une grande distinction personnelle à beaucoup de modestie, elle était digne de présider à cette maison, toujours animée par l'activité du travail, toujours remplie de savants. Sa conception prompte et facile lui avait permis tout d'abord de vivre à l'aise dans cette docte académie dont elle était entourée. Sous les auspices de cette mère éclairée et dans cette excitante atmosphère si imprégnée de science sans pédantisme, on conçoit que l'intelligence du jeune Henri se soit prématurément ouverte. C'était, d'ailleurs, le temps des enfances hâtives : elles semblaient touchées de ce rayon de progrès que la Renaissance avait fait luire dans le pays. Montaigne nous dit lui-même qu'il entendait le latin à six ans, et ce n'était pas là un phénomène unique. Henri Estienne n'avait guère dépassé cet âge, lorsqu'on songea à cultiver par l'étude ses heureuses dispositions.

Son père, tout entier à ses grands travaux, ne

pouvait vaquer lui-même à son éducation. Il le confia aux soins d'un maître, qui dut le mettre en état de suivre les leçons des professeurs distingués de la capitale. Ce précepteur avait déjà chez lui d'autres écoliers beaucoup plus âgés, à qui il faisait expliquer les chefs-d'œuvre dramatiques de la Grèce. Pour stimuler leur émulation, il avait même imaginé de les transformer en acteurs ; il chargeait chacun d'eux de déclamer l'un des rôles. Le jeune Henri, témoin de ces représentations, en entendant ces sons d'un langage qu'il ne comprenait pas encore, sentit tout à coup son âme s'éveiller à l'attrait d'une nouvelle jouissance. Séduit de cette harmonie inconnue, il demanda avec empressement d'être admis à figurer dans la pièce que l'on jouait en ce moment : c'était la *Médée* d'Euripide. Mais pour faire l'un des personnages, il fallait connaître le sens des mots, il fallait de plus n'être pas étranger au latin, d'après l'usage alors général d'interpréter les textes grecs dans cette langue. Henri, sur cette objection, répondit résolument qu'il la savait ; et, sans avoir ouvert une grammaire, il avait en effet appris à bégayer dans cet idiome ses premières pensées. On céda enfin à la persévérance opiniâtre de ses prières ; mais on crut plus prudent cette fois, par une dérogation à la règle, de lui expliquer la *Médée* en français.

En peu de temps, à force d'être Médée, Jason, le coryphée, Égée et Créon tour à tour, Henri pouvait réciter par cœur la tragédie tout entière. Avec cette volonté énergique ou plutôt cette fougue passionnée, il triompha de la difficulté des éléments, devina, plutôt qu'il n'apprit, les règles de la gram-

maire, et rassembla si vite dans sa mémoire une multitude incroyable de tours et de mots, qu'on eût dit des souvenirs troublés et confus se réveillant en foule dans son esprit. Il fut bientôt assez avancé pour avoir besoin d'autres leçons que celles de son premier professeur.

Dès l'âge de onze ans, il était digne d'être l'élève des plus habiles hellénistes, sans posséder encore la langue latine, dont il n'avait qu'une teinture due à son éducation domestique. Mais on sait que Quintilien était d'avis qu'on fît passer l'étude du grec avant celle du latin : sentiment que partageait Rabelais, très-versé dans ces deux idiomes. Les nouveaux maîtres de Henri Estienne furent successivement. Pierre Danès, Tusan ou Toussain et Adrien Turnèbe, qui honorèrent tous les trois par leur enseignement le collége de France. Déjà très-capable, grâce à leurs soins, d'enseigner le grec, il s'appliqua au latin et y fit d'aussi rapides progrès. Entre les auteurs de Rome, le premier qu'il approfondit fut Horace, qui le charmait par sa malice et demeura l'objet de son culte particulier. Fidèle toute sa vie à cette affection de sa jeunesse, il pouvait réciter une grande partie de ses épîtres, ces codes éternels du bon goût et du bon sens. Son esprit avide d'apprendre s'attachait avec une égale ardeur à tout ce qui lui promettait de nouvelles connaissances. Il se portait aussi vers les sciences mathématiques, et il s'égarait jusque dans les détours alors très-fréquentés de l'astrologie judiciaire. Lui-même, pour nous rendre sages à ses dépens, nous a raconté avec une bonhomie spirituelle comment il se laissa duper par ces chimères, dont il s'applaudissait d'être re-

venu. Avec un de ses camarades, il prit un maître d'alchimie, qui, devant les enrichir, commença par se faire payer fort cher. Grâce à l'indulgente complicité de sa mère, Henri satisfit non sans peine l'avidité du vendeur de fumée, qu'il décorait auprès de son père du nom de maître d'arithmétique et de géométrie ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'en cherchant la pierre philosophale, il ne trouvait que la perte de son temps et de son argent.

Guéri de ces folies, Henri, âgé de quatorze ans, prit part aux travaux de son père : pour la première fois il lui servit d'auxiliaire en 1546, notamment dans son édition princeps de Denys d'Halicarnasse, dont il collationna les manuscrits. Mais, dès l'année suivante, il commençait la longue série des voyages qu'il devait finir par renouveler trop souvent. Celui qu'il entreprenait en ce moment avait pour double but de compléter son éducation et d'arracher aux retraites qui les cachaient encore quelques débris de l'antiquité.

Le jeune homme s'adressa tout d'abord au pays qui, pour la culture intellectuelle et la richesse des découvertes bibliographiques, était le plus justement renommé : tour à tour il visita Rome, Naples, Florence, Venise et bien d'autres cités où il apprit l'italien de manière à le parler comme un indigène[1], *chassant* en outre, nous dit-il, et dépistant les bons manuscrits. Il en consulta beaucoup, en acquit quelques-uns, et ramassa enfin une foule de corrections, de variantes et de fragments inédits, particulièrement pour le grec.

1. V. la p. 32 et 33 de ce volume.

Lorsqu'il rapporta ces dépouilles opimes, François Ier avait cessé de vivre. L'avenir pour sa maison, par la mort de ce brillant protecteur, s'était assombri : l'audace des ennemis de son père avait redoublé, en voyant sur le trône un prince qui haïssait la réforme et se souciait assez peu des lettres. Toutefois l'activité typographique de Robert ne s'était point ralentie. Il trouva quelque temps dans son fils un zélé concours, et n'eut pas à regretter de s'être reposé sur lui du soin de plusieurs publications importantes. Henri ne tarda pas, d'ailleurs, à s'éloigner de nouveau. En 1550, on le trouve effectivement en Angleterre, où il reçoit du jeune roi Edouard un accueil amical; puis dans la Flandre et le Brabant, où quelques mois lui suffisent pour s'initier à la connaissance, non-seulement de la langue, mais de la littérature espagnole, avec cette admirable facilité qui saisissait tout en un instant et n'oubliait rien.

Il ne rejoignit son père, au commencement de 1551, que pour l'accompagner presque aussitôt dans sa retraite à Genève, lorsque celui-ci crut prudent de se dérober aux suites de ses démêlés avec la Sorbonne. Mais il n'en fit pas moins depuis de fréquents séjours à Paris, et ce fut dans un de ces voyages qu'il édita Anacréon, dont il avait découvert le manuscrit en Italie.

Quand les odes du poëte de Téos parurent en 1554[1], accompagnées par Henri Estienne d'une tra-

1. J'écarte ici la question d'authenticité de ces odes, qui ne sont pas toutes, comme on sait, du même temps et de la même main : déjà au XVIIe siècle, elle avait été le sujet d'un

duction en vers latins, dont le mètre reproduisait celui de l'original, une singulière faveur accueillit cette publication. La grande raison de son succès était dans son à-propos : plus tôt, elle eût été peu sentie; plus tard, moins nécessaire. Mais le goût et l'esprit public étaient prêts alors à l'apprécier : elle allait à merveille au siècle érudit de la Renaissance, épris des douces gaietés de la poésie. Aussi Ronsard et ses rivaux saluèrent avec empressement ce vieil ami retrouvé. En charmant l'humeur enjouée de nos pères, le livre, toujours jeune, ne leur offrait pas seulement un passe-temps agréable; il devait exercer une influence réelle et bienheureuse sur les imaginations déjà émues. En 1531, une édition de l'*Anthologie*, que devait à son tour publier et enrichir Henri Estienne, leur avait donné un premier éveil. L'Anacréon acheva de les toucher et de les initier à la facilité et à la grâce. Clément Marot, si voisin de notre langue, et Mellin de Saint-Gelais, Villon même avant eux, avaient sans doute pressenti Anacréon ; mais après l'ancienne grossièreté, et au milieu de l'ardeur d'une génération aventureuse qui voulait tout réformer, il fut le bienvenu pour épurer la joie et ramener au naturel ceux que leur effort tendait à égarer. Dans ce sol rempli de généreuses semences, il fit renaître quelques fleurs du terroir gaulois. « Reparaissant, a dit un excellent connaisseur de cette époque, M. Sainte-Beuve, entre Jean Second et Marulle, il remettait en idée l'exquis et le simple; il eut à la fois pour effet de tempérer le pindarique et de clarifier le Rabelais. »

travail de Tanneguy Lefebvre (Saumur, 1660); et depuis elle a été traitée par plusieurs critiques distingués.

On peut suivre à la trace ce doux rayon qui éclaire la seconde partie du seizième siècle. Il se reflète surtout dans Du Bellay, dans Ronsard, dans Des Portes. Mais bien d'autres encore ont été par moments inspirés d'Anacréon : Tahureau, Passerat, Durant, Rapin, Magny, Baïf, Thiard, Vauquelin de la Fresnaie, enfin Belleau, plus heureux toutefois lorsqu'il se contente de l'imiter que lorsqu'il veut le traduire.

Il ne faudra pas en effet chercher la reproduction du gracieux original dans les vers français de ce *tourneur*, que Ronsard, en jouant sur son nom, accusait d'être pour son rôle *un biberon trop sec*[1], mais bien plutôt dans la copie latine de Henri Estienne, qui n'a pas été surpassée : tel est l'attrait de sa traduction, admirablement fidèle à la lettre et à l'esprit du texte grec, tout en se produisant avec l'allure facile d'une conception originale. Jamais il n'a manié avec plus d'aisance cette langue qui lui était comme naturelle ; jamais la versification, asservie cependant aux lois d'un mètre rigoureux, n'a eu plus de souplesse et d'harmonie sous sa plume.

Trois ans après cette heureuse publication, en 1557, Henri Estienne, de retour à Genève, reçut de son père les moyens d'y fonder une imprimerie[2].

1. Scévole de Sainte Marthe a dit, en s'adressant à Belleau lui-même, dans ses *Epigrammes*, liv. I :

. . . . . Sobrius ebria cantas
Senis faceti pocula.

2. On regarde en général Henri Estienne comme un typographe de Paris : il est vrai qu'il imprima quelquefois dans cette ville, ainsi que dans plusieurs autres ; mais en réalité il

Il inaugura aussitôt ses presses par cinq éditions grecques, consacrées à des auteurs dont une partie vit le jour pour la première fois : magnifique début qui eût suffi à illustrer toute une carrière. C'est qu'il avait présente aux yeux la gloire attachée à son nom et patrimoine de sa famille : animé d'une généreuse émulation, il brûlait du désir de le conserver intact.

Ces sentiments se révèlent surtout avec éclat dans la préface du *Lexique grec-latin* de Cicéron qu'il fit paraître à cette époque[1]: sorte de manifeste, où il décrit la voie qu'il veut suivre. Il s'y représente rempli d'admiration pour les travaux de Robert et obsédé par leur souvenir. Pouvait-il donc s'assoupir dans un lâche repos, réveillé qu'il était, comme un autre Thémistocle, par les trophées de Miltiade? Ah! bien plutôt, il devait, ainsi qu'Alexandre, éprouver une crainte : c'était que son père, à force d'exécuter de glorieuses entreprises, ne lui en laissât plus aucune à accomplir.

De là cette ardeur qui lui fit prélever sur son sommeil, comme il nous l'a dit, le temps de la composition de ses œuvres latines, grecques, françaises : c'étaient pour lui comme des distractions à cet état

ne posséda qu'à Genève un établissement qui fût à lui. Quant au titre qu'il prend habituellement de *typographus parisiensis*, son seul but est de se prévaloir, en rappelant son origine, de l'espèce de noblesse renfermée dans le nom de *parisien*, dont les gens de lettres étaient également jaloux de se parer à la même époque.

1. C'est le recueil des mots, tours, phrases et passages empruntés aux Grecs par l'orateur romain.

d'imprimeur qu'il porta ou maintint si haut. Une partie de ses jours était absorbée par la surveillance active que réclamait la direction de ses ateliers : il fallait presser le travail, entrer en lutte avec des esprits souvent rétifs et leur imposer l'obéissance ; l'autre partie se passait en courses que nécessitaient les affaires. Pour reviser et annoter les textes qu'il publiait, pour vaquer aux soins de ses propres ouvrages, il ne restait donc à Henri Estienne que la nuit, dont peu d'heures seulement étaient consacrées au repos. « Voici, écrivait-il à son ami Camérarius, en lui adressant un exemplaire de son édition de Thucydide, voici le produit des sueurs qu'une application opiniâtre a fait couler de mon front, au cœur de l'hiver et au milieu des sombres nuits que troublait le souffle de l'aquilon. »

En 1559, année fatale aux souverains, qui vit périr le roi de France Henri II, Christiern III, roi de Danemark, et le pape Paul IV, Henri Estienne fut privé de son père. Dans ce malheur qu'il ressentit vivement, sa piété filiale lui montrant une calamité publique, « Mort funeste, s'écriait-il, quel coup n'as-tu pas porté aux trois langues savantes ; que d'admirables ouvrages n'as-tu pas enviés aux hommes ! » Devenu, par ce triste accident, possesseur de l'imprimerie paternelle, il la réunit à celle qu'il avait fondée et rendue prospère. L'activité de ses occupations en redoubla : mais son labeur continu ne pouvait manquer d'être préjudiciable à sa santé. De là, trois atteintes successives qu'elle éprouva et qui causèrent à Henri Estienne un dégoût momentané de ses travaux habituels. L'une d'elles eut pour effet de le diriger,

en guise de distraction, vers ses recherches de philologie française, et nous valut, comme il l'a raconté assez longuement, le travail où il prétend établir la conformité de notre langue avec la langue grecque.

Cet ouvrage, le premier en date de ceux que Henri Estienne a écrits en français, est du commencement de 1565. On ne saurait nier qu'il ne déploie beaucoup de savoir et d'esprit pour faire prévaloir une opinion qui intéresse au plus haut point son patriotisme. Le langage grec étant à ses yeux le plus parfait que les hommes aient jamais parlé, celui des idiomes modernes qui s'en rapprochera le plus méritera en effet le premier rang entre eux, par une conséquence qu'il déclare rigoureuse. Son traité se compose de trois livres, dont le plus piquant est celui qui énumère les locutions et les idiotismes communs aux deux langues; le plus contestable, celui qui roule sur les étymologies : terrain toujours glissant, mais où il était difficile, à cette époque surtout, de ne pas faire de faux pas. Henri Estienne se contente d'ailleurs de courir agréablement, sans la creuser, à la surface de sa matière : il en cause d'une manière très-ingénieuse et très-attrayante. Mais les rapports sont plutôt fondés sur des apparences extérieures que sur des faits réels bien approfondis. Son goût pour le grec, a dit Goujet[1], l'a même conduit à supposer plus d'une relation qui n'existe pas. Un Italien, Monosini, a soutenu, lui aussi, la même thèse en faveur de sa langue natale[2];

1. *Bibliothèque françoise*, t. 1, p. 46.

2. Angeli Monosinii *Floris italicæ linguæ libri novem...*, Venetiis, 1604, in-4°.

un Hollandais, Reiz, s'est également appliqué à établir la ressemblance du néerlandais avec le grec[1]. Il faut donc se méfier de ces analogies du hasard, témérairement érigées en systèmes. Le traité de Henri Estienne n'en offre pas moins, quoi qu'il en soit, une lecture amusante et utile. Beaucoup de vrai s'y trouve à côté de ce qui peut être contesté. Les hypothèses s'y appuient sur une multitude d'observations curieuses : on y admire l'abondance des souvenirs, l'à-propos des citations, la finesse des rapprochements. Si l'auteur ne convainc pas toujours, il ne cesse jamais d'attacher.

Lorsque Henri Estienne fit paraître la *Conformité*, un nouveau malheur de famille, comme l'atteste la préface de cet ouvrage, venait de fondre sur lui : au mois d'octobre 1564, il avait perdu la *douce et heureuse compagnie* de sa première femme, Marguerite Pillot. C'est ici l'occasion d'entrer dans quelques détails domestiques qui avaient échappé à la plupart de nos devanciers, et sur lesquels nous renseignent, avec les registres de Genève consultés par M. Renouard, des lettres latines de Henri Estienne récemment publiées[2]. Cette épouse, dont il fut séparé après neuf ans d'union, et qui lui donna quatre enfants, mérita tous ses regrets par l'accord des qualités de l'esprit et du cœur. On le voit dans des vers qu'il a consacrés à sa mémoire : la douleur alors ne savait pas être muette. Beaucoup de souvenirs et d'imitations de l'antiquité s'y mêlent à des

1. Gul. Othonis Reizii *Belga græcissans*, Rotterodami, 1730, in-8°.

2. M. Passow les a découvertes dans la bibliothèque Sainte-Elisabeth, à Breslau, et éditées en 1830.

traits touchants, empreints d'une vive émotion personnelle. Cette jeune femme, qui mourut avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année, joignait, nous dit-il, à l'activité et aux vertus de la ménagère, les connaissances et les talents d'un autre sexe:

In quamcumque domus converto lumina partem,
Ingenii occurrunt heu! monimenta tui:
Ingredior musæa? tua mihi plurima passim
Occurrunt scita, margari, scripta manu.
Conclave ingredior? manuum sunt texta tuarum,
Æmula Mæoniæ quæ videantur acus.
Ingrediorne hortum? quæcumque est area culta,
Testis et illa tuæ sedulitatis ibi est[1].

Le 19 mai 1565, par un second choix qui ne fut pas moins heureux, Henri contracta d'autres liens avec une demoiselle de bonne famille écossaise: mais Barbe de Wille, c'était son nom, succomba en 1581, peu de temps après être devenue mère pour la huitième fois. Entre ses enfants, on remarque Paul, qui ne parcourut pas sans distinction la carrière typographique, et Florence, destinée à être la femme d'Isaac Casaubon. Un morceau rempli de sensibilité, où Henri a conservé son souvenir[2], nous met à même de la peindre. Elle réunissait au privilége de la naissance un cœur noble et une intelligence éle-

1. Ces vers ont été retrouvés, il y a fort peu de temps, à la Bibliothèque nationale, par le savant et ingénieux M. Magnin.

2. V. l'épître préliminaire de son édition d'Aulu-Gelle (1585). — C'est au sujet de cette édition que Scévole de Sainte Marthe a dit, dans ses *Epigrammes*, liv. II:

Quis Stephanum esse neget Phœbi de semine cretum?
Obscuris affert Noctibus ille diem.

vée. Douce et ferme à la fois, par la persuasion qui semblait sortir de son regard, elle gagnait ce que d'autres n'eussent pu obtenir par la contrainte. D'une rare égalité d'humeur, simple et sensée, affable avec réserve, économe pour elle, généreuse pour les autres, elle paraît avoir possédé toutes les vertus qui font la bonne épouse et la bonne mère. Son visage portait comme un reflet du calme de son âme, et sa conversation, où l'enjouement s'alliait au sérieux, était pleine de dignité et de charme. Dans toute sa personne enfin respirait cette grâce qui naît d'une supériorité contenue par la modestie. Aussi toute la ville, si l'on en croit Henri Estienne, s'associa-t-elle à la juste douleur que lui causa son trépas. Outre l'éloge plein d'effusion dont nous avons recueilli les principaux traits, quelques vers qu'il composa en son honneur méritent d'être rappelés :

Huic pudor et candor famam vicere fidemque;
Huic quæ tres Charites gratia vicit, erat.
Huic sexum vicit prudentia, vicit et annos;
Huic victum est morum nobilitate genus.

On aime à trouver ces expressions d'un cœur affectueux et d'une âme délicate, dans la bouche d'un homme dont les contemporains ont souvent accusé la nature caustique et farouche. Ces témoignages prouvent assez que les attachements domestiques ont exercé sur lui un grand empire. Déjà on a pu le louer comme fils. Comme époux et comme père, ses sentiments ne seraient dignes que d'éloges, si, vers la fin de sa carrière, il n'eût pas été aigri outre mesure par les coups redoublés de l'adversité. Quand il s'adresse à son fils Paul en particulier, ses paroles

respirent la tendresse la plus vive et la plus éclairée. Chose singulière! Henri Estienne, qui erra beaucoup hors de sa demeure, semble avoir éprouvé plus qu'un autre le besoin des liens de la famille. Après cinq ans de veuvage, on le voit se marier pour la troisième fois : sa dernière femme, qui lui donna encore deux enfants[1], devait lui survivre.

Mais ne devançons pas les temps, et reprenons la suite des travaux littéraires de Henri Estienne, alors dans leur plus grande activité. L'année qui succéda à la publication de la *Conformité* fut, en effet, marquée par un ouvrage plus important encore et plus connu, l'*Apologie d'Herodote.* Ce titre captieux semble annoncer une œuvre d'érudition et de critique : tel n'est pas toutefois son caractère. C'est une des satires les plus amères, il faut ajouter des plus injustes, qui aient jamais été composées. Sous prétexte de défendre l'ancien historien grec, l'auteur, protestant comme son père, y attaque en réalité, avec une violence inouïe, le catholicisme et ses ministres. Ici, le savant s'efface sous le pamphlétaire.

Par quelle pente de raisonnement fut-il conduit, en apparence, à faire ce livre? Peu auparavant il avait donné une version latine d'Hérodote, et dans sa préface il s'était efforcé non sans raison de réhabiliter la véracité de cet écrivain, en prétendant que les invraisemblances qu'il contenait n'étaient pas des faussetés. Alléguant que l'on voulait traduire sa préface et qu'il redoutait les traducteurs, il les prévient et reprend lui-même cette thèse en

1. Il eut donc en tout quatorze enfants; mais la plupart moururent jeunes.

français. De là l'œuvre où il s'attache à montrer, en resserrant ses regards dans des époques récentes et des pays voisins, qu'il s'y était passé des événements nombreux qui, pour être incroyables et révoltants, n'en avaient pas moins une authenticité parfaite. Dans ce but, il trace le tableau des désordres de la société et particulièrement de l'Église, aux quinzième et seizième siècles : il se déchaîne surtout contre la papauté qu'il calomnie.

L'ouvrage n'est pas fini. L'écrivain se proposait d'établir ultérieurement les analogies et les différences qui existaient entre le monde ancien et le monde moderne; mais il n'a pas été au delà du premier livre, fort long d'ailleurs, de ce traité qu'il appelle préparatoire[1]. Quoiqu'il s'acharne spécialement contre le clergé régulier et séculier, il ne se fait pas faute, pour le besoin de sa cause, de frapper partout. C'est en s'appuyant sur des passages empruntés aux prédicateurs des temps les plus rapprochés de lui, qu'il s'applique à démontrer que, depuis l'âge d'or, tout va de mal en pis, et que la méchanceté et la corruption des hommes n'ont pas cessé de s'accroître. Pour le prouver, que de témoignages inouïs autant qu'irrécusables lui fournissent, suivant lui, toutes les conditions et tous les degrés de la vie humaine, mais principalement les classes où la vertu la plus rigide est un devoir!

Ces débordements d'un temps dissolu, peints dans un langage également sans règle, ne pouvaient man-

1. Voici le titre *in extenso :* « L'introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité preparatif à l'apologie pour Herodote. »

quer de fournir, en cet âge de discordes, un aliment aux passions et des armes aux partis ennemis. On comprend donc l'avide empressement de la malignité publique à saisir cette proie qui lui était offerte, et l'on s'explique les réimpressions multipliées de cet ouvrage. Sans recourir, au reste, à ces tristes causes de succès, il en est d'autres encore qu'il est facile de découvrir. Après avoir condamné la fougue désordonnée de l'auteur et ses préventions aveugles, on ne refusera pas de rendre justice au mérite dont il fait preuve. La vivacité piquante du raisonnement et la verve comique rappellent parfois, dans l'*Apologie,* Érasme et Rabelais. Au point de vue historique, elle présente un intérêt sérieux et durable : on y apprend beaucoup, en la lisant avec prudence, sur l'état des esprits et des mœurs à l'époque de la Renaissance. Elle a aussi un effet heureux : celui de nous réconcilier avec notre siècle.

Bien que Henri Estienne n'ait pas signé de son nom cette chronique scandaleuse, il ne se cacha nullement d'en être l'auteur. On conçoit qu'elle ait encore augmenté le nombre, déjà assez grand, de ses ennemis. Aussi a-t-on été jusqu'à prétendre que pour cette œuvre il fut brûlé à Paris en effigie. Afin d'échapper à la réalité du supplice, il se serait, a-t-on dit[1], enfui en Auvergne ; et forcé, pendant un hiver rigoureux, de s'y tenir caché dans les montagnes, il aurait souvent répété depuis que ja-

1. V. Cornelius Tollius dans son *Appendix* au livre de Pierius Valerianus, *de Infelicitate litteratorum*. Cf. le *Journal de Henri III*, édit. de 1744, t. V, p. 148.

mais il n'avait eu si froid que lorsqu'on le brûlait à Paris. Ce récit romanesque est entièrement controuvé. S'il eut à craindre des persécutions, ce ne fut que de la part de ses coreligionnaires. Il est certain que le rigorisme de Genève fut offensé de l'*Apologie*. Peu s'en fallut même que le Consistoire et le Conseil ne punissent cette satire, protestante avec fureur. Au moins on désavoua son livre, on le blâma; et Henri Estienne à partir de ce temps, suspecté et surveillé, passa, dans la république de Calvin, pour un auxiliaire compromettant.

Une œuvre plus agréable à Genève fut la version latine des Psaumes de David, que Henri Estienne donna en 1568, et qui rappelait par le mètre son Anacréon. Mais, dans un mouvement de repentir que l'on croira volontiers poétique, le traducteur semblait condamner la charmante découverte de sa jeunesse : il voulait, disait-il au début, offrir un correctif de ces poésies profanes et placer en quelque sorte le remède à côté du mal :

Sic æmulabor hastam,
Quæ vulnus inferebat
Addebat et medelam.
Quos sauciavit olim
Nervis chelys profanis,
Sanabit illa nervis
Aptata christianis...

Les graves pensées de l'écrivain s'associaient d'ailleurs assez bien à la situation d'esprit de l'imprimeur, mécontent du présent et soucieux de l'avenir. Cette disposition se montre dans un petit poëme de 1569, où Henri Estienne imagine que l'art typographique gémit de l'état de langueur et d'abaisse-

ment où il est tombé. Non moins curieuse que la pièce, une lettre en prose lui sert de préface, et l'auteur y signale, parmi les causes de cette décadence, l'incurie et la nullité de plusieurs de ses confrères. C'est par la bouche de la Typographie qu'il les poursuit : comme elle se plaint amèrement de ceux qui déshonorent à la fois leur profession et l'antiquité, elle réclame avec chaleur, de tous ses vœux, le concours des hommes instruits, capables de lui rendre son ancien lustre.

Une autre lettre de Henri Estienne, écrite la même année, nous fait bien connaître quelle était encore, malgré le malheur des temps troublés par la guerre, l'importance de son établissement, et à quel point ses travaux préoccupaient l'attention publique. De tous côtés les yeux se tournaient vers lui ; on lui écrivait à l'envi pour lui demander ce qu'il faisait, ce qu'il avait fait, ce qu'il comptait faire :

. . . . . Litteris mox obruor
Italis ab oris, gallicis et anglicis,
Germanicisque, quæ, novi quid moliar,
Aggressus aut quid sim, quid aggredi parem,
Futurus ordo quis laborum sit rogant;
Et plura rebus scire de meis avent,
Quam scire, vates ipsemet ni sim, queam.

Ce fut donc pour satisfaire à tant de questions dont il était sans cesse accablé, qu'il prit le parti de rédiger cette réponse collective, où il exposait, avec l'état de son imprimerie, ses desseins pour l'avenir. Certes il eût voulu mieux réaliser les espérances du monde savant : tel était son désir héréditaire de rendre d'immortels services aux lettres. Mais le succès était loin d'égaler son ardeur. Là-dessus il

entrait dans des détails pleins d'intérêt sur ses affaires domestiques, ne dissimulant ni les préjudices que lui avait causés une concurrence avide, ni son appréhension des embarras pécuniaires qui devaient l'arrêter trop souvent. S'il redoutait la gêne, ce n'était, au reste, qu'en raison des entraves qu'elle pouvait apporter au cours de ses publications projetées : la fortune n'était par elle-même ni l'objet de ses désirs ni le but de ses efforts. A la fin il s'étendait sur les ouvrages dont il achevait en ce moment l'impression, et notamment sur le plus considérable de tous, le *Trésor de la langue grecque.*

Toutefois, ce ne fut que trois ans après que parut cette œuvre *herculéenne,* comme son temps l'a qualifiée, en face de laquelle on éprouve un étonnement : c'est qu'une vie d'homme ait suffi à l'accomplir[1]. Robert avait publié le *Trésor de la langue latine ;* en publiant, à son tour, le *Trésor de la langue grecque,* Henri semblait continuer une tradition de famille. Depuis la mort de Budé, il ne se trouvait pas d'ailleurs, en France et dans le reste de l'Europe, de plus habile helléniste que lui : il était donc justement appelé à donner aux études philologiques un instrument de progrès qu'elles ne possédaient pas encore.

Aussi l'apparition longuement attendue du *Trésor* fut-elle saluée par les savants avec un enthousiasme unanime. Beaucoup, a dit l'auteur lui-même, s'empressèrent d'en faire leur *vade mecum :* il ne tarda

1. Tout le monde sait avec quel noble dévouement cette œuvre a été renouvelée par une des familles qui honorent la typographie française.

pas à se répandre d'un bout de l'Europe à l'autre. Ce succès était légitime. Encore aujourd'hui, ce travail, qui date de près de trois siècles, semblera admirable pour l'explication nette du sens des mots, pour l'ordre philosophique de leurs diverses acceptions, pour le choix des exemples, pour l'exactitude des citations prises aux sources. Néanmoins cette publication, qui avait entraîné d'énormes frais, porta un coup irréparable au commerce déjà compromis de Henri Estienne. La ruine de sa fortune, tel fut le fruit des immenses fatigues qu'il avait subies et qu'il a éloquemment exprimées, quand il s'est représenté, alors qu'il mettait la dernière main à ce monument, abattu par la fatigue, consumé par la fièvre, forcé de s'avouer vaincu : « Omnino succumbere et manus victas dare cogor. »

Ce qui explique cette ruine de l'auteur du *Trésor*, c'est que l'un de ses correcteurs profita de la connaissance des épreuves qu'il était chargé de revoir, pour préparer de ce livre un Abrégé qui en arrêta la vente. On connaît assez les jeux de mots par lesquels Henri Estienne s'est vengé de l'infidélité de Scapula :

> Quidam ἐπιτέμνων me capulo tenus abdidit ensem ;
> Æger eram a scapulis....

Il l'a nombre de fois, en outre, déclaré *digne de la corde* ; mais tout cela ne répara en rien le dommage qu'il en avait essuyé. Le triste résultat de la gêne commerciale qui ne cessa de l'affliger depuis lors, fut de rendre sa vie de plus en plus errante. Dès l'année 1573, la marche de son imprimerie est souvent interrompue. Lui-même est entraîné loin de son pays adoptif par l'inconstance de son

humeur et par l'embarras de ses affaires. On le rencontre fréquemment en Allemagne, où les foires de Francfort[1] expliquent en effet sa présence.

Mais c'est en France surtout qu'on le voit résider vers cette époque. Lorsque la mort de Charles IX eut mis sur le trône Henri III, ce prince ami du savoir et des lettres, plus propre à bien parler qu'à bien gouverner, s'empressa d'attirer Henri Estienne à sa cour : il vécut avec lui sur un pied de familiarité affectueuse, qui rappelait la situation de Robert auprès de François Ier. A ces bienveillants rapports nous devons deux compositions françaises, qui placeraient seules Henri Estienne parmi les meilleurs écrivains du seizième siècle.

Avant de mentionner ces travaux littéraires, signalons toutefois un pamphlet politique et religieux, dont on s'accorde en général à le regarder comme l'auteur : il s'agit de la vie satirique de Catherine de Médicis[2]. L'aspect des divisions dont notre contrée était la proie, le ressentiment des persécutions auxquelles les protestants étaient en butte, passent pour l'avoir inspiré à Henri Estienne. Dévoiler le mal que la reine mère avait fait et celui qu'elle voulait faire, tel est le but de ce factum anonyme, l'un des plus remarquables de ceux que les luttes de cette époque aient produits. On y trouve la verdeur de langage et l'amère ironie que nous offre l'*Apologie d'Herodote*, les anti-

1. Fameuses alors par les ventes de livres comme celles de Leipsick aujourd'hui.

2. Ou plus exactement : *Discours merveilleux de la vie, actions et deportements de Catherine de Medicis*, 1574 : réimprimé souvent et sous divers titres.

pathies du sectaire déjà signalées, la haine de la tyrannie et la chaleur de patriotisme qui animent plusieurs autres ouvrages de Henri Estienne. Avec les préventions de sa croyance et de son temps, il voit dans Catherine de Médicis la cause de tous les maux qui ont désolé le pays ; il représente cette princesse, que nous avait envoyée la patrie de Machiavel, comme altérée de notre meilleur sang, fomentant nos haines, attisant le feu de nos discordes et visant, par les plus exécrables moyens, à l'extermination de la noblesse française, qui faisait honte, dit-il, à l'obscurité de son origine. Dans ces pages véhémentes, se déroulent l'histoire lamentable de la seconde moitié du seizième siècle et le tableau de ces morts tragiques, devenues communes, dont l'imagination des contemporains avait été vivement frappée. Désastres particuliers et publics, calamités de la guerre et de la paix, empoisonnements, meurtres ou projets de meurtres, il rassemble tout enfin, pour en accabler la tête de la *grande coupable*, qu'il appelle notre Brunéhaut italienne.

Ce titre d'Italienne suffisait pour rendre Catherine de Médicis odieuse aux yeux de Henri Estienne. De tout temps il a accusé l'Italie de nous avoir infecté de ses vices : l'influence corruptrice qu'elle tendait à exercer sur notre idiome est un de ses principaux griefs. C'est pour réagir contre cette influence qu'il a composé ses deux *Dialogues du langage françois italianizé*.

L'idée de ce livre, comme celle du *Project de la Precellence* qui lui est étroitement uni[1], prit naissance

1. « Ces deux ouvrages, a dit M. Charpentier, c. 14 du

dans les conversations d'Estienne avec Henri III. L'un et l'autre s'indignaient que par un esprit servile d'imitation étrangère, les Français fissent abandon, dans leur propre langue, « de ce qu'ils avoient de mieux. » On sait, en effet, que par suite des communications étroites et continues qui régnaient entre la France et l'Italie, une foule de mots et de tours empruntés à cette contrée s'était alors introduite parmi nous. Les courtisans surtout, pour montrer qu'ils avaient fait les guerres d'au delà des monts, affectaient d'en avoir rapporté nombre de locutions dont ils bigarraient leur discours. Le parler inintelligible et absurde qu'ils avaient mis en vogue se retrouvera dans les *Dialogues*.

Là Henri Estienne remplit son rôle national de défenseur et d'apologiste de notre langue; là il résiste, avec autant d'esprit que de bon sens, à ce courant funeste qui nous entraînait loin de nos origines et du vrai progrès. Il met face à face un homme raisonnable, demeuré fidèle à l'ancien idiome français, et un partisan enthousiaste du néologisme qui nous venait de l'Italie. Celtophile, ainsi s'appelle le premier, rencontre son ami Philausone, dont le nom indique assez le travers, et lie avec lui conversation : mais son interlocuteur, usant à tout moment de *strade* pour rue, *past* pour dîner, *spaceger* pour se promener, *garbe* pour gentillesse, *goffe* pour lourd, et de beaucoup de termes semblables, il s'avoue bientôt hors d'état de le

Tableau historique de la littérature française aux XV[e] et XVI[e] siècles, composent avec la *Conformité* une histoire complète des origines, des transformations et des richesses de la langue française. »

comprendre. Le second s'en étonne et déclare qu'à Paris les gens du bel air ne parlent plus autrement. Ajoutez que, non content de prodiguer les mots d'invention récente, il change la prononciation dans ceux des nôtres qu'il conserve, de manière à les rendre méconnaissables. Après force discussions, las de ne pouvoir s'entendre et s'accorder, ils conviennent d'aller visiter un ami commun, Philalèthe, en vue d'exposer leur différend à cet arbitre éclairé et de se soumettre à son avis. L'heure n'étant pas favorable pour se présenter chez lui, ils continuent, en attendant, leur entretien qui, des questions de grammaire, se détourne à d'autres sujets. Par d'agréables digressions, on apprend qu'à l'exemple des formes de langage les coutumes et les modes italiennes s'étaient répandues en foule parmi nous : très-ridicules pour la plupart et que le monde avait accueillies avec d'autant plus d'empressement. Philocelte, qu'un voyage avait éloigné depuis quelque temps, est désireux d'apprendre les changements survenus pendant son absence, les goûts et les nouveautés qui s'étaient produits. De là des détails piquants sur les bizarreries de cette époque qui choquaient fort la simplicité des vieux Français, sur la fraise à triple rang, les cheveux relevés depuis la racine et dressés en raquette, les canons plissés, les paniers grotesques. On se dirige enfin vers la maison de Philalèthe, que l'on ne trouve qu'avec peine, ce qui permet à la conversation de se prolonger encore. Quant à l'arrêt porté par le juge du débat, on le devine aisément : il déclare que notre idiome ne cède le pas à aucun autre et qu'il faut le maintenir pur de tout alliage étranger. Ramené au goût du bon et naïf français, Philausone n'a plus qu'une

ambition, celle de le rapprendre et d'oublier ses idiotismes ultramontains.

Tel est le plan de l'œuvre, où le caprice, l'imprévu, et la liberté des digressions ont une large part; mais il ne faut pas demander à nos anciens des compositions régulières et parfaitement suivies. Pour les renseignements curieux et les traits malins, ils abondent dans cet ouvrage. On ne s'étonnera pas d'ailleurs, que la finesse des plaisanteries n'y soit pas toujours attique: comme, par exemple, lorsque l'auteur compare les courtisans, qu'il drape sans cesse, aux pourceaux,« parce que les uns et les autres, dit-il, sont vêtus de soie. » Le goût et la langue n'avaient pas été suffisamment aiguisés et formés par cet exercice de la conversation, dont l'hôtel de Rambouillet offrit en France un des plus remarquables modèles. Le règne de la bonne compagnie devait précéder la naissance de cet esprit moderne, qui est l'art de savoir tout dire avec convenance et avec grâce. Il fallait traverser l'affectation des précieuses pour arriver, en rejetant la rouille du passé, au simple et au délicat. A défaut de ces qualités d'un autre âge, on peut louer du moins dans les *Dialogues* une saveur indigène et un certain sel gaulois qui assaisonne, en la relevant, une érudition forte et saine; mais ce qui assurera surtout notre reconnaissance à Henri Estienne, c'est qu'il a opposé une digue salutaire à cette inondation de mots inutiles ou barbares qui menaçait de submerger notre idiome. Grâce à sa bonne garde et à celle de quelques francs esprits gaulois comme lui, le torrent a été contenu; ou, pour employer une autre métaphore, la masse de l'armée envahissante a été arrêtée, et il

n'est passé dans notre camp que d'heureux aventuriers qui, en prenant le costume national, ont su se faire pardonner leur naissance étrangère. L'italianisme ne nous a pas conquis; son concours n'a été accepté que sur le pied d'une libre alliance, avec discernement et mesure : la physionomie, le génie propre de notre langue ont été ainsi préservés.

Sur la fin de son livre, Henri Estienne, après avoir combattu vigoureusement, sous ses diverses faces, ce goût de la nouveauté qui a toujours été le faible de notre nation, s'était engagé « à monstrer que l'excellence de nostre langage est si grande, qu'il doit, non pas seulement n'estre point postposé à l'italien, mais luy estre preferé, n'en desplaise à toute l'Italie. » Encouragé par l'adhésion royale, il réalisa cette promesse l'année suivante (1579). A la vérité, dans dans son *Project du livre de la precellence,* il nous donne seulement le vestibule de l'édifice qu'il avait, dit-il, résolu de construire. Cette pratique lui était familière. Beaucoup de circonstances se réunissaient pour empêcher qu'il ne mît la dernière main à ses œuvres. Prime-sautier à la façon de Montaigne, il procédait par esquisses, en annonçant l'intention de les transformer en tableaux dans un avenir qui ne lui a pas été accordé. Heureusement qu'il déployait dans ses ébauches une verve de composition et une solidité de savoir qui font peu désirer des travaux plus achevés et plus définitifs.

Cette observation s'applique spécialement à la *Precellence*. Jusqu'alors notre langue n'avait pas manqué de panégyristes. Joachim du Bellay surtout, dans sa *Defense et illustration de la langue françoise*, avait signalé et encouragé avec l'accent de

l'enthousiasme ses premiers progrès[1]. D'autres écrivains par la suite, entre lesquels l'académicien Charpentier[2], reprirent non sans succès cette apologie devenue encore plus légitime. Mais aucun n'a mis, au service de cette cause, plus de science, une argumentation plus souple et plus variée, enfin plus de conviction et de chaleur.

La réimpression de cet ouvrage, en permettant au lecteur de le juger par lui-même, nous dispense de nous étendre sur son mérite et d'en tracer l'analyse. Qu'il nous suffise de remarquer que des critiques estimés ont, à différentes époques, honoré ce travail de leurs suffrages[3]. Si aujourd'hui, quelques observations nous y semblent minutieuses ou subtiles, au milieu des nombreux détails qui ont conservé leur intérêt, on se souviendra qu'elles ont eu leur importance sur le perfectionnement d'un idiome, dont le mécanisme n'avait pas encore été aussi curieusement étudié.

Bien que ce livre ait été, comme presque tous ceux de Henri Estienne, à peu près improvisé[4], on ne trou-

1. 1547. — Remarq. aussi « une Oraison de Jacques Tahureau au roy Henri II sur la grandeur de son regne et sur l'excellence de la langue françoise, » 1565.

2. *L'Excellence de la langue françoise*, 2 vol. in-12, 1683.

3. Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, 1684, t. I. p. 92 ; Goujet, *Bibliothèque françoise*, 1741, t. I, p. 6, où il remarque avec raison que dans le livre d'Estienne, malgré son titre modeste de *Projet*, le sujet est aussi approfondi qu'il était possible; l'abbé d'Olivet, *Prosodie françoise*, 1810, in-12, p. 15 ; etc.

4. Il dit dans sa Préface que ce travail ne lui a coûté que

vera certes pas surprenant qu'il ait répondu à l'attente du prince[1]. Souvent même on a répété qu'il avait valu à son auteur un témoignage solide et brillant de la faveur royale, le brevet d'un don de mille écus; mais ce que l'on n'a pas toujours ajouté, c'est que la gratification figura seulement sur le papier. L'écrivain, à qui cet argent eût été fort nécessaire, ne nous a pas laissé ignorer sa mésaventure. Muni de son mandat, il se présenta au trésorier Molan, *grand larron*, selon le langage des Mémoires du temps. Celui-ci ne consentit à lui délivrer que six cents écus en échange de son brevet; et, sur ce que Henri Estienne, se récriant, repoussait cette proposition : « Vous reviendrez à l'offre, lui dit-il, et vous ne la retrouverez pas. » Le financier eut raison. Les coffres se vidant de plus en plus, Henri montra en vain des dispositions conciliantes: on ne lui offrit plus rien; et le parchemin qu'il avait en poche fut tout le profit que lui rapporta sa *Precellence*.

Fort postérieurs à cet ouvrage, les *Proverbes epigrammatisez* s'y rattachent cependant par un lien naturel. Lorsque Henri Estienne plaidait la cause de notre langue, il s'était efforcé d'établir que les beaux proverbes formaient une partie de ses richesses : ici, il revient sur cette matière, qu'il

six semaines; mais, peu d'accord avec lui-même, il écrit ailleurs qu'il y a employé environ trois mois : v. son poëme intitulé *Musa monitrix*, p. 213:

Luna vix orbem suum
Ter, credo, junctis cornibus impleverat, etc.

1. V. Gabriel Naudé, *Addition à l'histoire de Louis XI*, p. 375.

s'était proposé de partager en plusieurs livres. Il n'en a paru qu'un seul, et c'est un mélange de vers et de prose : à des *épigrammes* ou proverbes en vers qui sont presque tous relatifs à Dieu, succèdent des *avertissements* assez longuement développés. Apophthegmes, dictons, sentences, adages, figurent, avec un peu de confusion, dans ce recueil. La source où l'auteur puise principalement est celle de nos vieux romans, qu'il connaissait mieux qu'aucun homme de son siècle; mais il ne se contente pas d'en tirer une foule de proverbes, « especes de rabbins, observe-t-il, pour la cognoissance de plusieurs choses qui appartiennent à nostre langage; » il s'applique à nous éclairer sur leur origine, leur usage et leur vraie signification. Quoique rédigé à la hâte, ce premier livre, par la curiosité des détails qu'il renferme, nous fait beaucoup regretter ceux qui devaient en être la suite.

Henri III avait aussi fourni à Estienne l'idée de cet opuscule, bien qu'il n'ait paru qu'en 1594, assez longtemps après la mort de ce prince. L'écrivain lui-même ne survécut à ce travail qu'un petit nombre d'années, et ces années furent tristes et malheureuses. Il avait contracté l'habitude d'une existence aventureuse; et, tout en se plaignant du détriment que les voyages apportaient à sa santé, il les renouvelait presque sans relâche. Les avis, épîtres ou préfaces de ses livres, datés d'une infinité de lieux divers, suffiraient seuls pour attester, à la fin de sa carrière, ses déplacements journaliers. Vrai paladin de l'érudition, on a peine à le suivre, chevauchant d'une ville à l'autre. Au milieu de ses courses vagabondes, ses ateliers de Ge-

nève, foyer jadis si lumineux, ne pouvaient jeter que des lueurs momentanées. Les embarras de son commerce s'étaient accrus; et la fortune, redoublant ses rigueurs, ne lui avait épargné aucun assaut. Sera-t-on dès lors fort surpris que son caractère, aigri par l'adversité, l'ait rendu fâcheux aux autres comme à lui-même? C'est ce que nous apprennent les lettres de son gendre Casaubon, qui nous le montre, vers cette époque, « errant à travers toute l'Allemagne, sans pouvoir se fixer nulle part, toujours aspirant au repos, et toujours incapable de le supporter[1]. » Rentre-t-il par hasard dans ses foyers: la vie domestique, par l'effet de la désuétude, lui paraît aussitôt à charge. Les affections de la famille, auxquelles il n'était certes point étranger, n'adoucissent plus sa brusquerie et sa rudesse. Il n'interdit pas seulement aux étrangers l'accès de sa bibliothèque, si pleine de richesses enviées; inabordable également pour tous, il ne permet pas même à ses proches d'y pénétrer.

Tels sont les détails affligeants que nous offre la correspondance de Casaubon[2]; tel est le sombre tableau qu'elle nous présente de cette vieillesse calamiteuse qui termina une vie pleine de travaux et de gloire : elle devait se consumer, s'abréger dans les tourments de l'inquiétude et s'éteindre dans l'isolement. La faveur de plusieurs souverains, tant de nobles fatigues et d'œuvres durables devaient conduire enfin Henri Estienne à l'hôpital de Lyon, pour y trouver son dernier gîte et son lit de mort.

1. Epist. XII (édit. d'Almeloveen).
2. V. notamment epist. XVI, XXI, LX, LXV, etc.

Genève, depuis nombre d'années, n'était plus en quelque sorte pour lui qu'un lieu de passage. Il y fit un séjour de peu de durée en 1597, et il s'en éloigna pour n'y plus revenir. Un trait distinctif du caractère d'Estienne, c'était le regret du pays natal : ses regards et ses pas se reportaient sans cesse, comme malgré lui, vers cette terre de ses ancêtres[1]. Après l'avoir quittée en 1596, déjà poursuivi du besoin de la revoir, il se dirigea sur Montpellier où résidait alors Casaubon : plus communicatif cette fois que de coutume, il offrit à son gendre, qui s'occupait d'éditer Athénée, de bonnes variantes qu'il avait découvertes à Rome sur cet auteur; il lui proposa même pour ce travail une coopération qui ne fut pas accueillie. Continuant son voyage, il se rendit ensuite à Lyon : ce fut dans cette ville qu'il tomba malade et mourut, au commencement de mars 1598, âgé de soixante-six ans.

On vient de dire que ses jours se terminèrent à l'hôpital : comme si cette fin n'eût pas encore été assez déplorable, on a prétendu aussi que la folie avait troublé les derniers temps de sa vie[2] : il n'en est rien. Seulement, il se peut que le mal qui l'a tué ait auparavant éteint sa raison : s'il fut aliéné en tout cas, ce n'a été que sur son lit funèbre. Notre imagination, éprise des contrastes, aime à voir combler la mesure des malheurs qui frappent les têtes illustres : mais il est bien inutile ici de charger ce que la réalité a de douloureux, et d'ajouter une calamité nouvelle à celles qui ont rempli le cours de

1. V. Sammarthani *Elogia*, in-4°, 1630, p. 131.

2. « Opibus *atque ipso ingenio* destitutus vitæ in nosocomio finem fecit : » Tollius, *de Infelicitate litteratorum*.

cette glorieuse existence. Au lieu de se jeter, sur ce trépas funeste, dans des exagérations déclamatoires, comme il est arrivé à plusieurs, il vaut mieux en déterminer les circonstances, avec scrupule pour la vérité, et préférer l'exactitude historique à l'intérêt romanesque. Fidèle narrateur, et au risque d'affaiblir ce que la tradition a de touchant, nous dirons donc que la mort de Henri Estienne à l'hôpital fut moins la preuve de son indigence que le résultat de sa solitude. Surpris par la maladie dans une ville où il n'avait fait que passer et où sans doute il n'avait point d'amis, il dut recourir et peut-être même on recourut pour lui, sans le connaître, aux secours de la charité publique, comme plus immédiats et plus efficaces. Ainsi son séjour dans cet asile de la douleur et de la misère fut purement accidentel.

Ce qui démontre que l'état embarrassé de ses affaires n'excluait pas certaines ressources, c'est que tous les engagements pécuniaires qu'il avait contractés paraissent avoir été fidèlement remplis. La vente des livres fort nombreux que renfermaient ses magasins suffit pour acquitter les dettes qu'il avait laissées, et permit en outre à sa veuve comme aux enfants qui lui survécurent et qui n'étaient pas établis, de conserver quelques moyens d'existence[1].

Si la pauvreté de Henri Estienne, ainsi qu'il résulte de cette simple exposition des faits, n'est pas allée jusqu'au dernier terme du dénûment, elle n'en

1. V., à ce sujet, une lettre très-explicite de Paul Estienne, datée de 1608, et qui a été récemment retrouvée : elle a été citée par M. Renouard, à la p. 574 de son ouvrage sur les Estienne, 2e édition.

a pas moins été incontestable : la perte de la plus grande partie de son patrimoine fut en réalité la récompense de ses labeurs infinis et de ses rares talents. Il est superflu de s'en étonner et de s'en indigner : la gloire est au prix des sacrifices. Que sont devenus la plupart des noms de ces imprimeurs du quinzième et du seizième siècle, qui, exploitant avec activité et intelligence une industrie nouvelle et féconde, ont, par un commerce florissant, légué de riches héritages à leurs familles? Leur souvenir a péri; et la mémoire des Estienne vivra tant que l'art de la typographie sera cultivé. Dans ce temps comme aujourd'hui, entre la fortune et la gloire, il fallait presque toujours choisir : Henri Estienne a choisi, et son lot est maintenant le meilleur.

Il n'a pas eu de tombeau : son gendre, plus heureux, devait reposer à Westminster, au milieu des célébrités de l'Angleterre. Mais ne peut-on pas appliquer à Henri Estienne cette belle parole d'un historien de l'antiquité, « La terre entière est le tombeau des hommes illustres, » ἀνδρῶν ἐπιφανῶν πᾶσα γῆ τάφος[1] ? »

1. Thucydide, l. II, c. 43, t. I, p. 77 de l'édition de Gail.

AU ROY.

Sire, pour m'aquitter de la promesse faicte dernierement à vostre Majesté[1], je luy presente un project et comme un modelle d'un œuvre que je delibere intituler DE LA PRECELLENCE[2] DU LANGAGE FRANÇOIS[3]. Lequel project je la supplie tres-humblement vouloir favoriser non moins de sa censure que de sa lecture. A quoy j'espere qu'elle sera incitee, quand il luy plaira considerer de quelle importance est ceste entreprise pour l'honneur de son royaume : comme aussi je la puis asseurer qu'elle est procedee d'un cueur qui s'est tousjours monstré zelateur et comme jaloux de l'honneur de sa nation. Ce qui a esté

1. Voy. à ce sujet la préface du livre de H. Estienne contre la latinité de J. Lipse : *De J. Lipsii latinitate Palæstra prima*, Francofordii, 1595, pt. in-8°.

2. La Monnoie a critiqué fort injustement ce mot : V. ses notes sur les *Jugements des savants*, in-4°, 1722, t. II, p. 653. Goujet, *Biblioth. française*, in-12, 1741, t. I, p. 7, remarque au contraire, avec raison, « que ce terme a quelque chose d'énergique, et fait bien entendre la pensée de l'auteur. Qu'on lui substitue, ajoute-t-il, le terme de *supériorité*, celui d'*excellence*, ou quelque autre semblable, ils ne l'exprimeront pas si bien. »

3. Pour les auteurs qui ont traité de l'excellence de notre langue, et de la supériorité qu'elle peut s'attribuer sur les autres idiomes modernes, on peut consulter Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p. 3-39 : cet écrivain remarque, à la page 9, que l'honneur d'avoir été le premier apologiste du français appartient à Henri Estienne.

congneu en divers temps par les ambassadeurs tant vostres que de vos predecesseurs, pere et freres : premierement en Angleterre, puis en Italie, en Allemagne et en Suisse[1] : outre-ce-que je l'ay tesmoigné il-y-a plus de douze ans, par un traitté de la Conformité du langage françois avec le grec[2]. Je puis dire d'avantage, Sire, que ceux qui auront veu les escrits de mes pere et oncle[3] appercevront que ceste

1. On voit, sous la race lettrée des Valois, les ambassades confiées aux personnages les plus éminents par le savoir, les plus capables, par le talent de la parole, d'honorer et d'accréditer notre langue. Il suffira de rappeler les noms du cardinal de Lorraine, de du Ferrier, d'Ossat, de Foix, d'Odet de Selves, des du Bellay, de Pibrac, de Bellièvre, etc. Dans ses nombreux voyages, H. Estienne, naturellement recherché par ces hommes amis des lettres, avait contracté d'étroites liaisons avec plusieurs d'entre eux, qui l'avaient même chargé de missions délicates.

2. Cet ouvrage parut à Genève, en 1565, *au plus tard*, dit Brunet : *Manuel du libraire*, nouv. édit., t. II, p. 208. Il fut réimprimé à Paris en 1569. V. sur lui la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, édit. de Juvigny, t. I, p. 365. « Dès le XVIe siècle, a dit M. Villemain, au sujet de ce livre, le plus profond de nos philologues, Henri Estienne, avait marqué, dans un grand nombre d'expressions composées et de tournures, la conformité de notre langue avec la grecque, et il en avait conclu qu'elle tenait le second lieu entre tous les langages qui ont jamais été, et le premier entre ceux qui sont aujourd'hui. » Préface du *Dictionnaire de l'Acad. française*, p. XXII.

3. C'est-à-dire de Robert Estienne et de Charles Estienne, sur lesquels on peut voir la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, édition citée, t. I, p. 364, et t. II, p. 384 : « Tous deux, dit ce critique au premier de ces passages, ont acquis si grande reputation et se sont tellement fait cognoistre, tant par les doctes œuvres de leur invention que par les anciens auteurs dont ils ont imprimé les ouvrages...., qu'ils ont emporté le pas sur les autres du siecle passé et de notre temps. »

ardante affection d'honorer ma patrie m'est tellement hereditaire, que je ne pourrois me la desraciner, sans forligner totalement. Et pourtant si l'effect est inferieur à un si grand desir, j'ay esperance, Sire, que vostre Majesté le supportera, et ne me voudra imputer ceste hardiesse à presomption : veu que d'ailleurs je m'estois jà obligé à une telle entreprise par mes œuvres precedens, qui appartiennent à l'illustration des langues greque et latine : ne pouvant raisonnablement denier à celle qui m'est naturelle autant de bien que j'en avois faict à ces estrangeres.

Or me sen-je infiniment heureux, Sire, que l'edition de ce livre ait ceste bonne rencontre, de se trouver soubs le regne de vostre Majesté : pourceque l'eloquence d'icelle luy sera un tres-honorable tesmoignage de la louange qu'il donne à nostre langue[1]. Duquel don vous ne devez moins rendre

1. On lit dans les *Recherches littéraires sur le* XVI[e] *siècle,* qui précèdent un *Essai de traduction des poésies de L'Hôpital* (par Coupé), in-8°, 1778, t. II, p. CIII : « Henri III passa pour le plus éloquent de nos rois. On sait qu'il composait lui-même ses harangues, et que s'il n'avait pas toujours le don de bien faire, il avait souvent celui de bien dire : toutes ses dépêches à MM. Brulart, de Villeroy, de Bellièvre, de Mandelot, sont très-bien faites. » Entre ses discours, on peut citer celui qu'il prononça pour l'ouverture des états de Blois, dans la séance royale du 16 octobre 1588. Tous les historiens du temps le mentionnent avec admiration, et l'un des députés qui l'avaient entendu disait que « ceste harangue, la plus belle et la plus docte qui fust jamais ouïe, non pas d'un roi, mais d'un des meilleurs orateurs du monde, avoit esté prononcee avec telle grace, gravité et douceur, qu'elle avait tiré des larmes des yeux de plusieurs. » Une conduite ferme et sage eût été plus efficace pour prévenir tant de malheurs qui allaient fondre sur le pays.

graces à Dieu, selon mon jugement, que de plusieurs autres qui toutesfois de prime face pourroyent sembler plus proufitables, ne moins affectueusement requerir l'augmentation d'iceluy. Car si l'eloquence est de si grande efficace[1], qu'elle puisse souventesfois commander mieux aux cueurs des hommes que la force des armes, voire ployer les plus endurcis courages[2]; si elle peut quelquesfois donner si bien le fil aux paroles qu'elle les rend plus trenchantes que l'espee : il est certain que le roy à qui Dieu fait la grace d'un si pretieux don, est comme doublement roy, et par consequent doublement obligé à sa bonté et beneficence. Et ceste obligation est encore d'autant plus grande, que l'eloquence d'un roy est trouvee plus eloquente que celle de toute autre personne, laquelle Dieu n'a exaltee jusques à ce degré. Car si Euripide, excellent entre les poëtes grecs, a bien dict[3] :

L'homme d'autorité, l'homme qui n'en a point,
Venans[4] à haranguer touchant un mesme poinct,
Encore que tous deux tiennent mesme langage,
Celuy de l'un sera bien pezé d'avantage.

1. On trouve encore ce substantif dans Molière, *Pourceaugnac*, act. I, sc. 2, et préface des *Précieuses ridicules*.

2. Esprits : cette acception du mot *courage* dans le sens large du latin *animus*, c'est-à-dire d'une disposition morale qu'une épithète détermine en bien ou en mal, a subsisté encore après Henri Estienne; on la rencontre dans les meilleurs écrivains du grand siècle. V. particulièrement Molière, *le Dépit amoureux*, acte IV, sc. 4.

3. V. *Hécube*, v. 293-295, p. 7 de l'édit. Didot.

4. Sur les règles alors en usage, tant pour les participes présents que pour les participes passés, on peut voir dans l'édition des *OEuvres* de La Boëtie, publiée chez M. Delalain en 1846, les notes 1 et 3 des p. 11 et 102.

Si (di-je) Euripide a bien dict cela et veritablement, combien plus de vertu et d'efficace doivent avoir les mesmes mots sortans de la bouche de celuy auquel Dieu a donné ce qui est pardessus toute autorité, que s'ils venoyent de la bouche d'un autre, en quelque dignité et honneur qu'il pust estre constitué ?

Quant à ceste sentence d'Euripide, nous avons une fort belle histoire que nous y pouvons rapporter. Car nous lisons en Æschine, orateur grec[1], qu'un homme qui avait mauvais bruit[2], ayant proposé un bon avis au conseil des Lacedemoniens, ils le firent proposer par un autre, qui estoit en bonne reputation : comme ayans opinion que cest avis, encore qu'il fust bon, ne pouvoit estre heureusement suivi et mis à execution, sinon qu'il fust autorisé par la bouche de cest autre personnage, voire comme emologué et authentiqué.

Et si on veut d'abondant confermer le dire de ce poëte grec par celui d'un latin, non moins excellent en son endroit, nous avons un passage fort propre pour ce faire. Car Virgile, parlant de celuy qui se doit presenter pour appaiser une sedition esmeue en un grand peuple, requiert qu'il soit tel que sa pieté et ses bienfaicts luy puissent donner une gravité et autorité, qui le rendent respectable. Voyci qu'il dit[3]

1. *Harangue contre Timarque*, vers la fin, t. III, p. 447 et 448 de l'édition, donnée par M. Planche, des *OEuvres* de Démosthène et d'Eschine, Paris, in-8°, 1819-1821.

2. Renom : cette acception de *bruit*, signifiant réputation bonne ou mauvaise, se retrouve dans Molière, prologue de *l'Amphitryon*.

3. *Énéide*, I, v. 152-157.

(autant que j'ay pu exprimer la nayfveté[1] de son langage latin) :

> Comme en une grand' ville abondamment peuplee,
> Qui par sedition vient à estre troublee,
> Quand tout le menu peuple à toute cruauté
> D'un courage mutin est soudain incité,
> Desjà volent en l'air et pierres et flambeaux,
> La fureur pour s'armer trouve moyens nouveaux :
> Alors se presentant à eux un personnage,
> Tant pour sa pieté respecté d'avantage,
> Qu'aussi pour ses bienfaicts, on les voit s'arrester,
> Et l'oreille attentive à ses propos prester.
> Luy gouverne leurs cueurs, luy appaise leur ire[2],
> Par les raisons qu'il sçait en un tel cas deduire.

Il est certain que Virgile presuppose que ce personnage soit eloquent : mais il veut que son eloquence soit autorisee par ces qualitez.

Si donc le beau et sage parler d'un tel homme ha tel pouvoir, combien plus grand le doit avoir celuy d'un roy? Et ne se faut esmerveiller si un prince souverain, et specialement un roy, parlant bien à propos et disertement, penetre plus avant au cueur des auditeurs. Car il-y-a une vertu occulte en ses paroles, accompagnees de la majesté tant de l'eloquence que de la royale, quand ils considerent que celuy qu'ils escoutent, n'ha besoin de se faire avouer, et ne peut estre contredict ni empesché d'effectuer ce qu'il met en avant, et executer pleinement sa bonne voulonté. Voylà d'où vient qu'au lieu que cela qui sortiroit de la bouche d'un autre ne seroit tenu encore que pour dict, on le se represente comme desjà faict, aussi tost qu'il part de celle du roy. Car comme le roy Porus, venu es mains d'Alexandre le Grand, qui avait gangné la bataille, interrogé par deux fois

1. Le sens exact, la force originale, *native*....
2. L'homme en colère se disait aussi, d'un seul mot, *iré*.

comment il vouloit qu'il se comportast envers luy, ne respondit que ce mot : ROYALEMENT[1]; ainsi les subjects qui sont persuadez que leur roi ne parle point autrement qu'à la façon royale, et qu'il porte une vrayement royale affection à leur bien, ont grande occasion d'ancrer leur esperance sur ses paroles, et se rendre tres-obeissans à icelles. A quoy il faut adjouster, quant à un roy des François, l'avantage que luy donne l'inclination naturelle des cueurs de son peuple, tesmoignee par ce proverbe ancien :

Parole, puisqu'un roy l'a dicte,
Ne doit pas estre contredicte.

Estans ces deux poincts hors de controverse, l'un, que Dieu vous a doué d'eloquence, l'autre, qu'elle est d'autant plus proufitable et bienseante à un roy, qu'il est esleve en degré plus eminent que toute autre personne, reste un troisieme, duquel aucuns pourroyent douter, si nostre langage est aussi capable de ceste vertu de bien dire, que l'un ou l'autre de ceux qui luy veulent faire concurrence, et se rendre ses competiteurs. A quoy je respon, qu'outre ce que ceux qui auront pu ouir plusieurs de vos subjects haranguer, et auront eu aussi cest honneur d'avoir oui vostre Majesté discourir, pourront tesmoigner de la suffisance de nostre langage, il-y-a quelque apparence que ce Project, estans bien considerez tous les poincts que j'y ay deduicts, leur ostera

1. Plutarque, *Vie d'Alexandre*, c. CIII de la traduction d'Amyot. Racine a reproduit ce trait, *Alexandre*, act. V, sc. 3 :

ALEX. Comment prétendez-vous que je vous traite?
POR. En roi.
ALEX. Eh bien! c'est donc en roi qu'il faut que je vous traite...

une grande partie de leur doute : en attendant que l'œuvre qui sera faict sur iceluy les en rende entierement resolus[1]. Peut estre aussi que ce-pendant j'auray moyen de monstrer à l'une de ces deux nations[2], qui se veut egaler à la nostre en une chose importante beaucoup plus à l'honneur de vostre royaume, que sa pretention est totalement mal fondee.

Je sçay bien, Sire, que plusieurs, oyans ce dernier propos, et comprenans ce que j'enten, diront que ce seroit une cause beaucoup plus digne de vostre audience. Ce que je confesse : adjoustant toutesfois, que ceux qui s'esbahiront que vostre Majesté prenne aussi plaisir à ouir debatre ceste-ci, qui concerne l'honneur de son langage naturel[3], ils monstreront bien ne sçavoir pas combien aucuns des empereurs Rommains ont diligemment, voire curieusement, recherché le vray usage de leur langue, et nommé-

1. Cette œuvre ne devait point paraître.

2. L'italienne et l'espagnole : il y a ici une allusion politique à la rivalité de l'un de ces deux pays avec la France, et plus probablement de l'Espagne, alors si mêlée à nos affaires. S'agirait-il de la prétention élevée par la reine-mère Catherine de Médicis à la couronne de Portugal, que Philippe II prétendait aussi lui appartenir : V. De Thou, liv. LXV, année 1578, t. VII, p. 638,639 de la traduction française (Londres, in-4°, 1734) ; ou des droits que, vers la même époque, le duc d'Anjou faisait valoir à la souveraineté des Pays-Bas espagnols : *ibid.*, p. 669 et suiv.

3. De telles discussions plaisaient en effet beaucoup à Henri III, fort épris du beau langage : souvent même des questions de grammaire le préoccupaient, au détriment des affaires du pays ; ce que lui reprochait Pasquier en disant dans une épigramme :

Grammaticam exercet media rex noster in aula....

V. l'*Essai sur Pasquier*, Didot, 1848, p. 127.

ment les deux premiers, Jule Cesar et Auguste[1]: dont l'un, asçavoir Jule, en composa mesmement des livres[2]. Le cinquieme empereur aussi, nommé Claudius, pour aider à sa langue, inventa trois lettres[3]. Toutesfois, pour ne venir aux exemples estrangers, mais demeurer en ceux de vos predecesseurs, ne lisons-nous pas de Chilperic, qu'il fit le mesme en la sienne[4]? Et pour approcher beaucoup plus pres de nostre temps, Sire, n'avez-vous pas encore aujourd'huy plusieurs bons tesmoins de l'enrichissement qu'a receu nostre langage par le moyen de vostre ayeul le grand roy François, voire jusques à luy donner ce los, qu'il a esté le premier qui l'a mis comme hors de page[5]. Ceux donc qui sçauront ces choses, ne s'esmerveilleront point que vostre Majesté prenne plaisir au present Discours; au contraire s'esbahiront de l'esbahissement des autres.

Mais quant à ce que j'ay dict, Sire, estre par moy reputé pour un grand heur, que l'edition de ce livre

1. Aurélius Victor, après avoir parlé des huit premiers empereurs romains, remarque à ce sujet: « Hi omnes quos paucis attigi, præcipueque Cæsarum gens, adeo litteris culti atque eloquentia fuere, ut, ni cunctis vitiis, absque Augusto, nimii forent, tantæ artes profecto texissent modica flagitia. » *De Cæsaribus*, c. VIII.

2. « C. Cæsar de Analogia libros edidit, sciens sine ea neque ad philosophiam in qua peritissimus erat, neque ad eloquentiam, in qua potentissimus, posse quempiam pervenire: » Jean Salisbury, *Metalogicus*, I, 2. (Cet auteur vivait au XIIe siècle: son ouvrage fut imprimé à Paris, en 1610.)

3. C'est ce que dit Tacite, *Annales*, XI, 13.

4. V., à ce sujet, Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, 63.

5. Cf. Pasquier, *ibid.*, VII, 5.

se rencontroit sous vostre regne, je suis contrainct de vous confesser que la mesme chose, qui me donne asseurance pour un regard, me met en quelque crainte pour un autre. Car d'autant plus vostre Majesté fait profession de parler purement et disertement, d'autant mets-je ce mien livre en plus grand danger, pour les fautes qu'elle y pourra remarquer. Toutesfois j'ay recours à la douceur et debonnaireté qu'il luy a pleu me monstrer, et qui m'a encouragé à l'entreprendre : tellement que, soubs ceste esperance, je la suppliray derechef le vouloir favoriser non moins de sa censure que de sa lecture : à fin[1] que l'œuvre, duquel le project aura receu tant de faveur et d'honneur, puisse avoir d'autant meilleur recueil[2] par tout le royaume de sa Majesté : laquelle je prie le Createur faire longuement prosperer en la prosperité d'iceluy. De Paris, ce XXIII d'Apvril, M. D. LXXIX,

Vostre tres-humble et tres-obeissant
serviteur et subject,

HENRI ESTIENE.

1. Du latin *ad finem*, comme l'explique Des Periers, *Discours non plus melancholiques que divers*, c. XVII.
2. Alors synonyme d'*accueil*.

PREFACE AU LECTEUR

QUI SE VOUDRA RENDRE NEUTRE.

Entre les beaux et grands avantages que Dieu a donnez aux hommes pardessus tous les autres animaux, cestuy-ci estant un, qu'ils peuvent s'entrexposer leurs conceptions par le moyen du langage, il est certain que ceux qui sçavent mieux faire cela, n'ont seulement cest avantage general, ains sont aussi avantagez pardessus les autres hommes. Mais d'autant que le langage est comme l'instrument duquel ils usent, et qu'un bon ouvrier fait d'autant meilleur ouvrage qu'il ha meilleur instrument, il importe beaucoup, pour parvenir à ceste excellence, d'user d'un langage accompli en toutes sortes. Voylà pourquoy, si je puis gangner ce poinct, que nostre langue françoise surmonte toutes les vulgaires, et pourtant[1] merite le titre de precellence, il s'ensuivra aussi que nostre nation a un plus grand preparatif à l'eloquence qu'aucune des autres. Or estant ceste entreprise non moins haute que belle, et autant qu'elle est haute, autant importante à l'honneur et au proufit de nostre nation, de faire que nostre langue soit jugee excellente pardessus les excellentes, s'il vous semble, lecteur, que je n'aye pas bien debatu ceste cause, je vous prie vous souvenir du proverbe latin, qui dit qu'en

1. Alors souvent pris pour *partant*. V. Nicot, *Thresor de la langue françoise*, in-folio, 1606, p. 503.

grandes entreprises on a beaucoup faict quand on a monstré sa bonne volonté[1]. Joinct que j'ay esperance que ce plaidoyer ne sera qu'un coup d'essay.

Mais en tout evenement vous plaise considerer outre cela, que comme une bonne cause, estant mal plaidee, est en danger d'estre perdue, aussi elle ne peut estre gangnee si on ne la met au hazard du plaidoyer. Si donc apres avoir long temps attendu que quelcun de ces fameux et heureux advocats la vousist[2] entreprendre, voyant ce retardement estre fort prejudiciable, je l'ay hazardee, il me semble que si je n'en ay telle issue que j'ay non seulement desiré, mais aussi esperé, je ne laisse pas d'avoir faict le devoir d'un personnage vrayement amateur de sa patrie. Je puis alleguer encore autre raison, qui merite n'estre moins consideree : c'est qu'ayant congneu que le roy prendroit plaisir à ce plaidoyer, si je l'accelerois, et luy ayant promis de ce faire, je me suis aucunement[3] persuadé que l'audience, laquelle sa Majesté me voulait donner, porteroit si bon heur à ceste cause, que cela pourroit recompenser le defaut[4] d'un plus suffisant advocat. Quoy qu'il en soit et qu'il en puisse advenir, bien peu de jours apres luy avoir faict la promesse, je

1. C'est ce qu'Ausone a exprimé avec vivacité et précision dans sa LXXXIe épigramme :

Dimidium facti qui bene cœpit habet.

2. De l'ancien verbe *vousir* ou *voulsir*. V. Roquefort, *Glossaire de la langue romane*, in-8°, 1808, t. II, p. 732.

3. En quelque façon : *aucun*, conformément à sa racine latine *aliquis*, signifiait autrefois *quelqu'un*. V., à ce sujet, M. Génin, *Variations du langage français*, in-8°, 1845, p. 327, 328 et 504.

4. Suppléer le défaut, tenir lieu....

m'en suis aquitté : sçachant bien que nostre proverbe, Qui tost donne deux fois donne[1], se verifie principalement à l'endroit des princes, et specialement des rois. Il est vray que j'ay usé d'une façon un peu nouvelle, c'est de faire un plaider sommaire comme par provision, en attendant la commodité d'un second (par lequel je pourrois deduire mes raisons plus au long, en faisant aussi production d'autres pièces); mais en ayant adverti sadicte Majesté, et voyant qu'elle l'avoit approuvee, j'ay estimé que son aveu me seroit une tres-bonne garentie.

Or pour ce que je prevoy que vous desirerez sçavoir de quels memoires et de quelles instructions je me suis aidé en ce plaidoyer, je confesse que celles que j'avois autresfois mises à part, m'ont failli au besoin, et qu'il a falu que ma memoire ait suppleé le defaut de tous ces memoires : lesquels si j'eusse pu avoir, je me fusse hazardé de plaider la cause tout à faict. Car pour dire franchement tout ce que j'en pense, comme je recongnois que nostre France ha un grand nombre d'hommes plus suffisans que moy pour ce faire, aussi ne me veux-je pas mettre au nombre des plus insuffisans, où me

1. C'est la traduction littérale du proverbe latin : « Bis dat, qui cito dat. » V. le *Dictionnaire des proverbes* de Méry, t. I, p. 164 : de là Publius Syrus, dans ses *Sentences*, v. 202 :

Inopi beneficium bis dat qui dat celeriter ;

et Ausone :

Si bene quid facies, facias cito ; nam cito factum
Gratum erit : ingratum gratia tarda facit.

Les Grecs disaient en effet : χάρις βραδύπους ἄχαρις. On retrouve ces idées dans Sénèque : « Proprium est libenter facientis cito facere.... ; » et : « Major est muneris gratia, quo minus diu pependit. » *De Beneficiis*, II, 5.

rengeroyent voulontiers ceux qui disent que parler grec est mieux mon mestier que parler françois. Je leur confesse librement une partie de leur reproche ; sçavoir est, que j'ay faict autresfois mestier de parler grec, et nommément à Venise, avec un gentilhomme grec, nommé Michel Sophian[1] (et que ceste promptitude m'estoit venue de ce que j'avois appris la langue grecque avant la latine) : mais je leur nieray l'autre partie, que ce langage estranger m'ait gardé de sçavoir bien parler celuy qui m'est naturel[2].

Les mesmes m'objectent aussi les voyages que j'ay faicts parcidevant, et que je fay encore ordinairement es pays loingtains, où on parle un langage du tout[3] different au nostre ; comme si ceste discontinuation devoit beaucoup incommoder ma memoire (qui est une chose semblable à celle qu'on a dicte de Xenophon, pour luy oster l'honneur de parler purement[4]) : mais je respon qu'au contraire j'experimente en ceste discontinuation, n'estant point trop longue, une telle chose que dit Plutarque des peintres : qu'ils jugent mieux de leurs ouvrages,

1. Le nom de cet ami de Henri Estienne reparaît dans plusieurs de ses lettres.

2. Sentiment confirmé par le savant père Lelong, dans sa *Bibliothèque historique de la France*, t. II, p. 650 : « Henri Estienne, remarque-t-il, écrivoit en françois aussi bien qu'homme de son temps. » C'est ce que dit également Bayle : « Et, ajoute-t-il, c'est parce qu'il parloit si bien la langue de son pays, que le roi Henri III lui donna l'ordre de composer le discours de la *Precellence du langage françois.* »

3. En tout point, entièrement....

4. Exilé par ses concitoyens à cause de l'attachement qu'il avait pour Sparte, il était demeuré pendant trente années éloigné de son pays.

quand ils ont esté quelque temps sans les regarder[1]. Et qu'ainsi soit, la discontinuation a esté cause de me faire prendre garde de plus pres à quelques changements et quelques nouveautés de mauvaise grace, qui eschappent à aucuns mesmement des mieux parlans, pour s'y estre peu à peu accoustumez, en ne bougeant d'un lieu.

Nonobstant lesquelles choses, je declare que je ne trouveray point mauvais que ceux qui se sentiront estre en meilleur equippage que moy pour emporter ceste victoire, se vueillent mettre en ma place : au contraire, je la leur quitteray de gayeté de cueur. Car je n'estimeray avoir peu faict, quand j'auray faict prendre envie à quelque autre de faire mieux.

Il faut aussi que je responde pourquoy sçachant que nostre langage avoit deux competiteurs, l'italien et l'espagnol, je n'ay combatu que l'un, asçavoir l'italien. Je dis donc que je n'ay voulu m'attacher qu'à luy, pour ce que je m'asseurois que luy ayant faict quitter la place, je pouvois aisément venir à bout de l'espagnol : veu que je l'estime luy estre beaucoup inferieur, pour les raisons que je deduiray ailleurs.

Pour donc ne parler maintenant que des Italiens, je di qu'un proverbe fort celebre nous donne une prerogative pardessus eux, quant au chant, non moins que pardessus les Espagnols : *Balant Itali,*

1. V. dans les *Œuvres morales*, traité « de la Mansuétude, » traduction d'Amyot, t. VIII, p. 302 et 303 de l'édit. in-8° de 1784. Ainsi Pascal : « Je ne puis juger de mon ouvrage en le faisant ; il faut que je fasse comme les peintres, et que je m'en éloigne, mais non pas trop. » P. 66 de l'édition in-12 des *Pensées choisies*, publiée en 1848 chez M. Delalain.

gemunt Hispani, ululant Germani, cantant Galli[1]; laquelle prerogative me semble estre aucunement un prejugé pour nous, quant à obtenir la precellence dont il s'agit. Et toutesfois je proteste que je ne l'eusse point demandee, si je n'eusse vu quelques Italiens avoir osé preferer leur langage non seulement au nostre, et à tous les autres vulgaires qui sont aujourdhuy, mais aussi au grec et au latin. Car je confesse que j'ay pris ceste preference tant à cueur, que j'ay voulu essayer de verifier sur eux un de nos anciens proverbes : Qui monte plus haut qu'il ne doit, descend plus bas qu'il ne voudroit. Et pour ce que plusieurs ne croiroyent pas aisément qu'ils se fussent tant oubliez, je nommeray ici par nom et surnom celuy qui a mis les autres en train. Je di donc qu'il y a environ neuf ans qu'un Florentin, nommé Benedetto Varchi, en un dialogue intitulé *l'Hercolano* (auquel il discourt generalement des langues, et particulierement de la toscane), luy donne ceste louange, l'appelant *la lingua volgare*, comme aussi il nomme la florentine ; combien que quant à l'honneur et au degré il la separe de la toscane mesmement[2]. Et celuy qui depuis a escrit

1. Ce dernier mot rappelle un incident curieux du concile de Trente. P. Danès, qui s'y trouvait comme évêque de Lavaur, et qui avait été le précepteur de François II, ayant déclamé fortement contre les mœurs des ecclésiastiques, fut interrompu par Sébastien Vance, évêque d'Orviette, qui dit avec mépris : « Gallus cantat ; » à quoi Danès répondit : « Utinam ad Galli cantum Petrus resipisceret. » Hénault, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, règne de Henri III.

2. Benoît Varchi, poëte et historien, né à Florence en 1502, combattit pour la liberté de sa patrie, et fut exilé ; mais il mérita

un livre qu'il a nommé *Difesa della città di Firenze et de i Fiorentini, contra le calunnie et maledicentie de' maligni*[1], s'arrête à ce jugement de Benedetto Varchi, comme si c'estoyent mots d'évangile.

Il ne faut pas demander en quel reng mettent nostre langue ceux qui veulent faire marcher la greque et la latine apres la leur; mais il faut demander pourquoy leur dire ne seroit subject à caution : veu mesmement que nous avons pour l'honneur de la nostre (outre tant de raisons que j'allegue en mon traitté) un tesmoignage qui en vaut une douzaine; pour ce qu'il est d'un ancien personnage, qui estoit de leur Florence, precepteur du poëte Dante. Car cestuy-ci, nommé Brunetto Latino, a laissé un livre composé en langage françois, et de-

par sa réputation littéraire que le grand-duc Cosme Ier le rappelât et le gratifiât de sa faveur. Au moment où il allait embrasser le sacerdoce, il mourut d'apoplexie, en décembre 1565. Il admirait fort Bembo, et reproduisit plusieurs de ses qualités et de ses idées. Il eut une très-grande part à l'établissement de l'académie florentine, dont il fut consul ou président. Celui de ses ouvrages dont parle ici H. Estienne a pour titre : « *L'Ercolano*, dialogo nel quale si ragiona delle lingue, ed in particolare della Toscana e della Fiorentina. » Il parut en 1570, et fut plusieurs fois réimprimé depuis. Le titre de ce livre fort estimé est un hommage au comte Ercolani, de Bologne, l'un des interlocuteurs du dialogue. V., à ce sujet, Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*, t. VII, p. 403; cf. *id.*, t. VIII, p. 283 et suiv.

1. Cet auteur est le Florentin Paolo Mini, qui s'intitule médecin et philosophe. Son ouvrage qui parut *in Lione*, *Tinghi*, 1577, est un petit in-8° de 329 pages, plus cinq pages non numérotées : il se trouve à la Bibliothèque nationale, sous le n° K. 1400.

puis traduit en italien (où il est nommé *il Thesoro*), dedans lequel il confesse le parler françois estre non seulement plus en usage, mais aussi estre plus plaisant que tous les autres[1]. Or je leur laisse penser s'il eust ainsi parlé de nostre langue, sinon qu'il eust veu la sienne, asçavoir la florentine, n'estre rien à comparaison, non plus que les autres vulgaires. Ils me respondront que depuis le temps auquel vivoit ce Brunetto, leur langue a beaucoup acquis de beauté et de richesse; et moy seray-je muet? ne leur puis-je pas repliquer que la nostre a faict le mesme? Voire puis et doi adjouster qu'elle peut reprocher à la leur (puisque son ingratitude la contraind d'user de reproche), qu'une grand' partie de son embellissement et enrichissement vient de ses biens: comme je le monstre evidemment en mon livre. Veu donc que la nostre, la renouvelant ainsi presque toute, l'a faicte comme renaistre, faut-il demander qui est la premiere des deux? Non plus, certainement, qu'on demanderoit qui est la premiere, la mere ou la fille. Joinct que quand ceci ne seroit, nous avons des rommans[2] qui pourroyent estre

1. V., sur Brunetto Latini, la notice de M. Fauriel, t. xx de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 276-304, et particulièrement p. 291 : « S'auscuns demande por quoi chis livres est escris en romans selonc le patois de France, puis que noz somes Ytaliens, je diroe que c'est por II raisons : l'une est por ce que noz somes en France; l'autre si est por ce que françois est plus delitables langages, et plus communs que moult d'autres. » ... Dès cetté époque, en effet, ajoute M. Fauriel, « la vogue et la célébrité du provençal avaient passé au français, assez souple dès lors, assez fixe et assez développé pour se prêter à des compositions qui dépassaient déjà la portée des idées et des habitudes communes. »

2. Le *romain* ou *roman* était le nom de l'ancienne langue

les bisayeulx, voire trisayeulx du plus ancien auteur qu'ils ayent. Mais je confesse bien qu'entre leur temps (je di des Italiens qui sont aujourdhuy) et le nostre, il s'est faict plus grand remuement de mesnage en nostre langue qu'en la leur (et principalement quant aux terminaisons) : comme aussi il fut grand entre le temps d'Ennius et de Virgile.

Tant y a que si on considere bien l'estat auquel leur langage et le nostre sont maintenant, je puis alleguer beaucoup de raisons (outre celles que j'ay deduictes plus particulierement), pour lesquelles il n'y a aucune apparence de comparaison entr'eux. Car non seulement nous avons nos langues plus à delivre[1] que les leurs pour prononcer les mots grecs et latins que nous empruntons, sans les depraver comme eux (de quoy j'ay amené beaucoup d'exemples), mais aussi nous avons un langage qui n'est point subject à tels changemens qu'on voit avenir au leur, et à une telle incertitude. Car ils ne sont pas en debat touchant l'orthographie seulement (lequel ils nous pourroyent aussi objecter[2], encore qu'au-

française : il passa ensuite à tous les livres écrits dans cette langue, qu'ils fussent en vers ou en prose, consacrés à des récits vrais ou imaginaires. De là, suivant Borel, *enromancer*, pour dire *faire une histoire* : V. *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*, Paris, in-4°, 1655, p. 542. Cf. Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, 1, Bonaventure des Periers, *Discours non plus melancholiques que divers*, c. 17, au commencement, et M. Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, t. I, p. 194.

1. Plus libres, dégagées, déliées....

2. V., sur ces débats, Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, 1, et *Lettres*, III, 4. Peu d'années auparavant, Joachim

jourdhuy il ne soit pas tant eschauffé), mais touchant plusieurs vocables, que les uns disent estre de mise, les autres ne les veulent non plus recevoir que fausse monnoye : voire se gardent d'en user (ainsi que j'ay monstré par un passage du Tomitan[1]) comme si c'estoyent des paroles propres pour invoquer les diables. Et sur cela Dieu sçait les belles raisons qui sont mises en campagne tant d'une part que d'autre ; comme de la part de Castelvetro assaillant, et de Annibal Caro defendant[2]. Lesquels je ne nomme

Du Bellay déclarait « que parmi nous l'*orthographie* estoit aussi diverse qu'il y avoit de sortes d'escrivains. » V. ses *OEuvres*, in-8°, 1573, f. 44.

1. Bernardin Tomitano, médecin et littérateur distingué, né à Padoue en 1506, mort à Venise en 1576. L'ouvrage auquel Henri Estienne fait ici allusion, parut sous ce titre : « Quattro libri della lingua Toscana, ove si prova la filosofia esser necessaria al perfett' oratore e poeta. » Il se compose en partie des discours tenus en 1542 à l'académie des *Inflammati*, et a été réimprimé plusieurs fois.

2. Castelvetro, fameux critique italien, né à Modène en 1505, eut en 1553 une querelle littéraire fort célèbre avec Annibal Caro, l'un des auteurs les plus distingués de cette époque, et qui était né à Cittanova, dans la Marche d'Ancône. Celui-ci avait fait, en 1545, sur la demande du cardinal Alexandre, une belle ode à la louange de la maison royale de France. Elle fut sévèrement critiquée par Castelvetro. Caro répondit aux censures avec humeur, et s'attira une vive réplique de son antagoniste. Ce fut là une de ces polémiques acharnées du XVI[e] siècle où les rivaux luttaient de violence et d'aigreur, et où les dissentiments littéraires engendraient souvent des haines plus graves. On a dit, mais sans que l'imputation ait été prouvée, qu'ils attentèrent tous deux à la vie l'un de l'autre. On ajoute que Caro accusa son ennemi au tribunal de l'inquisition, et fut cause de sa condamnation et de son exil. V. Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*, t. IX, p. 315 et suiv.

point par mespris, ains estant marri que deux tels personnages ayent appliqué à cela leur esprit qui estoit capable de si grandes choses, et principalement celuy de Castelvetro. Car je les ay congneus tous deux, et mesmes ay eu bonne part en leur amitié, de leurs graces[1]; et ne prefere point l'un à l'autre, à cause du titre qu'il me donne en un sien livre (duquel titre je me sen trop chargé), mais pour ce que je puis monstrer la verité estre telle. Toutesfois, sans entrer plus avant en ceste comparaison, n'est-ce pas grand pitié que deux si grands personnages, au lieu d'employer le temps à des escrits qui les pouvoyent rendre admirables, l'ayent employé à des disputes touchant leur langage maternel, qui les rendent quasi ridicules? Or là-dessus Benedetto Varchi[2] et autres se sont jettez à la traverse, et ont tellement brouillé les cartes, que le vray et nayf langage italien n'est plus qu'une idee platonique. Je sçay bien que des le temps de Bembo l'incertitude y estoit grande, et luy tant mieux pensoit parler, tant plus estoit moqué[3] (tesmoin l'evesque qui luy demanda en une eglise de Padoue, si elle ne luy sem-

1. J'ai eu part à leur amitié, j'ai joui de leurs bonnes grâces.... H. Estienne a dédié notamment à Castelvetro l'une de ses publications : V. Maittaire, *Stephanorum Historia*, p. 285.

2. Il s'était mis du côté de Caro contre Castelvetro, qui avait attaqué lui-même les opinions émises dans l'*Ercolano*.

3. On connaît ses scrupules sur la pureté du style. On a prétendu qu'il avait quarante cartons où devaient successivement passer ses écrits après avoir été corrigés, ne devant voir le jour que lorsqu'ils avaient subi ces quarante épreuves épuratoires. Quoi qu'il en soit, par ce soin minutieux, il contribua à fixer et à enrichir l'idiome de son pays ; les Italiens, a dit

bloit pas *molto scannevole*[1]); mais elle est tant augmentee depuis, qu'on trouvera vray ce que je vien de dire.

Ils ne peuvent pas objecter le mesme à nostre langage : car jamais il n'a falu que les plus grands personnages de nostre France ayent mis la main à la plume pour nous apprendre à parler françois. Et quand ils l'eussent mise, prenans ceste peine de gayeté de cueur, et pour leur plaisir (encore qu'elle

Varchi, ne sauraient avoir trop de reconnaissance pour Bembo. V., sur lui, Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, in-4°, Modena, 1792, t. VII, p. 938, 1131, 1565; et Ginguené, *Histoire littéraire de l'Italie*, t. IX, p. 249 et suiv.

1. Par ce mot *scannevole*, qui n'appartient pas à la langue italienne, l'évêque, sur lequel je n'ai d'ailleurs trouvé aucun détail explicatif, raillait évidemment Bembo de son goût pour les mots créés ou plutôt renouvelés (critique jadis adressée par Sénèque à Mécène). L'origine de ce terme est *scannare*, égorger, d'où l'on arrivera aisément au sens de périlleuse, ruineuse ; ou peut-être mieux, *scanalare* (de *canna*, roseau), canneler. C'était marquer que l'église avait des colonnes trop cannelées ou striées, en d'autres termes, qu'il y avait de l'affectation dans son architecture. On conçoit que l'audace de Bembo à remanier la langue toscane, en la ramenant vers celle de Dante et de Pétrarque, ait été contestée dans son siècle. Le biographe de Bembo, Jean de la Casa, a dit de cet écrivain : « Ægre ille quidem, sed multis tandem persuasit spretos ac repudiatos antea scriptores optimos illos repeterent, propositosque sibi ad imitandum haberent..... Parum fidei consuetudini semper habuit, quod ea partim varia atque inconstans, partim etiam vitiosa ac corrupta esset. » Moréri, dans son *Grand Dictionnaire historique*, remarque qu'on le blâmait de rechercher avec trop de soin les vieilles expressions « pour exprimer sa pensée avec plus de pompe et de majesté ». Cf. Baillet, *Jugements des savants*, t. II, p. 75.

n'eust pas esté du tout inutile à quelque partie du commun peuple), il ne leur fust pas avenu, comme à tant d'Italiens qui ont escrit de leur langue, de se contrarier tellement que les lecteurs s'en fussent retournez plus incertains que paravant. Si est-ce, diront-ils, que vous ne pouvez nier qu'en vostre langue pareillement n'y ait beaucoup de mal, et qu'elle n'ait perdu beaucoup de sa pureté. Je sçay bien qu'ils ne peuvent ignorer ce mal, veu qu'ils en sont cause en partie; j'enten, quant à leurs mots qui se meslent parmi les nostres. Mais je respon que le mal, Dieu merci, n'est pas si grand qu'ils pensent : veu qu'il n'approche point du cueur de nostre France. Car j'estime qu'en cas de langage je puis appeler le cueur de la France les lieux où sa nayfveté et pureté est le mieux conservee[1] : de sorte que tous y sont d'accord que ces vocables estrangers nous doivent servir de passetemps plustost que d'ornement ou enrichissement, et que le langage de ceux qui en usent autrement, doit estre declaré non pas françois, mais gastefrançois.

Toutesfois, quand bien ce mal que j'ay dict ne seroit non plus en leur langage qu'au nostre, on voit par mon discours qu'il ne se peut aucunement egaler à luy. Lequel discours ne sera trouvé que trop long par celuy d'entr'eux qui voudra y respondre, mais trop court par plusieurs François, qui sçauront combien d'autres raisons et exemples je pouvois alleguer. Et peut estre qu'aucuns, voyans que j'ay

1. Le dialecte le plus estimé de France était le dialecte parisien, ou celui de l'Ile-de-France, ensuite celui de Champagne. V. toutefois, à ce sujet, de judicieuses réflexions de Pasquier, *Lettres*, II, 12.

estendu plus au long le poinct de la richesse que les deux autres qui precedent, diront que puisque ainsi estoit, je devois passer plus avant, et parler encore plus amplement de celle qui consiste tant en l'ancien langage qu'es proverbes; mais j'ay esperance de faire un traitté à part touchant ces deux choses[1]. Et à fin de ne rien dissimuler, je confesse que ce qui m'a faict discourir plus succinctement touchant les deux autres poincts (usant d'une façon mieux convenable au titre), ç'a esté que je n'avois destiné que l'espace de quinze jours à ce traitté, à fin de pouvoir m'aquitter de la promesse que j'en avois faicte au roy, et cependant ne faillir pas à une autre, faicte à quelques amis touchant un voyage.

Mais je croy bien qu'à l'endroit des Italiens je n'auray besoin d'aucune excuse touchant cela, et qu'au contraire ils diront que partout je n'ay esté que trop prolixe pour eux. Si veux-je bien qu'ils sçachent que je les ay espargnez, et n'ay pas faict du pis que j'ay pu (car je leur pouvois oster l'honneur de ce mot aussi *sonnetto*, et dire que nous avions *sonnet* avant qu'eux eussent *sonnetto*; voire objecter que Petrarque a pris quelques inventions de nos poëtes provençaux[2]); mais, quand je leur eusse faict du pis qu'il m'eust esté possible, cela ne m'eust-il pas esté pardonnable, puisqu'il estoit question de gangner ma cause? Je m'en rapporte aux advocats mesmement de leur pays; car je ne doute point que ceux-

1. H. Estienne a donné en effet par la suite un premier livre de *Proverbes epigrammatisez*, in-12, 1594.

2. C'est ce que prétend également Pasquier dans ses *Recherches*, VII, 4.

là, aussi bien que les nostres, ne se proposent ce vers d'Ovide pour une regle,

Et quæ non prosunt singula, multa juvant[1];

et que quelquesfois aussi, en plaidant (encore qu'ils n'y aillent pas ainsi à fer esmoulu comme les nostres, et principalement ceux qui ont à faire à une cour de parlement de Paris), ils ne se proposent ce vers de Virgile, pour le prattiquer,

... dolus an virtus, quis in hoste requirat[2]?

Quant à ce qu'en mon Discours je ne me serois attaché qu'à leur langue, laissant l'espagnole, je di (outre ce que j'en ay dict parcidevant) qu'ils le doivent interpreter à un tres-grand honneur; car je confesse par cela priser autant la leur que je mesprise l'espagnole : comme celle qui n'osera (ou, pour le moins, ne devra point oser) comparoir en champ de bataille, apres qu'une, à qui elle est beaucoup inferieure, aura esté vaincue. Et c'est suivant ceste regle : *Si vinco vincentem te, multo magis vincam te.*

D'autant donc que je leur voulois faire cest honneur de ne m'attacher qu'à leur langue, et qu'il estoit impossible de monstrer les raisons pour lesquelles je preferois la nostre à elle, sans faire comparaison de nos vocables et façons de parler avec les leurs, il m'a falu en cest examen user d'un peu de rigueur, qui me sembloit necessaire pour gangner ma cause. Et ç'a esté toutesfois sans poursuivre ceste comparaison de nostre nation avec la leur, plus avant que ce qui concerne le langage. Car

1. *Remedia amoris*, v. 420. Ovide a écrit : « *Sed*, quæ non, etc.

2. *Énéide*, II, 390.

outre ce que telle chose estoit hors de propos, quand bien l'occasion se fust presentee, je ne l'eusse point voulu prendre : tant pource que ma plume n'a point accoustumé de se mettre à telles matieres qui font tomber en des invectives (encore qu'aucuns m'ayent presté ceste charité de me vouloir faire auteur d'une plus dangereuse[1], moy pouvant prouver mon alibi de cent lieues loing), que pource aussi qu'ayant demeuré quelques annees en Italie, et distribué ce temps par les principales villes d'icelle, je ne puis ignorer que si Dieu a doué nostre nation de quelques graces que la leur n'ait point, il l'a recompensee en quelques autres qui leur sont pareillement peculieres. Et toutesfois si je me fusse attaché au langage des Espagnols, je ne sçay pas s'il m'eust esté possible d'user de la mesme discretion ; car je leur sçay d'autant plus mauvais gré qu'ils veulent passer encore plus avant que les Italiens : tellement qu'on peut bien dire, en se servant des paroles du poëte Lucain,

> Nec quemquam jam ferre potest Italusve priorem,
> Hispanusve parem[2].

Mais s'il plaist aux Italiens que nous facions paix ensemble, en nous accordant ceste precellence de langage que nous pretendons nous appartenir, nous leur aiderons à renger les Espagnols en telle sorte, qu'au lieu qu'ils vouloyent que le leur marchast le premier, *jura dios*[3] qu'il faudra en la fin qu'il marche

1. L'auteur fait allusion au *Discours merveilleux* sur la reine Catherine de Médicis, qui lui fut attribué, et, selon toute apparence, avec raison. Il avait paru en 1574.

2. Ces vers, légèrement modifiés, se trouvent dans la *Pharsale*, I, 125 et 126.

3. Je jure Dieu....

tout bellement apres les autres. Et au cas que les Italiens ne vousissent accepter ceste offre, que je leur fay d'un franc cueur, comme vray françois, ainsi qu'ils ne devront trouver mauvais que j'aye combatu contr'eux, tant qu'il m'a esté possible, selon le temps, pour l'honneur de nostre langage, aussi trouveray-je bon qu'ils facent le mesme pour la reputation du leur, aussi bien contre nous que contre les Espagnols; remettant le jugement à ce que dit un de nos anciens proverbes françois, par lequel je conclurray : Chacun dit, j'ay bon droit, mais la veue descouvre le faict.

H. ESTIENE AUX FRANÇOIS,

TOUCHANT SON LIVRE DE LA PRECELLENCE DE LEUR LANGAGE, ET L'ABUS QU'AUCUNS COMMETTENT EN ICELUY.

François, j'ay exalté si haut vostre langage,
Que tous autres sur luy on verra envieux;
Comme ayant dessus tous un si grand avantage,
Que si eux disent bien, luy dit encore mieux.

Mais à fin que tousjours cest honneur luy demeure,
Et que dire on le puisse estre tres-bien fondé,
De ces mots estrangers ne m'usez à toute heure,
Comme s'il luy faloit estre d'ailleurs aidé.

Car de mots estrangers faisans une meslee,
Gardez bien qu'un matin ces mots tant precieux,
Comme oiseaux passagers, ne prennent leur volee,
Et cest honneur aussi ne s'envole avec eux.

PROJECT DE L'ŒUVRE

INTITULÉ

DE LA PRECELLENCE

DU LANGAGE FRANÇOIS.

A l'entree de ma preface je respondray à certaines objections que j'ay preveues ; et y satisferay, comme j'espere. Entre lesquelles tiendra le premier lieu ceste-ci, Que comme Socrates disoit, par forme de proverbe, estre aisé de louer les Atheniens entre les Atheniens, mais qu'il seroit mal-aisé de ce faire entre les Lacedemoniens ; ainsi il m'est facile de louer entre les François leur langage, jusques à luy donner ce titre de precellence (comme estant excellent entre les excellens) : mais quand j'aurois en teste les Italiens et Espagnols, il me seroit difficile de leur faire avouer ceste louange. Je respondray que ceste objection seroit valable contre ceux qui veulent qu'on leur croye à credit (comme les disciples de Pythagoras se contentoyent de respondre, Luy l'a dict[1]) : et non contre ceux qui veulent

1. Voy. à ce sujet Diogène de Laërte, *in Pythagora*, Amsterdam, 2 vol. in-4°, 1692, t. I, p. 524 : ἀυτὸς ἔφα (le maître

et peuvent donner de bonnes raisons en payement, comme je pense estre celles que je deduiray. Or voulant qu'elles soyent bien pesees et bien debatues, je traitteray cest argument par dialogue : afin que partie soit appelee et ouye, et qu'elle ne mette rien en avant, à quoy il ne soit respondu. Mesmement je luy laisseray prendre un advocat tel que bon luy semblera : sur lequel, estant fort affectionné au soustenement de la cause d'icelle, et mesmes y ayant interest, ne pourra tomber aucun souspeçon de vouloir prevariquer.

Je m'efforceray consequemment de rendre contens ceux qui mettront en avant, Que ce beau subject meritoit bien d'estre traitté par un personnage bien doué de l'eloquence françoise : auquel don je ne puis dire (à mon grand regret) avoir aucune part. J'emploiray pour ma response ce qu'a dict Horace[1], et qu'au paravant avoit respondu Isocrates[2] (quand on s'esmerveilloit qu'il instruisoit si bien ses disciples à plaider les causes, à quoy luy-mesme n'estoit pas propre) :

> Je suis comme la queux, qui les cousteaux aiguise,
> Encore qu'à couper nullement elle duise[3].

l'a dit), παροιμιακὸν εἰς τὸν βίον ἦλθεν ; cf. *ibid.*, p. 500.

1. *Art poétique*, v. 304, 305.

2. V. la *Vie des dix orateurs*, faussement attribuée à Plutarque, article d'Isocrate, et la Traduction d'Amyot, in-8°, 1784, Bastien, t. XIII, p. 207.

3. Convienne, soit propre, du verbe *duire*, regretté par La Bruyère, *Caractères*, fin du c. XIV.

Et adjousteray, que mon intention n'est pas de monstrer seulement que le langage françois est plus capable d'eloquence, ou capable de plus grande eloquence que les autres, quand il est question de haranguer; mais que generalement, en toutes choses esquelles on s'en veut servir, on y trouve des commodités beaucoup plus grandes. Ausquelles si j'ay pris garde de plus pres que plusieurs de ceux mesmement qui font profession de l'eloquence, je puis venir à ce discours mieux garni qu'eux des pieces pour le moins qui concernent ce poinct.

En troisieme lieu je me defendray contre ceux qui m'objecteront qu'aux exemples pris de la langue françoise je n'oppose qu'aucuns de l'italienne, ne laissant moins en arriere l'espagnole que toutes les autres; et les prieray avoir patience qu'ils soyent venus au lieu où je delibere leur rendre raison de ceci, et dire pourquoy, encore que je mette l'espagnole en un reng different des autres lesquelles je laisse, toutesfois, quant à presenter le combat, la nostre n'a deu faire cest honneur à autre qu'à l'italienne. Car comme ceux qui sçauront qu'Achille aura pu si vaillamment et rudement combattre Hector, qu'en la fin il aura esté par luy abbatu, ne douteront point que ce vaillant guerrier ne puisse porter aisément par terre un Sarpedon, ou autre par qui Hector estoit secondé : ainsi, quand j'auray monstré que nostre langue surmonte l'italienne, à laquelle toutes-

fois doit ceder l'espagnole, il s'ensuivra que si la nostre precelle l'italienne, ce titre de precellence luy est deu encore plus pardessus l'espagnole. Je la prieray donc vouloir, comme les autres, estre spectatrice du combat, l'issue duquel luy pourra donner quelque bon avis.

En la response que je feray à la quatrieme objection, j'imiteray quelques historiographes, qui en leurs prefaces exposent les moyens qu'ils ont eus de sçavoir la verité des choses dont ils veulent escrire. Car à ceux qui me diront qu'il faudroit avoir mangé beaucoup du pain d'Italie, premier que pouvoir disputer si avant de son langage, et que ce seroit le vray moyen d'en avoir telle congnoissance que requiert mon entreprise, je respondray qu'ayant donné trois ans de ma jeunesse à l'Italie, j'ay eu non moins le loisir que la commodité d'apprendre son langage. Et adjousteray une chose dont j'ay de bons tesmoins, que le sçavoir parler aussi nayfvement que si j'eusse esté du pays, fut ce qui me sauva la vie à Naples, pendant que l'empereur Charles le Quint tenoit Sienne assiegee contre le roy Henri second. Car de Romme estant allé là, et par le moyen des lettres de recommandation du cardinal Saincte Croix (qui depuis estant pape, fut nommé Marcel second) ayant eu accès en quelques lieux où je pouvois descouvrir ce que monsieur de Selve, lors ambassadeur du roy, desiroit fort sçavoir pour le grand avancement des affaires de Sa Majesté, il avint

qu'un personnage, qui m'avoit veu en la maison de cest ambassadeur, dit qu'il me recongnoissoit. Alors me fut bon besoin de n'avoir mal proufité en la congnoissance de leur langue. Car je ne trouvay autre expedient pour eschaper d'un si grand et manifeste danger (auquel m'avoit poussé un ardant desir de faire un si grand service à Sa Majesté), que de persuader à toute l'assistance par mon nayf et comme naturel langage italien, que cestuy-là s'abusoit grandement en ce qu'il me prenoit pour un François. Je sçay bien que la replique sera promte, Que depuis ce temps là j'ai eu loisir d'oublier beaucoup de ce langage. Mais aussi la duplique[1] ne sera pas loin, Qu'il me suffit d'en avoir reservé autant qu'il m'en peut faloir pour respondre à ceux qui me viendront controler : j'enten controler ce que j'auray à en discourir.

Or, combien que il y auroit quelque apparence, que ces responses pourroyent satisfaire à ceux qui autrement me penseroyent plus insuffisant que plusieurs autres pour executer l'entreprise dont il est question, toutesfois, pource que d'ailleurs il est à craindre qu'aucuns Italiens ou Espagnols n'alleguent incompetence de juge, et demandent renvoy, comme si je me voulois faire juge en ma cause, je suis content qu'on ait plus d'esgard aux raisons que je mettray en avant, qu'à tout ce que j'ay respondu à ceux

1. Réponse à une réplique : c'est un terme de pratique ancienne.

qui me voudroyent accuser d'insuffisance. Car j'espere qu'estans bien considerees, je gangneray ma cause devant tous ceux, l'obstination desquels ne combatera point contre icelles, et qui ne voudront point dire comme l'obstiné Grec, Οὔ με πείσεις, κἂν πείσῃς [1], c'est-à-dire, Je ne seray point persuadé, encore que tu me le persuades.

Mais, apres avoir respondu aux objections qu'on pourra faire contre moy, touchant ce que j'ose entreprendre de traitter de La precellence de nostre langage, je tiendray aussi ma response preste à celles qu'on fera contre luy-mesme. Elles consistent en deux poincts : l'un, que je loue tant un langage, lequel nous-mesmes ne sçavons en quel lieu de France nous devons prendre, pour l'avoir bien entier et nayf [2]. L'autre poinct, que quand bien nous serons d'accord de ce lieu, nous ne pourrons nous accorder de l'orthographe. Quant au premier, je les rendray bien-tost contens, en leur faisant ce plaisir de leur enseigner non le lieu, mais les lieux, et generalement et particulierement. Pour response au second, je leur confesseray que quelques-uns disputent non simplement de la maniere de l'escrire, ains de la meilleure maniere : mais je leur nieray que tout ce qui se met en dispute, demeure incertain. Et quant à ce

1. V. le *Plutus* d'Aristophane, v. 600.

2. V. à ce sujet les *Lettres* de Pasquier, II, 12 : « Quelle est la vraie naïveté de notre langue, et en quels lieux il faut la chercher ? »

que nous escrivons autrement que ne prononceons, je leur monstreray bien que nous ne sommes pas les premiers.

Après ceci, entrant en matiere, je diray que je pensois avoir assis les fondemens de cest œuvre, par le livre que je mis en lumiere il y a environ douze ans, De la conformité du langage françois avec le grec[1]. Car tout ainsi que quand une dame auroit acquis la reputation d'estre perfaicte[2] et accomplie en tout ce qu'on appelle bonne grace, celle qui approcheroit le plus pres de ses façons auroit le second lieu : ainsi, ayant tenu pour confessé que la langue greque est la plus gentile et de meilleure grace qu'aucune autre, et puis ayant monstré que le langage françois ensuit les jolies, gentiles et gaillardes façons greques de plus pres qu'aucun autre, il me sembloit que je pouvois faire seurement ma conclusion, qu'il meritoit de tenir le second lieu entre tous les langages qui ont jamais esté, et le premier entre ceux qui sont aujourdhuy. Mais comme, pour exalter la beauté d'une dame, il ne faudroit alleguer qu'elle approcheroit plus que toute autre de la beauté d'Helene, sinon à ceux qui l'auroyent veue (je di qui auroyent vu Helene), ainsi je confesse que les fondemens dont j'ay faict mention n'auront esté assis par moy, sinon pour ceux qui ont telle

1. Rev., sur cet ouvrage, la p. 2 de ce vol.

2. On disait, dès cette époque, *parfaict* plus généralement que *perfaict* : v. Nicot.

congnoissance de ceste langue grecque, qu'ils peuvent juger si la nostre luy est tant conforme. Et puisqu'ainsi est, je protesteray ne vouloir m'aider de ce mien traitté, sinon ainsi que d'une piece que je produirois (comme d'abondant) apres toutes les autres : veu mesmement que tant s'en faut qu'aucuns Italiens tiennent pour confessé ce que j'ay dict en l'honneur de la langue greque, qu'ils osent preferer la leur à icelle.

Et ce-pendant ceste grande hardiesse d'aucuns Italiens de preferer leur langage non seulement au latin, mais aussi au grec, sera par moy alleguee contre ceux qui voudront dire que j'auray assailli ces messieurs de gayeté de cueur. Car puisqu'ainsi est, on ne peut nier qu'en ce discours je ne sois non pas assaillant, mais defendant, entant que j'ay l'honneur de ma patrie en recommendation : veu que, si on leur vouloit accorder que leur langage est plus excellent que le grec et le latin, il s'ensuivroit que le nostre ne seroit pas digne de comparoir aupres du leur, ni de tenir aucun lieu honorable. Mais la chanse sera bien tournee si je puis monstrer que le nostre precelle le leur, car il faudra qu'ils passent condemnation à trois tout en un coup ; et que rendans à ces deux langages anciens ce qu'ils leur avoyent osté, ils confessent que tant s'en faut que le leur puisse estre preferé à ces deux qui tiennent les deux premiers rengs, qu'il ne peut pas estre egalé au

nostre, qui est inferieur à ceux-là, et principalement au grec. Ils seront (di-je) reduicts à cela : sinon que, pour se sauver, ils nous vueillent tant honorer, que de mettre nostre langage par dessus le grec et le latin. Mais quand ils en viendroyent là, ils ne nous feroyent pas de plaisir. Car la naturelle modestie des François ne porte point d'admettre un honneur qui ne leur appartient : et principalement quand on en veut despouiller quelques-uns pour le leur donner.

Or en ceste dispute je ne m'adresseray point à ces Narcisses (j'enten à ceux qui par telle vanterie se sont monstrez aussi estrangement admirateurs et amateurs de la beauté de leur langage, que fut Narcisse de la beauté de sa face), mais à ceux qui, estans du mesme pays, n'ont pas toutesfois un mesme esprit, ains l'ont ainsi posé qu'il est vray-semblable que tels juges l'ayent volage. Car j'espere que ceux-ci confermeront nostre proverbe françois, *Sage est le juge qui escoute et tard juge* : comme ceux-là ont rendu tesmoignage de la verité de cestuy-ci : *De fol juge breve sentence*[1]. Et qui plus est, j'ay bonne esperance de trouver plus grand nombre de ceux que je demande, que des autres : car je ne veux aucunement oster cest honneur à l'Italie, d'estre

1. « A temerario judice præceps sententia, » disaient les Latins. V. l'*Histoire des Proverbes,* par de Méry, 1828, in-8°, t. III, p. 107. — Ce proverbe est rappelé et expliqué par G. Naudé, dans son *Mascurat*, p. 358 : « Ne savez-vous pas bien le dire d'Aristote : Qui advertit ad pauca facile judicat? Un tel juge serait fort embarrassé de motiver ses arrêts. »

bien garnie d'hommes posez et rassis, et par consequent estre ennemie des cerveaux legers, encore qu'elle ne se puisse du tout[1] garantir de ce mal.

M'estant adressé à ceux-ci, et leur ayant incontinent faict condamner la vanterie de leurs compagnons (s'il les faut appeler leurs compagnons, pour estre d'un mesme pays), en ce qu'ils ont preferé leur langage non seulement au latin, mais aussi au grec, je tascheray de les amener peu à peu à une autre confession, laquelle je sçay qu'il sera beaucoup plus malaisé de tirer d'eux : c'est qu'au lieu qu'ils mettoyent nostre langage fort arriere par une telle preference, il doit preceder le leur.

Quand je seray venu à ceste proposition, et qu'il faudra ruer[2] les grands coups de part et d'autre, je leur demanderay (afin de ne les prendre à despourveu) par où ils voudront commancer la comparaison de ces deux langages; et m'asseure que bien-tost nous tombe-

1. Entièrement...

2. On trouve encore dans Molière l'emploi actif de ce verbe, pris dans la même acception, *Sganarelle*, sc. 16 :

> Ah ! je devais au moins lui jeter son chapeau,
> Lui *ruer* quelque pierre, ou crotter son manteau.

Dans cet exemple on aperçoit parfaitement le sens précis et l'énergie de *ruer*, aussi bien que la nuance qui le séparait de *jeter* : v. à ce sujet le *Lexique de la langue de Molière*, par M. Génin, p. 364.

rons d'accord touchant les poincts qui doivent estre examinez en icelle : a sçavoir, lequel des deux est le plus grave, lequel est le plus gentil et de meilleure grace, lequel est le plus riche.

Je ne doute point aussi qu'ils ne vueillent garder cest ordre ; et pourtant, que les premieres armes, desquelles ils se voudront servir pour me repousser, ne soyent les louanges de la gravité du langage italien. Me tenant donc prest contre ceste sorte d'armes, je ne leur laisseray prendre cest avantage, Que leur langue use d'accens, et les observe songneusement en sa prononciation, la nostre point du tout. Je ne leur laisseray (di-je) prendre cest avantage : car si je leur passois cela, ce seroit autant comme si je permettois à celuy que j'aurois deffié, d'user d'une espee plus longue que la mienne. Je leur nieray donc tout à plat ce poinct ; et au cas qu'ils se fissent avouer par quelques-uns mesmement de nos françois, je desavoueray hardiment tels avoueurs, au nom de la plus grand' voix, et de ceux qui ne veulent parler que par raison. Mais tels François me pourront-ils amener, que je les feray juges contre eux-mesmes. Car quand ils auront prononcé ceste sentence, je feray comme celuy qui demanda d'estre receu appelant du roy mal informé, à luy-mesme quand il seroit bien informé[1] : pource

1. Ce roi était Philippe de Macédoine : v. cette aventure racontée par Plutarque, dans les « Dicts notables des anciens

que j'appelleray de leurs oreilles escoutantes mal, à elles-mesmes, quand elles escouteront bien : les priant, pour l'affection qu'ils portent à l'honneur de leur patrie, prendre bien garde s'ils ne font pas ceste voyelle *a* longue, quand ils prononcent ce mot *grace ;* au contraire, en prononçant *race* ou *trace*, ils ne la font pas breve : et si, quand on ryme l'un de ces deux sur ce premier qui est long en la penultime, leurs oreilles sont aussi contentes que quand on les ryme l'un sur l'autre, ou sur quelcun qui ait semblablement la premiere syllabe breve. Je leur proposeray autres exemples de plusieurs sortes, quant aux mots dissyllabes ; et finalement viendray à ceux desquels la diverse signification n'est discernee que par l'accent : comme on voit en *matin* opposé au soir, et *matin* dict d'un chien ; en *male* pour *masculus*, et *male* pour *pera ;* en *pate*, quand on parle de farine pestrie, et *pate*, quand on parle du pied d'un chien, ou de certaines autres bestes. Pareillement en *pecher*, *peché* et *pecheur*, pour *peccare*, *peccatum*, *peccator ;* et *pecher*, *pecheur*, pour *piscari*, *piscator*. Car encore qu'en escrivant on mette la lettre *s* es uns, et non es autres, si est-ce qu'on ne la prononce point ; et n'y-a moyen de distinguer les diverses significations que par l'accent divers qu'on leur donne, ainsi que j'ay dict.

rois, princes et grands capitaines » : traduction d'Amyot, édit. citée, t. X, p. 24 et 25.

Apres que, par plusieurs autres exemples (entre lesquels seront aucuns vocables qui, estans terminez en *e* feminin, ont la premiere longue; en *e* masculin, breve, comme *fosse*, *fossé* et *pate*, *paté*), je leur auray faict accorder que nous observons les accens en des mots dissyllabes et que je leur auray proposé aussi des monosyllabes que nous prononceons diversement, selon que nous les voulons faire longs ou brefs, Je parleray de ceux aussi, qui, ayans trois syllabes ou plus, ont l'accent, les uns en la penultime, les autres en l'antepenultime : qui est le poinct auquel il-y-a plus de contradicteurs. Or n'estimeray-je avoir peu faict pour l'honneur de nostre langage, quand j'auray rabatu ces coups: car (pour dire la verité), si ainsi estoit qu'il ne se reglast aucunement par accens, non seulement il ne seroit si grave (qui est le poinct duquel il s'agit maintenant), mais une telle confusion sentiroit un peu sa barbarie.

Voyci donc encore un argument contre tous ceux qui nous objecteront cela (lequel je garderay pour la fin), c'est, qu'estant impossible de faire de ces vers qu'on appelle mesurez [1], sans quelque observation des accens, nous avons monstré aux Italiens que nostre langage nous permettoit d'en faire, comme eux en avoyent faict. Et qu'ainsi soit, long temps y-a qu'un dis-

1. Sur ces vers métriques en français, v. les *Recherches* de Pasquier, VII, 11, et les *Œuvres choisies* de cet auteur, publiées chez M. Didot, 1849, t. II, p. 78 et 79.

tique de Martial fut traduict en ceste sorte de vers. Car Martial ayant dict[1],

> Phosphore, redde diem : cur gaudia nostra moraris?
> Cæsare venturo, Phosphore, redde diem.

Ces deux vers-là furent traduicts en ces deux ci (qui ont pareillement la forme l'un d'hexametre, l'autre de pentametre) :

> Aube, rebaille le jour : pourquoy nostr' aise retiens-tu?
> Cesar doit revenir ; Aube, rebaille le jour.

Et pouvant produire un grand nombre d'autres vers mesurez, je me contenteray de ces deux, pource qu'estant plus difficile d'en faire de bons en traduction (et principalement où on rend non seulement vers pour vers, mais aussi mot pour mot), que quand on les fait sans ainsi s'astreindre : on ne pourra douter que celuy qui, se contraignant ainsi en ces deux, les a faicts toutesfois si doux et ne sentans aucune contrainte, n'en eust pu faire qui se fussent trouvez encore meilleurs, quand du tout il ne se fust point assubjetti. Mais il vaut beaucoup mieux (ce me semble) pour nous et nostre posterité, que tant luy que les autres excellens poetes de ce temps se soyent voulus rendre dignes du laurier par l'autre sorte de composition de vers, qu'on appelle ryme (au lieu de dire rhythme : pource que l'origine est le mot grec ῥυθμός), et que si quelcun d'entr'eux s'est voulu amuser à ceste

1. *Epigr.*, VIII, 21.

autre, elle ait esté comme son πάρεργον, mais ceste-là, ἔργον[1].

Quand j'auray prouvé que nostre langage n'ignore point les accens, non plus que celuy des Italiens, je protesteray ne vouloir nier pourtant que les accens sont observez plus songneusement en la prononciation du leur, et tellement qu'on les peut plus facilement appercevoir, comme nous voyons qu'ils font beaucoup mieux sonner l'antepenultime de *republica*, que nous la penultime de *republique*, et que l'accent sur cette syllabe antepenultime leur est plus frequente qu'à nous; prononçans *dicono*, *pàrlano*, *chiámano*, *piángono*, *caminano*, *seminano*[2] (sinon que nous accordions, quant à *seminano*, ce qu'aucuns disent, que l'accent est sur la premiere, comme en *sémina* il estoit sur celle-là, au lieu qu'en *camina*, *chiama*, *piange*[3], il est sur la seconde): mais quand je leur auray confessé ces choses, je leur nieray qu'elles soyent suffisantes pour attribuer à leur langage une gravité en laquelle il puisse surpasser le nostre. Car il est certain que tout ce qui se prononce lentement, ou posément, ou pesamment (je leur donneray le chois de ces trois), ne se prononce pas gravement; et qu'il est requis en

1. Le premier des mots grecs veut dire *hors-d'œuvre*; le second, *œuvre*.

2. Ils disent, ils parlent, ils appellent, ils gémissent, ils cheminent, ils sèment....

3. Il sème, il chemine, il appelle, il gémit....

quelques endroits, pour la gravité, que les paroles semblent aller de roideur : à quoi ceste prononliation-là est contraire. Et d'autre part on peut dire (selon mon jugement) que, comme il est plus seigneurial d'user de peu de paroles, ainsi les plus courtes et qui sont le plus tost prononcees sentent mieux leur gravité en quelques endroits (comme j'ay desjà usé de ceste restriction). A quoy j'estime que nous pouvons appliquer le proverbe grec, qui dit que tout serviteur est monosyllabe à son maistre [1].

Pour les presser encore d'avantage, je leur demanderay pourquoy à plusieurs infinitifs qui se terminent en *e*, ils ostent ceste lettre, comme en ce passage : *Non mi è novo* (*disse il Cornaro*) *l'udir parlare honoratamente del Martelli* [2]; pareillement en cestuy-ci : *Ma se pure vi da l'a-*

1. En d'autres termes, le maître ne doit parler à son esclave que par monosyllabes. Je ne connais pas de proverbe grec qui exprime cette pensée ; mais les latins disaient : « Omnis herus sit servo monosyllabus. » De Méry, *Histoire des Proverbes*, t. I, p. 145 : ce qui signifie qu'il ne faut pas se familiariser avec ses valets, qu'il ne faut s'adresser à eux que pour leur donner des ordres, et encore de la manière la plus brève. Tel était l'usage des grands à Rome : pour appeler leurs esclaves, ils se contentaient même de faire claquer leurs doigts.

2. Ce n'est pas chose nouvelle pour moi, dit Cornaro, d'entendre parler honorablement de Martelli. — Cornaro (Louis), né à Venise en 1467, avec un tempérament très-délicat et très-faible, vécut à peu près un siècle, comme notre Fontenelle ; il publia un livre célèbre sur la *vie sobre*, à laquelle il dut sa longévité. — Martelli (Louis), de Florence, plus jeune que le précédent de 38 ans, fut poëte et se distingua au théâtre : v. sur lui Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VI, p. 64.

nimo di udire intorno à questa facolta alcuna cosa, pregar vi voglio che talhora vegniate à la Academia[1]. J'advertiray de noter en ces deux passages, qu'un mesme verbe au premier ha la queuë coupée, non au second, car le premier passage ha *udir,* le second *udire*. Et la raison est (comme je croy) qu'au premier la queue du mot prochain *parlare* empeschoit (ou pour le moins sembloit empescher) la queue du precedent. Je leur demanderay pareillement pourquoy ils ostent quelques lettres au bout d'aucuns mots : comme nous voyons *gran* pour *grande*, et *san* pour *sano*, et *alcun* pour *alcuno*, et *ben* pour *bene*[2], en ce passage qui est pris, comme les precedens, du troisieme livre de ce qui a esté composé touchant la langue thoscane par Bernardin Tomitan (lequel escrit en deux sortes son nom mesmement, Bernardino et Bernardin : ayant mis cestuy-là en la seconde impression, cestuy-ci en la premiere) : *Ilquale, come gran Platonico che egli è, non vorra comportarvi che Amore sia mai cagione d'alcun minimo diffetto : come quello che è usato di riprender il poeta, mentre disse ch' Amor occhio ben san fà veder torto*[3]. Je leur feray confesser

1. Mais si cependant il vous prend envie d'entendre dire quelque chose sur cette faculté, je veux vous prier de venir quelquefois à l'Académie.

2. Grand, sain, quelque, bien....

3. Qui, en sa qualité de grand platonicien, ne vous accordera pas que l'amour soit jamais la cause du moindre défaut.

que ce qu'ils coupent ainsi la queuë à ces mots, fait grandement contr'eux. Car quand bien ils voudront dire que ce qu'ils font, ce n'est pas leur couper la queuë, mais la trousser seulement, si est-ce qu'il s'ensuivra qu'à eux-mesmes elle semble trainer. Et à la verité je trouve bon qu'ils troussent ceux qui ont apparence d'estre trop longs (comme *Amore* avoit quelque apparence de l'estre : lequel toutesfois n'a esté troussé qu'à la seconde fois), et non qu'ils facent le mesme à ces pauvres dissyllabes ; et principalement quand ils espargnent quelques polysyllabes qui sont tout aupres. Toutesfois, laissant cela à leur discretion, retourneray à ce propos, que telle façon de faire repugne à ce qu'ils mettent en avant touchant la gravité de leur langage, s'ils la veulent prouver par ceste tant lente, tant posee ou tant pesante pronontiation (car derechef je leur baille à choisir de ces trois), veu que ce qu'ils font c'est pour la haster un peu. Sur quoy il faut noter qu'ils ne peuvent venir à bout de leur langage, comme nous venons à bout du nostre. Car quand quelcun traine sa parole, ou ses paroles (nous disons ainsi de celuy qui parle un peu trop lentement), il s'en peut corriger, et parler plus vistement, sans changer rien de l'ordinaire es mots : mais le leur ne peut estre prononcé que lentement (encore qu'il le soit

On l'entend souvent blâmer le poëte qui a dit : A un œil sain l'amour fait voir de travers.

moins par les uns que par les autres), jusques à ce qu'on ait osté les dernieres syllabes de quelques-uns. Et pour conclusion, quand ils veulent corriger un peu ceste pesanteur, force leur est d'accoustrer leurs mots à la façon des nostres : c'est-à-dire les faire terminer en lettres consonnantes, au lieu que leur naturelle terminaison estoit en voyelles. Voylà comment au lieu de dire, *parlare*, *insegnare*, *dichiarare*, *mostrare*, ils disent *parlar*, *insegnar*, *dichiarar*, *mostrar* : ainsi que nous disons *parler*, *enseigner*, *declarer*, *monstrer*, et font de mesme es autres. Et sont si bien accoustumez à ceste syncope, ou plustost apocope (que j'appelle retranchement), qu'ils en font quelquesfois autant aux dissyllabes, qui n'en peuvent mais[1]. Vray est qu'ils ne font pas ce tour à tous les vocables d'une clause[2], mais espargnent les uns, les autres non, selon qu'il s'avisent. Et qu'ainsi soit[3], si un d'eux repete quelque chose en mesmes mots, il pourra advenir que la seconde fois il usera de retranchement en ceux mesmes

1. *Mais* est pris ici dans l'ancien sens de *plus*, en latin *magis* : cela veut dire, qui sont victimes de cet usage, sans qu'il y ait aucune faute de leur part, aucune raison pour cela. Molière emploie cette locution, *Dépit amoureux*, V, 9 :

> Sur la tentation ai-je quelque crédit,
> Et *puis-je mais*, chétif, si le cœur leur en dit ?

Littéralement : puis-je davantage de cela, touchant cela ?

2. Du latin *clausula*, phrase...

3. Construction elliptique pour : ce qui prouve qu'il en est ainsi...

qu'il aura espargnez la premiere : tellement qu'on ne peut dire autre chose, sinon qu'il eschappe qui peut. Or quant à ce que j'ay dict que ce retranchement estoit pour corriger la pesanteur dont j'ay faict mention, je me puis aider de l'autorité de leur Bembo, qui en son livre intitulé *Le Prose*[1], parlant de deux passages du Petrarque, en l'un desquels il a dict *Huom* pour *Huomo*, en l'autre *Popol* pour *Popolo*, escrit: *Erano Huomo e Popolo le intere voci : dalle quali egli levò la vocale loro ultima : la quale se egli levata non havesse, elle sarebbono state voci alquanto languide e cascanti : che hora sono leggiadrette e gentili*[2].

Quand ils auront esté deboutez de leur plus fondamentale proposition, en ce qu'ils mettoyent en avant la gravité de leur langage estre plus grande que celle du nostre, il restera de voir quel autre fondement ils luy peuvent donner : veu mesmement que je maintiendray qu'au contraire il est aucunement mol, à comparaison du nostre : pour le moins, n'est pas si nerveux et viril. Or ce ne sera point sans

1. *Le Prose, nelle quali si ragiona della volgar lingua, divise in tre libri*. Cet ouvrage, écrit sous la forme de dialogues, où l'on enseignait pour la première fois avec méthode les règles de la langue toscane, parut à Venise en 1525, in-folio; très-souvent réimprimé depuis.

2. *Huomo* et *Popolo* (homme et peuple) étaient les mots entiers : il en a retranché la dernière voyelle. Sans ce changement, ils eussent été languissants et traînants ; maintenant ils sont vifs et dégagés.

parler de la prononciation : de laquelle je remonstreray qu'ils ne s'acquittent pas si bien que nous, ains qu'ils la rendent comme effeminee en certaines paroles, et mesmement es latines, qui sont la source de celles-là. Car comme ils prononcent *affettione* en leur langage, ainsi plusieurs d'entr'eux du latin *affectio* font *affettio*[1], et comme ils disent en leur langue *massimo*, ainsi *massimus* pour *maximus*.

Quand j'auray aussi parlé de quelques autres choses qui donnent gravité à un langage, et que j'auray monstré qu'aucunes qui sont de ce nombre se trouvent au nostre, et non au leur, je produiray quelques passages des auteurs latins, avec les deux traductions, italienne et françoise, à fin que ceste comparaison confermant les choses que j'auray proposees, je puisse conclurre (sans leur faire tort) que l'honneur de precellence qu'ils donnent à leur langage, quant à la gravité, nous appartient[2].

Or quand j'auray produict ces passages des poetes latins, avec les traductions d'iceux, tant italiennes, faictes par les plus celebres poetes du pays, que françoises (dont les unes seront miennes, les autres, des principaux

1. Ce caractère un peu efféminé de la langue italienne s'est encore augmenté par la substitution du *z* à ces deux consonnes : la forme *affezione* a prévalu.

2. On peut rapprocher ce jugement des considérations de Montaigne sur notre langage, qu'il trouve « suffisamment abondant, mais non pas maniant et vigoreux suffisamment; il succombe ordinairement à une puissante conception, etc. » *Ess.*, III, 5.

poetes de ce temps), et prieray[1] les lecteurs qu'apres avoir faict un tel examen de toutes deux, que doivent faire personnes qui se veulent monstrer neutres, ils facent leur rapport en bonne conscience.

Et des maintenant leur feray avoir la veue de quelques-unes, commançant, quant aux françoises, par les miennes : à fin de garder les meilleures pour la fin. Voicy donc deux vers de Virgile, en son 9e livre de l'Æneide,

Impastus ceu plena leo per ovilia turbans
(Suadet enim vesana fames), manditque, trahitque
Molle pecus.

Lesquels Arioste voulant accommoder à son propos, en son XVIIIe chant[2], a interpretez ainsi :

Come impasto leone in stalla piena,
Che lunga fame habia smagrito, e asciutto,
Uccide, scanna, mangia, e à stratio mena
L'infermo gregge in sua balia condutto.

Et longtemps apres, un nommé Cerretani, qui a traduit toute l'Æneide[3], les a ainsi rendus,

Come digiun leone il chiuso ovile
Turbando va, da trista fame spinto,
E mangia, e à stratio l'humil gregge mena.

Sur lequel dernier vers est rymé le subsequent, qui fine en ce mot *affrena*, et sur les deux autres sont rymez deux des precedens. Dequoy j'ad-

1. Il semble qu'il faudrait lire : *je* prierai...
2. St. 178.
3. V. sur Cerretani (Aldobrando) et sa traduction de l'*Énéide*, Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VII, p. 1336.

verti, pource qu'on se pourroit esbahir de ne voir ici aucune ryme.

Les mesmes vers de Virgile furent ainsi traduicts par moy, les appliquant (comme Arioste) à mon propos,

> Comme un lion que poind [1] d'une grand faim la rage,
> Fait parmi les troupeaux un horrible carnage,
> Entrainant, demembrant, pour son ventre assouvir.

Duquel troisieme vers le commancement se peut aussi changer ainsi, avec non moindre gravité, *trainant, escartelant.*

De ce passage de Virgile, viendray à cestuy-ci d'Ovide [2] :

> Proh superi, quantum mortalia pectora cæcæ
> Noctis habent.

Arioste l'a ainsi traduict [3] :

> O sommo dio, come i giudicij humani
> Spesso offuscati son da un nembo oscuro.

Et moy l'avois premierement traduict ainsi :

> Mon Dieu, que sont en une nuict profonde
> Plongez les cueurs de tous hommes du monde.

Depuis l'ay traduict en ceste sorte :

> Dieu tout-puissant, que des mortels les cueurs
> Sont entourez de tenebres d'erreurs.

Et en ceste façon aussi, me donnant encore un peu plus de liberté :

> Que de brouillars offusquans nos espris,
> En nos discours nous font estre surpris.

1. De *poindre*, piquer, stimuler : d'où nous avons conservé *poignant*, douleur *poignante*.
2. *Métamorphoses*, VI, 472, 473.
3. *Orlando furioso*, canto X, stanza 15.

Et en ceste-ci :

Qu'une grand nuict, occupant les cerveaux
De tous humains, leur cause de grans maux.

J'ay adjousté ceste cinquieme traduction, qui est encore moins astreinte que les autres :

Mon Dieu, qu'on voit l'humain entendement
Se fourvoyer par son aveuglement.

Il est certain qu'on les pourroit traduire en telle sorte qu'ils auroyent encore d'avantage de gravité; mais j'espere qu'on me confessera que, de ces cinq, celle qui en ha le moins, en ha plus que l'italienne d'Arioste.

Entre les traductions des passages de Virgile, Ovide, ou autre, faictes par les plus excellens poëtes françois de ce temps (dont je feray comparaison avec les italiennes), ne sera oubliee celle de Pierre Ronsard, d'un lieu que Virgile a pris d'Apollonius Rhodius. Et à fin que les lecteurs, qui entendront le grec aussi, prennent plaisir à conferer des vers de quatre langues, lesquels ont un mesme subject, je commanceray par Apollonius, au troisieme livre de ses Argonautiques[1] :

ἠελίου ὥς τίς τε δόμοις ἐνιπάλλεται αἴγλη
ὕδατος ἐξανιοῦσα, τὸ δὴ νέον ἠὲ λέβητι
ἠέ που ἐν γαυλῷ κέχυται· ἡ δ' ἔνθα καὶ ἔνθα
ὠκείῃ στροφάλιγγι τινάσσεται ἀΐσσουσα.

Virgile, au commancement de son VIII[e] livre de l'Æneide, avoit ainsi suivi ceste comparaison d'Apollonius :

1. V. 756-760.

Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen ahenis
Sole repercussum, aut radiantis imagine lunæ,
Omnia pervolitat late loca, jamque sub auras
Erigitur, summique ferit laquearia tecti.

Laquelle Arioste a pris de luy, et l'a mise en ces quatre vers[1] :

Qual d'acqua chiara il tremolante lume
Dal sol percossa, ò da notturni rai,
Per gli ampli tetti va con lungo salto
A destra ed à sinistra, ed basso ed alto.

Pierre Ronsard, voulant representer les beaux traits aussi bien du poëte grec que du latin, a faict ces huict vers :

Deçà, delà, virant et tournoyant,
Comme l'esclair du soleil flamboyant,
Ou du croissant, qui tremblotant sautelle,
Sur l'eau versee au creux d'une platelle:
Ce prompt esclair, ores bas ores haut,
Par la maison voltige de maint saut,
Et bond sur bond aux soliveaux ondoye,
Pirouetant d'une incertaine voye[2].

Il use au quatrieme vers de ce mot *platelle*,

1. *Orl. fur.*, VIII, 71.

2. Ces vers se trouvent dans le III[e] livre de la *Franciade*, t. I, p. 637 de la grande édition des *OEuvres* de Ronsard, in-folio, 1623 : seulement il y a quelques variantes; on lit ainsi le 3[e] et le 4[e] :

Qui rebat l'onde, à lumiere eslancee,
Dans le giron d'une cuve versee;

et au commencement du 6[e]:

Par la maison sautelle...

Quant aux vers de Ronsard ultérieurement cités, je les ai cherchés en vain dans l'édition mentionnée précédemment : on remarquera d'ailleurs que ce sont des alexandrins, tandis que les vers de la *Franciade* sont de dix syllabes.

qui est usité en quelques lieux qui sont pres de Paris, et toutesfois il a traduict ces deux vers encore en ceste sorte, pour ceux ausquels ce mot-là ne plairoit pas :

Ou du croissant fait jallir sa lumiere
Sur l'eau tremblante au creux d'une chaudiere.

Il me semble avoir heureusement exprimé le mot grec στροφάλιγγι, au penultime vers.

Voyci un autre passage, pris du second du mesme œuvre du mesme poëte[1] :

Vestibulum ante ipsum primoque in limine Pyrrhus
Exultat, telis et luce coruscus ahena :
Qualis ubi in lucem coluber mala gramina pastus,
Frigida sub terra tumidum quem bruma tegebat,
Nunc positis novus exuviis, nitidusque juventa,
Lubrica convolvit sublato corpore terga
Arduus ad solem, et linguis micat ore trisulcis.

Arioste, faisant son proufit de ceste comparaison, l'a ainsi traduicte en son XVII[e] chant[2] :

Sta su la porta il re d'Algier, lucente
Di chiaro acciar, che'l capo gli arma, e'l busto.
Come uscito di tenebre serpente
Poi c'ha lasciato ogni squalor vetusto,
Del novo spoglio altero, e che si sente
Ringiovenito, e piu che mai robusto,
Tre lingue vibra, e ha ne gli occhi foco
Dovunque passa ogni animal da loco.

Et Ronsard l'a estendue en plus de vers, en ceste sorte :

Devant la porte estoit ceste race Hectoree,
Luisante en un harnois dont la clarté ferree,

1. C'est-à-dire du II[e] liv. de l'*Énéide*, 469-475.
2. St. 11.

Du soleil rebatue, esblouissoit les yeux
D'un tremblant emeri [1], volant jusques aux cieux.
Elle crespoit un dard en sa dextre superbe,
Semblable à ce serpent, qui pu [2] de mauvaise herbe,
Sort du creux de la terre, et au printemps nouveau,
Son vieil habit changé, reprend nouvelle peau.
Droit devers le soleil il dresse sa poitrine,
Eschaufant les replis de sa glissante eschine:
Bragard [3] de sa jeunesse, et en cent nœus retors
Accourcit et alonge et enlace son cors,
Reliche [4] et repolit ses escailles bien jointes,
Sifflant à col enflé de sa langue à trois pointes.

La comparaison dont use Virgile parlant de Pyrrhus, et Arioste, parlant de son Rhodomont, est ici par Ronsard accommodee à son Francus, et mise en paroles si propres et si graves, qu'il semble, en surmontant Arioste, quant et quant combatre Virgile. Lequel combat il ne faut estimer petit; car outre ce que Virgile s'est heureusement estudié à gravité, il a usé d'une langue qui est grave de soy-mesme, voire est estimee par aucuns surpasser en ceci la greque, et non sans quelque apparence, comme je monstreray par le recit d'une

1. *Émeri*, au propre, est le nom d'une pierre ordinairement rouge, et fort dure, dont on se sert pour polir les pierres fines : autrefois, ce terme, dans une acception figurée, signifiait ce qui contribue à la gloire, ce qui donne de l'éclat. Voir le *Dictionnaire de Trévoux*, où ce mot d'un ancien capitaine est rappelé d'après Brantôme : « Il n'y a au monde si bon *émeri* pour faire luire les armes que les lettres. »

2. De *paître* : on dit encore *repu*.

3. Elégant, paré...

4. *Relèche :* ce mot doit plutôt se prendre ici au figuré : caresse, retourne avec complaisance...

dispute que j'eu, lors que j'estois à Vienne en Austriche, en la cour de l'empereur Maximilian, contre un seigneur espagnol, non moins grand en doctrine, qu'en biens et honneurs.

Aux passages que tant Arioste que quelcun de nos poetes françois auront pris de l'ancienne poesie latine, j'adjousteray quelques-uns que les nostres auront pris de luy, ou par imitation, ou par traduction. Et en ce nombre sera cestuy-ci, du chant XVIIe :

> Grifon, che gli era appresso, e n'havea cura[1],
> Lo spinse pur, poi ch'assai fece e disse,
> Contra un gentil guerrier, che s'era mosso,
> Come si spinge il cane al lupo adosso:
> Che diece passi gli va dietro, ò venti,
> E poi si ferma, ed abbaiando guarda
> Come digrigni i minacciosi denti,
> Come ne gli occhi orribil foco gli arda.

Car à ces huict-là j'opposeray ces huict d'Amadis Jamin[2],

> Griffon, qui estoit pres, et qui en avoit cure,
> Fit tant qu'il le retint, et fit prendre avanture,

1. Les quatre premiers vers cités appartiennent à la stance 88, dont ils forment la fin, et les quatre derniers à la stance 89, dont ils sont le commencement.

2. Né vers 1538, il mourut avant quarante ans : parmi les poëtes de son temps, il mérita l'un des premiers rangs après Ronsard qui l'aimait beaucoup. On a de lui la traduction en vers alexandrins des treize derniers livres de l'*Iliade* et des trois premiers de l'*Odyssée*, en outre des sonnets, des églogues, des élégies et autres poésies amoureuses, diverses pièces adressées à Charles IX et aux grands de sa cour, enfin quelques vers sur des sujets chrétiens, et des discours académiques en prose. Le tout ne manque ni de naturel ni d'agrément.

Contre un gentil[1] guerrier, le piquant en avant,
Comme on pique un mastin contre un loup poursuivant :
Mais comme le chien va dix ou vingt pas derriere,
Et abbaye le loup, auquel il n'en chaut[2] guiere,
Puis s'arreste, avisant comme il grince les dens,
Et comme dans les yeux il ha des feux ardans.

Apres avoir opposé des rymes françoises aux rymes italiennes, pour faire comparaison des unes avec les autres, je feray le mesme en la prose, pour monstrer que nostre langue n'est pas moins propre, et n'ha point moins et de gravité et de grace en cest endroit qu'en cestuy-là, et ne merite pas moindre louange pardessus les langues vulgaires. Mais pour le present je me contenteray d'une harangue que nous lisons en Tacitus[3], sous le nom d'un nommé Cerealis, l'argument de laquelle (à fin que tu la puisses mieux entendre) est tel : les Belges s'estans rebellez sous la conduite de Valentinus, Cerealis, chef des forces rommaines en ces quartiers-là, les alla rencontrer pres la ville de Confluence[4], où la Moselle entre dans le Rhin, et les deffit de prime arrivee, prit la ville par mesme moyen, que les soldats eussent bien voulu ruiner[5], pour

1. *Gentil*, conformément à son origine latine, *gentilis*, de race illustre, signifiait alors noble.

2. Qui ne s'en soucie (de *chaloir*)....

3. *Hist.*, IV, 73 et 74. Plusieurs éditions de Tacite portent *Cerialis*.

4. En latin, *Confluentes*, à cause de la situation de cette ville au confluent de la Moselle et du Rhin : aujourd'hui Coblentz.

5. On remarquera que Tacite applique ce détail non pas à Coblentz, mais à Trèves : 22 lieues de distance séparent ces deux villes.

se vanger de Tutor et de Classicus; mais il l'empescha, de peur d'aliener d'avantage les cueurs de ce peuple. Et là dessus ayant faict appeler à l'audience publique les deputez des Triefvois et de Langres, leur tint le langage suivant : par lequel il remonstre les maux et calamitez qui ont accoustumé de s'ensuivre aux peuples de leurs revoltes et soulevemens, quand, persuadez des mutins, ils taschent de se rebeller et soustraire de l'obeissance de leurs legitimes princes, et changer de gouvernement, sous l'esperance d'une meilleure condition, et d'un plus supportable fardeau.

Neque ego unquam facundiam exercui, et populi romani virtutem armis affirmavi : sed quia apud vos verba plurimum valent, bonaque ac mala non sua natura, sed vocibus seditiosorum æstimantur, statui pauca disserere quæ, profligato bello, utilius sit vobis audisse, quam nobis dixisse. Terram vestram cæterorumque Gallorum ingressi sunt duces imperatoresque romani, nulla cupidine, sed majoribus vestris invocantibus, quos discordiæ usque ad exitium fatigabant; et acciti auxilio Germani sociis pariter atque hostibus servitutem imposuerant. Quot præliis adversus Cimbros Teutonosque, quantis exercituum nostrorum laboribus, quove eventu germanica bella tractaverimus, satis clarum. Nec ideo Rhenum insedimus ut Italiam tueremur, sed ne quis alius Ariovistus regno Galliarum potiretur. An vos chariores Civili Batavisque et Transrhenanis gentibus creditis, quam majoribus eorum patres avique vestri fuerunt? Eadem semper causa Germanis transcendendi in Gallias, libido atque avaritia, et mutandæ sedis amor, ut, relictis paludibus et solitudinibus suis, fœcundissimum hoc solum vosque ipsos possiderent. Cæterum libertas et speciosa nomina prætexuntur : nec quisquam alienum servitium et dominationem sibi concupivit, ut non eadem ista vocabula usurparet. Regna bellaque per Gallias semper fuere, donec in nostrum jus conce-

deretis. Nos, quanquam toties lacessiti, jure victoriæ id solum vobis addidimus, quo pacem tueremur; nam neque quies gentium sine armis, neque arma sine stipendiis, neque stipendia sine tributis haberi queunt. Cætera in communi sita sunt: ipsi plerumque legionibus nostris præsidetis, ipsi has aliasque provincias regitis: nihil separatum clausumve. Et laudatorum principum usus ex æquo, quamvis procul agentibus: sævi proximis ingruunt. Quomodo sterilitatem aut nimios imbres et cætera naturæ mala, ita luxum vel avaritiam dominantium tolerate. Vitia erunt donec homines; sed neque hæc continua, et meliorum interventu pensantur: nisi forte, Tutore et Classico regnantibus, moderatius imperium speratis; aut minoribus quam nunc tributis, parabuntur exercitus, quibus Germani Britannique arceantur. Nam pulsis (quod dii prohibeant) Romanis, quid aliud quam bella omnium inter se gentium existent? Octingentorum annorum fortuna disciplinaque compages hæc coaluit, quæ convelli sine exitio convellentium non potest. Sed vobis maximum discrimen, penes quos aurum et opes, præcipuæ bellorum causæ. Proinde pacem et urbem, quam victi victoresque eodem jure obtinemus, amate, colite. Moneant vos utriusque fortunæ documenta, ne contumaciam cum pernicie, quam obsequium cum securitate, malitis.

Voyci comment la precedente harangue latine a esté traduicte par un Florentin, nommé Giorgio Dati[1], avec le reste des livres de Tacitus, qui sont parvenus jusques à nostre temps.

Io per insino à qui non mi sono nell' arte del ben dire giamai esercitato, onde io potessi venire à voi con belle et

1. Cette traduction (dit Ginguené, dans la *Biographie universelle*), qui n'est pas sans mérite, quoique moins estimée que celle de Davanzati, fut imprimée, après la mort de l'auteur, à Florence, chez les Juntes, 1563, in-4°. Le style a de l'abondance et de la largeur, qualité conforme d'ailleurs au but principal de Dati, qui était de rendre très-clair un écrivain jusqu'alors considéré comme obscur.

ornate parole : ma bene con l'armi et con la spada ho sempre aiutato confermare la virtù, e'l valore del popolo romano : ma vedendo che appresso di voi le parole vagliono molto, e che il bene et il male non quale egli è per natura, ma secondo il parlare de'seditiosi è giudicato : quindi deliberai espor vi brevemente quelle cose, lequali (poiche la guerra è terminata) saranno à voi piu utile à udire, che à me il recitarle. Primieramente, i nostri antichi imperadori et capitani entrarono con gli eserciti loro nel paese vostro, et in quello de' Galli, mossi non da propria cupidita, ma chiamati da' vostri antecessori, iquali, parte per le proprie discordie loro furono sino all' estremo afflitti, parte da' Germani travagliati : il cui aiuto avevano invocato, et iquali s' eran sforzati di mettere gli amici et inimici parimente sotto la servitù et ubbidientia loro. Imperoche quante volte noi habbiamo co' Cimbri et co' Teutoni combattuto, et quante fatiche et disagi habbino[1] i nostri eserciti sopportato, et finalmente quel che noi nelle guerre co' Germani habbiamo vinto et acquistato[2], è noto à bastanza. Et non siamo perciò per difendere la Italia, stati della riva del Reno occupatori, ma solo perche e' non venisse un'altro Ariovisto, et della Gallia cercasse d'insignorirsi. Credete voi d'esser piu grati et accetti à Civile et a' Batavi, et all' altre genti di là dal Reno, che non furono i padri et gli avoli vostri à gli antichi, et predecessori di quelli ? Fu sempre una cagione medesima, perche i Germani passarono in Gallia : et questa fu la libidine, l'avaritia, e'l desiderio di cercare e possedere nuove habitationi, accioche, lasciato le paludi, et i loro diserti, et solitarii luoghi, possedessero questo vostro fertilissimo et abbondantissimo paese, et finalmente riducessero anchora voi sotto il dominio loro : ma e' vengono sempre in campo, et ricuopronsi col nome della liberta, et con altri simiglianti honesti titoli, per ingannarvi piu agevolmente : imperoche

1. Archaïsme, pour *abbiano*, comme plus loin *debbino*, pour *debbono* ou *debbano*.

2. Ici la traduction manque d'exactitude : Cérialis, et avec raison, ne parle pás de conquête : il dit seulement *quo eventu*, comment ces guerres se terminèrent

niuno giamai fu, che bramasse porre alteri in servitù, et à se stesso procacciar signoria, che di cotali honorati nomi non s'andasse accomodando. Sempre per la Gallia furon guerre, et sempre chi ha cerco signoreggiarla, fino à che voi veniste sotto la nostra juriditione : ma noi, quantunche spesse volte offesi et provocati da voi, nulla le piu vi habbiamo imposto (conciosia che per ragione della vittoria dirittamente far lo potessimo) che quello per ilquale la pace publica potessimo conservare : imperoche senza l'armi non si può sostenere la pace tra le genti, nè l'armi senza gli stipendii, nè gli stipendii senza i tributi. L'altre cose con essonoi vi sono comuni, perche voi stessi le piu volte alla cura delle nostre legioni siete preposti, voi per tutto queste et dell'altre provincie amministrate. Et niuna cosa vi è, che da noi vi sia separata, ò chiusa : et benche voi lunge da Roma habitiate, godete nondimeno i buon principi al pari de gli stessi Romani : per il contrario quelli che sono crudeli et scelerati, sempre a' piu propinqui danno addosso. Dovete adunque disporvi et acconciare le spalle vostre à sopportare la lussuria et l'avaritia di chi vi regge et signoreggia, in quella istessa guisa che tollerate la sterilita dell' anno, le soverchie et terribili pioggie, et gli altri mali et incommodi della natura. Fin che al mondo saran de gli huomini, saranno ancor de' vitii : questi nondimeno non sempre nè continovatamente, ma i beni et i mali vengono à vicenda, et con l'avvenimento di cose migliori vannosi quelli compensando. Se già voi non pensateche sotto l'imperio di Classico, et di Tutore, debbino le cose piu moderatamente succedere, ò con minore spendio che hora, si possino sostener gli eserciti, co' quali i Britanni et i Germani s'abbino à rimuovere, et tener discosto da' Galli. Impero che se i Romani (che nol voglia Iddio) fussero[1] oppressi ò discacciati, che altro pensate voi che n'avverrebbe, se non che tutti i popoli, tutte le nationi, s'andrebbero con iscambievoli guerre l'un l'altro distruggendo. Questa macchina, et unito componimento del romano imperio, sino ad ottocent' anni col mezo della fortuna, della disciplina et ubbidienza, si è

1. Archaïsme, pour *fossero*.

mantenuto in piè[1], nè dissolvere, nè gastare si può, se non con rovina et destruttione di quei, che dissolverlo, ò guastar lo vorranno. Ma voi bene, che abbondate d'oro et di richezze, che son sempre delle guerre speciali cagioni, siete quelli che in gran pericolo vi ritrovate. Però habbiate davanti à gli occhi, amate et riverite la pace et insieme la città di Roma, laquale noi sempre, ò vincitori, ò vinti, con ugual titolo possederemo. Muovinvi adunque gli esempi dell' una et l'altra fortuna, ò prospera, ò avversa, accio non vogliate piu tosto mantenervi con vostra rovina rebelli et contumaci, che rendervi pronti et ubbidienti con vostra pace et tranquillità.

Voyci la mesme harangue traduicte par Blaise de Vigenere[2] :

Je n'ay jamais faict profession d'haranguer, car[3] la valeur du peuple romain, je l'ay tesmoignee ordinairement par les armes. Mais pource que les paroles peuvent beaucoup envers vous, et que les choses, bonnes, mauvaises qu'elles soyent, n'y sont pas mesurees selon leur nature, ains par les crieries des seditieux, j'ay advisé de vous dire en peu de parolles ce que, la guerre ayant pris fin, vous sera plus utile d'avoir ouy, qu'à nous de l'avoir remonstré. Les capitaines et chefs rommains entrerent jadis dedans vos limites, et des autres Gaulois aussi : non pour aucun desir de piller, mais vos ancestres les y invitans, lors que leurs dissensions mu-

1. Nouvelle inexactitude : *coaluit* ne signifie pas s'est maintenu, mais s'est élevé, s'est formé.

2. Sur ce fécond traducteur, natif de Saint-Pourçain dans le Bourbonnais, et qui mourut en 1599, âgé de soixante-seize ans, on peut consulter Baillet, *Jugements des Savants*, t. III, p. 118. —Vigenère n'a d'ailleurs traduit de Tacite que la *Germanie ;* et, quant à ce discours, il se trouve dans les *annotations*, qui suivent sa version des *Commentaires* de César.

3. *Car* n'est pas juste ; il fallait *et :* sur cette phrase, au reste, le traducteur italien n'a pas été plus heureux que le traducteur français. On peut croire qu'il a lu *at* dans le texte latin, au lieu de *et*.

tuelles les molestoyent à toute outrance. Les Allemans, pareillement appelez d'eux à leur secours, avoyent reduict tout aussi bien les alliez en servitude, comme leurs plus mortels ennemis. Par combien de grosses batailles contre les Cimbres et les Theutons, par quels desmesurez travaux de nos exercites, et avec quel evenement à la fin nous avons faict guerre en la Germanie, tout cela est assez notoire. Nous ne nous sommes pas venus planter sur le bord du Rhin pour la defense de l'Italie, mais de peur qu'un autre Ariovistus ne s'emparast du royaume des Gaules. Cuidez-vous donques estre en plus estroite recommendation à Civilis, ni aux Bataves, ni aux peuples de delà le Rhin, que vos peres ne furent à leurs ancestres? Tousjours la mesme occasion aux Germains a esté de passer és Gaules, l'avarice asçavoir, et la convoitise, et certain desir de changer de demeure, à ce que, leurs marescages et deserts quittez là, ils s'emparassent de ce tres-fertile fonds et terroir, et de vos personnes encore. Surquoy on vous propose une liberté pour pretexte, avecques autres semblables tiltres merveilleusement beaux en apparence : mais onques homme n'aspira de reduire les autres en servitude, et establir sa domination dessus eux, qu'il ne s'aidast des mesmes mots. Les royaumes et les guerres ont tousjours esté par les Gaules, jusqu'à tant que vous vous soyez rengez sous nostre pouvoir ; et nous autres tant de fois provoquez de vous, suivant le droit de la victoire, ne vous avons neantmoins imposé autre chose, que ce qui convenoit à garder la paix. Car sans les armes, la seureté et repos aux peuples, ne les armes sans une solde, ne la solde sans quelques impositions et tributs, ne se peuvent pas maintenir. Tout le reste est commun aux uns et aux autres : il n'y a rien de separé ne renfermé; car quelques enfermez [1] que vous estes, jouissez neantmoins des bons princes, aussi bien que nous : là où les felons et cruels se descouplent et attachent aux plus prochains d'eux [2]. Supportez donques les pro-

1. A côté du sens ; le latin dit : tout *éloignés* que vous êtes. Mais la faute n'a pas été faite par Vigenère, dont le texte porte aussi le mot *esloignez*, changé sans doute par mégarde.

2. *Sævi proximis ingruunt*, a dit seulement Tacite. On

digalitez ou taquineries de ceux qui dominent, aussi bien que vous faites la sterilité d'une annee, les pluyes excessives et les autres injures du ciel, et incommoditez de nature. Il y aura des imperfections, tant que le monde durera : mais ce n'est pas un mal continuel ; car cela se compense par de plus grands biens qui arrivent parmi : si d'aventure vous n'attendez un plus doux et meilleur empire, lors que Tutor et Classicus regneront, et qu'on puisse equipper et entretenir des armes à moindre frais, à moins de charge pour le peuple, pour repousser les Germains, et ceux de la Grande Bretaigne ; parce que si les Romains (ce que les dieux ne veuillent) estoyent dechassez, qu'en adviendra-il autre chose, sinon une confusion et desordre de guerres de tous les peuples l'un contre l'autre ? Par le bon-heur et discipline de huict cens ans ceste grande masse d'empire est ainsi parcreue, laquelle ne se peut mettre bas sans la ruine et accablement de ceux qui tascheront à l'esbranler. Mais le plus fort du peril vous menace, qui possedez l'or et autres richesses, motifs et allechemens principaux de toutes les guerres. Au moyen dequoy aimez et reverez la paix et la ville, dont les vaincus et victorieux jouissent egalement ; et que les exemples de l'une et de l'autre fortune vous servent d'instruction, et apprennent de ne vouloir embrasser plus tost une endurcie et rebelle opiniastreté, tendant à finale ruine, que de persister en obeissance avecques toute seureté et repos.

Je ne veux pas advertir les lecteurs de prendre garde, en ceste harangue, combien est viril le son de ces paroles françoises, et combien est mol celuy des italiennes à comparaison ; comment les françoises semblent autant aller de roideur, que les autres aller laschement : ne aussi de considerer autres telles choses qui con-

remarquera d'ailleurs que *se descoupler*, locution empruntée à la vénerie, voulait dire *s'élancer sur :* « Le descouple, dit Nicot, est quand on lâche les chiens après la bête. »

cernent la gravité (car je m'asseure que d'eux-mesmes ils y prendront garde, veu que c'est le poinct duquel il s'agit maintenant). Mais bien les advertiray-je ici d'une chose, de laquelle peut estre qu'ils ne s'adviseroyent pas : c'est qu'ils considerent, comme en passant, combien approche nostre langue de la briefveté d'un auteur qui a parlé plus ou pour le moins autant briefvement qu'aucun autre de tous les Latins[1], combien au contraire l'italienne en est eslongnee, et combien on y voit de paroles perdues ; sans lesquelles toutesfois (qui est la grand' pitié) elle pourroit sembler estre contrainte. Et pour mettre les lecteurs en train de ceste consideration, je leur mettray devant les yeux toute la premiere clause. Car au latin elle n'ha que ces cinq mots, *Neque ego unquam facundiam exercui;* et au françois, que ces six, *Je n'ay jamais faict profession d'haranguer* : mais en l'italien ces quinze, *Io per insino à qui non mi sono nell' arte del ben dire giamai esercitato*[2].

Quand j'auray pu emporter ce premier poinct touchant la gravité, je debateray avec plus

1. « Il abrégeait tout, parce qu'il voyait tout, » a dit Montesquieu, *Esprit des lois*, XXX, 2.

2. On comprend que H. Estienne s'est ici donné beau jeu, en choisissant une version française généralement assez concise et une version italienne qui n'est guère qu'un commentaire diffus. Il est vrai de dire que, dans la traduction de ce mor-

grand courage les deux autres; et venant premierement à la gentilesse et bonne grace (selon l'ordre que j'ay proposé), advertiray les lecteurs qu'en ceci ils se donnent bien garde de l'apparence, pour fonder quelque jugement sur icelle. Car ceux que j'ay à combatre mettront incontinent en avant que toutes les terminaisons de leurs mots sont en voyelles, et diront (ce qui semble vray de prime face) qu'elles ont plus de gentilesse que les nostres, dont une partie est en consonantes. Mais je respondray que si la gentilesse du langage doit être mesuree (comme il est certain qu'elle doit) par le contentement et la delectation de l'oreille delicate, ils se trouveront bien loin de leur comte : veu qu'il n'y a chose où la varieté soit plus requise qu'en ce qui doit donner plaisir à ce sentiment. Or, je les prieray de me dire si cinq terminaisons (comme il n'y a que cinq voyelles), retournantes tout à coup l'une apres l'autre, au lieu de nous donner ce plaisir, ne nous doivent pas ennuyer, comme ce que le proverbe latin appelle *crambe repetita*[1]. Ce qu'on apperçoit incontinent en conferant leurs rymes avec les nostres : car la varieté des nostres ne resjouit moins l'oreille, que le pré donne de

ceau, la langue du Dante et de Machiavel pourrait être fort resserrée, sans pour cela paraître *contrainte*.

1. C'était une redite fastidieuse; littéralement, chou que l'on faisait réchauffer, que l'on servait de nouveau, au grand déplaisir des convives. En grec, κράμβη, chou; de là, cet

plaisir à l'œil par sa diverse tapisserie de fleurs; les leurs, au contraire, pour avoir peu de varieté, la font entrer aussi tost en un degoustement. Toutesfois, pour ne parler que de la prose, l'oreille est bien à plaindre, quand on luy fait ouir un grand nombre des paroles d'un mesme son (quant à la derniere voyelle) estans bien pres l'une de l'autre : mais ce luy est bien le grand helas, quand elle est assaillie d'une suite de trente ou quarante mots qui sont ainsi semblables. S'ils font semblant de n'entendre ce que je veux dire, voyci dequoy: *Signor mio, io dico da vero ch'io non ho dismentigato et mai non dismentigaro l'obligo ilquale ho appresso il vostro fratello ; et che come fin adesso ho fatto tutto quello ch'o potuto per il negotio suo, et non ho mancato dal mio dovero in officio nessuno, desidero anchora far tanto che sia satisfatto, monstrandomi in ogni suo bisogno non manco pronto à servir lo, che son stato per il tempo passato.* De quelle patience faut-il que soyent armees les pauvres oreilles tant martelees de la repetition d'une mesme lettre? Mais pour le

adage : δὶς κράμβη θάνατος, et aussi en allemand, aufgewärmter Kohl. Juvénal a dit, dans un sens analogue, *Sat.*, VII, 154 :

Occidit miseros *crambe repetita* magistros.

Tel qu'un aliment insipide et vingt fois reproduit, ce triste refrain tue les maîtres d'ennui et de dégoût ; en d'autres termes, les maîtres périssent d'ennui, en faisant répéter ou en répétant dans leur classe vingt fois la même chose.

langage françois elles n'ont aucun besoin de telle armure. Car il ne donne point de peine aux oreilles, quand, pour signifier la même chose, il dit (usant d'une grande varieté de terminaisons) : *Monsieur, je vous asseure que je n'ay oublié et n'oublieray jamais l'obligation que j'ay à l'endroit de vostre frere ; et que comme jusques à present j'ay faict tout mon possible pour son affaire, et n'ay failli à mon devoir en tout ce qui concernoit son service, je desire encore faire tant qu'il soit satisfaict, me monstrant, en tout ce où il aura besoin de moy, non moins prompt à luy obeir que par le passé.* Il est vray que quand ces messieurs nous ont bien soulez de leurs *o*, ils ont moyen de nous faire aussi grande largesse (ou à peu pres) d'une autre sorte de mets, asçavoir de leurs *a*; comme si, en parlant à quelcun (car une si longue suite de mots ayans mesme terminaison leur eschappe en parlant, plus tost qu'en escrivant), il leur plaist de dire : *Io prego la signoria vostra per la nostra vecchia et intrinseca amicitia, et per quella anchora che mi mostrava tutta la famiglia quando stava in casa vostra, che per questa volta sia contenta di far mi questa cortesia.* Au lieu de ce que nous dirions (en retenant toutesfois leur façon de parler qui est au commancement) : *Je prie vostre seigneurie par nostre ancienne et intime amitié, et par celle aussi que me monstroit toute la famille, quand je demeurois en vostre maison, que pour ceste*

fois il luy plaise me faire ceste courtoisie. Quelcun me dira que, comme la lettre *a* se rencontre tant de fois en la fin de ces mots italiens qui s'entresuivent, ainsi la lettre *e* est un peu frequente en la fin de ces mots françois; mais la response est fort aisee, Que la lettre *e* est une de celles qui ont le son doux et plaisant: joinct que nous en avons de deux sortes, l'un estant *e* masculin, l'autre, plus frequent, feminin (laquelle division semble admettre quelque subdivision), et que ces deux sortes entremeslees font trouver diversité en une mesme lettre. Au contraire, la seule lettre *a* se rencontrant es terminaisons de tant de mots contigus, il est impossible qu'elle n'ennuye, tant pource qu'un son qui n'est pas si plaisant que l'autre est repeté tant de fois coup sur coup, qu'aussi pource qu'elle fait d'avantage ouvrir la bouche; pour laquelle raison nous voyons que les Doriens estoyent moquez par les autres Grecs[1].

Entrant plus avant en comparaison de ces deux langages, quant à ce qui concerne la

1. V. Théocrite, *Idylle* XV, v. 88 : un étranger dit, en parlant des Syracusaines qui s'exprimaient en dorien:

... Ἐκκναισεῦντι πλατειάσδοισαι ἅπαντα.

Elles vont tout écorcher en ouvrant une large bouche.

Οἱ γὰρ Δοριεῖς, remarque à ce sujet le scoliaste, πλατυστομοῦσι, τὸ A πλεονάζοντες. Les Doriens en effet ouvrent une grande bouche en parlant, vu qu'ils font entendre fréquemment le son de l'*a*.

gentilesse et bonne grace, j'allegueray que le nostre n'ha rien qui rende sa prononciation desplaisante aux oreilles : dequoy le leur ne s'oseroit vanter. Car ils disent que le vray et nayf parler ne doit estre cherché ailleurs qu'en Toscane, adjoustans que Florence, qui est le principal lieu de Toscane, est aussi comme le principal siege de ce bon langage toscan. Or il faut qu'ils me confessent ce qu'ils ne peuvent nier : c'est que les Florentins (principalement s'ils n'ont point despaysé) sur tous ont une prononciation la plus eslongnee de douceur qu'on sauroit dire, en ce mesmement qu'ils parlent fort du gosier, comme si toutes leurs lettres estoyent gutturales : au lieu que les Hebrieux n'en ont que quatre. Et nous voyons, d'ailleurs, l'orthographe de quelques Florentins estre telle qu'il est impossible que la prononciation reglee sur icelle ne soit rude. Voylà d'où vient qu'ils sont reduits à ceste necessité de mettre leurs mots en la bouche d'un Siennois, s'ils veulent qu'ils soyent bien et deuement prononcez. Je ne di rien qui ne soit confermé par le proverbe assez vulgaire, *Parlar fiorentino in bocca senese* : confessant neantmoins que je ne puis comprendre ce mystere[1]. Car je ne voy point comment il est possible que deux per-

1. La chicane de H. Estienne est bien subtile. On comprend parfaitement le sens de ce proverbe des Italiens, qui disent aussi : *Parlar toscano* (ou *lingua toscana*) *in bocca romana*.

sonnes, dont l'une ha les mots fort bons, l'autre la prononciation d'iceux fort douce, se puissent tellement accorder que les mots sortent de tous deux ensemble, comme d'un seul et mesme individu. Et toutesfois jusques à tant qu'on ait trouvé moyen de rendre possible un tel impossible, ce bon langage italien ne peut estre conjoinct avec une bonne et douce prononciation. Or je leur demande si, cependant qu'il est ainsi separé de sa prononciation, il n'est pas comme un corps sans ame. Et à propos de prononciation, j'adjousteray qu'au contraire en France, es lieux où est le meilleur et plus nayf langage, c'est là volontiers où on prononce le mieux. Apres ceci, je monstreray comme nostre langage, pour rendre sa prononciation plus douce, a trouvé moyen d'eviter la rencontre des voyelles en vocables contigus (comme aussi les anciens Latins l'evitoyent ; et la lettre qu'ils inseroyent est demeuree en quelques verbes composez[1]) : à quoy l'italien n'a pas si bien pourveu.

J'advertiray aussi que la liberté ou plus tost licence que les Italiens ont prise et prennent tous les jours de plus en plus, en un grand nombre de leurs vocables, de ne suivre point la trace des mots latins, oste beaucoup de la bonne grace de leur langage. Mais comment (dira

1. Comme, dans les prépositions, *ab* pour *a*, *ex* pour *e* : l'auteur reviendra plus bas à ce point.

quelcun) ne la suivent-ils pas, non-obstant cela, encore de plus pres que vous, si on veut considerer la generalité? Je respon que le nostre a pris un autre train, et a suivi une autre façon de s'aider des mots latins, que celuy des Italiens ; et que selon ceci, il s'acquitte mieux de son devoir, en ce qu'il suit plus exactement ceste trace, d'aussi pres qu'il la doit suivre. Car il faut avoir esgard à ce que les Italiens sont, quant à leur langue, subjects naturels des anciens Rommains ; ce qu'on ne peut dire de nous qui nous sommes comme donnez à eux, quant à ce qui concerne la subjection de parler leur langage : ce que nos ancestres appelerent parler romman, voulans monstrer (comme je croy) qu'ils laissoyent leur langage gaulois pour user de celuy des Rommains, ou pour le moins de plusieurs parolles d'iceluy. Non pas toutesfois sans se permettre quelques changemens en iceux : non-obstant lesquels ils estimoyent leur langage françois estre d'autant meilleur que plus ils rommanisoyent en iceluy (c'est à dire, qu'ils suivoyent le langage rommain), et par consequent entremesloyent moins de leur gaulois ; d'où vient que le romman fut dict pour le plus poli langage françois (comme aussi les Espagnols se sont servis ainsi de ce mot en parlant du leur). Or combien que nos ancestres des lors ne se soyent en leur romman astreints du tout au parler des Rommains, et depuis y soit advenu grand changement, je maintien toutes-

fois qu'on voit plus grande depravation de quelques mots latins au langage italien qu'au nostre, si on considere ce train qu'il a pris des le commancement (car j'enten la façon qu'il a suivie de ne s'astreindre tant aux terminaisons et à quelques autres choses que celuy des Italiens), et que tant pour tant il suit mieux une analogie quant au changement des mots latins, et ne les deprave point si vilainement et dangereusement, qu'on voit plusieurs estre depravez par ceux qui, faisans vertu d'un tel vice, s'estiment mieux parler que les autres.

Je n'espargneray pas ici les exemples : lesquels non seulement esclarciront, mais aussi confermeront la precedente proposition. Je mettray donc en avant (entr'autres exemples de ceste analogie par nous gardee mieux que par eux es terminaisons), que comme du latin *arbor* nous avons faict *arbre ;* ainsi de *marmor, marbre*, de *pastor, pastre* (car encore qu'aujourdhuy en ceste ville de Paris et en plusieurs autres lieux on die *pasteur*, si est-ce que *pastre*, dont usoyent nos ancestres, est demeuré en quelques dialectes) : mais eux, disans *arbore*, pour le latin *arbor*, toutesfois pour *marmor* disent ordinairement *marmo* (duquel le pluriel *marmi* est aussi en usage), plus tost que *marmore*.

Toutesfois ce mot aussi *arbore* n'est pas sans contradiction, car plusieurs trouvent meilleur *albero*[1]. Or de ceste depravation je prendray oc-

1. Cette dernière forme a en effet prévalu.

casion de parler des autres, suivant ce que j'ay proposé ci-dessus. Et premierement, avant que sortir de ceste lettre *r*, diray qu'on met aussi *d* en sa place : comme quand on dit *rado* pour *raro*. Quelquesfois aussi on luy fait tenir le lieu de *t*, et mesme de *t* double : comme quand on use de *hotta* pour *hora* ; et en composition, de *allhotta* pour *allhora*[1]. Et reciproquement on met *r* pour quelque autre lettre, et principalement pour *l* : comme quand on aime mieux dire *ubrigato* que *obligato*[2] ; et qu'on ne dit pas *rassimigliare* ou *rassomigliare*, mais *rassembrare*[3] (quant à *ramembrare*, il signifie autre chose, à sçavoir *ricordare* ; et semble qu'on peut mettre ce *ramembrare* au nombre des mots françois que les Italiens nous ont pris : car nos Rommans disoyent Se remembrer de quelque chose, aucuns aussi Se ramembrer, pour Se rememorer, Se remettre en memoire). Quelquesfois ils ne mettent pas ceste lettre *r* en la place d'une autre, mais l'adjoustent, en faisant encore quelque autre changement : comme quand ils disent *cilestro* pour *celeste*.

Or ne font-ils pas tels changemens es mots

1. Alors : dans tous ces mots, comme plus loin dans celui de *hedera*, lierre, la lettre *h* est aujourd'hui supprimée.

2. Obligé : on ne dit plus, dans ce sens, que *obbligato*. — Plusieurs autres formes, signalées ensuite par H. Estienne, ont pareillement été ou modifiées ou supprimées par l'usage. Il suffira de remarquer que la forme étymologique a fini par dominer chez les bons auteurs.

3. Ressembler : *rassembrare* signifie en outre *rassembler*.

seulement ausquels ils prennent plaisir d'adjouster ceste lettre *r*, ou de la changer en une autre, et quelquesfois reciproquement de la mettre en la place d'une autre; mais font le mesme tort aux autres lettres. Et qu'ainsi soit, comme j'ay amené tantost un exemple du changement de *r* en *d*, en ce qu'ils disent *rado* pour *raro*, en voyci un du changement de *d* en deux *ll*, *hellera* pour *hedera*. Mais ces qui pro quo se voyent encore plus es voyelles : car, pour commancer par *a*, au lieu de ceste lettre ils mettent quelquesfois un *e*, comme en *comperatione* pour *comparatione ;* aucunesfois un *o*, comme en *scandolo* pour *scandalo*, en *sodisfare* pour *satisfare* (où il faut prendre garde quant-et-quant au *d* mis pour *t*, encore qu'en ceci il n'y ait pas si grand mal), en *notare* pour *natare*[1]. Quelquesfois mettent un *i* en sa place, comme en *monico* pour *monaco*. Quant à la voyelle *e*, ils ne la laissent non plus où les Latins l'avoyent mise : car pour *presontione* (qui suivoit de pres le mot latin *præsumptio*), ils ont faict *prosontione ;* pour *eguale* (qui approchoit de *æquale*), ils usent de *uguale*. La voyelle *i* n'eschappe non plus que les autres : car ils disent *ancude* pour *incude*, et *incontanente* pour *incontinente*. Aussi n'eschappe *o* : car de *domestico* ils font *dimestico*, et *ufficio* de *officio*, et *ubrigato* (avec plus grande depravation) de *obligato*. Quant à la voyelle *u*, pource qu'ils l'aiment fort (ainsi que

1. Nager : *notare* s'emploie mieux à présent pour *noter*.

nous congnoissons par ces mots, *uguale*, *ufficio*, *ubrigato*, et parce aussi qu'ils l'inserent en quelques mots, comme en *huomo*, en *buono*), je pense bien qu'ils la respectent plus que les autres.

Ils usent de changement encore plus grand en un mesme mot, quand ils disent *maninconia* et *maninconico*, pour *melancholia* et *melancholiquo*. Mais encore n'est-ce pas tout, car ils usent aussi de transposition de lettres en quelques vocables : comme quand ils disent *empito* pour *impeto*. Et aucunesfois, outre la transposition y-a du changement : comme en *agnoli* pour *angeli*. Il y-a d'avantage et pis ; c'est qu'ils ostent à quelques mots une consonante du milieu : comme quand ils disent *mai* pour *mali*, et *natia* pour *nativa*, et *notaio* pour *notario*, et *loica* pour *logica*. Et usans de hardiesse encore plus grande, ostent à aucuns la premiere syllabe, disans (pour exemple) *nemico* ou *nimico* plus tost que *inimico*, pareillement *micidio* que *homicidio* : aimans aussi mieux dire *rede* que *herede*, et *rena* que *harena*.

Encore n'est-ce pas tout ; car ils font des syncopes estranges : comme quand ils disent *amista* pour *amicitia*, et *disio* pour *desiderio*. Mais plus estrange, et non seulement estrange, mais horrible est celle du mot *horrevole*, quand ils luy donnent la place de *honorevole*.

Il est vray qu'en recompense de ce qu'ils ostent ainsi des lettres à quelques mots, ils en adjoustent à aucuns ; et principalement la voyelle

i, laquelle ils mettent devant plusieurs : luy adjoustans aucunesfois un *g*, comme quand ils disent *ignudo* pour *nudo*. Il y-a aussi des vocables devant lesquels ils ne mettent pas ceste lettre *i*, mais l'inserent dedans, comme quand ils disent *biasimare* pour *biasmare*, et *rifiutare* pour *rifutare*, et *cervio* pour *cervo*[1]. On la trouve aussi inseree en la premiere syllabe; comme en *triemo* pour *tremo* : lequel *triemo* tient de la façon du langage espagnol, qui trouve plus beau *miembro* que *membro*.

Ces vocables, ainsi depravez en diverses manieres (aucuns desquels peuvent causer des equivoques dangereux), sont plus usitez les uns que les autres : mais tant y-a que ceux qui font profession de mieux parler, sont ceux qui plus en usent. Et aucuns sont tellement en usage, qu'ils confesseront (comme je croy) qu'on n'oit point parler autrement : du nombre desquels je pense estre *maninconia* et *maninconico*. Aussi je croy que peu de gens disent autrement que *cagione*[2] et *aria* : desquels mots je n'ay point faict de mention, non plus que de plusieurs autres, pource qu'ils sont communs.

Or comment est-il possible de persuader que ce langage, qui deprave ainsi sa belle origine, demeure aussi beau et ait aussi bonne grace que le nostre, qui se garde bien de luy faire

1. *Rifiutare* se prend aujourd'hui pour refuser, et *rifutare*, pour réfuter; *cervio* pour *cervo* ne se trouve plus, mais bien *cervia* pour *cerva*, biche.

2. Ce mot, qui signifie cause, est une syncope de *occasione*.

ce tort? Car ce qu'il change les terminaisons des mots latins plus que le leur, ou use de quelques autres sortes de changemens, on ne peut dire que ce soit une telle depravation.

S'ils disent, non-obstant ceci, que la pesle se veut moquer du fourgon[1]; et que nous commettons, en nostre langue, une semblable faute en quelques paroles, je respondray que ceste faute ha d'autant plus mauvaise grace en leur langue qu'en la nostre et est moins pardonnable, qu'ils sont quant à icelle comme subjects naturels des Rommains (ainsi que j'ay dict cy-dessus); et pourtant ne se peuvent tant permettre que nous, dont les ancestres se donnerent à leur empire. Et qui les voudra rechercher de plus pres, trouvera quelques autres sortes d'abus à eux peculiers, lesquels ne doivent moins rendre leur langue mal-plaisante: comme quand ils disent *testimonio* aussi bien pour *tesmoin* que pour *tesmoignage*[2], et *prigione* aussi bien pour *prisonnier* que pour *prison*.

Je mettray en avant un troisieme poinct,

1. Ou, *La pelle se moque du fourgon*, comme ce proverbe est énoncé plus brièvement par Le Roux de Lincy, *Livre des proverbes français*, in-12, 1842, t. II, p. 120. Cf. le *Dictionnaire comique* par P. J. Le Roux, in-8°, 1752, p. 277, où l'on voit que « cela se dit de deux personnes également ridicules qui se moquent l'une de l'autre. » Henri Estienne a lui-même expliqué les termes de ce proverbe, *De latinitate falso suspecta*, 1576, p. 91.

2. Aujourd'hui, *testimonio* ne se dit plus que pour témoin, au masculin, tandis que pour le féminin on emploie *testimonia* : distinction qui nous manque en français.

quant à ce qui oste beaucoup de la grace de leur langage, et ne se trouve pareillement au nostre : c'est quant au changement, ou plus tost aux changemens qu'ils font en la prononciation des Latins; car ils la changent en trois sortes, pour le moins (es mots pris de leur langage), changeans quant et quant l'escriture: qui est le pis. Et premierement, nous voyons comme ils changent la lettre *l* en *i*, quand, au lieu de ce que les Latins disent *plaga*, *pluma*, *flamma*, ils disent *piaga*, *piuma*, *fiamma* ; pareillement *fiume*, *fiato*, *fiore*, *piombo*, *pioggia*, au lieu de ces paroles latines, *flumen*, *flatus*, *flos*, *plumbum*, *pluvia*, bannissans pareillement ceste lettre d'une infinité d'autres vocables, et mesmement en autres places : comme quand ils disent *tempio* pour *templum*, *sempio* pour *simplex* ; au lieu que nous, tant es uns qu'es autres, retenons et prononçons bravement la lettre *l*, suivans les Latins. Quant aux deux autres sortes de changemens qu'ils font en la prononciation, en une d'icelles ils la rendent rude; en l'autre, ils la rendent comme effeminee : car il est tout evident que *huomo*, *fuoco*, *luogo*, *buono*, *fuora*, et autres mots, ausquels est inseree ceste lettre *u*, contre leur origine latine, sont beaucoup plus rudes que ne seroyent *homo*, *foco*, et les autres, escrits pareillement. En l'autre sorte de changement, on peut dire qu'ils font le contraire : car ils usent d'une autre escriture, suivant laquelle la

prononciation est plus douce ; voire jusques à estre comme effeminee, ainsi que j'ay dict en la premiere partie de ce Project, où je maintenois nostre parler estre plus grave. J'enten quand ils disent *massimo* pour *maximo*, et *affettione* pour *affectione* (auquel est semblable *dotto* pour *docto*), et quand changeans aussi bien *pt* que *ct* en ces deux *tt*, au lieu de *apto* prononcent *atto*.

S'ils confessent que *massimo* n'ha pas un son si fort que *maximo*, et que *affettione* est plus mol que *affectione* (en faisant sonner ces lettres *ct* comme quand nous prononceons *affection*), mais adjoustent que ceste prononciation est d'autant plus mignarde que plus est molle (comme de vray, prononcer *affettion* semble sentir son parler un peu mignard et affetté), je di qu'ils se coupent de leur cousteau, veu que la mignardise ne se peut accorder avec la gravité : tellement que quant à cest honneur, de parler aussi gravement, il faut qu'ils nous donnent cause gangnee, si desjà ne l'avoyent faict.

Mais que respondront-ils touchant l'autre mal qu'amene en aucuns mots ceste depravation d'escriture et de prononciation ? J'enten l'ambiguité qui s'y voit : comme (pour exemple) *atto* peut aussi bien signifier *apte* que *un acte ;* et mesme plus souvent ha ceste signification-là que ceste-ci. Ainsi *addotto* peut signifier non seulement *adductus*, pour *addotto*, mais aussi

adoptavit, il adopta, pour *adopto* : ainsi qu'en a usé entr'autres Giorgio Dati, en sa traduction de Cornelius Tacitus (vray est qu'il l'escrit avec un seul *d*, qui est aussi la meilleure escriture). Il me semble que la meilleure response qu'ils pourront faire sera de confesser qu'ils voudroyent bien qu'on leur eust appris à prononcer aussi bien que nous, afin d'estre pareillement exemts de telles ambiguitez, qui ne peuvent avoir que mauvaise grace en leur langage.

Pour le regard de ce qu'ils nous objectent le grand nombre de monosyllabes que nous avons en nostre parler, j'espere les amener là, qu'il leur faudra confesser que si nous en avons trop, eux en ont trop peu. Et qu'ainsi soit, pourquoy si souvent de dissyllabes font-ils des monosyllabes (encore que ceci ne se puisse faire sans corrompre le naturel de leur langage), de *bene*, *ben* ; de *sano, san* ; de *piano, pian* (comme au proverbe, *Chi va pian*, *va san* ; au lieu de dire, *Chi va piano*, *va sano*) ; de *fede*, *fe* ; de *casa*, *ca* ; de *frate*, *fra* : et quant aux verbes, de *fare*, *far* ; de *dire, dir* ; de *stare*, *star* ? Ce qu'on peut voir en une infinité d'autres tant noms que verbes: car je croy que bien peu sont tousjours exemts de ce retranchement. Et (qui est bien la pitié) ces monosyllabes aussi, faicts ainsi par force, tombent souvent en une ambiguité, laquelle, selon l'endroit où elle se rencontre, peut avoir fort mau-

vaise grace. Je di comme *san*, syncopé pareillement de *sano* et de *santo* : comme *gran*, de *grano* et de *grande ; par*, de *pare*, tant verbe que nom.

Quant aux vocables qui passent deux syllabes, il ne se faut esmerveiller si en ceux-là ils usent encore plus souvent de ce retranchement ; en aucuns mesmement, esquels on ne le peut faire sans qu'ils deviennent fort rudes, comme quand Petrarque de *popolo* fait *popol*. Or, en accoustrant ainsi tant les uns que les autres, ils en viennent-là quelquesfois (et principalement les poetes), qu'ils parlent un italien qui est françois, ou bien un françois qui est italien, comme quand ils disent *un, ciascun, alcun :* comme aussi j'ay dict que Tomitan, qui a escrit de la langue toscane, en la premiere impression s'estoit appelé non pas *Bernardino*, mais *Bernardin ;* qui est pareillement donner au langage italien la terminaison françoise. Mais principalement les poetes, d'autant qu'ils sont plus contraints que ceux qui escrivent en prose, ont leur refuge à cest italien qui est françois : comme quand Arioste dit *un gentil guerrier*, en ce vers qui est au XVII[e] chant :

Contra un gentil guerrier, che s'era mosso.

Mais aucuns vocables, ayans ainsi la queue coupee, ne sont plus ne bon italien, ne bon françois, comme quand ils disent *la man*, au lieu de dire *la mano ;* car *la man* est françois,

mais françois d'une des lisieres du pays[1]. Aucuns aussi apres ce retranchement sont du vieil françois, comme quand ils ostent la derniere lettre à *homo;* car il reste *hom*, duquel nos ancestres usoyent pour *homme*. Vray est que si on escrit *huomo*, il faut aussi escrire *huom* : et ainsi se trouve escrit en Petrarque. Ils ont aussi des mots, lesquels, encore qu'estans ainsi accoustrez soyent semblables aux nostres, ont toutesfois signification fort differente ; comme *ver* pour *vero* (au lieu que *ver*, mal prononcé pour *verd*, nous signifie *viride*[2]), en Arioste, au chant preallegué[3] :

Ch' avendo il ver dal peregrino udito[4].

Or combien qu'ils contraignent ainsi quelques povres mots d'estre monosyllabes, si est-ce que, sans ceux-ci, ils en ont assez bon nombre : voire tant qu'ils s'en trouvent quelquesfois plus empeschez que nous des nostres, quand nous voulons un peu prendre la peine de les bien agencer.

Afin de ne rien laisser en arriere, tant qu'il me sera possible, je leur respondray à ce en

1. *Mano*, en italien comme en espagnol, voulait dire la main, et *man*, parmi nous, avait également ce sens dans le midi : on peut voir dans le *Lexique roman* de M. Raynouard, t. IV, p. 139, plusieurs emplois de ce mot.

2. (De la forme latine *viridis*). Autrefois synonyme du mot *verd*.

3. En d'autres termes, au chant XVII[e] : c'est le deuxième vers de la stance 117.

4. Ayant appris la vérité de la bouche de l'étranger.

quoy ils semblent avoir quelque couleur de pretendre leur langue avoir de la gentilesse que la nostre n'ha point. Ils disent donc qu'ils ont quelques terminaisons de noms fort plaisantes et gentiles, desquelles nous sommes destituez. Et la principale de celles qu'ils mettent en avant, c'est des mots qui finent[1] en *ole*, comme *piacevole*, *favorevole*. Je confesse que ceste terminaison est belle : mais je di qu'une chose belle perd sa grace quand on en abuse. Or qu'ainsi soit que quelques-uns en abusent, il appêrt par la controverse qui est entr'eux touchant le mot *capevole*, et quelques autres : car tous reçoivent bien *favorevole*, *piacevole*, *amorevole*, *laudevole*, *honorevole*, *biasmevole*[2], *solazzevole*[3], et plusieurs semblables ; mais quant à *capevole*, et quelques autres, ils ne sont pas receus de tous, car aucuns disent qu'en ce mot *capevole* on abuse de ceste terminaison *ole*, et qu'il faut dire *capace*[4]. Et de vray je croy que ceux mesmes qui usent de *capevole* pour *capace*, n'oseroyent dire *capevolezza* pour *capacita*, ce qui monstre bien que ce *capevole* n'est pas tant en credit que les autres : veu que *convenevole*, au lieu duquel aucuns aiment mieux dire *conveniente*, est

1. *Finer* était alors d'un emploi très-fréquent : v. Nicot.

2. Actuellement *biasimevole*, comme *biasimare* a remplacé *biasmare*, blâmer, cité plus haut.

3. Capable, favorable, plaisant, aimable, louable, honoble, blâmable, récréatif...

4. Cette dernière forme est en effet la plus usitée.

toutesfois suivi de *convenevolezza*, pour *convenienza*. Or quant à *capevolé* (car je ne me veux arrester maintenant qu'à cestuy-ci), je sçay bien que leur Bembo en use au premier livre du Traitté intitulé *Le Prose :* mais on peut dire qu'il ne s'en faut pas fier à luy, pour ce qu'il usoit tant des mots ayans ceste terminaison, qu'il s'en rendoit ridicule. Qu'ainsi soit, au commancement de ce premier livre nous lisons *agevole* et *malagevole ;* et puis bien tost apres il use de *durevole*[1] : un peu apres de *agevolmente*, et puis retourne à son *malagevole.* Il se sert aussi de *piacevole* et *piacevolezza*, de *convenevole* et *convenevolezza*, comme aussi usant de *agevole* il use pareillement de *agevolezza.* Nous y avons plusieurs autres, entre lesquels est *laudevole* ou *lodevole*, et comme j'ay dict qu'il avoit usé de *agevolmente*, aussi nous y trouvons *lodevolmente* et *bastevolmente,* où il dit : *Si non si vede anchora chi elle leggi et regole dello scrivere habbia scritto bastevolmente*[2]. Lequel *bastevolmente,* pour *suffisamment,* presuppose *bastevole* pour *suffisant.* Quant à *capevole*, il en use tant, qu'on pourroit penser qu'il ait voulu faire despit à ceux aux oreilles desquels ce mot desplaisoit.

Or est-il certain que comme Bembo usoit trop de ces mots, de sorte qu'il rendoit leur

1. Aisé, malaisé, durable...
2. On ne voit pas encore d'auteur qui ait traité d'une manière suffisante des lois et règles de l'art d'écrire.

beauté ennuyeuse, et luy faisoit perdre sa grace, quelques autres aussi ont faict et aucuns encore aujourdhuy font le mesme. Mais quant au dict Bembo, qu'une telle affectation de langage, quant aux mots ayans ceste terminaison, fust remarquee en luy (lequel il est vraysemblable ne les avoir moins aimez en son parler qu'en ses escrits), il appert par ce qu'on raconte d'un evesque qui luy fit present d'un tout nouveau, *scannevole*. Car estans entrez luy et l'evesque en une eglise de Padoue, où il y avoit beaucoup de bancs, l'evesque luy dit: *Signor mio, non vi par che questa chiesa sia molto scannevole*[1]? Lequel comte j'ouy faire à Romme à un cardinal digne de foy. Quoy qu'il en soit, il est certain que ce personnage, qui, quant au reste, estoit estimé bien parler, et n'ignorer rien de ce qui appartenoit à l'ornement de son langage naturel (comme aussi nous sçavons qu'il a esté excellent en la langue latine[2]), n'usoit pas sans raison de tels vocables si souventesfois; mais estimoit que c'estoyent les plus beaux, et qui avoyent meilleure grace. Et je ne doute pas que plusieurs ne soyent

1. Seigneur, ne vous paraît-il pas que cette église soit bien garnie de bancs? — Ainsi se trouve précisé le sens d'un mot sur lequel nous avions hasardé, faute de nous rappeler qu'il se trouvait répété et interprété ici, plusieurs conjectures démenties par cette explication : rev., plus haut, la page 22. *Scanno* veut dire en effet *banc*.

2. On a de lui des *Lettres* et une *Histoire de Venise* écrites en latin avec beaucoup de pureté et d'élégance.

de son opinion, et qu'ils ne confessent n'avoir plus grande singularité en tout leur langage. Il faudra donc voir si nous, en nostre langue, n'avons point aussi quelques belles terminaisons dont ils soyent destituez : et je m'asseure qu'il ne les faudra pas long temps chercher.

Ce mesme personnage (je di Bembo) use d'adverbes ayans forme de superlatifs, lesquels je confesse que nostre langue n'ha point, encore qu'ils semblent avoir bonne grace : j'enten comme *naturalissimamente*, faict de *naturalmente*, et *ordinatissimamente*, de *ordinatamente*[1]. Mais je respon, premierement, que les Grecs nous ont faict ce plaisir de nous prester une petite particule, laquelle mettans devant les adverbes, aussi bien que devant les noms, exprimons ceste superlation : tellement qu'au lieu de *naturalissimamente* nous pouvons dire *tres-naturellement*, comme au lieu de *bonissimo* nous disons *tres-bon*. Je respon secondement que comme ce mot *naturalissimamente* est faict à plaisir, aussi prenans la mesme liberté nous pouvons dire *naturalissimement*[2].

1. Il est permis de trouver un peu longs ces deux mots qui semblaient gracieux à H. Estienne et dont Molière eût dit :

Ces deux adverbes joints font admirablement.

2. Antoine de Baïf avait tenté, vers cette époque, d'introduire dans notre langue ces formes qui heureusement ne furent pas acceptées : v., à ce sujet, les *Lettres* d'Et. Pasquier, XXII, 2 ; Cf. les deux *dialogues* de Henri Estienne, *du Nouveau langage françois italianizé*, p. 215.

Et à propos de ce que j'ay dict que les Grecs nous faisoyent ce plaisir de nous prester une petite particule[1], laquelle mettans devant les noms et adverbes, exprimons la superlation, disans *tres-bon*, au lieu du mot italien *bonissimo*, la langue italienne se peut-elle vanter d'avoir credit à l'endroit de la greque, comme j'ay amplement monstré qu'ha la nostre? Et par le moyen de ce credit elle emprunte d'elle plusieurs choses, tant pour estre mieux accommodee qu'aussi pour estre plus ornee.

Je di donc, pour conclusion, que quant à ce qui concerne la bonne grace et gentilesse de langage, l'italien ne se peut accomparer au nostre, tout bien comté et rabbatu; car pour une gentilesse du leur qu'ils allegueront de laquelle nous sommes destituez, je leur en allegueray deux du nostre, qu'ils n'ont point. Pour exemple, s'ils mettent en avant quelque belle sorte de diminutifs qui ne se puissent trouver au nostre, je leur en proposeray deux sortes qui ne se trouveront point au leur. Les diminutifs toutesfois sont bien ce dont plus ils se peuvent vanter, et principalement pour la douceur. Mais

1. *Très* semble venir en effet de l'adverbe grec τρίς, trois fois, et Henri Estienne, dans la *Conformité du langage françois avec le grec*, ne craint pas de l'affirmer. D'autres néanmoins le dérivent de *trans* : c'est là l'opinion de Nicot, et M. Ampère l'a partagée dans son *Histoire de la formation de la langue française*.

prenons le cas que la douceur de leur langage se pust trouver plus grande que celle du nostre; premierement, ceci rendroit plus vraysemblable ce que j'ay dict de la gravité (car il est bien difficile que celuy qui est fort doux se puisse monstrer fort grave, quand il en est besoin : comme ce mot *honorable*, s'il n'est pas si doux que *honorevole*, aussi est-il plus grave); secondement, je di que le plus doux langage n'est pas tousjours le plus beau et le plus gentil, ne de meilleure grace, comme la plus blanche femme n'est pas tousjours la plus belle et gentile ; mais comme on l'appelle blanche, quand on ne peut pas dire qu'elle soit noire, pareillement un langage doit estre tenu pour doux, quand on n'ha point d'occasion de dire qu'il est rude. Et adjousteray que comme les jugemens de l'œil sont divers quant au degré de blancheur, auquel la beauté d'un visage feminin doit atteindre (car aucuns ont dict qu'Helene eust esté plus belle si elle n'eust pas esté si blanche[1]), ainsi les jugements de l'oreille sont fort differens, quant au degré de douceur, auquel un langage doit parvenir.

A quoy je n'adjousteray rien, sinon que nostre langage ha mieux que le leur un don, sans lequel toutes les sortes de bonne grace ont peu de grace : asçavoir le don de brefveté ;

1. H. Estienne paraît faire ici allusion à un passage du *Songe* ou *Coq* de Lucien, c. 17, t. II, p. 728 de l'édition d'Amsterdam, in-4°, 1743.

dequoy je produiray lors plusieurs exemples : mais, des maintenant, j'adverti que la traduction françoise de la harangue de Tacitus, conferee avec l'italienne (laquelle aussi a esté mise cidessus), en pourra fournir quelque nombre.

Pour faire le mesme que j'ay faict au bout du discours touchant la gravité, il restera de proposer quelques vers contenans mesme subject tant en françois qu'en italien. Et au lieu que là j'ay proposé les vers latins et puis les traductions entre ces deux langues, ici, où il ne s'agit de la gravité, mais de la bonne grace et gentilesse (de quoy la latine ne peut nous estre exemple, si bien que de la gravité), je me contenteray de mettre les vers des poetes italiens, et puis monstrer comment ils ont esté traduicts par les François : ce qu'aucuns d'entr'eux ont tellement faict, qu'outre la grace plus grande qui accompagne leur langage, ils ont adjousté aux vers italiens encore un peu d'une autre, laquelle n'est aux parolles, mais au sens. Et je commanceray par un sonnet de Sannazar [1] :

Icaro cadde qui, queste onde il sanno,
Che in grembo accolser quelle audaci penne,
Qui finì'l corso, e qui'l gran caso avvenne,
Che darà invidia à gli altri che verranno.

1. Il fut aussi célèbre poëte italien que làtin. Né a Naples en 1458, il mourut en 1530. L'*Arcadia*, roman pastoral mêlé de vers et de prose, est l'ouvrage le plus renommé qu'il ait

Aventuroso, e ben gradito affanno,
Poi che morendo eterna fama ottenne,
Felice, chi'n tal fato à morte venne[1]:
Che si bel pregio ricompensi il danno[2].

Ben può di sua ruina esser contento,
S'al ciel volando à guisa di colomba,
Per troppo ardir fu esanimato, e spento.

Et or del nome suo tutto rimbomba
Un mar si spatioso, un' elemento.
Chi hebbe al mondo mai si larga tomba?

Il a esté ainsi traduict par Philippe Desportes, usant de quelque liberté, pour mieux avenir à ce que j'ay dict :

Icare est cheut ici, le jeune audacieux,
Qui, pour voler au ciel, eut assez de courage:
Ici tomba son corps degarni de plumage,
Laissant tous braves cueurs de sa cheute envieux.

O bien-heureux travail d'un esprit glorieux,
Qui tire un si grand gain d'un si petit dommage!
O bien-heureux malheur plein de tant d'avantage,
Qu'il rende le vaincu des ans victorieux!

Un chemin si nouveau n'estonna sa jeunesse:
Le pouvoir luy faillit et non la hardiesse.
Il eut pour le brusler des astres le plus beau:

Il mourut poursuivant une haute avanture,
Le ciel fut son desir, la mer sa sepulture.
Est-il plus beau dessein, ou plus riche tombeau?

écrit dans sa langue nationale : v., sur cet auteur, Salfi, *Continuation de Ginguené*, t. X, p. 92.

1. *Felice, in tale fato...*, porte l'édition des *Sonnets* de Sannazar, donnée à Venise en 1581, petit in-12, p. 65. Quant au mot *venne*, il a été omis par H. Estienne, le vers et le sens demeurant ainsi incomplets.

2. . . . *Pregioni compensi*, lit-on dans la même édition, ce qui est évidemment fautif.

Voyci d'autres vers italiens, de Bembus[1], ausquels pareillement sont adjoustez les françois :

Preso al primo apparir del vostro raggio
Il cor, ch' infin[2] quel dì nulla mi tolse,
Da me partendo à seguir voi si volse :
Et come chi ritrova[3] in suo viaggio
Disusato piacer, non si ritenne,
Che fu ne gli occhi, onde la luce uscia,
Gridando à queste parti amor m'invia.

Indi tanta baldanza appo voi prese
L'ardito fuggitivo à poco à poco,
Ch' ancor per suo destin lasciò quel loco
Dentro passando ; e piu oltra si stese,
Che'n quello stato à lui non si convenne:
Finchè poi giunto, ov' era il vostro core,
Sèco s'assise, e più non parve fore.

Ma quei, come'l movesse un bel desire
Di non star con altrui del regno à parte,
O fosse'l ciel, che lo scorgesse in parte,
Dov'[4] altro signor mai non devea gire;
Là, onde mosse il mio, lieto sen' venne:
Cosi cangiaro albergo; e da quell' hora
Meco'l cor vostro, e'l mio con voi dimora.

Ils ont esté traduicts en la mesme façon que les precedens, par le mesme poete, en ces vers :

1. Ou *Bembe*, enfin *Bembo*, comme il est plus ordinaire de le nommer : déjà cité à diverses reprises.

2. *Che' nfin*, lit-on dans *Le Rime* de Bembo, Verona, 1750, in-4°, p. 60.

3. *Et come quei, che truova...*, Ibid.

4. L'édition moderne que nous avons citée porte ici *Ov'*, et plus loin, à la fin de l'avant-dernier vers, *ora :* cette suppression de la lettre *h* a d'ailleurs été signalée plus haut.

Lorsqu'un de vos rayons doucement me blessa,
Et que mon ame libre en prison fut reduitte,
Mon cœur ravi d'amour aussitost me laissa,
Et sans autre conseil se mit à vostre suitte.
Mais comme un voyageur, qui s'arreste pour voir
S'il trouve en son chemin quelque chose nouvelle,
Alors qu'il veit vos yeux, de passer n'eut pouvoir,
Et demeura surpris d'une clairté si belle.

Puis il reprend courage, et s'asseure à la fin,
Desireux d'achever l'entreprise premiere:
Soit qu'Amour le guidast, ou son heureux destin,
Ou que vostre œil luisant luy fournist de lumiere,
Il ne s'arreste plus, et vient jusques au lieu,
Siege de vostre cueur, qu'il embrassa sur l'heure,
Et me dit, en riant, un eternel adieu,
Ne voulant plus partir de si belle demeure.

Vostre cueur qui ne veut, plein d'un brave desir,
Souffrir un compagnon, autre empire pourchasse;
Et delaissant le sien, d'un lieu se vient saisir,
Où nul autre que luy ne pourroit avoir place.
C'est le lieu que mon cueur plein d'amour et de foy,
Divinement guidé delaissa pour vous suivre.
Voylà donc comme Amour du depuis nous fait vivre:
Mon cueur est dedans vous, le vostre est dedans moy.

J'adjousteray un sonnet de Petrarque; et pource qu'on se pourra esbahir que ce sonnet n'aura esté honoré du premier lieu (pour estre d'un tel poete), en recompense de cela, je l'honorerai de double traduction:

Aspro core e selvaggio, e cruda voglia
In dolce, humile, angelica figura,
Se l'impreso rigor gran tempo dura,
Havran di me poco honorata spoglia:

Che quando nasce e muor fior, herba e foglia[1],
Quando e'l dì chiaro e quando è notte oscura,
Piango ad ogni hor. Ben ho, di mia ventura,
Di madonna, e d'amore, onde mi doglia.

Vivo sol di speranza, rimembrando
Che poco humor già per continua prova
Consumar vidi marmi, e pietre salde.

Non è si duro cor, che lagrimando,
Pregando, amando, talhor non si smova:
Ne si freddo voler, che non si scalde.

Philippe Desportes l'a ainsi traduict :

Aspre et sauvage cueur, trop fiere volonté,
Dessous une douce, humble, angelique figure,
Si par vostre rigueur plus longuement j'endure,
Vous n'aurez grand honneur de m'avoir surmonté.

Car soit quand le printemps descouvre sa beauté,
Soit quand le froid hyver fait mourir la verdure,
Nuit et jour je me plains de ma triste avanture,
De ma dame et d'amour sans repos tourmenté.

Je vi d'un seul espoir, qui naist lors que je pense
Qu'on voit qu'un peu d'humeur[2], par longue accoustumance,
Cave la pierre ferme et la peut consumer.

1. Ce vers est écrit différemment dans l'édition des *Œuvres* de Pétrarque, donnée à Bâle, 1554, in-folio, t. III, p. 165 :

Che quando nasce, e mor fior, herba, foglia.

2. Ce mot est pris dans le sens du latin *humor*, eau. C'est un adage des grecs : σταγόνες ὕδατος πέτρας κοιλαίνουσι. Lucrèce a dit pareillement, I, v. 314 :

Stillicidi casus lapidem cavat...;

Et Ovide, *Artis amat.* lib. I, v. 476 :

Dura tamen molli saxa cavantur aqua.

Il n'y a cueur si dur, qui par constante preuve,
Pleurant, priant, aimant, à la fin ne s'esmeuve:
Ny vouloir si glacé qu'on ne puisse enflammer.

Antoine de Bayf ainsi :

Un cueur sauvage et dur, et la façon cruelle
En douce, gracieuse, et divine beauté,
Si le temps n'amolist tant dure cruauté,
Feront de ma despouille une gloire peu belle.

Car soit que la verdeur ou seche ou renouvelle,
Ou la nuict s'obscurcisse, ou luise la clairté,
Sans repos je me plain. Ainsi je suis traitté
De fortune, d'amour, et d'une ame rebelle.

D'un espoir seulement ma vie est maintenue,
Quand je pense que l'eau peut, à la continue,
Toute molle qu'elle est, la roche consumer.

Il n'y a cueur si dur que le temps n'amolisse,
Ni tant froide rigueur qu'eschaufer on ne puisse
A force de plorer, de prier et d'aimer.

Ayant proposé des exemples de la bonne grace et gentilesse de nostre langage en general, je veux maintenant particularizer, c'est à dire, parler aussi particulierement de la bonne grace qu'elle ha en petites mignardises, afin que les Italiens congnoissent qu'en cest endroit aussi il merite le titre de precellence.

Estant donc chose asseuree et notoire que les mots qu'on appelle diminutifs tiennent le premier lieu en mignardises, je les prie ne trouver mauvais si je di que nous en avons meilleure provision qu'eux : car je ne diray rien qui ne soit aisé à prouver. Mais quand il

en faudroit venir là, j'advertirois qu'ils ont quelque nombre de mots qu'ils ne pourroyent mettre en comte, encore qu'ils ayent la forme de diminutifs, comme *fratello*, *avolo*. Car ces vocables ne sont non plus diminutifs, quant à la signification, que sont *frere* et *ayeul*. En quoy ils font tort à leur langage, pource qu'ils abusent de ceste terminaison, qui devroit estre reservee pour les mots dont il s'agit maintenant. Et toutesfois ils abusent ainsi de quelques noms adjectifs pareillement : car comme ils disent *avolo* pour *avo*, ainsi *mutolo* souvent pour *muto* : au lieu qu'on penseroit que ce *mutolo* signifiast ce que les Latins disent *mutilus*. Mais pour retourner aux diminutifs des noms qu'on appelle substantifs, ce que nous disons *oiseau*, et nos ayeuls ou bisayeuls *oisel*, eux le nomment *uccello* ou *augello*; et puis, voulans monstrer une diminution, disons *oiselet*, le faisans d'*oisel*: mais eux, prenans une autre forme, disent *uccellino* ou *augellino*; et toutesfois je croy qu'on me confessera nostre terminaison exprimer mieux la diminution. Il y-a un autre poinct, quant à plusieurs substantifs de genre feminin, qu'au lieu qu'en nostre langue ils sont terminez en *e*, ils le sont en *a* en la leur : comme si je veux faire un diminutif qui responde à nostre *chansonnette*, il faudra dire *canzonetta*. Or nous sçavons que l'*a* est d'autant plus rude que n'est *e*, qu'il fait plus ouvrir la bouche, et ha le son plus fort, et

principalement que nostre *e* feminin. Si faudra-il[1] que ce qu'ils rymeront sur *canzonetta* soit aussi terminé en *a*, ainsi que nous sur *chansonnette* rymerions *doucette*, *joliette*, *mignonnette*. Il est vray que malaisément ils trouveroyent des mots qui eussent ceste mesme signification, et se peussent rymer pareillement sur leur *canzonetta* : mais tant y-a qu'en usant ou de ce mot, ou d'un autre, sur lequel ils pourroyent plus facilement rymer des diminutifs, tousjours faudroit-il qu'ils fussent terminez en *a*.

Il y-a bien d'avantage : c'est que nostre langage est tellement ployable à toutes sortes de mignardises que nous en faisons tout ce que nous voulons, adjoustans souvent diminution sur diminution ; comme *arc*, *archet*, *archelet*, *tendre*, *tendret*, *tendrelet*, quand nous disons aussi *homme*, *hommet*, *hommelet*. Et toutesfois, quant à ce mot, nous n'avons rien que n'eussent les Grecs et les Latins : car les Grecs disoyent ἄνθρωπος, ἀνθρωπίσκος, ἀνθρώπιον ou ἀνθρωπάριον (en quoy toutesfois ce changement de genre est un peu incommode, et pourroit sembler la superdiminution n'avoir si bonne grace que si elle estoit de mesme genre que la dimi-

1. On disait dès lors, comme l'on écrit aujourd'hui, *faudra-t-il ;* le *t* euphonique existait dans la prononciation, sinon sur le papier : c'est ce dont nous avertit Th. de Bèze, *de francicæ linguæ recta pronuntiatione Tractatus*, *Genevæ*, 1584, in-8°, p. 36.

nution); les Latins, *homo*, *homulus*, *homunculus* et *homuncio*. Mais la superdiminution n'est si evidente en ces deux derniers qu'elle seroit en *homululus ;* et pourroit-on douter si elle est en ces deux-là aussi bien qu'en cestuy-ci. Je sçay bien donc que (comme j'ay dict) on peut alleguer que les Grecs et Latins avoyent ceste sorte de double diminution en ces mots : mais j'adjouste que nous l'avons en plusieurs où ne les uns ne les autres ne l'avoyent; et, quant à aucuns, si bien les Grecs l'avoyent, non pas toutesfois les Latins. Et ce qui fait que nous avons plusieurs diminutifs de ceste sorte, c'est que pouvons nous aider d'une autre sorte de terminaison, asçavoir en *illon*, comme *oiseau*, *oiselet*, *oisillon;* pareillement, *carpe*, *carpeau*, *carpillon*. Et quelquesfois ceste terminaison en *illon* ne sert qu'à la diminution, et venons à une autre pour trouver la superdiminution: comme quand nous disons *cotte*, *cottillon*, *cottillonnet*. Aucuns font le mesme en une autre sorte de terminaison, qui est en *son* ou *con* (prononceant le *c* comme *s*), comme *enfant*, *enfançon*, *enfançonnet* : mais quant aux superdiminutifs en *illon*, nous pouvons y adjouster *serpe*, *serpette*, *serpillon*.

Je n'oublieray pas (entre les avantages que nous avons en cest endroit pardessus messieurs les Italiens) que nous imitons les Grecs en une certaine forme de diminutifs : c'est comme quand de ce mot *mousche*, nous deduisons

cestuy-ci, *mouscheron;* quand d'une petite vieille, laide, nous disons *un laideron;* d'une fort jeune fille, *un tendron*, ou (par forme de superdiminution) *un tendrillon :* car les Grecs usent ainsi de genre neutre en telle chose.

Et quant à ce que j'ay dict que nostre langage est tellement ployable à toutes sortes de mignardises que nous en faisons tout ce que bon nous semble, je m'asseure que ces messieurs n'en oseroyent autant dire, à la charge de le prouver. Car je leur demande (pour exemple) comment ils exprimeroyent ceci de Remi Belleau :

Ha, que je hay ces mangereaux,
Ces chiquaneurs procuraceaux!

Nous disons aussi *plaidereaux*, par forme de diminution, emportant un mespris; et usons ainsi de plusieurs autres, terminez les uns en *reau :* pouvans aussi (par le moyen de ceste commodité que j'ay dict estre en nostre langage) user d'aucuns en *aceau*, comme ce *procuraceau*. Mais je viendray à des exemples, pris du mesme poete, de diminutifs ayans autres terminaisons :

Sur les tresses blondelettes
De ma dame, et de son sein,
Tousjours plein
De mille et mille fleurettes.

Un peu apres :

Le gentil rossignolet,
Doucelet,

Decoupe dessous l'ombrage
Mille fredons babillars,
Fretillars,
Au doux chant de son ramage.

Ceci est de luy mesme[1], en son *May* :

Pendant que les arondelettes[2]
De leurs gorges mignardelettes
Rappellent le plus beau de l'an,
Et que pour leurs petits façonnent
Une cuvette, qu'ils maçonnent
De leur petit bec artisan.

Un peu apres :

Et que les brebis camusettes[3]
Tondent les herbes nouvelettes.

Et au *Papillon* du mesme poete[4] :

J'appendray sur ce ruisselet,
Qui doucement argentelet
Coule, etc.

1. Du même poëte, dont on a cité tant de fois, pour parler avec M. Sainte-Beuve, « l'adorable pièce d'*Avril.* »

2. Diminutif de *aronde*, *arondelle*, hirondelle.

3. Au nez court et plat : *camuset* était le diminutif de *camus*.

4. C'est-à-dire dans la pièce intitulée *le Papillon*, et qui est adressée à Ronsard. — Au reste Henri Estienne aurait pu citer bien d'autres diminutifs employés par Belleau. On sait que cet auteur, le *Boucher* de la poésie, les a prodigués jusqu'à la satiété : v. sur lui M. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie au XVI[e] siècle*, 1828, t. I, p. 113 et suiv. Ce caractère de Belleau et de quelques-uns de nos vieux écrivains a été reproduit, avec une affectation quelquefois gracieuse, dans l'agréable contrefaçon de Clotilde de Surville :

O cher *enfantelet*, vray pourtraict de ton pere,
. . . .
Quoy tes blancs *doigtelets*, etc.

Ceci est de luy mesme, en sa *Bergerie* :

Douce et belle bouchelette,
Plus fraische et plus vermeillette
Que le bouton aiglantin[1],
Au matin.

Et ceci pareillement :

Et que la tresse blondissante
De Ceres, sous le vent glissante,
Se frize en menus crespillons.

Nous avons aussi une sorte de diminution en ceste partie d'oraison qu'on appelle verbes : car de *sauter* nous faisons *sauteler;* de *voler*, nous deduisons *voleter ;* et de *trembler, trembloter,* de *pincer, pinçoter.* Vray est qu'es verbes de ceste sorte, il faut considerer que parmi la diminution ils ont aucunement la signification de ceux que les Latins nommoyent frequentatifs ; principalement aucuns : comme *sauteler,* c'est proprement faire plusieurs petits sauts, les uns incontinent apres les autres. Or faut-il tousjours avoir memoire de ce que j'ay dict de la felicité de nostre langage, quant à faire recevoir à ses mots tel pli qu'il luy plaist leur donner : mais il en vient bien mieux à bout, quand il ne faut que suivre l'analogie. Pour exemple, tout ainsi qu'il dit *trembloter, pinçoter, beuvoter* (ce que Terence appelle *pi-*

1. Ou *églantin*, c'est-à-dire de l'églantier, rosier sauvage.

tissare [1]), ainsi pourra-il faire *suçoter,* de *sucer.* Aussi n'a faict Belleau aucune difficulté d'en user, quand, parlant d'un *enfançon* (car il use de ce diminutif), il dit :

Tant que sa levre mignotte
A petits souspirs suçotte.

Mais qu'est-il besoin de tant d'exemples pour prouver ce que je pense que nos competiteurs n'oseront nier, quand ils voudront avoir la patience de lire et considerer les premiers seulement? Que s'il advient que j'en rencontre qui ne se vueillent rendre (comme par tout il-y-a de plus obstinez les uns que les autres), je les prieray me representer telles mignardises en leur langue. Ce ne sera pas sans leur tailler bien de la besongne, voire de la besongne dont ils ne viendront jamais à bout : car mesmement ce mot *mignardises* [2], apres les avoir faict resver long temps, se trouvera

1. Ou *pytissare :* dans l'*Heautontimorumenos*, acte III, sc. Ire, v. 47 :

Nam ut alia omittam, *pytissando* modo mihi
Quid vini absumpsit !

Ce verbe, qui vient de πυτίζω, πτύω, est un mot imitatif qui exprime le bruit que font les lèvres quand on rejette le vin qu'on a pris pour le goûter. *Sorbillare,* également de Térence, *Adelphi*, acte IV, sc. IIe, v. 52, équivaut encore mieux peut-être à *buvotter*.

2. On reconnait là l'anachronisme de ceux qui assignent pour origine à ce mot le nom de Mignard, célèbre peintre du XVIIe siècle, dont les œuvres, par une rencontre singulière, portent en effet le cachet d'une grâce un peu affectée.

inexprimable en leur langage. Ce sera bien pis quand ils viendront au superdiminutif *mignardelet*, comme où Belleau dit :

Pendant que les arondelettes
De leurs gorges mignardelettes, etc.

Autant en sera-ce, quand ils viendront à ceste *levre mignotte*, qui est au passage allegué naguere ; quand ils viendront à *mignon, mignonnette*, à *joliette*, *sadinette* (car de *sade*[1], le composé duquel est *mausade*, long temps y-a qu'on a dict *sadinet*); et puis quand ils viendront à ceste autre sorte d'adjectifs, *doucette*, *tendrette* ou *tendrelette*, *menuette*. Et, pour retourner au premier mot, quand bien ils auroyent trouvé quelque moyen d'exprimer *mignard*, *mignardelet*, *mignardise*, encore auroyent-ils peu faict : car le plus fascheux leur resteroit, d'en trouver qui exprimassent *mignarder*, *mignardiser*, *mignotter* et *amignotter*[2]. Et comment pourroyent-ils sortir d'ici, veu que tous les jours, quand ils veulent faire que leur

1. Agréable, aimable : le *Roman de la Rose* dit des *physiciens* ou médecins :

Tant ont le gain et doux et *sade*
Qu'ils voudroient, pour un malade,
Qu'il y en eust plus de cinquante.

On remarquera que Borel dérive le composé *maussade* de *male satus* : suivant Ménage, *sade* viendrait de *sapidus*. Henri Estienne a dit de ce mot, dans son traité *de Latinitate falso suspecta*, p. 269 : « Pro *mau-sade* (ubi nostrum adverbium jungitur adjectivo. *Sade*, cujus maximus fuit majoribus nostris usus), dicimus male venustus vel male satus.

2. C'était le sens d'*amignarder*, caresser.

langage ne cede point au nostre, ils ne peuvent eschapper de beaucoup plus beau chemin?

Pour conclusion, il est certain que s'ils ne confessent la debte quant à tous ces mots, pour le moins leur sera force de ce faire quant à une partie, et les prieray d'adjouster que la façon mesmement de ces mots *mignon*, *mignard*, *joli*, *gentil*, est mignonne, mignarde, jolie, gentile; et qu'on ne peut dire le mesme de leur *vagho*, et encore moins de leur *leggiadro*[1].

Estant venu au troisieme poinct, qui est touchant la richesse, je m'efforceray de monstrer qu'il faut que le langage italien cede au nostre quant à la richesse aussi; et si ainsi est que j'aye pu venir à bout des deux autres poincts, je n'auray aucunement peur que je n'emporte ce troisieme.

Pour estre bons estimateurs de ceste richesse, il nous faudra considerer quelles choses sont requises en un langage pour estre estimé riche, et puis voir si le nostre en est bien fourni. Je di donc premierement que comme on n'appelle pas un homme riche qui n'ha que ce qui luy est necessaire, mais faut qu'il ait

1. Galant, aimable : de ce dernier mot nos courtisans du XVI[e] siècle, dans leur manie d'innovation, avaient pris *leggiadre* (gentil), *leggiadrement :* sur cet emprunt inintelligent et malheureux que H. Estienne leur reprochait, v. les *Dialogues du langage françois italianizé*, p. 17, 71 et 79.

aussi des choses dont il n'ha point besoin et desquelles il se pourroit bien passer; et quant aux necessaires, il luy en faut avoir à rechange (ce qu'on dit proprement des accoustremens) : ainsi nostre langage n'est pas seulement fourni de mots dont il faut qu'il se serve ordinairement, pour exprimer ses conceptions; mais ha aussi quelque provision curieuse plus tost que necessaire d'aucuns qui sont plus rares que les autres. Et quant aux necessaires, on peut bien dire qu'il en ha à rechange : veu qu'il ha moyen d'exprimer une mesme chose en plusieurs sortes.

Je viendray incontinent aux exemples, insistant toutesfois principalement sur ce que j'ay dict des mots necessaires qu'il en ha à rechange. Et pource que j'estimerois avoir trop bon marché de la comparaison qu'il me faut faire, si je la faisois avec le langage italien, je ne craindray point de la faire avec le grec, lequel est à bon droit estimé riche pardessus tous les riches. Et craignant qu'on ne die que je luy veux rien oster, à fin que le nostre puisse plus aisément egaler la richesse en cest endroit, ou pour le moins en approcher, je m'en rapporteray à ce que Pollux dit[1] touchant les diverses parolles et diverses façons dont il use pour signifier un homme avare : car, estant sur le propos de richesse, je me suis avisé de

1. V. son *Onomasticon*, p. 133 de l'édition de Bekker, in-8°, Berolini, 1846.

parler de l'avaricieux, qui est celuy par lequel plus elle est desiree.

Pollux donc commance par ces mots composez, φιλάργυρος, φιλόχρυσος, φιλοχρήματος, φιλοκερδής, etc., lesquels signifient *amateur d'argent, qui aime l'or, qui aime la pecune, amateur du gain*. Nous, en usant de mots simples (car je reserveray les composez pour l'arrieregarde), disons *avare* ou *avaricieux*, *eschars*, *taquin*[1], *tenant*, *trop tenant*, *chiche*, *vilain* ou *chiche-vilain*. Quant à ce mot *avare*, il vient du latin *avarus*, lequel proprement respond à ce grec φιλόχρυσος (c'est à dire *amateur de l'or*), si on le veut deduire de *avere* et *aurum*. Quant à *tenant*, il vient aussi des Latins : car ils disent *tenax* en ceste signification. *Eschars* est un peu eslongné de *parcus*, mais si en vient-il[2]; et en approcheroit plus, quand, en n'adjoustant point d'aspiration au *c*, on diroit *escars*. Le mot *vilain* ha la mesme origine qu'on lui donne en sa pre-

1. « Les courtisans estimoient Louis XII un *taquin*, pour estre plus retenu en ses dons, » a dit E. Pasquier : *Lettres*, XII, 6. — Les courtisans donnaient encore à ce prince le nom de *roi roturier*, comme nous l'apprend le jurisconsulte Mornac (*Obs. in Cod., lib.* II, *tit.* III : *de Pactis*), parce qu'il était le protecteur des petits contre les grands. Aussi Montesquieu a-t-il dit justement, *Pensées diverses* : « la France n'a jamais eu de meilleur citoyen. »

2. Quelques autres dérivent de *excisor* ce vieux mot expressif. On peut lui attribuer plus justement une origine germanique, en le faisant venir de *karg*, qui, en allemand, veut dire avare, ou, peut-être encore, de *scharren*, gratter, ratisser. Les Italiens disent, dans le sens du français, *scarso*. *Scarce*, en anglais, signifie *à peine*.

miere signification, ou[1] à *villa* ou à *vilis*. Quant aux deux autres, leur origine est en controverse[2].

Nos composez sont beaucoup plus signifians et ont plus d'emphase que ceux des Grecs ; car nous disons : *pinsemaille*[3], *racledenare*[4], *serredenier*, *serremiette*, *pleurepain*.

Maintenant, comme Pollux, apres avoir proposé en combien de manieres les Grecs exprimoyent cela en usant d'un seul mot, vient à certaines façons de parler dont ils usoyent pour donner à entendre la mesme chose, je mettray ici des françoises, mais en beaucoup plus grand nombre, advertissant de celles qui correspondent aux greques. Mais je commanceray par celles qui taxent plus doucement le vice : ce que les Grecs appeloyent parler par hypocorisme[5]. Nous disons donc : *il est*

1. *Se rapporte*, faut-il sous-entendre ici.

2. De *taquin* on ne trouve aucune étymologie satisfaisante ; quant à *chiche*, Nicot le fait venir, avec assez de vraisemblance, de *cicer*, espèce de pois (pois chiche) dont se nourrissaient les indigents. *Ciceris emptor* désignait un pauvre diable chez les Latins : V. Horace, *Art poétique*, v. 249. D'autres le dérivent de *siccus*.

3. Ou *chiche-maille*, mot que donne Nicot et qu'il explique ainsi : « Celui qui espargne jusques à une maille. » Une maille, c'était, suivant le même, « une espece de monnoye noire, valant la moitié d'un denier tournois, presque equivalant à l'obole. » De là cette locution proverbiale, pour désigner un homme sans ressource : Il n'a ni sou ni *maille*.

4. *Qui eradit*, *corradit denarios*, celui qui rogne les deniers : ce mot composé était d'ailleurs d'un emploi très-rare.

5. Ὑποκορισμός désigne l'emploi d'une expression qui a pour objet d'affaiblir, d'atténuer ce qu'une chose peut avoir

un peu trop songneux de son proufit; ou, *il est un peu trop attentif à son proufit* (comme les Latins : *nimium est attentus ad rem*). Nous disons aussi : *il est un peu trop espargnant* ou *respargnant; il se restreind un peu trop;* et quelquesfois : *il est un peu trop bon mesnager*. De tels hypocorismes grecs Pollux n'amene aucun exemple.

Quant aux autres façons de parler, les unes sont bien plus violentes que les autres :

Avarice luy commande;
Avarice le maistrise;
Avarice le surmonte;
Avarice luy domine;
Avarice le gangne;
Il est serf de l'argent;
Avarice l'emporte;
Il se laisse emporter à son avarice;
Avarice le transporte.

(Lequel mot *transporte* est ce que les Latins disent *transversum rapit.*) Or pouvons-nous choisir entre ces neuf façons de parler celle que nous voudrons mettre en la place d'une seule greque qui est en Pollux, ἐλάττων χρημάτων. Nous disons aussi :

Avarice le mene;
Le gain le mene;
Avarice l'aveugle.

de fâcheux. Cette figure est aussi appelée εὐφημισμός. Henri Estienne a défini lui-même, l'*hypocorisme* en ces termes, dans ses *Dialogues du langage françois italianizé*, p. 58 : « C'est l'adoucissement de choses fort odieuses par mots qui ne sont point ou bien peu odieux. »

Lesquelles phrases sont semblables aux precedentes.

Et quelquesfois, parlans plus doucement, disons :

Il est addonné à l'avarice ;
Il est addonné au gain ;
Il est addonné à l'argent.

Mais quand on veut user de paroles fort aigres, on dit :

Il brusle d'avarice ;
Il seche d'avarice ;
Il meurt d'avarice.

Encore plus aigrement se dit :

Il est enragé apres l'argent ;
Il fait son Dieu de l'argent ;
Il n'ha autre Dieu que l'argent ;
Il aime mieux un escu que Dieu ;
Il engageroit son ame pour gangner ;

(Ce qui convient avec ces mots de Pollux, τὴν ψυχὴν ἂν ἀνταλλάξας τοῦ χρυσίου ; lesquels mots se rapportent du tout à ce que les Latins disoyent : *vendere animam lucro.*)

Il engageroit son ame au diable pour en avoir ;
Il quitteroit sa part de paradis pour de l'argent.

Ceste façon de parler n'est pas si aigre :

Il n'estime rien en ce monde que l'argent,

laquelle revient à ce que dit Pollux : χρήμασι τὴν εὐδαιμονίαν μετρῶν.

Quant à ce qu'il dit : ἐκ παντὸς χρηματιζόμενος,

nous l'exprimons en toutes les sortes suivantes :

> Il fait son proufit de tout ;
> Rien ne luy est trop chaud ne trop froid ;
> Il prend à toutes mains ;
> Il en prend ab hoc et ab hac ;
> Tout luy est bon : il ne demande qu'où il-y-en-a ;
> Il en prendroit sur le grand autel [1].

Quant à ce κυμινοπρίστης[2] qui est en Pollux, c'est une hyperbole semblable à ceste-ci : *il partiroit*[3] *un œuf en deux*. Au lieu dequoy nous disons aussi : *il partiroit une maille en deux*. Il est vray que ce κυμινοπρίστης est dict encore plus hyperboliquement. Et à ce propos d'hyperbole, ceste façon de parler aussi en tient : *il trouveroit à tondre sur un œuf ;* et ceste-ci : *il ne donneroit pas un gros œuf pour un menu*. On voit bien qu'aucunes des precedentes aussi sont hyperboliques.

Au lieu de ce que Pollux dit αἰσχροκερδής, et οὐδὲν ἂν αἰσχυνθεὶς ᾧ λῆμμα πρόςεστι, nous avons *vilain* : car j'ay opinion que ce mot emporte plus qu'on ne pense ; et qu'on n'adjouste pas sans cause ce mot de *vilain* à

1. Cette abondance de tours rappelle Molière peignant, dans son *Avare*, en termes aussi variés et plus riches, Harpagon : « de tous les humains l'humain le moins humain, de tous les mortels le plus dur et le plus serré, ladre, vilain et fesse-mathieu... »

2. Littéralement, c'est celui qui scie en deux une graine de cumin (κύμινον).

3. Du vieux verbe *partir* (partiri), partager. *Avoir maille à partir*, c'était avoir un différend.

chiche, quand on dit *un chiche-vilain*, mais pour demonstrer un extreme degré de chicheté. On dit aussi : *c'est un vilain tout outre*, et, *c'est un double vilain.*

Je laisse plusieurs manieres de parler, les unes pour sentir trop leur populace, les autres pource que plusieurs semblent faillir en icelles, comme quand on dit : *ce qu'il tient en une main, lui eschappe de l'autre* ; car il faut dire : *il craind que ce qu'il tient en une main, lui eschappe de l'autre.* Et d'autre part, puisque desjà j'ay de ces façons de parler plus qu'il ne m'en faut pour surmonter Pollux, je me doy bien contenter. On me demandera si en surmontant Pollux, je pense avoir surmonté la langue greque quant à ce dont il est question : je respondray que sans m'arrester à Pollux (pource que je sçay bien en ma conscience que Pollux a omis quelques phrases greques), j'estime que si nous ne la surmontons en cest endroit, pour le moins nous l'egalons.

Or d'autant que cest article troisieme et dernier ha moins besoin de discours que les deux precedens, et plus, d'exemples, j'en proposeray encore un, m'efforceant, comme au precedent, de surmonter sinon le langage grec, au moins Pollux.

Il commance donc ainsi [1] : ἔμπειρος, ἐπιστή-

1. V. p. 224 de l'*Onomasticon*, édition citée.

μων, ἐθάς, τρίϐων, τετριμμένος περὶ ταῦτα, ἐντριϐής.

Nostre langage, au lieu de ces mots-là, use de ceux-ci ·

Il est experimenté en cela;
Il est expert en cela;
Il est versé en cela;
Il y est stilé;
Il entend ce stile;
Il est grand docteur en cela;
Il est passé maistre en cela;
Il s'en fait appeler maistre;
Il en feroit leçon;
Il en tiendroit eschole;
C'est son mestièr;
C'est son premier mestier;
Il n'est pas apprenti en cela;
Il n'y est pas nouveau;
Il est faict à cela;
Il s'entend bien en cela;
Il est bien entendu en cela;
Il en sçait tout ce qu'il en faut sçavoir;
Il en parle comme maistre;
Il n'en parle pas comme clerc d'armes [1];
Il en parle comme sçavant;
Il est fort suffisant en cela;
Il est rusé en cela;
Il y est leurré;
Il est vieil routier en cela [2].

Nous avons encore quelques autres parolles et façons de parler, par lesquelles pouvons expri-

1. C'est-à-dire comme un clerc ou savant, un homme de cabinet et d'étude, ou même d'église, parlerait de ce qui concerne les armes.

2. Ce tour s'employait dans le style grave au XVI[e] siècle : on le voit par une phrase d'Et. Pasquier, qui appelle le cardinal de Tournon « *vieux routier* en affaires d'État, » *Lettres*, IV, II, au commencement.

mer ces mots grècs de Pollux. Mais les unes sentent trop leur menu peuple, les autres ne plaisent pas à tous les mieux parlans, comme, pour exemple, ce mot *routine;* aussi ce mot *prattique*, quand on dit, *Il est prattique en cela*[1] : ce qu'on peut penser estre pris du langage italien, veu que *prattique* nous est un nom substantif, et pouvons dire, *Il entend bien la prattique de cela*, ou, *Il en ha la prattique.*

Mais pource qu'aucuns Italiens (comme j'ay dict) se sont vantez d'avoir un langage plus excellent que le grec, non seulement que le latin, et pourtant[2], quand bien j'aurois monstré que le nostre surmonteroit le grec es deux comparaisons precedentes, ils pourroyent tenir bon, non-obstant ceste victoire, je ne m'adresseray plus à Pollux, mais à un d'entr'eux, nommé Aldo Manutio, qui a escrit de la richesse du langage toscan[3].

1. Cette acception se trouve encore dans le *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, 1771 : « *Pratique*, appliqué aux personnes, signifie la même chose qu'expérimenté. Un homme *pratique* dans les bâtiments, c'est celui qui a de l'expérience dans l'exécution de ces ouvrages. » Mais l'auteur de l'article ajoute : « je ne voudrois pas me servir de ce terme. » — Plus tard on a renouvelé le mot, mais dans un sens absolu.

2. Et comme par conséquent...

3. Cet ouvrage d'Alde Manuce le jeune, petit-fils du grand typographe, Alde l'ancien, a pour titre : *Eleganze della lingua toscana e latina*, Venise, 1556, in-8°. V. sur ce livre, plusieurs fois réimprimé avec des augmentations considérables, et sur son auteur, M. Renouard, *Annales de l'imprimerie des Alde*, 2e édit., tome III, p. 175.

Voyci donc les façons de parler toscanes, qu'il met au titre de *Republica* :

Deve ogniuno attendere alla republica, come al proprio interesse ;
Deve ad ogniuno essere à cuore l'interesse publico, non meno che il proprio;
Dobbiamo amare il ben commune, l'utile della cità, il commodo publico, tutto cio che puo giovare alla republica, con quell' istesso affetto che amiamo e noi stessi, e le cose nostre.

Voyci autant de françoises (respondantes à ces toscanes), et en adjousteray beaucoup d'avantage :

Chacun doit penser à la république, comme à chose où il va de son interest;
Chacun doit avoir à cueur l'interest du public, non moins que le sien propre; *ou*, chacun doit prendre à cueur l'interest du public, etc.;
Nous devons aimer le bien commun, l'utilité de la ville, le proufit public, tout ce qui peut aider à la république, avec ceste mesme affection que nous portons à nous mesmes et à nos affaires.

En voyci trois fois d'avantage, que j'adjouste à celles qui respondent aux toscanes d'Aldo Manutio :

Il faut que nous ne facions moins nostre devoir pour la republique, que pour nos familles;
Il faut ne nous mettre moins en tout devoir pour la republique que pour nos familles;
Chacun doit avoir en recommandation ce qui concerne le bien public, autant que ce qui touche son particulier;
Chacun doit avoir le bien public pour recommandé, autant que le sien propre;

Le bien public nous doit estre d'aussi pres que le nostre;
Chacun doit procurer l'avancement du bien public, comme du sien;
Chacun se doit employer à l'avancement du bien public;
Il faut porter au bien public la mesme affection que nous portons à nos affaires;
Il ne se faut moins affectionner à ce qui est pour le bien public, qu'à ce qui concerne le nostre;
Il ne se faut moins formalizer pour le bien public, que pour le nostre;
Chacun doit pourchasser d'aussi grand courage le bien de la republique que le sien;
Il ne faut pas postposer les affaires du public aux nostres;
Il ne faut preferer nos affaires aux publiques;
Nous ne devons point mettre de difference entre les negoces de la republique et les nostres;
Nous devons mettre les affaires publiques au mesme reng que les nostres;
La raison veut que nous espousions les affaires du public comme les nostres;
Nous devons estimer que les affaires de la republique nous touchent autant que les nostres;
Nous ne devons pas moins faire estat de l'avancement du bien public que du nostre;
Il est raisonnable que nous facions estat de ce qui importe à la republique, comme s'il importoit à nos affaires domestiques;
Nous sommes tenus d'embrasser les affaires de la republique comme les nostres;
Nous ne devons estre moins promts à faire service au public, que nous sommes songneux de nostre faict;
Nous devons estre aussi songneux des affaires publiques que des nostres;
Il nous faut procurer les affaires du public avec aussi grand soin et diligence que les nostres;
Il n'est raisonnable que nous prenions moins de peine apres les affaires de la republique qu'apres les nostres;
Nous devons regarder d'aussi pres aux affaires publiques qu'aux nostres;
Nous devons apporter une aussi grande vigilance et affec-

tion au maniement des affaires publiques, qu'à celuy des nostres;
Nous ne devons pas nous espargner d'avantage aux affaires de la republique qu'aux nostres.

Je sçay bien que les Italiens diront avoir des façons de parler pour exprimer ceste proposition, outre celles que met le susdict Aldo Manutio ; et je ne leur nieray pas qu'ils en peuvent avoir : mais je leur diray aussi que nous en avons encore plus, que nous pouvons adjouster à ce grand nombre, qu'eux n'en peuvent adjouster à ce petit.

Mais j'ay peur de tenir trop long temps le lecteur suspens[1] touchant la provision curieuse de nostre langage, dont j'ay faict mention : car j'ay dict, parlant de sa richesse, que comme on ne tient pas un homme pour riche, quand il n'ha que ce qui luy est necessaire, ains, pour estre mis au nombre de ceux qu'on ne peut pas appeler seulement bien aisez mais riches, il luy faut avoir beaucoup de choses dont il se pourroit bien passer ; ainsi, que ce langage françois ha une provision curieuse plus tost que necessaire d'un bon nombre de vocables plus

1. *Être suspens*, c'était être en doute, dans l'incertitude; v. Nicot : mais la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, donnée en 1694, signale déjà ce mot comme presque hors d'usage et n'étant guère employé que pour désigner « un prêtre suspendu des fonctions ecclésiastiques. »

rares que les autres (entendant aussi des façons de parler). A quoy je puis adjouster que c'est une provision, laquelle encore que je nomme curieuse, toutesfois est de si rares et precieux meubles (car les vocables et façons de parler sont comme les meubles dont se sert la langue: comme aussi les Latins ont dit, *supellex verborum*), qu'estans bien considerez, peuvent beaucoup aider à obtenir le titre de precellence que nous demandons. Car ce sont des meubles que nous fournissent deux arts, qu'on nomme la venerie et la fauconnerie : es termes desquels nous avons grande prerogative, quant à l'un, pource que nostre nation s'est addonnee à l'exercice d'iceluy, plus qu'aucune du temps des anciens, ne depuis; quant à l'autre, encore plus grande, pource que si elle n'ha l'honneur de l'avoir inventé, pour le moins ha elle cestuy-ci, que de petits commancemens elle l'a mis en quelque perfection[1]. Car quant à la venerie (qui est proprement la chasse à toutes bestes sauvages, mais le plus communement s'entend de la chasse aux bestes rousses, ou fauves, et aux noires), encore que sa grande ancienneté se congnoisse par la Bible et par Herodote et

1. « Il n'est rien, a dit aussi Montaigne, qu'on ne feist du jargon de nos chasses, qui est un genereux terrein à emprunter, » *Ess.*, III, 5; cf. Et. Pasquier, *Lettres*, II, 12. — Ce goût de nos ancêtres a laissé beaucoup de traces durables dans notre langue, comme l'a remarqué M. Villemain : Préface du *Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1835, p. XXI.

Xenophon, et que tant ces deux historiens que plusieurs autres grecs et latins tesmoignent que quelques rois mesmement s'y addonnoyent (à propos dequoy il me souvient que le roy Antiochus, s'estant esgaré en la chasse, eut une pareille rencontre et un pareil plaisir que le roy François premier[1]), ce non-obstant, si on vient à faire comparaison des termes que les autres langues ont appropriez à ceste science avecque ceux dont est garnie la françoise, on trouvera que ceste-ci surpasse tant les leurs, non moins en la qualité qu'en la quantité, qu'il sera force de confesser nos rois avoir esté maistres, tous les autres n'avoir esté qu'apprentis en cest exercice. Lequel estant vertueux et noble (pour estre cousin germain de celuy de la guerre), ce que plusieurs de nos rois s'y sont addonnez beaucoup plus que les autres et y ont pris plus grand plaisir, il ne faut douter que ceci ne leur soit procedé d'une generosité plus grande : laquelle ceux de nostre temps ont monstree en ceci mesmement, que pouvans user de la harquebouze, ou plustost haquebute[2] contre les bestes rousses

1. Il s'agit d'Antiochus VII, roi de Syrie, surnommé Sidète ou le Chasseur : l'aventure dont il est question est rapportée par Plutarque, *Apophthegmes des rois et des généraux*, t. III de l'édit. Didot, p. 221. On peut la voir aussi dans l'*Histoire ancienne* de Rollin, grand in-8°, Paris, 1836-1837, t. III, p. 27.

2. Aujourd'hui *arquebuse :* ancienne arme à feu qui se portait sur l'épaule. Ce mot a été fort diversement écrit du-

(ainsi que font aujourdhuy plusieurs princes d'Alemagne), ils ont mieux aimé leur faire bonne guerre, et telle que faisoyent leurs predecesseurs.

Mais autant qu'il y a de difference entre rien et peu, d'autant est plus grand l'avantage qu'ha nostre langue pardessus les autres; en ce qui concerne la fauconnerie (qu'on a aussi appelé la volerie), que celuy qu'elle ha en ce qui appartient à la venerie[1]. Car, des termes de venerie, elles en ont peu à comparaison de la nostre (comme j'ay dict ci-dessus): quant à ceux de la fauconnerie, les anciennes n'en avoyent

rant le XVI[e] siècle. Toutefois, dans le XV[e] et au commencement du suivant, on employait presque exclusivement le nom de *haquebute ;* mais le président Fauchet remarquait ensuite que de son temps « la *haquebute* avoit pris le nom de *harquebuze*, que ceux qui pensoient le nom estre italien lui avoient donné : » *Origines des chevaliers...*, p. 530 de ses *OEuvres*, au verso, Paris, 1610, in-4°. V. au reste sur ce mot, sur son étymologie, comme sur l'instrument qu'il désignait, une discussion étendue de La Curne de Sainte-Palaye, *Glossaire de l'ancienne langue françoise, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, in-folio, col. 1239-1242.

1. Henri Estienne revient sur cette idée dans la préface de ses *Hypomneses de gallica lingua*, in-8°, 1582 : « Metaphorarum multo quam illas (Italicam et Hispaniam) ditiorem esse linguam nostram ostendi, quod eas non inde tantum, unde et illæ, petat, sed ab aucupio etiam et venatione multas elegantes pariter et jucundas : quoniam hæc quoque studia, liberalibus ingeniis dignissima, supra quamvis nationem et amant Galli et exercent. » Il ajoute ensuite, et l'on verra plus loin ce même détail dans la *Precellence :* « Quin etiam a quibusdam ludis nonnullas ; sed a pilæ præsertim ludo, qui apud eos frequentior quam alium quemquam populum est, non paucas. »

point ; et de celles aussi qui sont aujourdhuy, la plus grand' part n'en ha point du tout. Et ne se faut esmerveiller de ceci, veu que ceste belle science a esté tellement incongneue aux anciens tant Grecs que Latins, que tous leurs livres ne nous peuvent fournir d'un mot assez propre pour la nommer seulement ; car si tant les uns que les autres revenoyent au monde, ceux-là n'entenderoyent pas que seroit ἱερακικὴ τέχνη, et ceux-ci non plus, que voudroit dire *accipitraria ars*, ou *falconaria*. Que si quelcun pensoit que les Grecs sous le mot de ὀρνιθοθήρα, et les Latins sous le mot de *aucupium* eussent compris aussi la fauconnerie, il s'abuseroit et grandement et ridiculement ; car (outre plusieurs autres raisons qu'on peut alleguer au contraire), si ainsi eust esté, Platon, en la fin de ses Lois[1], n'eust pas dict, de ce qu'il appelle θήραν πτηνῶν, ce que nous en lisons là : asçavoir que c'est un exercice qui est un peu servil[2].

1. Non pas à la fin de l'ouvrage sur les Lois, mais bien à la fin du VII[e] livre : v. l'édition de Bekker, Berolini, 1818, in-8°, partis tertiæ volumen tertium, p. 72. — Les hommes du XVI[e] siècle citaient de mémoire, ce qui fait certes honneur à leur science, mais ce qui explique aussi le vague et même l'inexactitude de leurs indications.

2. La Mothe-Le-Vayer, en traitant de l'Instruction du dauphin (Louis XIV), remarque aussi, t. I, part. 1, p. 190 de ses *OEuvres*, Dresde, 1756, in-8°, que « Platon nomme servile la chasse... des oiseaux, » et il ajoute : « La volerie même, de la façon qu'elle se pratique aujourd'hui avec des oiseaux dressez à la prise des autres, est tenue pour la plus noble de toutes. Il est vrai qu'elle n'étoit peut-être pas en usage de la sorte du temps de Platon. »

Mais faut necessairement entendre cela des oiseleurs seulement, qui prenoyent les oiseaux aux filets ou à la glu : outre lesquelles inventions, plusieurs sont maintenant en usage, dont peut estre qu'aucunes l'estoyent aussi des-lors, ou autres semblables à icelles. Au contraire donc de ce que j'ay dict des Grecs et Latins, quant à cest art, il est certain que depuis fort long temps il a esté en recommandation à nostre France, et specialement aux nobles, desquels aussi, pour sa noblesse, il est digne. Et qu'ainsi soit, desjà (pour le moins), du temps de Chilperic, il estoit en honneur : comme il appert par le cinquieme livre de Gregoire de Tours[1]. Or si ceux qui ont esté depuis, et les princes mesmement, n'avoyent pris un singulier plaisir à cest art, il est certain que tant de gentilshommes, et entr'eux quelques grands seigneurs, n'eussent pris la peine d'en escrire si diligemment et exactement : car qui ne sçait combien estoit grand seigneur Gaston surnommé Phebus[2]? Ceux pour le moins qui ont

1. V. t. II, p. 214 de l'édition publiée par la Société de l'histoire de France, Paris, Renouard, 1836-1837 : « Veniant equi nostri, et *acceptis accipitribus*, cum canibus exerceamur venatione... »

2. Gaston, III[e] du nom, comte de Foix et vicomte de Béarn, né en 1331, et qui dut son surnom de Phœbus, suivant les uns à sa beauté, suivant les autres à la couleur dorée de ses cheveux, avait en effet pris un soleil pour devise. Après une vie belliqueuse et agitée, ce seigneur, fort loué par ses contemporains, et notamment par Froissard (Paris, in-folio,

leu Froissard, ne le peuvent ignorer : ni ceux aussi qui ont leu le livre dudict Gaston. Car apres ce commancement : *Au nom de Dieu le Createur,* etc., il adjouste : *Je Gaston par la grace de Dieu surnommé Phebus, comte de Foix, seigneur de Beau-ru : qui tout mon temps me suis delecté par especial en trois choses, l'une est en amours, l'autre est en armes, et l'autre est en chasse.* Et puis ayant dict ne vouloir point escrire de deux offices (car il parle ainsi) d'armes et d'amours, il adjouste : *mais du tiers office, duquel je ne doute que j'aye nul maistre (combien que ce soit vantence), de celuy voudroy-je parler, c'est de chasse.* Mesmement quant aux gentils-hommes, en general, que (suivant ce que nous lisons ici) de tout temps avec l'exercice des armes ils se soyent addonnez à la chasse, non moins qu'à l'amour (comme si faire l'amour estoit aussi une espece de chasse), il appert par l'ancien proverbe :

Sonnius, 1574, c. VIII du 3e vol.), mais qui poussa la violence et la férocité jusqu'à être le meurtrier de son fils, mourut en août 1391, au moment où il revenait d'une chasse à l'ours. La chasse avait été sa passion dominante, et l'on dit qu'il n'entretenait pas moins de quatorze à seize cents chiens. Son livre *des Deduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye*, écrit en prose et divisé en 85 chapitres, a été imprimé à Paris par Antoine Verard, sans date, in-folio, et reproduit plusieurs fois depuis : on le trouve aussi dans quelques éditions de la *Vénerie* de Jacques du Fouilloux.

D'oiseaux, de chiens, d'armes, d'amours,
Pour un plaisir mille doulours.

Car il est certain que par les oiseaux est entendue la fauconnerie (appelee aussi la volerie) comme par les chiens la venerie, et toute autre chasse en laquelle on use de chiens.

Mais pour retourner aux anciens escrits qui ont esté faicts touchant la venerie et fauconnerie, ou touchant l'une d'icelles, on trouve encore aujourdhuy un livre intitulé *Le Romman des oiseaux et de leur chasse*, composé par Gaces de la Vigne[1], gentilhomme, qui fut du temps des rois Philippe de Valois, Jan et Charle cinquieme, et le composa pour l'instruction de Philippe, fils du roi Jan. Duquel romman sont ces vers, touchant deux maladies ausquelles les oiseaux de proye sont subjects :

Ils ont pantais[2] (bien m'en recors),

1. Ou, comme on l'appelle plus souvent, Gace de la Bigne, dont le roman des *Deduiz de la chasse* a été joint par Ant. Verard au livre de Phœbus. Gace se nomme au début et à la fin de son poëme, qui fut commencé en Angleterre, en l'année 1359, et par l'ordre du roi Jean, pour Philippe de Bourgogne, son quatrième fils. On pourra lire dans les *Mémoires* de La Curne de Sainte-Palaye *sur l'ancienne Chevalerie*, Paris, in-12, 1781, une analyse étendue des ouvrages de Gace et de Phœbus, avec des détails intéressants sur ces auteurs : v. t. III, p. 236-244, 252-256, et 389-419.

2. On désignait par le nom de *pantais* et plutôt *pantois* un homme essoufflé ou asthmatique. Suivant Bochart, cité

Et filandres [1], dedans le corps.

Au lieu duquel mot *pantais* on escrit *pantois* : d'où vient *pantoiser*, qu'on lit au romman d'Alexandre, dict du halletement d'un homme travaillé [2].

Nous avons aussi une Fauconnerie de Jan des Franchieres, grand prieur d'Aquitaine, recüeillie des livres de quatre anciens personnages [3].

par Ménage dans son *Dict. étymol.*, ce mot nous viendrait des Anglais, qui appellent aussi *pantess* ou *pantass* (voy. Boyer) une courte haleine de faucon, d'où *to pant*, haleter : mais il est plus vraisemblable que nos chevaliers normands ont porté eux-mêmes ce terme en Angleterre. L'adjectif *pantois* dont, vers l'époque de Henri Estienne, se servait Mathurin Régnier, se retrouve ultérieurement dans Scarron, et a même été employé deux fois par Voltaire : v. *L'homme aux quarante écus*, et, *Ce qui plaît aux dames*.

1. Ce sont, suivant les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, des filaments de sang desséché, ou, aussi, de petits vers qui incommodent les oiseaux de proie : sur cette maladie, propre à leur espèce, on peut voir le t. IV, p. 154 de ce dictionnaire.

2. Souffrant, incommodé...

3. Jean de Franchières, ou *de Francières* et *de Franquières*, comme son nom se trouve quelquefois écrit, naquit, à ce que l'on pense, dans un village voisin de Paris. Il fut chevalier de Rhodes ou de Saint-Jean de Jérusalem, et vécut à la cour de Louis XI avec la réputation d'un savant homme. Naudé a cité ce seigneur pour montrer que dès cette époque la noblesse en France cultivait les lettres (*Addition à l'histoire de Louis XI*, in-8°, Paris, 1630, p. 49). Son livre a pour titre : *La Fauconnerie recueillie des livres des trois maistres* (Malopin, Michelin et Aymé Cassian) : on croit que la première édition, in-4°, gothique, est de 1511 ; il a été plusieurs

Laissant pour le present les autres desquels nous avons les escrits touchant ces deux nobles arts, ou pour le moins touchant l'un d'iceux, laissant aussi à penser combien ne sont parvenus jusques à nostre temps ne jusques à nostre congnoissance, je viendray à monstrer combien grande richesse et grand ornement l'exercice d'iceux (j'enten de ces deux arts) a apporté à nostre langage, desquels biens il se peut vanter non seulement par dessus tous les langages qui ont jamais esté, mais aussi pardessus tous ceux qui sont aujourdhuy. Toutesfois je m'arresteray moins à la venerie qu'à la fauconnerie, tant pource que cest art est plus noble que cestuy-la (selon le jugement du susdict seigneur Gaston, surnommé Phebus) qu'aussi pource que nostre langage n'ha pas tant de prerogative, quant aux termes pris de la venerie, qu'elle ha quant à ceux que luy a bâillé la fauconnerie : veu que (comme il

fois réimprimé. — Henri Estienne aurait pu ajouter aux noms précédents celui de Guillaume Cretin, qui vécut sous Charles VIII, Louis XII et François Ier. Il fut l'auteur d'un poëme où il traite de la fauconnerie et de la vénerie, et qui a pour titre : *Le Debat des dames sur le passetemps des chiens et des oyseaux*. Enfin vers l'époque même où Henri Estienne écrivait cet ouvrage, le célèbre historien de Thou composait aussi un poëme latin sur la *fauconnerie*, et en communiquait le début à Pibrac, fort passionné pour cette espèce de chasse (*de Vita sua*, II, t. VII, p. 49, de l'édit. in-folio de l'*Histoire* du président de Thou, 1733). Charles IX a laissé également des livres sur la vénerie, comme l'atteste Naudé, p. 374 de son livre précédemment cité.

a esté dict) les anciens tant Grecs que Latins ont eu congnoissance de la venerie, mais non de la fauconnerie.

Si n'oublieray-je pas entre ce peu d'exemples que je veux amener, ces façons de parler, *rendre les abbois* et *faire rendre les abbois;* car c'est un des gentils emprunts que nostre langage ait faict de messieurs les veneurs : disant d'un homme qui n'en peut plus, et pourtant est contraint de se rendre, qu'il rend les abbois, ou (comme les autres escrivent) les abbais. Et proprement se dit du povre cerf, quand, ne pouvant plus courir, il s'accule en quelque lieu le plus avantageux qu'il peut trouver, et là, attendant les chiens, endure d'estre abbayé par eux. Ce qui pourroit sembler toutesfois estre plus tost *se rendre aux abbois* que *rendre les abbois;* mais tant y-a que ces mots, suivant ceste signification-la, ont bonne grace en ce passage de Belleau :

Aussi tost que ces advocas
Nous ont empietez une fois,
Ils nous font rendre les abbois.

Et ne faut douter que ceste façon de parler, *tenir quelcun en abboy* (ou *en abbay*), ne soit aussi venue de la venerie : mais il y-a apparence que ce soit des bestes noires plus tost que des autres, comme quand un sanglier se laisse abbayer par les chiens, perdans leur peine.

Mais, pour venir à quelques autres exem-

ples, nous avons aussi ce mot *rut*, ou (comme aucuns prononcent) *ruit*[1], qui se dit (selon aucuns) non seulement du cerf et des autres bestes rousses, mais aussi des bestes noires, quand elles sont en amour : mais par le moyen de ce que les Grecs appellent metaphore, l'usage de ce mot s'estend plus loing.

Autant faut-il dire de l'usage du mot *curee* (qui est aussi appelee *le droict des chiens*), comme quand on dit *bonne curee* pour signifier *bon butin*.

Le mot *visceratio* semble bien se pouvoir accommoder à ceste signification du mot *curee*, et à celle du mot *fouaille*, qui est le mesme en la chasse du sanglier que *curee* en celle du cerf[2].

Traces aussi, *routes* et *erres* sont mots qu'on peut penser avoir leur origine de la venerie; et principalement *traces*, veu que proprement il se dit des bestes, pour le latin *vestigia*. Mais ceux qui ont escrit de cest art disent que *traces* et *routes* sont des bestes mordantes, comme san-

1. C'est la forme ancienne : le mot est ainsi écrit dans Villon et Rabelais.

2. Gaston de Foix, dans son *Miroir de la chasse*, p. 39, observe que, comme on dit *fouaille* de sanglier, il faut dire *curée* de cerf, « parce que la *fouaille* se fait sur le feu et la *curée* sur le cuir du cerf. » Toutefois Ménage, après avoir cité ce passage (v. son *Dictionnaire étymologique*, t. I, p. 451 et 608), n'admet pas l'origine assignée au second de ces termes, qui viendrait, suivant lui, de l'italien *corata*, intestins, d'où notre vieux mot français, *coraille*.

gliers et ours ; mais *erres*, des autres, comme cerfs, chevreuls et daims, encore qu'aucuns aiment mieux les nommer *fries*[1] ou *pieds*.

Quant à la fauconnerie, je pense qu'elle nous fournit encore d'avantage de beaux termes et belles façons de parler, qui ont fort bonne grace es lieux ausquels nous les accommodons. Et faut bien que cest art ait esté encore plus commun à nos predecesseurs qu'il ne nous est, veu qu'ils nous ont laissé un langage tellement meslé et comme marqueté de ces mots, que nous en appliquons aucuns à nostre parler ordinaire, sans nous appercevoir de leur origine.

Qu'ainsi soit, entre tant de François qui usent tous les jours de ces mots, *niais* (ou *niez*), *hagard*, *debonnaire*, *leurré*, bien peu prennent garde à leur premier usage, et s'apperçoivent qu'ils disent des hommes ce qui se dit proprement des oiseaux de proye. Et toutesfois tant s'en faut que ces mots, et autres, perdent leur grace, estans ainsi transferez d'un usage à un autre, qu'au contraire ils semblent l'avoir meilleure[2] : mais elle ne peut estre bien goustee que par ceux qui ont quelque congnoissance de ceste noble science de fauconnerie. Car ceux-là sçauront que *niais* (ou *niez*) se dit

1. De là notre verbe *frayer*.

2. « Les formes de parler, comme les herbes, a dit Montaigne, *Ess.*, III, 5, s'amendent et fortifient en les transplantant. »

proprement du faucon, ou autre oiseau de proye qui est pris au nid, et n'ayant encore volé : auquel est opposé *hagard*[1]. Ils sçauront aussi que c'est *leurrer un faucon*[2]; et pourtant[3], quand ils orront dire d'un homme, qu'il est leurré, sçauront bien que c'est à dire *desniaisé*.

Quant à ce mot *debonnaire*, c'est celuy duquel l'origine pourroit estre encore moins recongneue, pource que de trois on n'en a faict qu'un ; car on dit *debonnaire* au lieu de dire *de bonne aire*, estant, par ce mot *aire*, signifié le nid de l'oiseau de proye. Or faut-il bien que *debonnaire* ait une grande emphase, veu que nos ancestres, pour monstrer la bonne nature du roy Louys I, l'appelerent (par forme de surnom) *Debonnaire* ou *le Debonnaire*, choisissans ce mot entre plusieurs, comme le plus convenable : ce qui nous monstre la

1. On désignait par ce nom le faucon qui n'était pas de l'année, mais que l'on prenait lorsqu'il avait déjà joui de sa liberté et qu'il était devenu sauvage : de là, remarque Nicot, un homme *hagard*, c'est un homme farouche.

2. Nicot nous explique plus longuement ce que c'est que *leurrer* un faucon : c'est, dit-il, lui apprendre « à venir sur le *leurre* (espèce d'instrument fait en façon de deux ailes d'oiseau, accouplees d'un cuir rouge, rac. *lorum*), pour passer de là sur le poing, quand il est réclamé, » partant, lui donner de la hardiesse et en quelque sorte le civiliser. De Thou, *de Re accipitraria*, lib. I :

> Vix tandem redeunt, licet et revocentur herili
> Voce, et vibrato plumatilis indice lori.

3. Et par conséquent...

grande commodité qu'apportent à nostre langage aucuns vocables tirez de ceste belle science ; de laquelle commodité toutesfois est privé le langage italien, non moins que les autres.

Du mot *hobreau*[1], on ne peut douter qu'il ne vienne de là, quand on dit d'un petit gentilhomme, et qui ha bien peu de moyen, *c'est un hobreau;* comme il me souvient avoir ouy dire, par une autre sorte de metaphore, *c'est un gentilhomme à simple tonsure*[2]. Mais voulontiers on dit, *c'est un hobreau,* de celuy qui, ayant peu de moyen, fait toutesfois quelque monstre d'en avoir beaucoup. Belleau a usé de ceste translation en ce passage d'une sienne comédie[3]:

L'amoureux est dessus les erres
De pouvoir tirer hors des serres
Et des pinces de ce hobreau
Les plumes de ce jeune oiseau.

A propos de ce que j'ay dict du gentilhomme qu'on appelle un hobreau, il me souvient qu'on

1. Ou *hobereau :* espèce d'oiseau de proie, de petite taille.

2. Autrement dit, qui n'a du prêtre que la tonsure, sans posséder encore de cure ou de bénéfice. — On lit aussi dans le *Dictionnaire de Trévoux :* « un bénéfice *à simple tonsure* est un bénéfice qui peut se posséder par un enfant de sept ans qui a seulement la tonsure. Proverbialement et figurément on dit, un docteur, un médecin, un avocat *à simple tonsure,* pour dire qui ont peu de capacité, de mérite. »

3. Il s'agit de sa comédie intitulée *la Reconnue*, 1577, in-8°, dont le sujet est une religieuse qui, après avoir porté le voile pendant sept années, sort de son couvent, pour em-

dit, *il fait du tiercelet de prince*, du gentilhomme qui veut enjamber pardessus le reng des gentilshommes, et ha quelques façons qui sentent non seulement le bien grand seigneur, mais le prince, ou, pour le moins, le petit prince. Car, en fauconnerie, le masle s'appelle *tiercelet*, comme estant un tiers plus menu que la femelle ; et se dit un *tiercelet de faucon*, au lieu qu'es autres especes d'oiseaux de proye, ceux qui sont de moindre corsage, et ne different autrement, retiennent le nom des autres, ayant seulement pris la forme de diminutif (comme *sacret*, de *sacre ;* et de *lanier*, *laneret*, au lieu de dire *lanieret*) ; ou bien sont appelez d'un nom du tout dissemblable : comme quand le masle de l'espervier est appelé *mouchet*. Or est une chose non moins esmerveillable que notable, que presque en toutes les especes d'oiseaux de proye le masle est plus menu que la femelle, sinon du tiers (d'où j'ay dict que venoit ce mot *tiercelet*), pour le moins de beaucoup.

Nostre langage se sert, par metaphore, du nom d'un autre oiseau de proye, asçavoir du *sacre* : car nous disons *c'est un sacre*, ou *c'est un merveilleux sacre*, de celuy qui, en quelque lieu qu'il puisse mettre les mains, happe tout, rifle tout, racle tout ; et, en somme, auquel

brasser le calvinisme : mais, lors de la prise de Poitiers par le maréchal de Saint-André, en 1562, elle échoit à un capitaine, qui la conduit à Paris et la rend au catholicisme.

rien n'eschappe[1]. Et en ceci nous ne parlons pas sans raison : car aucuns tiennent le sacre pour le plus hardi et vaillant entre les oiseaux de proye, qu'on appelle aussi oiseaux de rapine. Quoy qu'il en soit, j'ai opinion que ce mot *sacre*, ainsi que nous en usons par metaphore, peut signifier autant tout seul que ces trois d'Horace, *tempestas*, *pernicies*, *barathrum*, où il dit : *tempestas et pernicies, barathrumque macelli*[2]. Plaute, usant de mesme hardiesse que nous, a appelé un homme *accipiter* : mais le traict est d'autant plus hardi qu'il adjouste un genitif (comme il est adjousté par Horace apres ces trois vocables), disant *accipiter pecuniarum*[3]. Car, encore que la fauconnerie ne fust lors en usage, le naturel de l'oiseau nommé *accipiter* estoit comme en proverbe : lequel nom toutesfois on n'estime pas avoir esté baillé au sacre seulement, mais aussi aux autres oiseaux de proye, ou pour le moins aux principaux.

Prendre l'essort se dit d'un oiseau de proye, quand, se laissant aller au vent, il vole plus haut qu'il ne doit ; et de là vient qu'on dit

1. Ce terme énergique se trouve, dans Saint-Simon, appliqué à l'abbé Dubois ; mais notre Tacite français paraît se méprendre sur l'origine de ce mot : v. le t. XII, p. 189 de l'édition de ses *Mémoires*, donnée à Paris chez Sautelet, 1829.

2. *Epistolæ*, XV, 31, où le vers est ainsi écrit :

Pernicies et tempestas, barathrumque macelli.

3. Plaute a dit, *Persa*, III, 3, 5 :

Pecuniæ accipiter, avide atque invide....

d'un qui s'en est allé au haut et au loing : *il a pris l'essort.*

Tenir en ses serres se dit proprement de quelcun de ces oiseaux, quand il tient entre ses griffes quelque petit oiseau (comme Belleau a dict au passage que j'ay allegué naguere : *De pouvoir tirer hors des serres Et des pinces de ce hobreau*) ; mais nostre langage use de ceste phrase, parlant de celuy qui tient quelcun en sa merci.

Comme j'ay dict que nous avions pris *curee* de la venerie, aussi par une mesme façon de metaphore prise de la fauconnerie, nous disons d'un qui recevra une grand'[1] joye de quelque bonne aventure qui luy est survenue : *il en fera une gorge chaude.*

Et à propos de ce mot *gorge*, quand on dit, *je ne vole point sur ma gorge*[2], en refusant de danser, ou faire quelque autre exercice un peu violent, incontinent apres le repas, ceste façon de parler vient de ce mesme lieu.

Tenir en mue vient aussi de la fauconnerie :

1. Sur l'élision de la lettre *e*, alors autorisée par l'usage après quelques mots, on peut voir le livre cité des *Hypomneses*, p. 97 et 98.

2. C'est que l'on entendait aussi par *gorge*, d'après l'explication de Nicot : « la poche de l'oiseau où il met sa viande en serre, pour la digerer peu à peu. » *Gorge chaude*, c'était la chair des animaux qui venaient d'être pris, leur viande toute chaude que l'on donnait aux oiseaux de proie, et que ceux-ci mettaient pour ainsi dire en dépôt dans leur gosier.

comme il a esté escrit de quelque personnage, qu'il tenoit en mue[1] une p... de haute gresse[2]. Mais comme en ceci on suit l'une des significations de ce mot *mue*, aussi suit on l'autre quand, par moquerie, on appelle *la mue d'une femme* la peau nouvelle qu'elle se fait venir au visage, ayant faict consumer l'autre par le moyen de quelques drogues corrosives.

Mais quant à ce qu'on dit par metaphore, *ceci n'est pas de vostre gibbier*, aucuns estiment qu'il peut estre pris de la venerie aussi bien que de la fauconnerie : en ne s'ar-

1. Ou *en cage* : l'une des acceptions du terme *mue*, dit encore Nicot, est celle de « grande cage à larges barreaux, où on met le faucon, estant prest à se despouiller de ses plumes, jusques à ce qu'il les ait refaictes. » Il signifiait, par extension, lieu de retraite et même prison : Mettre en mue, c'était tenir en captivité. La Fontaine a employé ce mot dans ce dernier sens : *Fables*, XI, 9.

2. Rabelais, *Prologue* du liv. Ier, parle « de beaux livres *de haute gresse*, » ce qui veut dire de grande importance, de grand prix : cette expression se retrouve encore au chap. 7 du liv. II. — Quant au terme dont nous n'avons donné que la première lettre, nous nous bornerons à rappeler quelques lignes de M. Rœderer dans son *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France*, in-8°, Paris, Didot, 1835, p. 256 : « Nombre de mots que Montaigne et Rabelais ont employés couramment, des mots que Molière, La Fontaine et Boileau même ont employés à leur tour, et que Molière a prétendu maintenir dans le langage des honnêtes gens, sont, malgré leur autorité, bannis aujourd'hui du langage du monde poli. Personne ne les souffrirait maintenant, ni dans un ouvrage de littérature, ni au théâtre, ni dans la conversation. »

restant à la premiere signification du mot *gibbier*[1].

Nostre langage ne s'est pas contenté de prendre des metaphores de la venerie et fauconnerie, mais en a pris aussi du naturel d'autres bestes que celles dont ces deux exercices peuvent donner la congnoissance : à l'un desquels toutesfois (asçavoir à celuy de la fauconnerie) il faut premierement rapporter le mot *esmerillonné* (duquel je n'ay point faict mention ci-dessus), pour signifier un homme fort vif, fort esveillé et remuant. On dit aussi, *c'est un esmerillon*, en se servant du nom de l'oiseau ; comme on se sert du nom d'un autre, quand on dit, *c'est un sacre*, mais pour signifier une chose bien differente : comme on peut congnoistre par ce que j'ay dict ci-dessus.

Quant à *fureter*, par lequel mot est declaree la nature du furet, il peut bien estre mis entre les appartenances, sinon de la venerie, au moins de ce qu'on appelle generalement chasse.

Et avant que sortir de ce propos, j'advertiray que nous avons des façons de parler qui sont procedees d'une telle congnoissance de la nature des animaux (ou pour le moins de quel-

1. « En fait de fauconnerie, remarque Nicot, ce terme s'emploie proprement pour tout oiseau que l'on prend : mais on l'a estendu aussi à toute beste, rousse ou noire, poursuivie et prise à la chasse, soit avec oiseaux ou avec chiens. »

que chose qui leur est peculiere), lesquelles on trouve fort estranges (encore qu'on les entende aucunement[1]), pource qu'on ne descouvre point leur origine. De ce nombre est ceste-ci, *cela est chordé;* car ces mots sont souvent en la bouche du menu peuple de ceste ville de Paris (et autresfois luy estoyent encore plus frequens), pour signifier qu'une chose a perdu sa saison, et qu'il ne la faut plus chercher. Il est vray que quelquesfois ils entendent simplement qu'on n'en trouve plus. Mais tant y-a que cela vient de ce qu'on a congneu la nature de la lamproye estre telle, que depuis qu'elle ha au ventre ce qu'on appelle une chorde, ce n'est plus un friand manger, quelque sausse qu'on luy puisse faire. Voylà comment, estant la coustume de n'apporter plus des lamproyes depuis qu'elles se trouvoyent estre chordees, et par consequent ne s'en trouvant plus, le menu peuple a retenu ceste façon de parler, de quelque chose que ce soit qui a perdu sa saison ou son cours, et laquelle il ne faut plus chercher.

Nous avons aussi des mots faicts du nom de quelque beste, qui toutesfois representent plus tost quelle est ceste beste, qu'ils ne monstrent son naturel; entre lesquels est *herissonner*, quand on dit *se herissonner*. Et est aussi beaucoup en usage le participe *herissonné*.

1. Bien qu'on ne laisse pas de les entendre...

Je me garderay bien d'oublier la marine : j'enten, de monstrer comment nostre langage triomphe ici aussi bien qu'ailleurs ; encore que je ne vueille amener en ce Project tous les exemples que je pourrois bien, mais[1] reserver la plus grand' partie à l'œuvre entier.

Mais pour le commancement de ceux que je veux amener ici, pour monstrer comment nous usons metaphoriquement des mots aussi de la marine (entendant pareillement l'art de naviguer), je prendray *calme* et *bonasse*[2]; et le contraire, *tempeste*, desquels toutesfois je ne veux pas faire grand conte (pource que les mots correspondans à ceux-ci es autres langues sont pareillement appliquez à autre usage), mais seulement d'un mot *tempestatif ;* quand on dit *un homme tempestatif*[3] : car il n'y a aucun langage, ne de ceux qui sont, ne de ceux qui ont esté, qui puisse avenir à ceste metaphore.

1. On lirait plus volontiers, ce semble : que je pourrois, mais *bien*....

2. Corneille et Molière ont fait usage de ce dernier terme, dans son acception métaphorique.

3. C'est-à-dire *perturbateur, bruyant :* ce mot est rendu, dans le Dictionnaire de Nicot, par le latin *tumultuosus ;* nous avons conservé dans ce sens le verbe *tempêter*. — Au propre, on employait l'adjectif *tempestueux*, qui n'a pas cessé entièrement d'être en usage ; on se servait de *tempestatif* dans l'acception figurée : Montaigne, parlant d'un gentilhomme de son temps, *qui frappoit, qui mordoit, qui juroit*, l'appelle « le plus tempestatif maistre de France, » *Ess.*, II, 8. Ce terme utile se trouve encore dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, édit. de 1718.

Nous disons *s'embarquer,* de celuy qui commance à mettre en execution quelque entreprise, et principalement quand elle est d'importance.

Nous disons aussi, *son entreprise est venue à bon port,* de celuy qui en a eu bonne issue et en est venu à son honneur.

Nous accommodons pareillement le mot *ancre* à quelques usages, par translation, comme quand nous disons, *j'ay jetté l'ancre de mon esperance sur luy.* On dit aussi *jetter l'ancre de son repos.* Et au lieu de dire *jetter l'ancre,* pouvons nous servir de *ancrer,* et dire : *j'ay ancré mon esperance sur luy, j'ay ancré là mon repos,* ou *ma félicité*[1].

Or, outre les mots et façons de parler que nous tirons manifestement de la marine, il-y en a qui semblent avoir ceste mesme origine, encore que quelques uns en puissent douter. Pour exemple, que ce mot *pointe* soit un ancien terme des mariniers, il appert par le livre mesmement qui est intitulé, *Le grand routier, pilotage et ancrage de mer*[2] : tellement qu'il

1. Pascal a dit avec son énergie habituelle : « La vanité est si *ancrée* dans le cœur de l'homme, qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs ; et les philosophes même en veulent. » P. 95 de l'édition in-12 des *Pensées choisies*, publiée chez M. Delalain en 1848.

2. Nicot, au mot *routier*, parle également de « ce livre qui contient, dit-il, les adresses des navigations (qui trace la marche des navigateurs), » et dont l'auteur est Garcie, dit

semble que ceste façon de parler, *poursuivre sa pointe*, soit prise de là. Mais à propos du mot *routier*, qui est en ce titre-là, il semble qu'on auroit plus de raison de douter touchant le mot *route*, si la terre l'a pris de la marine, ou bien elle de la terre : quand on dit, *prendre la route d'Angleterre*, ou *tenir la route*; quand aussi on parle ainsi, *ce vaisseau a esté jetté hors de sa route*, ou *de sa droite route*.

Il me tardoit desjà que je vinsse aux jeux : c'est à dire, à ce poinct, de monstrer que nostre langage a bien sceu faire son proufit de tout ; et pour trouver des metaphores non moins propres que recreatives, il en a tiré mesmement d'aucuns jeux. Mais je donneray le premier lieu à celuy de la paume, auquel on peut aussi dire la nation françoise estre plus addonnee qu'aucune autre : tesmoin le grand nombre de tripots qui sont en ceste ville de Paris. Et avons bien raison d'y estre plus addonnez, tant pour y estre plus habiles et adroits, que pour estre un exercice non moins beau et honneste que proufitable, et auquel

Ferrande. Il a été composé en 1483 et a eu plusieurs éditions, dont la première paraît être de 1521 : v. à ce sujet Brunet, *Manuel du libraire*, 1842, t. II, p. 363. — Le père Lelong cite une édition de 1579 : *Le grand routier, pilotage et ancrage de mer, tant des parties de France, d'Angleterre, que hautes Allemagnes*, La Rochelle, in-4°; la bibliothèque du département de la marine, à Paris, en possède une autre de 1632, Rouen, petit in-4°.

ne doit estre accomparé celuy du palemaigle[1], n'en desplaise à l'Italie.

Or, combien que les metaphores que nostre langage a sceu tirer des jeux, et notamment de celuy de la paume, ayent esté par moy appelees recreatives, si est-ce que je soustien que, comme en se jouant, il exprime si bien nos conceptions, que l'italien, non plus que les autres langages, ne pourroit approcher de telle emphase[2].

Nous disons donc, *c'est à racler et à bander,* quand nous voulons declarer que c'est sans rien espargner, que c'est à faire du pis qu'on peut. Mais j'advertiray ici, comme en passant, qu'il faut prendre garde de ne mettre l'un de ces mots-là devant l'autre : comme ceux qui

1. En italien, *palemaglio ;* en français, *palemaille*, ou, comme on le trouve également écrit, *palemail* (rac. *pila* et *malleus*), jeu de *mail*, où l'on se sert d'une espèce d'instrument, appelé *mail* (c'est une petite masse cylindrique de bois, garnie de fer et placée au bout d'un long manche), pour chasser avec force une boule de buis. Nicot ajoute à cette explication, que les Français se servaient jadis en guerre d'une arme de ce genre, et que c'est de là qu'est venu le verbe *chamailler.* — La Mothe-Le-Vayer, t. I, part. I, p. 235 de l'édition citée de ses *OEuvres*, établit entre les deux jeux de la paume et du mail la distinction suivante : « Celui de la paume semble plus reglé ; l'agitation neanmoins en est fort grande, et il n'est pas propre pour toute sorte de complexions. Le mail au contraire est fort reposé, et il a cela de propre..., qu'il souffre la conference (conversation) dans les intervalles d'un coup à l'autre. »

2. Locution alors prise dans un sens favorable (il en est encore ainsi en anglais), comme on le verra également plus loin.

disent, *c'est à bander et à racler;* car en mettant ainsi la charrue devant les bœufs, il faudroit dire aussi, *je m'en vay bander pour racler*[1].

On nous oit aussi dire souvent, *que de bond que de volee:* ce qu'on auroit grand' peine de donner à entendre à un qui n'auroit point veu jouer à ce jeu.

Quand on dit, *il joue pardessus la chorde,* c'est ce qu'on dit autrement, *il joue au plus seur;* ou, *il joue à bonne veue.*

Voyci une façon de parler laquelle est aussi des belles, *je ne veux pas courir apres mon esteuf,* de celuy qui pareillement veut jouer au plus seur. Comme si on disoit : Je ne me veux pas arrester à une chose incertaine.

Si ceste-là est belle, ceste-ci encore d'avantage, *marquez bien ceste chasse;* au lieu de dire : Prenez bien garde à ce poinct duquel je vous adverti.

De ce jeu est pris aussi le mot *naquet,* en ceste façon de parler, *il pense faire de moy son naquet.* Et de ce nom *naquet* vient le verbe *naqueter,* duquel on use quand on dit, *vous me faites naqueter apres vous*[2].

1. Termes empruntés au jeu de paume comme les suivants. *Racler et bander,* c'était enlever avec la raquette la balle roulant à terre et la jeter dans les filets.

2. Courir après vous comme un valet. — Au propre, le *naquet* était le garçon du jeu de paume : *naqueter quelqu'un* ou *après quelqu'un,* c'était lui servir de valet, lui rendre

Je m'asseure que quand messieurs les Italiens ne confesseront la debte en aucun autre endroit (ce que toutesfois par raison ils devront faire en plusieurs), pour le moins la confesseront-ils ici.

Et toutesfois, s'ils veulent dire la verité, ils m'accorderont aussi que combien que souvent ils puissent avoir besoin d'exprimer telles choses, ils n'ont rien pour mettre en la place qui soit ne tant emphatique, ne de si bonne grace. Je sçay bien qu'ils empruntent quelques metaphores du jeu des eschets[1]; mais nous les pouvons avoir aussi bien qu'eux, puisque ce jeu nous est commun.

Ici je prieray le lecteur considerer combien il faut que nostre langage soit riche en tous les endroits dont il emprunte tant de beaux mots et tant de belles façons de parler, pour les accommoder à autre usage (ce que les Grecs appellent *parler par metaphore*), veu qu'il n'y a que les riches qui puissent beaucoup prester. Et ne faut trouver estrange ce mot d'emprunt en cest endroit, encore qu'en ce faisant il ne prenne rien hors de sa seigneurie. Car ayant ri-

de bas offices. La Boëtie a dit, dans son *Discours de la servitude volontaire* : « Voyant ces gens là qui *naquetent* le tyran pour faire leurs besognes de sa tyrannie et de la servitude du peuple, il me prend souvent esbahissement de leur meschanceté et quelquefois pitié de leur grande sottise. »

1. Ou *eschecs*, comme l'écrit déjà Nicot.

chement pourveu chacun endroit des termes qui luy conviennent, quand apres il en prend quelcun pour le faire servir à quelque autre usage, c'est à la charge de le rendre; et pourtant, j'appelle cela emprunter. Pour exemple donc de ce que je vien de dire, le lecteur doit considerer comment nostre langage a richement pourveu sa venerie et sa fauconnerie des termes qui luy sont convenables : veu qu'elles ont moyen de luy en prester un si grand nombre, choisi parmi un qui est plus grand sans comparaison.

Mais on se pourra esmerveiller que je ne fay aussi mention des termes que nostre langage choisit en chacun de ces ars ou mestiers, pour s'en servir en la mesme façon que des precedens, asçavoir par metaphore. Je respon premierement, que quand je ne proposerois qu'un seul de chacun, ce seroit une chose fort longue ; et, en second lieu, que les ars par lesquels on fait une mesme sorte d'ouvrage, n'estans par tout semblables (au moins totalement), les metaphores ne pourroyent estre entendues par ceux qui ont des ars differens. Au reste, encore que je confesse que les autres nations ont aussi bien des ars ou mestiers, je ne veux pas confesser qu'elles en ayent si grand nombre : exceptant seulement l'Alemande quant au fer, duquel elle s'aide si bien et en tant de sortes d'ouvrages, que

j'estime les Italiens, pour ce regard principalement, dire (comme par forme de proverbe joyeux) que les Alemans ont l'esprit aux doits. Je nie aussi que les mestiers, que les autres nations ont semblables aux nostres (ou à peu pres), soyent semblablement fournis de mots necessaires pour exprimer tout ce qui appartient à iceux.

Et à fin qu'il ne semble qu'il y ait plus de vanterie en ce propos que de verité, je veux amener un exemple de ce que j'ay dict : et, d'autant que je sçay qu'il n'y a presque pays où on ne face de la monnoye (ce que nous appelons *forger de la monnoye* ou *batre de la monnoye*), je prendray ce mestier pour exemple de la richesse que j'attribue à nostre langage. Je di donc que ce mestier estant divisé en beaucoup de parties (c'est à dire en plusieurs sortes de manifacture), on ne trouvera aucune destituee d'un nom fort convenable et propre : asseurant le mesme touchant les noms des matieres dont la monnoye doit estre faicte, et les instrumens dont il se faut servir ; et adjoustant cela encore touchant un troisieme poinct, asçavoir touchant ce que tirent les ouvriers pour leur loyer, et le prince pour son droit.

Pour commancer par la matiere, ils ont (outre le nom qu'ha chacun metal quand il est à part) *billon* et *aloy*[1]. Ils ont aussi *gre-*

1. *Billon*, c'est toute monnaie défectueuse, destinée à la

naille, qui est billon ou quelque metal à part qu'on retire de l'eau apres qu'on l'a jetté dedans tout chaud, au sortir du creuset : et est nommé *grenaille*, pource qu'ordinairement il est en grains. Mais *culasse*, c'est une masse d'or ou d'argent fondue dedans un pot ou un creuset, et qui retient encore la forme du cul de pot. Il-y-a aussi d'autres noms qu'on donne à la matiere dont on se veut servir, selon qu'on l'a accoustree et preparee, ainsi qu'on verra par ce qui suit touchant la manifacture.

Car, quant à ceste manifacture, il faut commancer par *allier* (qui est mesler ensemble les metaux, selon la loy donnee par le roy). Apres quoy, il faut *fondre* (j'enten fondre ces metaux-là ensemble). Puis, ce qui a esté fondu, il le faut *jetter en rayaux* (et sont *rayaux* des pieces longues et estroites qui se font ou dedans des moules, ou sur des tuiles de fer qui sont rayonnees[1] en une certaine longueur). Lesquels rayaux on taille en quarreaux ; car les rayaux estans portez à l'ouvrier, il les couppe en pieces approchantes assez pres du poids duquel doit estre la monnoye qu'il veut forger : et pource qu'elles sont ordinairement quarrees, on les appelle *quarreaux*. Lesquels il faut *battre*, *flattir*, *elizer*, *rechausser* et

fonte ; *aloi*, c'est le titre que la loi fixe pour l'or et pour l'argent.

1. Alors synonyme de *rayées*.

bouer[1]; duquel dernier mot on use, quand on les refrappe sur les coins pour les arrondir. Et ces quarreaux arrondis sont appelez *flaons*[2]; lesquels, estans *blanchis,* sont baillez pour estre *croisez*, quand on y met la figure de la croix, ou (pour parler plus generalement) sont *marquez*, quand on y met telle figure qu'il plaist au prince : ce qu'on appelle *monnoyer les flaons*; les monnoyeurs estans aussi appelez *croiseurs* et *marqueurs*, qui sont noms plus particuliers. Apres tout ceci, le *flaon*, qui n'estoit qu'une piece de metal applatie et arrondie, prend le nom de *monnoye* et de *denier,* suivant ce qu'on dit *denier escu, denier teston*[3].

Quant aux instrumens, outre ceux qui ont des noms qui sont aussi ailleurs, et dont on se peut aviser (entre lesquels est *creuset*), il-y-a *eschope* (d'où vient *eschopelure*, signifiant la piece qu'on leve d'un metal par cest instrument). Plus *cippeau* (qui peut sembler estre tiré du latin *cippus*). Item *coupelle* (d'où vient

1. Pour le sens de ces mots et des suivants, empruntés à la technologie du monnayage, nous renvoyons au *Dictionnaire de l'Académie française*, et à son *Complément*, excellent travail, publié par MM. Didot, 1844, in-4°.

2. On prononçait dès lors, comme on écrit aujourd'hui, *flans* : voy. à ce sujet le *Tresor de recherches* de Borel, p. 201.

3. Le nom de *denier* était autrefois donné indistinctement à toutes les monnaies françaises, quel qu'en fût le métal et la valeur. Quant au *teston*, qui était d'argent, il valait, vers la fin du XV[e] siècle, environ 15 sous.

qu'on dit *argent de coupelle*). Plus *materas*, qui est une fiole ayant le col ou bec fort long, dedans lequel on met de l'eau forte, pour espurer l'or aux essais. Et ceste fiole est ainsi appelee pour ce qu'elle resemble à une sorte de flesche dicte *materas*[1]. Ils ont aussi *deneral*, qui est le poids contre lequel l'ouvrier adjouste ses quarreaux, apres qu'il les a taillez.

Quant au troisieme poinct, il-y-a premierement *traite*, qui se dit de ce que prend le roy, tant pour son droit que pour le payement des ouvriers et monnoyeurs ; mais ce qui luy reste, eux estans payez, s'appelle *seigneuriage*, comme aussi *monnoyage* est le salaire du monnoyeur : qui est compris sous un general mot *brassage*. Car brassage, c'est le salaire qu'on baille au maistre qui fait la monnoye, lequel distribue ce salaire en trois : asçavoir une partie à l'ouvrier qui taille, forge et arrondit les pieces pour faire monnoye ; une autre partie au monnoyeur, qui est celuy qui marque ces pieces ; la troisieme partie luy demeurant pour sa peine des fontes et alliages.

Encore y-a-il des termes que je n'ay point compris sous aucun de ces trois poincts : car

1. Ou *matras*, comme l'écrivent Henri Estienne luimême, un peu plus bas, et Borel, qui donne de ce terme une semblable explication : c'est aussi, suivant Nicot, un trait « dont on tire à l'arbaleste. » On trouve en effet dans César *matara*, et dans Tite-Live *mataris*, *materis*, pour désigner une sorte de javeline : mot dont l'origine était gauloise.

on appelle *moufle* une piece de terre ou de fer qui est en voute, pour couvrir le creuset, afin que le charbon du fourneau ne tombe point dedans; on appelle *breve* la quantité de l'ouvrage qu'on ha accoustumé de bailler à l'ouvrier ou monnoyeur pour forger, et ce nom vient de ce qu'elle est escrite en bref en un billet. Ils usent aussi de ce mot *different* pour signifier une petite marque qu'un maistre de monnoye met en quelque coin de la piece, pour discerner son ouvrage d'avec celuy d'un autre. Aussi est appelee de ce nom la lettre qu'on met pour faire congnoistre la ville où la monnoye a esté forgee : comme A est pour Paris, B pour Rouan, M pour Toulouze. La *legende*, c'est l'escriture qui est à l'entour de la monnoye. Je n'oublieray aussi ce terme, *piece poictreuse* (par syncope, au lieu de *poictrineuse*, comme si on disoit *pectorosa*), quand elle est relevee par le milieu et menue par les bords : ce qui est un vice es pieces; car, estans telles, ne se peuvent pas si bien presser l'une sur l'autre.

Le precedent discours sèra comme un eschantillon, par lequel pourra le lecteur juger combien nostre langage est riche, quand bien il n'auroit autre richesse que les termes qu'il a appropriez à chacun mestier. Quant à moy, je ne doute point que s'il avoit amassé ensemble ceux de tous ses mestiers, et celuy des Italiens en avoit faict autant des siens, il ne

se trouvast aussi povre que le nostre se trouveroit riche. Mais je prieray le lecteur de considerer en ce discours encore une autre chose : asçavoir comment nostre langage sçait aussi de ses vieux mots en faire qui semblent nouveaux, par le moyen de ce que les Grecs appeloyent παραγωγή [1]; car nous avons des exemples de ceci en ces mots precedens, *monnoyage*, *brassage* (qui vient de bras, comme signifiant le salaire qui est deu pour le labeur des bras), *seigneuriage*. Aussi est remarquable la *paragoge* qui est en *grenaille*. Par le moyen d'elle (toutesfois avec quelque difference) est dict ce mot *poictreuse* : veu qu'il est faict de poictrine, et pourtant est dict pour poictrineuse, par syncope, comme j'ay adverti ci dessus. Il void pareillement comme de *eschope* nostre langage deduit *eschopelure*, qui est une deduction qui n'ha rien d'extraordinaire. Il peut voir aussi comment il se sçait aider de metaphore, quand il est besoin, ayant en *matras* un bel exemple de ceci ; au reste, comment la langue latine ne luy refuse rien : mais en ce qu'il prend d'elle, il use de quelque petit desguisement, de sorte que de prime-face il ne peut pas estre recogneu. Dequoy nous avons exemple en *elizer* : car il ne faut point douter qu'il ne vienne de *elidere*, et pourtant qu'*elezer* (comme aucuns prononcent) ne doive estre rejecté ; exemple aussi en *cippeau*, tiré de *cip-*

1. Induction, dérivation.

pus. Quant à *coupelle*, puisqu'il vient de *cupella*[1], l'origine est plus aisee à recongnoistre que des deux autres. Mais pour conclusion de ce propos, le lecteur peut juger par la consideration des diverses sortes des termes precedens, appartenans au mestier de faire de la monnoye, qu'il n'est rien impossible à nostre langage, non plus en ce qui concerne les mestiers qu'en toute autre chose.

Toutesfois je veux encore, comme d'abondant, monstrer comment nostre langage a sceu tirer de ce mestier des façons de parler proverbiales, qui sont de bonne grace, et principalement quand elles sont bien entendues. De la monnoye donc vient ce qu'on dit, *cela est de mise*, ou *cela n'est pas de mise*, qui ha plusieurs usages, par metaphore; mais le plus gentil est, quand on dit d'un propos qui n'ha aucune apparence, ains est du tout extravaguant, *ce propos n'est pas de mise*.

C'est un fin à dorer, se dit aussi ordinairement; mais ceux qui n'entendent l'origine de ceste façon de parler la corrompent, disans, *c'est un fin adoré*. Car *fin à dorer* se dit proprement de l'or qui est si fin qu'on s'en peut servir pour dorer; à quoy toutesfois il est requis d'employer du plus fin : tellement que, quand on dit d'un homme qu'il est fin à dorer, il faut entendre qu'il est superlativement fin.

1. Diminutif de *cupa* : petit broc.

Nous avons aussi un *comme* pris de ce mesme lieu, comme chacun peut voir, pource que ce *comme* est appliqué à une comparaison où il est faict mention de la monnoye ; car on dit, *cela est descrié comme la vieille monnoye*, de ce qu'on pourroit dire autrement (mais sans user de phrase proverbiale) : *cela n'est plus en estime ;* ou, *cela a perdu tout son credit ;* ou, *cela n'ha plus la vogue ;* ou, *cela n'est plus de requeste ;* ou, *cela a perdu sa saison :* que le latin diroit, *hoc obsolevit.* Mais j'adjousteray qu'on se pourroit esbahir pourquoy en ce proverbe on fait mention du descriement de la vieille monnoye, veu qu'ordinairement la plus vieille est la meilleure (comme aussi du temps des Grecs et des Rommains on la deterioroit peu à peu plus tost qu'on ne la melioroit); et, qu'ainsi soit, on l'aime beaucoup mieux pour la fonte que la nouvelle. J'ay donc opinion que ce proverbe soit demeuré depuis quelque roy qui, tout en un coup, fit descrier toute la monnoye de ses predecesseurs. Quant à ce proverbe, *Il est des bons, il est marqué à l'*A, il sent plus son menu peuple que les autres : il est toutesfois fondé sur quelque raison, ou pour le moins apparence de raison ; car (comme j'ay dict ci-dessus, parlant de ce mot *different*) la monnoye faicte à Paris est marquee d'un A (comme celle de certaines autres villes ha d'autres lettres pour sa marque), et on ha opinion qu'elle soit la meilleure : laquelle opi-

nion vient de ce qu'on pense qu'il y-ait plus d'esclaireurs. J'acheveray ce discours par une façon de parler qui est allegorique (afin que le lecteur voye comment nous en avons de toutes sortes); car, quand on veut donner à entendre en termes couverts que quelcun a faict de la fausse monnoye, on dit : *il a baillé un soufflet au roy.*

Or quand bien nos competiteurs nous pourroyent monstrer qu'ils sont aussi bien fournis de tous mestiers que nous, pour toutes sortes de manifacture, et que ces mestiers n'ont moindre provision que les nostres de beaux termes, aucuns desquels leur langue transfere à quelqu'autre bel usage ou à quelque façon de parler proverbiale, nous leur dirions (et à bon droit) qu'encore n'auroyent-ils rien faict, s'ils ne faisoyent plus fort : car nous avons, outre ces mestiers tant differens, certains offices appartenans à la police; comme de vendeurs de vin, de vendeurs de maree, de vendeurs de bestail, et autres offices, qui ont aussi leur cas à part, quant à certains termes, dont aucuns sont beaux au possible.

Et à propos de la police, s'il falloit que nos competiteurs exprimassent en propres termes de leur langage plusieurs choses qui la concernent, par où commanceroyent-ils? Comment exprimeroyent-ils ce que nous appelons *police,* et *ville bien policee?* Car ils n'ont pas eu tel

credit envers le langage grec que nous, pour impetrer ces mots de luy : au contraire, il n'y-a nulle doute qu'il ne soit fort offensé de ce qu'ils ont appliqué son vocable tant excellent à une chose si differente et qui n'est d'aucune importance.

Mais encore seroit-ce bien pis quand il leur faudroit trouver des termes appartenans au faict de la justice autant que nous en avons. Entre lesquels je ne veux comprendre ceux qui concernent l'extravagante chiquanerie (à Dieu ne plaise); mais enten seulement ceux dont usent aussi les cours de parlement, et qui sont necessaires pour rapporter leur procedure à l'ancienne jurisprudence : en ce à quoy la coustume n'a desjà pourveu. Il est certain qu'aucuns de ces termes sont tels, que la langue latine mesmement se trouve fort empeschee à en dire autant en un mot (comme je monstreray par exemples une autre fois), tant s'en faut que l'italienne en pust venir à bout : veu qu'en traduisant de nos histoires, elle ha desjà fort affaire à sortir de quelques passages, pour ne pouvoir trouver des mots respondans à certains des nostres.

Et pour monter encore plus haut, que feroit leur langage parmi les affaires d'Estat, tels que ceux de ce royaume[1]? Ne faudroit-il pas souvent

1. Entre autres remarques judicieuses de Du Perron sur notre langue, on lit ce qui suit dans le *Perroniana*, Coloniæ Agrippinæ, 1691, in-12, p. 182 : « La langue françoise est

qu'il fist le muet? Pour le moins je m'asseure que les plus grands negociateurs d'entr'eux se trouveroyent bien empeschez, quand il leur faudroit en leurs despesches user de façons de parler non moins succinctes que graves, non moins claires que succinctes, et telles (pour eviter une longue description) qu'on les voit aujourdhuy sortir de la plume de messieurs les secretaires d'Estat : lesquels, conservans l'honneur de nostre langage, monstrent bien (toutes et quantes fois que bon leur semble) qu'il n'ha ainsi besoin des autres vulgaires, comme eux ont besoin de luy.

Or peut estre que nos competiteurs, se voyans pressez, confesseront que nostre langue ha quelque avantage pardessus la leur quant aux termes appartenans aux choses dont je vien de faire mention; mais le nieront quant à ceux des mestiers : desquels ils diront que les villes moindres peuvent estre autant bien fournies que les plus grandes, estans pareillement accompagnez de leurs termes aussi bien en celles-là qu'en celles-ci. Mais je ne leur accorderay pas cela : ains diray que comme les ouvrages qui se font es grandes villes sont

fort propre pour l'histoire, la controverse, la théologie et les affaires d'Estat : aussi Charles Quint l'appeloit-il *la langue d'Estat.* » Et la raison qui justifiait ce nom, suivant le cardinal : « C'est qu'elle est celle entre toutes qui represente le mieux les choses telles qu'elles sont. »

meilleurs que ceux qui se font es petites, aussi ne faut douter que les mestiers ne soyent-là plus perfaicts, ou, pour le moins, approchans d'avantage de perfection; et par consequent fournis de plus de sortes d'instrumens : dont aussi il s'ensuit que le nombre des termes qui les doivent accompagner soit plus grand. Et quant à ce que je di de la difference qu'il y-a entre les manifactures des grandes villes et celles des petites, je m'aideray de l'auctorité d'un grand personnage, asçavoir Xenophon; car ceste proposition est sienne, en son huitieme livre de l'Institution du roy Cyrus[1] : où il adjouste aussi sa raison; car il dit qu'es petites villes un fait plusieurs mestiers ensemble, et encore à grand' peine peut-il gangner sa vie : es grandes, à cause de la grande multitude, c'est bien ce que chacun peut faire que de fournir à un mestier. Et encore quelquefois ne le fait pas tout entier; mais un fait une partie de ce qui appartient à ce mestier, laissant le reste à un autre, comme (dit-il) on verra quelquesfois que de deux ouvriers l'un ne fait que des souliers d'hommes, l'autre, que des souliers de femmes : et en quelques lieux le mestier de l'un sera les tailler, de l'autre, les coudre. Lequel endroit de Xenophon (ce que je diray en passant) peut faire penser qu'il s'estoit trouvé en quelques villes, ou pour le

1. V. l'édition in-folio de Xénophon, imprimée par Antoine Estienne, Lutetiæ Parisiorum, typis regiis, 1625, p. 208.

moins en quelque ville, où la multitude estoit encore plus grande qu'à Paris, lequel toutesfois est estimé ne ceder aujourdhuy à ville du monde, quant à estre bien peuplé. Quoy qu'il en soit, pour le moins il conferme ce que j'ay dict : tellement qu'il faut que nos competiteurs me l'accordent.

Si donc ils veulent en la fin passer plus outre, et confesser franchement la verité (comme *huomini da bene*[1]), et dire qu'ils sçavent bien leur langage n'estre pourveu, comme le nostre, des termes requis es choses maintenant mentionnees, mais adjoustent que, si leur Italie eust esté une France, et leur Venise ou Milan eust esté un Paris (où le gouvernement d'un petit monde et les tant diverses actions et façons de vivre requierent plus grande diversité de termes), leur langage eust eu aussi bonne provision que le nostre, je leur nieray formellement ce poinct.

Car je di que leur langage n'est si heureux à forger des vocables que le nostre, lequel de toute ancienneté a imité aucunement la liberté des Grecs en ce qui concerne la composition des mots, voire jusques à faire ceste imitation en aucuns de mesme signification. Pour exemple, ce que les Grecs disent πρόδρομος, nous l'appelons *avantcoureur,* usans d'une composition du tout semblable. Pareillement ce qu'ils disent

1. En gens de bien.

κακομήχανος, nous l'exprimons par ce vocable composé *songemalice*.

Mais quant à ce poinct, et plusieurs autres appartenans à ce que je vien de mettre en avant, je les renvoyray au livre que j'ay intitulé, *De la conformité du langage françois avec le grec*, et les prieray de considerer encore une autre chose : asçavoir, comment nostre langage a bien sceu s'aider de quelques petites particules latines pour faire des excellens verbes composez. L'une d'icelles est *foras* : car quand (pour exemple) de *voye* il eut faict *envoyer, renvoyer, convoyer*, il adjousta *forvoyer*, comme si on disoit *aller for la voye*, estant *for* pour *foras ;* comme si on disoit *foras viam ire*. Et faut noter que ce *for*, mesmement sans estre en composition, ha ceste signification en quelques pays des lisieres de France. Ainsi donc a esté faict aussi *forligner ;* ainsi *forclorre*, fort usité en la prattique[1]. Tel est aussi *forconter*, quand on dit *se forconter* et *un forconte*[2]. Autant en faut-il dire de *forsené*, auquel on prendroit encore moins garde qu'aux precedens ; car c'est celuy qui est for du sens,

1. C'est-à-dire au barreau.

2. Un compte inexact, un mauvais compte, d'après l'acception que l'on voit donner, un peu plus loin, à la particule *for*. « *For*, en composition, dit pareillement Nicot, signifie aussi *mal*. » L'emploi de ce substantif et du verbe qui précède paraît d'ailleurs avoir été très-rare.

c'est à dire hors du sens[1] : en usant de ce *for* comme j'ay dict qu'on en usoit en quelque lieu. Et s'il plaist à nostre langage faire la recherche de ses anciens mots, il trouvera de fort beaux composez de ceste mesme sorte : entre lesquels seront *forjuger* pour *mal juger*[2]; *forconseiller* pour *mal conseiller,* lequel mot ayant trouvé un certain moine, et ayant voulu comme representer la figure d'iceluy, a dict *forconsiliare*[3]. Entre ses anciens vocables, il trouvera aussi *forpayser* pour *errer hors son pays ;* d'où vient qu'en venerie on use encore de ce mot, quand on parle d'une beste qui s'eslongne du lieu de son repaire et se jette aux campagnes. Il y trouvera pareillement quelques noms :

1. Autrefois même on disait *forsen* pour *déraison,* comme on le voit par ce vers que cite Borel :

> Plein de *forsen* et de folie....

Mais Nicot écrivait déjà *forcené.* Dans l'adjectif qui a été formé de ce substantif, il est arrivé que notre orthographe, souvent peu logique, a effacé la trace de l'étymologie. — Les Italiens disent *fuor di senno* et *forsennato.*

2. *Forjuger* veut dire aussi, en jurisprudence, débouter quelqu'un de sa demande, et encore, ôter par une sentence la propriété ou la jouissance d'un bien.

3. Nicot nous apprend, au mot *forconseiller*, que celui qui a latinisé ce verbe est le moine Aimoïn, lorsqu'il parle « des deputez de Charles le Chauve, promettans, pour le dit souverain roy., à Loys, son frere de Germanie, quod eum non decipiet aut *forconsiliabit*.... » Les vassaux employaient particulièrement ce terme, en rendant foi et hommage à leur seigneur.

comme *formariage*, dict du mariage qui est faict contre la loy ou la coustume. Et à propos des noms faicts par une telle composition, nous en avons aussi qui sont plus communs que le verbe duquel ils viennent : car nous usons de *forfaict* et de *forfaicture, forfaicteur,* plus souvent que de *forfaire*. Ceste sorte de composition consideree nous peut faire entendre des mots qui autrement nous pourroyent donner beaucoup de peine. Entre lesquels est *forbeu ;* car un cheval forbeu, c'est celuy qui a beu ayant trop chaud, et pourtant a beu for le temps qu'il devoit boire[1]. Aussi voyons-nous qu'il y-a grande apparence d'escrire *forbourg* plustost que *faux-bourg ;* car ce qu'on appelle ainsi est for le bourg (c'est à dire *extra burgum*), en prenant ce mot en la signification qu'il ha en son derivé *bourgeois*. Or veux-je bien advertir le lecteur, quant aux vocables precedens, que *for* en aucuns (asçavoir, en *forfaire, forconseiller, forjuger, formariage*) se prend tellement pour *mal*, qu'il ne laisse pas d'estre rapporté à ceste premiere signification, comme (pour exemple) *forconseiller*, c'est *mal conseiller*, pource que celuy qui conseille ce qui est hors de raison, conseille mal.

1. Par extension, et plus généralement, on dit *fourbu* des chevaux et autres bêtes de somme, qui perdent tout à coup l'usage des jambes : ce qui provient en effet de ce qu'ils ont bu ayant trop chaud, et aussi, quelquefois, de ce qu'ils ont trop travaillé. — Ce mot, dans une autre acception, peut

Mais le principal poinct pour lequel je desire que le lecteur considere ceste composition, et quelques autres que je luy proposeray quand je mettray en lumiere l'œuvre entier, c'est pour luy monstrer que nous pouvons encore forger des mots, en un besoin, à l'imitation de ceux-là, apres avoir descouvert comment ceux-là ont esté forgez. Et di (pour exemple) que comme nous trouvons avoir esté dict *forconseiller*, *forjuger*, pour *mal conseiller*, *mal juger*, et que nous usons encore aujourdhuy de *forfaire*, pareillement pour *mal faire*; aussi je ne doute point que nous ne puissions dire *forparler* pour *mal parler*, voire qu'il n'ait esté dict. Or pourroit estre mis ce mot en la place de l'italien *straparlar*.

Quant aux mots qui sont appelez noms, nous sommes encore en plus beau chemin, s'il nous plaist d'en forger de nouveaux par composition; veu mesmement la prerogative que nous donne ceste ancienne imitation de quelques composez grecs, dont j'ay faict mention naguere. Car si nos ancestres ont pris ceste liberté et hardiesse d'imiter certaines compositions de la langue greque jusques à rendre mot pour mot, comme *avantcoureur* pour πρόδρομος, et *songemalice* pour κακομήχανος (et ne doute point que *songecreux* n'ait esté faict pour respondre pareillement à quelcun des leurs), au-

encore être dérivé, suivant Borel, de *foras* et *via*, hors la voie : d'où l'on aurait fait *fourbe*.

rions-nous pas trop peu de courage si nous demeurions en si beau chemin? car ce que nos ancestres ont faict en ceux-ci, ils l'ont faict aussi en autres (comme j'ay monstré ailleurs), je di quant à representer la composition greque. De quoy j'adverti pource que, quant à ceux-ci, je confesse que si les Latins avoyent aussi bien des mots respondans à *songemalice* et à *songecreux*, comme ils en ont un qui respond à *avantcoureur*, on pourroit dire que nous aurions imité leur composition, non pas celle des Grecs; mais outre ce que nous avons d'autres exemples de telle imitation es noms, quelques verbes aussi nous en fournissent, entre lesquels est *contrefaire* : car on sçait bien que les Latins n'ont point de mot auquel cestuy-ci puisse respondre, comme il respond au grec παραποιεῖν. Aussi les Italiens ont faict ici comme en plusieurs autres endroits où ils se sont veus destituez de l'aide des Latins : car, ayans recours à nous, ont contrefaict nostre *contrefaire*, en disant *contrafare*.

Cela donc estant posé, que nos ancestres nous ont monstré comment il faloit imiter les compositions greques, je di que nous aurions bien faute de cueur (encore que nostre nation ait plustost faute de toute autre chose que de cela), si nous ne poursuivions nostre pointe. Et pour venir aux exemples, je di, à propos du mot *ancestres*, dont je vien d'user, que comme ainsi soit qu'en *bisayeul* nous imitons

la composition greque δίπαππος[1], non pas la latine *proavus*, nous serions trop peu hardis si, comme nos predecesseurs ont faict *bisayeul* de δίπαππος, nous n'osions faire *trisayeul* de τρίπαππος; veu mesmement qu'en ce aussi que nous disons *mon grand pere* et *ma grand' mere*, pour *mon ayeul* et *mon ayeule*, nous suivons les Grecs. Je ne di pas ce-pendant[2] que les Latins n'ayent aussi suivi ceste langue en leur *proavus*, veu qu'elle ha aussi πρόπαππος, lequel est mesmement plus usité; mais tant-y-a qu'eux ont choisi l'un, et nous l'autre.

Je di bien d'avantage : c'est que nos ancestres nous ont monstré le chemin d'autres imitations plus hardies sans comparaison ; comme quand pour nous representer ce beau mot d'Homere, χαλκοχίτωνες, ils ont dict (en despit de la couardise des Latins) *fervestus*. Et pourquoy ne diroit-on *fervestu* aussi bien qu'on dit *courtvestu*? Il est vray qu'on prononce plustost *courvestu*, sans *t*. Ainsi pourquoy ne dira-on *porteciel* (en parlant d'Atlas)? Pourquoy, en parlant d'Hercule ou d'Ulysse, ne dira-on *portepene* ou *portelabeur*, au lieu du grec πολύτλας? Il feroit beau voir que nous

1. On dit plus ordinairement δίςπαππος : c'est du moins la forme régulière.

2. C'est ainsi que Henri Etienne écrit plus habituellement le mot *cependant* ; il a indiqué cette préférence dans ses *Hypomneses*, p. 102 : « Malim neque conjuncte neque omnino disjuncte scribere, hoc nimirum modo, *ce-pendant*. »

eussions fait un composé pour un crocheteur, en l'appelant *portefaix ;* pareillement pour un paresseux, en l'appelant *faineant ;* et que nous vousissions demourer courts, quand il seroit question d'honorer la memoire des gens de bien de quelque bel epithete[1], et principalement de ceux qui ont eu un naturel directement contraire à celuy des paresseux. Il faut aussi considerer qu'entre les mots usitez, composez du verbe *porter,* nous n'avons pas seulement *portefaix* (au lieu de ce que les Grecs usent de deux mots, ayans une mesme façon de composition et semblable à la nostre, ἀχθοφόρος et φορτοφόρος), mais aussi *portepanier* est fort en usage en ceste ville de Paris. Quant à *portenseigne,* aussi on sçait qu'il estoit en usage desjà du temps de nos ancestres ; comme aussi *portespee*, quand on disoit que le connestable estoit portespee du roy. Et depuis, ce mot a esté appliqué au pendant de la ceinture, lequel en quelques lieux on appelle aussi le *ceinturon ;* et en la cour sont assez usitez ces trois, *portetable, portechaire*[2], *portequeue*. Nous avons aussi quelques autres où on voit telle composition ; mais quand nous n'aurions que ce premier, *porte-*

1. Le genre de ce substantif n'était pas encore complétement fixé au temps de Vaugelas, qui a dit dans ses *Remarques sur la langue françoise :* « *Epithète* est féminin ; quelques-uns pourtant le font masculin : tous deux sont bons. »

2. Une *chaire* était ce qu'on appela plus tard une chaise ou une litière.

faix, il nous pourroit suffire pour nous faire avouer les compositions susdites, ausquelles j'adjouste ceste-ci, *portecharge* : car, pour dire la verité, comme je ne ferois non plus de difficulté de dire *portelabeur* que *portepene*, aussi ne craindrois-je point d'user de *portecharge*, où la ryme le requerroit. Je passe plus outre, car je di que de deux princes, dont l'un seroit pacifique et aimeroit la paix (autant qu'on la doit aimer pour le repos des subjects), l'autre seroit addonné du tout à la guerre, je ne craindrois point de donner à l'un l'epithete de *portepaix*, à l'autre, celuy de *porteguerre*[1]. Et me souvient, à ce propos, que Joachim du Bellay en quelque epistre, servant de preface[2], monstre avoir quelque crainte que ces deux composez, *porteloix* et *porteciel*, par lui forgez (ainsi qu'il dit), ne desplaisent aux lecteurs; mais depuis la poesie françoise s'est monstree encore plus courageusement hardie : tesmoin celuy qui a dict, *du ciel porteflambeaux*[3]. J'ad-

1. On remarquera que Henri Etienne appartenait un peu, pour la composition des mots, à l'école de Ronsard : sur la doctrine que celui-ci professait à ce sujet et qu'il a largement appliquée dans ses écrits, on peut voir la préface de la *Franciade*, où se mêlent d'ailleurs, à quelques bizarreries, d'excellents préceptes littéraires. C'est un morceau remarquable de critique.

2. Cette épître précède sa traduction du IV[e] livre de l'*Énéide* : Paris, in-8°, Fred. Morel, 1568, p. 4, au verso.

3. C'est Du Bartas qui commence par ce vers la *Première Semaine* ou la *Semaine de la création du monde* :

Toi qui guides le cours du ciel porte-flambeaux...

vertiray toutesfois (en passant) qu'il faut (à mon avis) user plustost de composez qui ayent au bout le nombre singulier : comme ici quand *porteflambeau* eust pu estre dit, il me semble qu'il eust eu meilleure grace ; mais je confesse qu'en parlant du ciel il faloit l'appeler *porteflambeaux*, en usant du pluriel : comme au contraire pour le δᾳδοφόρος grec, ou δᾳδοῦχος, ce *porteflambeau* seroit justement son cas. Au reste, j'ay encore deux beaux composez que je veux adjouster aux precedens, *portelumiere* et *portejour ;* le second, dict de l'aurore (que nous appelons l'aube), le premier, du jour.

Or voyons si nous pouvons point faire le mesme en quelques autres endroits qu'en cestuy-ci, c'est à dire si, comme nous avons pris ces composez, jà usitez de long temps, pour patrons de plusieurs autres, ayans un mesme verbe, ainsi nous n'en trouverons point par lesquels nous puissions estre semblablement guidez. Je di donc que nous avons *boutefeu,* jà ancien ; et que je ne craindrois point d'en forger un, à l'exemple de cestuy-ci, *bouteguerre :* comme parcidevant j'avois forgé *porteguerre,* aussi bien que *portepaix*. Pareillement sur l'ancien *songemalice* (qui respond au grec κακομήχανος, comme j'ay dict cidevant), j'oserois bien forger *songenouvelle*, et (comme on vient de l'un à l'autre) ne ferois difficulté de forger *forgenouvelle*. Et quant est de *songe-*

malice, où je me trouverois empesché à rymer dessus, je penserois ne faire desplaisir à mon langage si je mettois en sa place *songefinesse*. Je ne doute point que l'exemple aussi des cinq que j'ay proposez quand je parlois de l'avaricieux, ne nous puisse beaucoup proufiter. J'enten ces cinq, *pinsemaille*, *racledenare*, *serredenier*, *serremiette*, *pleurepain* : lesquels composez je maintien estre autant beaux et autant significatifs qu'aucuns que sçauroit faire la langue greque. Quant au dernier, *pleurepain*, il convient fort bien avec la façon de parler dont use Plaute en ce passage de la comedie qui est intitulee *Aulularia*, où il parle hyperboliquement d'un qui estoit avaricieux :

Aquam hercle plorat, quum lavat, profundere[1].

Suivant laquelle phrase *pleurepain* seroit *qui plorat panem comedere*.

Je produiray, une autre fois, plus grand nombre d'exemples, pour prouver ce que j'ay mis en avant touchant le moyen que nous avons de forger de beaux composez ; j'enten, alors que Dieu me fera la grace de construire l'œuvre dont voyci le project. Et ce-pendant je veux bien que le lecteur sçache que ces excellens poetes que nous avons aujourdhuy lui en fourniront beaucoup. Mais je ne doute point qu'entre ces compositions les unes ne luy

1. Act. II, sc. 4, v. 29.

plaisent bien plus que les autres. De ma part, je suis d'opinion que quelquesfois, selon les endroits, le monosyllabe ha meilleure grace, au bout d'un mot composé, que le dissyllabe, et le dissyllabe que le trissyllabe. Voylà pourquoy *chassevent* me plaist fort, et autres qui ont ce monosyllabe au bout : aussi *bornemois* dict de la lune; et pourquoy de Mercure je dirois plustost *guidenef* que *guidenavire*, et de l'hyver, *portefroid* que *portefroidure*. Toutesfois je ne veux pas faire une regle generale; et qu'ainsi soit, en parlant de ce mesme, je trouve meilleur *aimelyre* ou *portelyre* que *aimelut* ou *portelut*, et c'est pourquoy j'ay dict *quelquesfois et selon les endroits* : car il n'y a point de doute qu'en quelques lieux les dissyllabes n'ayent pas si bonne grace, et que les trissyllabes, ou pour le moins si longs qu'ils peuvent sembler trissyllabes, n'en ayent encore moins. Ce que nous devons considerer en ce mesmement que j'ay dict naguere de ce mot *porteflambeaux*, qu'il ne sembloit pas estre si agreable à l'oreille que seroit *porteflambeau* : car ce qui rend ce pluriel moins plaisant, c'est (à mon avis) la longueur ; et qu'ainsi soit, si, parlans du printemps, nous l'appelons *portefleurs*, si nous appelons l'automne *portefruits*, si nous disons que l'esté est *portegrains*, encore que ces monosyllabes soyent de nombre pluriel, ceste composition ne laisse pas d'estre trouvee douce. Aussi, quand on dit du somme

qu'il est *charmepenes* (la ryme ne permettant de dire *charmepene*), cestuy-ci pareillement semble plus passable à l'oreille que cest autre mentionné cidessus. Au demeurant, si ces excellens poetes (l'honneur desquels j'ay d'autant plus en recommandation que je les voy s'efforcer à honorer nostre langage) veulent donner lieu au precedent advertissement, je les prieray recevoir encore cestuy-ci touchant la discretion qu'ils doivent avoir en l'usage de tels epithetes ; c'est qu'ils se souviennent de ce que disoit la gentile poetrice Corinne : Τῇ χειρὶ δεῖ σπείρειν, ἀλλὰ μὴ ὅλῳ τῷ θυλάκῳ[1].

Il me semble que j'ay monstré bien clairement et amplement nos grans moyens d'adjouster richesse sur richesse, s'il ne tient qu'à forger des mots, esquels nous usions de composition ; et que nous n'avons faute que de hardiesse[2] : or pensons-nous que les Italiens

1. Il faut jeter la semence avec la main, et non la verser à plein sac. — C'est un avis que donnait Corinne à Pindare, jeune encore, un jour que celui-ci lui lisait une de ses pièces où il avait trop prodigué les fictions : voy. Plutarque, *Gloire des Athéniens*, c. 4, t. I des *OEuvres morales*, p. 425, édit. Didot. Née à Thèbes ou à Tanagre, cinq siècles avant Jésus-Christ, cette femme également célèbre par sa beauté et par son génie remporta plusieurs fois sur Pindare, au rapport de Pausanias, IX, 22, le prix de la poésie lyrique. Ch. Wolf a recueilli le petit nombre de ses fragments.

2. Cette hardiesse, Fénelon nous l'eût souhaitée un peu plus, et son vœu ne s'est pas réalisé : voy. le § III de sa *Lettre à l'Académie françoise*, où il rappelle que « les Grecs avaient fait un grand nombre de mots composés,.... et que

puissent dire le mesme de leur langage? Dire le pourront-ils ; mais le prouver, non. Je sçay bien qu'ils ont des mots composez, et mesme qu'ils en forgent quelquesfois. Car il me souvient d'un duquel moymesme suis contraint d'user souvent, *ingannavillano* : pource que j'ay une maison aux champs[1], possedee au paravant par un gentilhomme italien, lequel avoit nommé ainsi le fruict d'un certain poirier ; et comme je tien la maison, aussi retien-je ce nom, pour ne pouvoir trouver le propre. Or sonne ce mot comme si on disoit *trompevilain* : d'autant que c'est un fort bon fruit ; mais n'est jugé tel à la veue, et principalement par les lourdaux, qui n'ont jamais esté curieux de con-

les Latins, quoique moins libres en ce genre, les avaient imités... » On remarquera seulement que Henri Estienne et Fénelon proposaient l'emploi de mots composés avec des éléments français, tandis que Ronsard a fait trop souvent un mélange qui n'appartient plus à aucune langue :

Combien je suis marry que la muse Françoise
Ne fasse pas ses mots comme fait la Gregeoise :
Ocymore, Dyspotme, Oligochronien...

1. Il s'agit de la propriété de Grières, qui dépendait du village de Viry, situé lui-même près de Saint-Julien, à deux lieues de Genève, et appartenant aujourd'hui au duché de Savoie, province de Carouges. Henri Estienne prenait souvent, à raison de cette terre, qui d'ailleurs ne paraît pas avoir été seigneuriale, le nom de sieur de Grières. — C'est de cette maison de campagne que sont datées quelques-unes des préfaces ou épîtres préliminaires des ouvrages de Henri Estienne : « e Grieriana nostra villa. » — « Aucuns de ses livres, dit aussi La Croix du Maine courent sous le nom du sieur de Grieres, qui est une sienne terre. »

siderer les diverses sortes de poires, et d'ailleurs n'en ont guere veu. Cest exemple est un des beaux que je pourrois amener; et pourtant n'en ameneray point d'autre : mais confessant (comme j'ay desjà faict) qu'ils ont des mots composez et qu'ils en font aussi quelquesfois, j'adjousteray que beaucoup s'en faut qu'ils en ayent tant que nous, et qu'ils soyent de si bonne grace que les nostres. Car il faut que pour le moins ils m'accordent deux choses : l'une, que tant plus les mots sont longs, tant plus sont malaisez à renger en composition (et c'est pourquoy le langage alemand, qui les ha courts, est bien fourni de vocables composez) ; l'autre, qu'ils ne peuvent avoir des composez que d'une sorte, au lieu que nous en avons de deux : car ils ne les peuvent terminer qu'en voyelle; nous, en voyelle et en consonante. Et sans aller chercher exemple plus loing, en faisant comparaison de ce *ingannavillano* avec nostre *trompevilain*, on peut remarquer ces deux choses que j'ay proposees.

Quand le lecteur aura bien consideré cest avantage que nous n'avons moins pardessus la langue italienne que les autres vulgaires, quant à forger des mots composez, je le prieray de prendre garde encore à une autre chose, qui peut aussi nous avantager grandement : c'est que nostre langage ayant plus de mots latins et (s'il faut parler ainsi) plus grande familiarité

avec la langue latine qu'il ne semble, si en un besoin il forge quelques mots sur la marque des Latins[1] (en usant de la discretion requise en tel cas[2]), on ne peut appeler ceci autrement qu'user de privauté.

Quant à ce que j'ay dict qu'il ha plus grande familiarité avec le latin qu'il ne semble, j'interprete ainsi les commoditez secrettes qu'il a receues de luy; car (pour parler plus clairement) nous avons plusieurs mots pris de la langue latine, desquels on ne s'apperçoit pas: comme, à propos du verbe dont je parlois naguere, *forpayser*, encore qu'il ne semble estre latin que par ceste particule de laquelle on s'est servi pour faire la composition, si est-ce qu'il est latin, outre cela, quant à son origine. Car, ceste particule ostee, le reste vient de *pays* : or *pays*, de *pagus*, comme *mais* vient de *magis* (j'enten *mais* pour *d'avantage*), et comme

1. La métaphore employée par H. Etienne était familière aux Romains, qui disaient *procudere verba*. Pareillement Horace, *Art poét.*, v. 58:

. . . . Licuit, semperque licebit
Signatum præsente nota producere nomen;

et Juvénal, avec plus de hardiesse, VII, 55:

Communi feriat carmen triviale moneta.

2. On sait aussi la recommandation que fait Horace dans son *Art poétique*, v. 46, au sujet de la création des mots:

In verbis etiam tenuis cautusque serendis...

On lit encore dans cette épître, v. 52:

Et nova fictaque nuper habebunt verba fidem, si
Græco fonte cadant parce detorta....

maistre, de *magister*; et reciproquement, où nostre langage met le *g* qui n'est point es mots latins, comme quand il dit *sergent* pour *serviens*, et *sage* pour *sapiens*. Et se pourront toutesfois trouver des exemples encore plus notables de ce que j'ay appelé commoditez secrettes.

Il est vray que si d'aventure on vouloit cependant tourner au deshonneur de nostre langage ce que je vien de dire, comme s'il estoit plus subject à celuy des Latins que je n'ay dict parcidevant, je respon que non-obstant cela il ne s'astreind pas tellement à leur langage, qu'il ne se reserve tousjours quelque liberté : ce qu'on voit en ce qu'usant de mots synonymes, ou qui sont presque synonymes, souventesfois il use d'un qu'il prend du latin, et d'un autre qui ha apparence estre encore du langage gaulois. Pour exemple, quand il dit *franchement* et *librement*, il est croyable que le premier sort du langage gaulois [1], comme quant au second il est notoire qu'il vient du latin *libere* : tellement qu'il y auroit du langage romman avec des reliques du gaulois. Autant en pouvons nous dire (selon mon jugement)

1. *Franck*, en allemand, voulait dire *libre*, remarque plus justement Nicot. — H. Estienne et les auteurs du XVI[e] siècle confondent volontiers avec l'ancienne langue des Gaulois, qui était le celtique, la langue des Francs ou le tudesque : v. au reste, sur les mots véritablement originaires du gaulois, les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIII, *Hist.*, p. 244 et suiv.

quand nous disons *tromper* et *decevoir*, ou *decevoir* et *tromper*[1], car nous n'observons pas un certain ordre ; de sorte qu'en l'autre exemple aussi nous pouvons dire *librement* et *franchement*, en faisant du premier le second.

Mais j'ay bonne esperance que quand j'auray monstré encore deux autres sortes de richesse de nostre langage, le lecteur, qui les aura bien considerees, jugera qu'il n'est aucunement en danger de tomber en ceste necessité de forger des mots nouveaux, sinon que quelque nouvelle chose se presentast.

A fin donc de venir à l'une de ces deux sortes de richesse, dont je n'ay point encore faict mention, je di que tout ainsi qu'un homme fort riche n'ha pas seulement une belle maison et bien meublee en la ville, mais en ha aussi es champs, en divers endroits, desquelles il fait cas, encore que le bastiment en soit moindre et moins exquis, et qu'elles ne soyent si bien meublees, pour s'y aller esbatre quand bon luy semble de changer d'air : ainsi nostre langage ha son principal siege au lieu principal de son pays ; mais en quelques endroits d'iceluy il en ha d'autres qu'on peut appeler ses dialectes[2].

1. Ce dernier verbe paraît venir des mots germaniques *trug*, *triegen*.

2. H. Estienne, dans la préface de ses *Hypomneses*, revient à cette idée qu'il développe avec élégance de la manière suivante : « Quemadmodum græca in lingua præcipue qui-

Et comme ceci luy est commun avec la langue greque, aussi en reçoit-il une mesme commodité. Car ainsi que les poetes grecs s'aidoyent au besoin de mots peculiers à certains pays de la Grece, ainsi nos poetes françois peuvent faire leur proufit de plusieurs vocables qui toutesfois ne sont en usage qu'en certains endroits de la France[1]. Et ceux mesmement qui escrivent en prose, peuvent quelquesfois prendre ceste liberté. Je sçay bien que les poetes

dem sermo atticus laudatur, sed ita ut peculiarem quamdam laudem alicubi unaquæque dialectus mereatur, sic profecto, quamvis gallica lingua in ea potissimum quam dixi Galliæ parte (Lutetiæ) sedem habeat, non parvum tamen illi decus atque incrementum sunt dialecti; atque ibi quidem commoratur, sed tamen ita ut per has tanquam colonias longe illi sit jucundissimum aliquando exspatiari, ac nonnulla quæ illis propria sunt vocabula domum referre. » — On sent d'ailleurs ce que cette assimilation des dialectes de l'ancienne Grèce avec les patois de la France a d'inexact et de contestable.

1. Ainsi Ronsard, s'adressant au poëte, dans sa préface de la *Franciade* : « Je t'adverti de ne faire conscience de remettre en usage les antiques vocables, et principalement ceux du langage walon et du picard, lequel nous reste par tant de siecles l'exemple naïf de la langue françoise, et choisir les mots les plus pregnants (aigus ou pleins de sens) et significatifs, non seulement du dict langage, mais de toutes les provinces de France... » Dans son *Abrégé de l'art poétique françois*, il répète la même recommandation à l'égard « des vocables Gascons, Poitevins, Normans, Manceaux, Lyonnois et d'autres pays, pourveu qu'ils soient bons. » Un autre poëte du temps, Vauquelin de la Fresnaye, a dit aussi :

L'idiome Norman, l'Angevin, le Manceau,
Le Françoys, le Picard, le poli Tourangeau
Apprens, comme les mots de tous ars mecaniques,
Pour en orner après tes phrases poetiques.

grecs passoyent plus avant en l'usage des dialectes, en ce que non seulement ils prenoyent des mots qui estoyent peculiers à iceux, mais aussi à quelques-uns des leurs donnoyent la terminaison qui estoit peculiere à ces dialectes; mais nous avons voulu nous contenter de ceste autre commodité que j'ay dicte.

Que si les Italiens se vouloyent vanter de recevoir une pareille commodité de leurs dialectes, je leur respondrois que ceux des François ont par raison beaucoup plus grande non seulement estendue, mais aussi autorité, que les leurs ne peuvent avoir. Car nous sçavons qu'encore que tout ce qui n'est pas langage toscan (lequel seul est tenu pour le bon et naïf) ne soit pas bergamasque[1], toutesfois y en a bien peu qu'on vueille mesler avec ce toscan, et y-a mainte sorte d'autre langage que le bergamasque, qu'on n'y voudroit mesler non plus que du fer avec de l'or.

A propos dequoy il me souvient que Bernardino Tomitano, en son quatrieme livre de la langue toscane, parlant des parolles qu'il faut tenir pour barbares, dit : *Barbare intendo quelle che sono d'una lingua vile, quali le nostre corrotte et guaste, che i Toscani chiamano Lombarde; o vero di parlar oltramon-*

1. De Bergame, ville d'Italie, dont le parler était réputé fort corrompu. Aujourd'hui encore le langage y est plus grossier, dit-on, qu'en aucun autre lieu de ce pays.

tano[1]. Mais encore qu'ici il expose ainsi son *barbare*, si est-ce qu'ailleurs, apres avoir proposé quelques mots dont usent *alcuni diligenti ed accurati intelletti*[2] (comme aussi on les oit dire à aucuns natifs des bonnes villes, et qui ont le bruit d'avoir le meilleur langage apres le toscan), il dit que plusieurs au contraire se gardent bien d'en user, comme si c'estoyent des parolles pestilentieuses ou propres à invoquer le diable. Voyci ces propres mots : *All'incontro molti guardarsene, come fossero voci pestilentiose, ò nomi da chiamar il dimonio.*

Mais quant au langage de nostre France, il en va bien autrement : car nous donnons tellement le premier lieu au langage de Paris[3], que nous confessons que celuy des villes prochaines, qui sont aussi comme du cœur de la France, ne s'en esloigne guere. Et pource qu'Orleans voudroit bien avoir le second lieu, Tours aussi, pareillement Vandosmes, et qu'il est demandé aussi par Bourges, et Chartres d'autre costé y pretend, et quelques autres villes des plus prochaines de Paris , à fin que les unes ne portent

1. J'appelle barbares celles qui appartiennent à un langage avili, comme sont parmi nous les expressions corrompues et dégradées, que les Toscans appellent Lombardes ; ou bien encore celles qui appartiennent aux ultramontains.

2. Quelques personnes d'un esprit exact et soigneuses dans leur langage.

3. De là jadis le soin, pris par les écrivains de la capitale, d'ajouter à leur nom , comme propre à les accréditer auprès du public, la qualification de *Parisien*, qui jouissait d'une singulière faveur.

point d'envie aux autres, nous laissons ceste question indecise; et mesme, pour bien de paix, ne nous formalizons pas beaucoup contre les Guespins[1], quand il leur eschape de dire qu'ils parlent aussi bon françois que nous qui sommes Parisiens. Or je presuppose, quand je parle ou de nostre langage parisien, ou de ceux que j'appelle les dialectes, qu'on entende qu'il faut premierement oster toutes les corruptions et depravations que luy fait le menu peuple; outre-plus, que si un mot duquel nous voulons nous aider ha une terminaison qui ne sente pas sa pureté françoise, nous le vestions de celle mesme dont nos mots sont vestus.

Cela se faisant, nous pouvons bien passer encore plus outre, et estendre nos dialectes aussi loing que s'estend ce qu'on appelle la France, laquelle en quelques ordonnances du roy est divisee en langue d'ouy et langue d'oc[2]. Toutesfois il est certain qu'on ne prononce pas

1. Habitants et surtout natifs d'Orléans : sur les origines présumées de ce mot, v. le *Dictionnaire de Trévoux*, 1771, t. IV, p. 664 ; cf. Quitard, *Dictionn. des proverbes*, p. 440.

2. Ce partage du royaume en deux régions administratives, en France du nord et du centre ou pays de langue d'*oïl* et de droit coutumier, et France méridionale ou pays de langue d'*oc* et de droit écrit, dura jusqu'au XVI[e] siècle. Leur limite commune était marquée, de l'ouest à l'est, par la Gironde, la Dordogne et les frontières méridionales de l'Auvergne et du Lyonnais : division qui répondait en général à celle des dialectes romans du nord et du midi. V. à ce sujet M. Augustin Thierry, dans son *Essai sur l'Histoire de la formation et des progrès du tiers état* (*Revue des Deux-Mondes*, t. XIV, p. 722).

en tous lieux ne *ouy*, ne *oc* ou *auc* : et pour dire la verité, il y-a un peu de difficulté à bien escrire ce mot, selon qu'il est prononcé en divers lieux. Ce sera donc à ceux qui ont la memoire fresche des diverses prononciations, de juger si ces differences sont telles qu'un nommé Carolus Bovillus les a escrites [1] (lequel toutesfois seroit à excuser si depuis on avoit usé de quelque changement), en la sorte que s'ensuit, sinon quant au dernier :

Latini,	les Latins,	I T A.
Flandri,	les Flamens,	I A.
Helvetii,	les Suisses,	I O T H.
Lotharingi,	les Lorrains,	A Y.
Burgundi,	les Bourguignons,	O Y.
Auxitani,	ceux de Languedoc,	A U C et O C.
Parisii,	les Parisiens,	O U Y.
Pictones,	les Poitevins,	O U A U.
Ambiani,	ceux d'Amiens,	O U E.
Lauduni,	ceux de Laon,	A U Y.
Hannones,	les Hannoyers [2],	A U.
Vascones,	les Gascons,	O ou O B E.

Voyci (di-je) les differences, comme cestuy-là les a remarquees, sinon qu'il met les noms des peuples en latin seulement (où il faut no-

1. Il s'agit des différentes manières dont les habitants des villes et pays ci-dessous mentionnés expriment ou prononcent le mot *oui*, suivant Charles Boville ou De Bovelles (ainsi le nomme Du Verdier dans sa *Bibliothèque*), qui fut chanoine de Noyon et auteur d'un livre *de Differentia vulgarium linguarum et gallici sermonis varietate*, in-4°, Paris, 1533.

2. Ou Hennuyers, habitants du Hainaut.

ter que sous le nom de quelques-uns, comme des Parisiens, on doit entendre aussi leurs voisins), et qu'il a autrement escrit le dernier. Or sçay-je bien que touchant quelques-unes on ne sera pas du tout d'accord avec luy : mais il faut considerer qu'il y-a difficulté à bien representer en l'escriture ces diversitez de prononciation. D'avantage, si depuis son temps aucuns de ces peuples l'avoyent changee, il devroit estre excusé, comme j'ay dict. Quoy qu'il en soit, je n'y ay rien changé, sinon qu'au dernier, comme j'ay adverti; car il met *aia*, et toutesfois leur *ia* (plustost qu'*aia*) signifie autre chose[1]. Quant au mot des Poitevins, j'estime qu'il n'avoit pas escrit *ouan*, ains que ce soit une faute de l'impression.

Et à propos du mot qu'il dit estre des Suisses, comme Cesar a divisé la Gaule en trois parties, lesquelles il distingue de trois sortes de noms, des Belges, des Celtes, des Aquitains; ainsi eux la divisent en trois sortes de mots signifians ce que les Latins disent *ita*, attribuans *io* aux Belges, *ouy* aux Celtes, *oc* aux Aquitains : mais *io* est plustost des Alemans; et quant à *ioth*, que cestuy-ci attribue aux Suisses, il l'escrit ainsi pource qu'ils le prononcent plus rudement que les Alemans.

Encore faut-il, avant que passer plus outre,

1. *Aia*, dans le midi, désigne la corde employée pour attacher la charge sur le bât : v. le *Dictionnaire de la langue d'Oc*, par M. Honnorat, Digne, 1846, in-4°, t. I, p. 60.

adjouster quelque chose qu'escrit le mesme auteur, laquelle s'accorde avec ceste façon de distinguer un peuple d'avec un autre qui luy est voisin, par le mot ayant la signification du susdict *ita*. Car il escrit touchant le nom du pays de *Hainau* (qu'il appelle aussi *Hinau*) qu'il a esté pris du mot, ou plustost des mots dont ils usoyent pour affermer[1] : à fin de mettre difference entre ceux de ce pays là qui disoyent *hin au*, et les circomvoisins qui usoyent de *hin auy*, comme si on disoit *certe ita ;* pource que *hin* ha quelque forme de jurement, comme si on disoit *sainct Jehan auy*. Or suivant ce qu'il dit, il faudroit que ceste corruption fust venue de la mauvaise prononciation de ce mot *sainct*, en prononçant *sin*, comme souvent on l'oit prononcer ; car *sin* auroit esté puis-apres changé facilement en *hin*.

Apres ceci, venant à la richesse dont il est question, asçavoir qui consiste en ce que nous avons plusieurs dialectes, j'advertiray premierement qu'elle est de diverses sortes : car il y-a des choses qui sont nommees autrement en un lieu qu'en un autre ; il y-en a aussi lesquelles ayans un nom en un lieu, ailleurs n'en ont point. Pour exemple du premier poinct, on appelle en ceste ville de Paris et en quelques autres lieux circomvoisins *un atre* ce

1. Le Hainaut doit plutôt son nom à la rivière de *Haine* qui coupe ce pays en deux.

qu'ailleurs est nommé *un foyer*. Et à propos de foyer, ce qu'en plusieurs lieux de la France est appelé *landier*[1], est ici nommé *chenet*. Ce mot aussi *hetoudeau* est ici, et en quelques lieux voisins, ce qu'ailleurs on appelle *chaponneau*. Nous avons aussi *enhazé*[2], lequel j'estime estre de nostre dialecte. A Orleans, et aux environs, *une femme brode* signifie une femme brunette. Mais, entre les dialectes, les uns plus que les autres ont des mots privilegiez, ce qu'on peut dire principalement du nostre : tellement que tel qui useroit des mots precedens, pourroit douter s'il luy seroit licite d'user de ce *brode*. Il y-a aussi aucuns mots des dialectes, lesquels ils ont pris du langage latin ; comme on ne peut douter que *appendre* ne soit du latin *appendere*. Duquel *appendre* usent les poetes d'aujourd'huy, comme où Du Bellay dit : *Append ici son carquois ;* et Belleau : *J'appendray sur ce ruisselet Et mon bonnet et mon chappeau, En ton honneur, à cest ormeau.* Il y-a aussi des dialectes dont aucuns mots sont comme descriez, sinon qu'on en use par joyeuseté. Et en ce nombre sont plusieurs des Picards, comme *caboche* pour la *teste* (d'où vient *cabochard* pour *testu* ou *testard*, c'est à dire *opiniastre*), *gargathe* pour *gorge*. Mais ils en ont aussi dont nous ne devons point craindre

1. Ce mot subsiste encore dans le Poitou.

2. Embarrassé d'affaires, chargé de besogne : « qui multis rebus agendis implicitus est, » traduit Nicot.

d'user, toutesfois en prenant garde que ce soyent mots n'ayans point le *c* pour *ch*, encore moins *ch* poûr *c* : car nos oreilles ne prennent point de plaisir à cela[1], et mesmes à grand'peine peuvent elles endurer ceste prononciation, quand il faut reciter ce qui a esté dict ; ce qui a esté cause de corrompre quelques proverbes venus de ce pays de Picardie. Et du nombre de ceux ausquels cela est avenu, est cestuy-ci : *De tout poisson, fors que la tanche, Pren le dos et laisse la panche* ; car les Picards prononceans *panche*, les autres François *pance*, et par ce moyen la ryme se perdant, en la fin sans plus prendre garde à elle, on a dict : *et laisse le ventre*. Or, n'estoit l'incommodité de ceste prononciation, il est certain que le parler des Picards, en comprenant aussi les Walons, seroit un dialecte qui pourroit beaucoup enrichir nostre langage françois. Mais il faut, en laissant les mots où nous avons ceste incommodité, user des autres. Pour exemple, je ne craindrois point d'user de *benne* (où je verrois que mon vers en auroit grand besoin à cause de la ryme), au lieu de ce que nous disons *tombereau*, lequel mot semble estre de nostre dialecte. Et à propos de ce *benne* (puisqu'il s'est presenté à ma memoire), il faut noter deux choses : l'une, que certains mots de quelque dialecte nous peuvent sembler estranges, les-

1. Cette prononciation vicieuse (du *ch* substitué à *c*) est néanmoins encore trop générale dans le nord de la France.

quels toutesfois il ne seroit pas incroyable avoir esté du vieil françois[1] ; l'autre, que combien que nous n'usions nullement d'aucuns, leurs derivez sont en usage. Lesquelles deux choses nous pouvons remarquer en ce *benne;* car qu'il soit du vieil françois (s'il ne faut dire gaulois plustost que vieil françois), nous en avons le tesmoignage de Festus : *Benna lingua gallica genus vehiculi appellatur ; unde vocantur combennones, in eadem benna sedentes*[2]. Et que sçait-on si de ce *combennones* on auroit point dict premierement *compennons*, en changeant le *b* en *p*, et puis *compannons*, duquel en la fin on seroit venu à *compagnons* ? Ce qui soit dict par parenthese et comme par maniere de devis, veu mesmement que je sçay bien que ce mot ha d'autres etymologies qui ne sont sans

1. Ce fait est même bien constant ; et, comme le remarque M. Sayous, dans ses *Etudes sur les écrivains de la réformation*, t. II, p. 120, « Notre philologue avait pu s'assurer de la justesse de cette remarque dans le vocabulaire de Genève et de ses environs, composé en grande partie de débris très-souvent regrettables du vieux français. » — Cons. à ce sujet Gaudy, *Glossaire genevois*, Genève, 1827, in-8°.

2. Ce sont des compagnons de chariot, comme traduit Borel. — Monstrelet, liv. I, c. 43 de sa *Chronique*, emploie le mot *bennel* dans le sens de tombereau. Il s'agit de deux Aragonais, condamnés comme *déloyaux à l'Église et au roi :* « Ils furent amenez moult honteusement sur un *bennel*, du Louvre en la cour du palais, où estoit un eschaffaudis levé, où ils furent mis et monstrez à tous ceux qui voir les vouloyent. » — Chez les Suisses, suivant la remarque de Dacier, v. son édition de Festus, *in usum Delphini*, p. 51, il y a une espèce de char que l'on appelle encore *ein benne*.

quelque apparence, mesmement pource que *compain* se trouve au langage picard[1]. Pour venir donc à l'autre poinct que nous pouvons remarquer en ce *benne*, encore que le pur langage françois n'en use point, si est-ce qu'il se sert d'un sien derivé *bernage*[2] : car il ne faut douter que *bernage* ne soit venu de *benne*, en changeant *n* en *r*, et que son premier usage ne soit de signifier les hardes qu'on charie; suivant quoy on disoit *le bernage de la chasse*[3].

J'advertiray tout d'un train que comme ce mot *benne* d'autant plus aisément[4] doit estre receu par nous, que nous le voyons estre de nostre plus vieil langage, nous devons faire le semblable es paroles prises du latin ou du grec, lesquelles nous trouvons en quelques dialectes : comme, entre celles qui sont tirees du grec, est

1. De *cum* et *panis* : étymologie assez naturelle.

2. Ce mot désignait la suite d'un grand seigneur, son train, son équipage, ou même l'appareil de la maison d'un roi, sa cour et son armée : v. à ce sujet Nicot, qui donne encore quelques autres acceptions de ce terme.

3. C'était l'équipage des veneurs.

4. Cet emploi de l'accent, déjà vu quelquefois, ne semble pas d'accord avec la règle adoptée par H. Estienne de n'en placer que sur l'*e* muet final. Mais il nous donne lui-même le motif de cette exception, dans ses *Hypomneses* (v. p. 13 et 27), où il nous apprend qu'on écrivait alors *aiseement*, *assureement*, *communeement*, *etc.*, et ajoute ensuite : « Nonnulli vocalem hanc minime ingeminant, sed ei accentum acutum superponunt. » Ainsi, remarque-t-il plus loin, pouvait-on distinguer certains adverbes de certains substantifs, *aveuglément*, par exemple, de *aveuglement*.

truffer[1]. Quant à celles qui ont leur origine du latin, le nombre en est beaucoup plus grand; et aucunes sont aussi ordinaires es anciens rommans : ce qu'on peut dire de *moult*, duquel on use à Orleans mesmement.

Maintenant poursuivray de monstrer que la richesse de nostre langage, laquelle consiste en ce qu'il ha plusieurs dialectes, est de diverses sortes : car j'ay dict que nous avions des choses nommees autrement en un lieu qu'en un autre (j'enten en un pays), et aucunes qui ont un nom en un lieu, ailleurs en sont destituees. Ayant donc amené des exemples du premier poinct, je viendray à ceux du second, advertissant premierement que de ces mots aucuns sont faicts sur ceux que nous avons desjà, les autres n'ont rien de commun avec eux. Pour exemples des premiers, nous avons *tempre*[2], comme quand on dit : *il est venu bien tempre*. Nous avons aussi *primerain*, estant dict de quelque fruict[3]. Nous avons aussi *soleiller* pour *se pourmener au soleil*. Il y-a aussi quelques beaux composez, comme *tempremeure*, d'une fille qui est devenue meure (c'est à dire mariable, comme en latin *matura virgo*) plus tempre qu'on n'eust pensé. Quant à l'autre

1. Autrefois *railler, se moquer* (en provençal, *trufar*), du verbe grec τρυφᾷν, dans le sens de faire le dédaigneux, l'insolent.

2. Vite : *temprement*, même sens. *Tempremeure*, précoce (de l'ancien adverbe latin *temperi* et *tempori*).

3. Premier, qui devance ceux de la même espèce : fruit de primeur.

sorte, c'est à dire des autres mots qui n'ont rien de commun avec les nostres, et signifient toutesfois quelque chose que nous ne pouvons declarer par aucun des nostres, nous en avons un exemple en *tocsin*, quand on dit *sonner le tocsin* : car il est certain qu'en toute la France il n'y a que ce seul mot pour exprimer ce qu'on veut dire quand on parle ainsi. Mais il vaut mieux escrire *toquesin* ; et encore, si en adjoustant un *g*, on escrit *toquesing*, on approchera plus pres de l'etymologie : car c'est un mot gascon, composé de *toquer*, au lieu de ce que nous disons *toucher* ou *frapper*, et de *sing*, qui signifie *cloche*[1], et principalement une grosse cloche, comme voulontiers en effroy on sonne la plus grosse.

Il faut aussi noter qu'un mot qui signifie une chose au bon et pur langage françois, en quelques dialectes en signifie une autre; et quelquesfois, luy donnans la mesme signification qu'il ha en ce pur langage, luy en donnent aussi une autre : comme (à propos de cloche) en quelques endroits *clocher* n'ha pas seulement la signification ordinaire, ains se prend aussi pour *sonner* une cloche ou une clochette. Et en ceste ville de Paris, *voye*, outre ce qu'il signifie par tout, se dit aussi d'une chartee :

1. En vieux français, d'ailleurs, on disait sonner les *saints* ou les *sains* pour sonner les cloches : voir à ce sujet la nouvelle édition du *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis* de Du Cange, donnée par MM. Didot, t. VI, p. 252.

car *une voye de bois*, c'est autant que si on disoit *une chartee de bois*. Et c'est (comme je pense) au lieu de dire *voyage* : car autant de chartees sont autant de voyages. Et ne se faut esmerveiller, si entre les mots des dialectes je mets ce parisien, et que desjà cidessus j'y ay mis quelques autres du mesme lieu : car comme on n'eust pas receu au langage attique tous les mots qui estoyent du creu d'Athenes, encore que ce fust la ville où on parloit le mieux, ainsi ne faut-il pas estimer que tout ce qui est du creu de Paris soit recevable parmi le pur et naïf langage françois, et principalement où il est fourni de quelque autre mot, qui ha son estendue beaucoup plus grande, et n'est en aucune sorte inferieur. Car autrement, c'est à dire se trouvant, ou en ce dialecte ou en quelque autre, un mot plus beau ou plus significatif que celuy duquel les autres contrees de France usent pour exprimer la mesme chose, il ne faut point douter qu'on ne doive prendre celuy du dialecte : ce qu'on peut dire, à mon jugement, du mot *enhazé* (dont j'ay faict mention cidessus) entre ceux qui sont du dialecte de Paris.

Je ne doute point que nostre langage ne se puisse aussi aider de la commodité que luy apportent quelques dialectes, quant à la diversité de terminaison. J'enten principalement telle diversité qu'il y-a entre *pute* et *p*...[1] : car je

1. V., au sujet de ce mot, la note 2 de la p. 134.

ne voy point pourquoy, si le vers requiert de dire *pute* et non pas *p...*, le poëte ne se puisse servir de ce vocable; et principalement, quand il l'appliquera à un propos, lequel incontinent pourra donner à entendre sa signification.

Mais je doute si nostre langage (j'enten tousjours de celuy qui veut demourer en sa pureté) peut faire son proufit de certains mots qu'il trouve en quelque dialecte, et desquels il ha encore les derivez. Pour exemple, nous sçavons que *aigue*, en quelque pays, ou plustost en quelques pays, signifie *eau* (d'où vient le nom d'*Aigues-Mortes* [1]), et le bon françois garde son derivé qui est *aiguiere* : je di donc qu'il est disputable si un poëte se peut servir aussi bien de ce mot-là *aigue*, que de cestuy-ci *aiguiere*. Et sembleroit bien que la mesme question se pourroit faire aussi de *eve*, qui en vieil langage signifie la mesme chose [2]: veu que nous avons pareillement un sien derivé *evier*. Toutesfois, si on ne trouvoit *eve* en quelque dialecte, outre

1. *Aquæ mortuæ* : dans le Gard. Ce nom provient des marais qui environnent cette petite ville, aujourd'hui assez éloignée de la mer, et où saint Louis s'est embarqué deux fois.

2. Borel cite, sur ce mot, ce vers du *Roman de la Rose* :

Descendoit l'eve claire et roide...

Quant au mot *évier*, il est encore usité pour désigner une sorte de table en pierre, légèrement creusée, où on lave la vaisselle : on dit souvent, par corruption, *lévier*.

ce qu'on le trouve au vieil langage, ma voix seroit plustost pour *aigue*.

Une question amenant l'autre, je di qu'on peut aussi disputer si nous pouvons pas faire nostre proufit (et principalement en poesie) d'un mot tiré de la langue latine, que nous trouvons en quelque dialecte, en luy changeant toutesfois la terminaison qu'il ha convenable à ce dialecte, à celle qui convient à nostre langage. Pour exemple, en Savoye, un laboureur s'en allant labourer la terre, dit qu'il s'en va *arar* (syncopant le latin *arare*): or je demande si nous pouvons pas, au besoin, en changeant leur *a* de la fin en nostre *e*, dire *arer*. Quant à moy, je n'en ferois point de conscience. Or ce mesme pays a retenu plusieurs belles paroles de la langue latine, qui ne se trouvent point es autres dialectes, desquelles on pourroit faire la mesme question.

Je n'ay plus qu'une chose à proposer, devant que faire ma conclusion : c'est qu'il me semble que si nostre langage peut faire son proufit des mots qu'il luy plaist choisir parmi ses dialectes, il ha la mesme puissance sur les proverbes[1]. Je di (pour exemple) que ce proverbe latin, *Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim*[2],

1. A l'égard des proverbes qui suivent, on pourra consulter, entre autres ouvrages sur cette matière, l'*Histoire des proverbes*, par De Méry, 3 vol. in-8°, 1828-29, et le *Livre des proverbes français*, par Leroux de Lincy, 2 vol. in-12, 1842.

2. On a souvent attribué ce vers à Ovide ; il est en réalité

s'exprimant en trois façons proverbiales, l'une desquelles est comme parisienne, nous ne devons pas laisser d'user des autres, qui sont en nos dialectes. Et à fin que ceux qui seront de mon opinion s'en puissent servir, je les leur enseigneray. Je di donc qu'au lieu qu'on a accoustumé de dire en ceste ville de Paris, et en quelques lieux voisins, *Il est tombé de fievre en chaud mal ;* en quelques endroits de la France on use de ceste façon de parler, qui est pareillement proverbiale, *Il est sauté de la poesle en la braise ;* en quelques autres, de ceste-cy, *Fuyant le loup, il a rencontré la louve.* Ce proverbe est aisé à entendre, estant une chose qu'on dit communément, que la louve est plus cruelle que le loup. Quant au precedent, il y-a apparence qu'il ait son origine de ce qui advient au petit poisson qu'on fricasse vif : c'est que la grande chaleur le faisant se jetter hors la poesle, quelquesfois en sautelant il tombe en la braise.

Ayant dict, quand j'ay commancé à traitter le project precedent, que nostre langage avoit encore deux sortes de richesse, dont je n'avois faict aucune mention ; et ayant monstré en quoy consiste l'une, il est temps que je contente le desir du lecteur, quant à l'autre.

d'un auteur du XII[e] siècle, Gauthier, dit de Châtillon et natif de Lille, qui composa un poëme latin sur Alexandre le Grand; c'était un imitateur de Lucain : v. Pasquier, *Recherches de la France,* III, 29.

Comme donc j'ay comparé-là nos dialectes aux maisons qu'un homme fort riche ha aux champs, desquelles il fait comte, encore qu'elles ne soyent si bien basties ne meublees que celles de la ville : ainsi maintenant je diray que le vieil langage n'est pas du tout mesprisé par celuy que nous avons, mais luy est comme seroit à ce riche homme, outre tous les autres biens, un grand chasteau qui auroit esté de ses ancestres, et auquel trouvant quelques beaux membres, encore que le bastiment fust à la façon ancienne, il ne le voudroit laisser du tout deshabité. Car il me semble que je puis accomparer tant de rommans anciens qu'ha nostre langage, à un tel chasteau, et les beaux vocables et beaux traits que nous y trouvons, aux beaux membres qu'on trouve en cest edifice, encore qu'il soit à la façon antique. Et pource que je sçay bien que les louanges que je donneray à ce vieil langage seront subjectes à preuve, à cause que plusieurs le mesprisent, je ne veux point parler sans exemple d'aucune sorte d'icelles. Je commanceray donc par ce traict pris du romman d'Alexandre[1], parlant des geans :

Si ne fust Jupiter à sa foudre bruyant,
Qui tous les desrocha....

A propos duquel passage, plein d'une gravité si grande, je prieray le lecteur se remettre en

1. V. sur ce poëme, et sur la citation suivante, l'édition des *Œuvres choisies d'Étienne Pasquier*, donnée chez Didot en 1849, t. I, p. 239.

memoire ce bel epithete dont j'ay faict mention cidessus, quand j'ay parlé des imitations, desquelles le chemin nous avoit esté monstré par nos ancestres : que pour representer ce beau mot d'Homere χαλκοχίτωνες, ils avoyent dict (en despit de la couardise des Latins) *fervestus*. Il est vray que despitans[1] ainsi la couardise des poetes latins, ils n'ont pas laissé d'en prendre (sans faire semblant de rien) le plus beau et le meilleur, autant que leur temps le pouvoit porter; comme nous voyons ce beau traict de Virgile, *Italiam metire jacens*[2], avoir esté ainsi representé :

Du long comme il estoit mesura la campagne.

Ainsi est-il de cest autre passage de Virgile, *terram ore momordit*[3]: car un romman, par le moyen du mot *addenter*, a bien sceu exprimer cela, avec aussi bonne grace, pour le moins, quand il parle d'un auquel on donna si grand coup sur son heaume qu'on l'addenta[4] sur son arçon; car ceci est dict d'un qui estoit à cheval.

Quant à certains mots aussi, qui sont adjectifs, servans quelquesfois d'epithetes, ils les

1. *Despiter* quelqu'un, c'est faire une chose en *despit* de lui, suivant Nicot : c'est par conséquent le braver.

2. Parole de Turnus à un Troyen qu'il immole : *Énéide*, XII, 360.

3. . . . . « Humum semel ore momordit, » a dit Virgile, *Énéide*, XI, 418.

4. Qu'on le fît tomber la tête en avant, mot à mot, les dents sur son arçon...

ont tellement exprimez, que tout en un coup ils ont monstré leur hardiesse au langage estranger, et ont faict grand honneur au leur. J'enten comme quand pour *purpureus* ils ont dict *pourprin* ; pour *marmoreus* ils ont dit *marbrin*, et pareillement du mot *acier* ont faict *acerain*, duquel ils ont usé souvent avec ce mot *branc*[1]. Tel est aussi *fresnin*, pour signifier qui est de fraisne. Et quand il a esté question de trouver des beaux mots composez, ils ne se sont monstrez moins braves : voire jusques à dire en un mot ce qu'Homere n'avoit pu exprimer qu'en trois ; car quand Homere parle des chevaux de Rhesus, il dit, θείειν ἀνέμοισιν ὁμοῖοι[2]. Mais quand le romman de Judas Maccabeus[3] appelle un cheval *passevent*, il use d'une hyperbole encore plus gentile. Quelquesfois en composition ils ont imité le ὑπέρ des Grecs : comme quand ils ont dict *des chevaliers preux et outrepreux*. Que s'il faut alleguer d'autres epithetes esquels ils n'usent point de composition, en pourroit-on excogiter un plus beau de *fortune*, que de l'appeler *nouveliere* ? Il est

1. Épée : on verra ce mot cité plus loin dans un passage emprunté au *Roman d'Alexandre*, v. p. 205.

2. *Iliade*, X, 437.

3. Machabée avait été mis au nombre des neuf preux : sur son histoire, que l'on a placée parmi les romans de chevalerie, quoiqu'elle ne fût qu'une traduction de deux livres de la Bible, due à Octavien de Saint-Gelais, vers 1521, on peut consulter le *Manuel du Libraire* de Brunet, dernière édition, t. IV, p. 168.

certain que quand les Latins mettront aupres de ceci leur *novatrix fortuna*[1], on ne sçaura lequel on devra choisir.

Or comme ils ont des mots ainsi faicts de bonne grace en ceste partie d'oraison qu'on appelle le *nom*, ainsi en ont-ils en celle qu'on nomme le *verbe ;* comme *esboueler, abourdeler*[2], *randonner,* de *randon*[3] *:* item *borgnoyer* pour *regarder de costé, à la façon d'un borgne.* Cestuy-ci est d'autre sorte, *rayer,* de *ray;* comme: *Si durement, qu'il luy fit le sang rayer par la bouche et par le nez.* On diroit aujourd'huy *couler,* lequel mot ne representeroit pas si bien à nos yeux la chose. Aussi disent-ils *archoyer,* de *arc,* pour *tirer de l'arc.* De *paume*, pareille-

1. *Novatrix* est rare : je le vois seulement appliqué à *natura* par Ovide, *Metam.*, XV, 252 :

Rerumque *novatrix*,
Ex aliis alias reparat natura figuras.

2. *Esboueler*, du mot de basse latinité *esboellare* (v. sur ce terme le *Glossarium novum ad scriptores medii ævi*, in-folio, Parisiis, 1766, t. II, p. 242), éventrer, arracher les entrailles (dans le vieux français, elles s'appelaient *boële*). — *Abourdeler* me paraît signifier en imposer (de *bourde*, menterie et jactance), ou peut-être aussi débaucher ; mais je n'ai rencontré nulle part ce verbe, et je n'ai rien trouvé non plus qui me permît d'en fixer le sens avec certitude.

3. Primitivement *randon* désignait le sang coulant à flots d'une plaie, ou le mouvement précipité d'un torrent ; de là, impétuosité, et par extension, force et courage : acception que ce mot reçoit dans Marot. *Randonner*, c'était courir à toute vitesse, fondre soudain. Ce verbe, dit Roquefort, est encore en usage en Picardie, où il signifie s'élancer sur quelqu'un, le battre, le maltraiter. — *At random*, à la volée, étourdiment, est demeuré anglais.

ment *paumoyer;* comme *paumoyer un baston,* pour *manier de la main :* proprement, *manier de la paume de la main.* De *ombre, ombroyer* pour *faire ombre.* De *fable, fabloyer,* pour *dire des fables ;* comme : *des autres peut-on bien comter et fabloyer.* Ils ont aussi plusieurs beaux verbes derivez des *noms,* en adjoustant la preposition *en* au commancement, comme *entacher une besongne,* pour *entreprendre. Enflescher,* de *flesche*, pour *percer de flesches. Enjoncher, joncher,* qui vient de *joncs,* en ce beau vers :

De morts et de navrez enjonche la campagne.

Enherber aussi est un beau mot, pour *ensorceler par certaines herbes* ou *empoisonner.* Ils usent aussi de *envermer,* qui est un verbe neutre (pour user d'un terme de l'art), en ce vers :

Conviendra vostre chair pourrir et envermer.

Ce vieil langage ha aussi cela de bon entre autres choses, qu'il nous peut fournir un grand nombre de beaux mots pris du latin : aucuns desquels sont encore aujourd'huy en quelques dialectes, et principalement *moult,* de *multum.* Quant à *cerve*, pour une *bische*, Du Bellay en a usé[1] (priant toutesfois ne trouver mauvais ce mot : ne *endementiers* aussi pour *cependant*, pris semblablement du vieil langage) ; ils disent aussi *selve*, de *sylva*, et *selve ramee* pour *sylva opaca.* Quant à *ancelle*[2], il n'est pas tant hors

1. V. le passage précédemment cité, note 2 de la p. 164.

2. Servante (de *ancilla*). Marot a dit:

Si prient Dieu et sa tres-douce *ancelle*...

d'usage. Il me souvient aussi d'avoir leu en une chronique *Charle li baube*, au lieu que nous disons *Charle le begue*. Et est faict ce *baube* de *balbus*, tout ainsi que *aube*, estant dict de l'aube du jour, vient de *alba*, et *aube espine*, de *alba spina*. Ainsi un cheval blanc s'appeloit *aubain*, comme nous voyons en ce vers :

Le destrier fut tout blanc : por ce ot nom Aubain.

Mesmement entre les mots pris du latin aucuns gardent en ce vieil langage l'escriture plus approchante de leur origine. Sur quoy il me souvient d'avoir veu *cras* au lieu de ce que nous disons *gras* : lequel *cras* retient le *c* qui est en *crassus*. Il a aussi bien sceu faire son proufit de plusieurs beaux verbes latins : comme quand de *advesperascere* il a faict *avesprer*. Et pour parler en general de la façon dont il a usé pour se servir de la langue latine, tant es verbes qu'es noms, et autres parties d'oraison, on trouve qu'il en a tiré de beaux vocables, lesquels de prime-face ne semblent pas avoir leur origine de-là. Quelquesfois il a si bien mesnagé qu'il a trouvé le moyen d'appliquer une particule latine à divers usages : comme quand du latin *ultra* il a premierement faict *outre*, et puis de son *outre* il a faict *outrer* (mot beaucoup plus significatif qu'il ne semble : comme quand on dit *outré* ou *outree d'amours*), et puis *outrance*, auquel on est contraint d'avoir recours quand on parle de jouster à fer esmoulu : car on dit

(au moins on souloit dire) *jouster à outrance*; et de là est venue cette phrase, *à toute outrance*, qu'on applique à divers usages. Et non content de cela, il s'est tellement servi de ce mot *outre* en ce qu'on appelle composition, qu'il en a faict sortir plusieurs beaux et fort significatifs vocables : entre lesquels merite bien d'estre mis celuy duquel j'ay faict mention naguere, *outrepreux*; adjoustant qu'en ce mot ils ont imité le ὑπέρ des Grecs, lequel ὑπέρ vaut autant que *ultra* et *outre*; mais (qui est une chose fort notable) ils ont imité le ὑπέρ des Grecs, c'est à dire la façon des mots grecs composez de ὑπέρ, en se servant toutesfois du latin *ultra*. Pour exemple, il est certain que ce qu'ils appellent *outrepreux* se pourroit fort bien exprimer, en usant du mot d'Homere ὑπέρθυμος.

Ce petit mot latin *ultra*, duquel je di que nos Rommans ont sceu faire si bravement leur proufit, me fait souvenir d'un autre encore plus petit, duquel ils n'ont guere moins tiré de commodité : c'est ce *per*, duquel use la langue latine en composition, quand elle dit *perlegere*. Car comme pour *legere* ils disoyent *lire*, ainsi ne firent point de difficulté de dire *perlire* ou *parlire* pour *perlegere*, quand ils voulurent signifier *lire jusques à la fin* (comme aussi en *parfaire* ils suivoyent le latin *perficere*). Mais quand ils virent qu'ils avoyent besoin d'exprimer la mesme chose en quelques verbes, esquels les Latins ne l'exprimoyent pas, ils prirent la har-

diesse de mettre des leurs et comme les enter sur ce petit mot *per* (comme aussi on peut dire que sur le *ultra* des Latins, ils ont comme enté ce mot *preux,* quand ils ont dict *outrepreux ;* et pareillement autres sur cestuy-là mesme). Pour exemple, voyans que les Latins n'avoyent point de verbe signifiant *attendre jusques à la fin,* et quand bien ils eussent dict *perexpectare,* eux ne se pouvoyent servir que de la particule mise devant, ils ne firent aucune difficulté de dire *perattendre,* pour signifier *attendre jusques à la fin :* comme on voit en ce gentil proverbe, *Mal attend qui ne perattend.* J'advertiray en passant que j'escri *perattend* (plustost que *par-attend*), comme je l'ay trouvé escrit en un vieil livre, duquel j'ay tiré ce proverbe. Et semble qu'encore qu'on escrive (comme aussi on prononce) *parlire* plustost que *perlire*, toutesfois *perattendre* soit meilleur que *parattendre*, pour eviter la rencontre des deux *a* : laquelle les oreilles bien françoises fuyent tant qu'elles peuvent, quand ils sont si prochains. Et pour retourner (apres ceste petite parenthese) à ce que je disois que nostre ancien langage avoit aussi trouvé le moyen de s'accommoder fort bien de ceste particule latine, nous la trouvons en un mot qui sonne mieux en temps de guerre qu'en temps de paix : car c'est en ce verbe, *paroccir,* pour signifier *achever d'occir.*

Mais ces Rommans ont trouvé encore un autre expedient pour imiter la langue latine, duquel

on ne s'appercevroit pas si aisément. Or en avons-nous exemple en ce mot *araines*[1], duquel use Huom de Meri[2], pour signifier une certaine espece de trompette. Et me semble avoir bien choisi ce mot pour exemple de ce que j'ay dict, pource qu'en luy donnant ceste signification, il s'aide du langage latin, non pas en prenant son mot, mais en l'imitant : c'est à dire en donnant le mesme usage à un françois, lequel desjà, quant à sa premiere signification, correspondoit au latin. Car nous sçavons que *æs*, qui proprement signifie *arain* (ou *airain*, comme aucuns prononcent), se prend aussi pour une trompe ou trompette, par les poetes (comme nous lisons en Virgile, *ære ciere viros*[3]), et que *æneatores* s'appeloyent ceux qui en sonnoyent : pour une mesme raison, asçavoir qu'ils usoyent d'une trompe d'arain. Voylà comment ils ont imité la langue latine, sinon qu'au lieu de dire *arain*, respondant totalement à *æs*, ils l'ont changé en ce mot *araine*.

Mais, comme bien avisez, encore que leur

1. L'*s* finale était, dans notre ancienne langue, caractéristique du nominatif singulier, plus particulièrement il est vrai, et même exclusivement selon quelques-uns, dans les noms masculins.

2. Ce poëte du XIII[e] siècle était un religieux de Saint-Germain : il fut auteur du *Tournoyement* (tournoi) *de l'Antechrist*, où, comme dit Pasquier, *Recherches de la France*, VII, 3, « il fit combatre les vertus sous l'enseigne de Jesus-Christ, contre les vices, sous celle de l'Antechrist; et enfin les vertus en rapporterent la victoire. »

3. *Énéide*, VI, 165.

langage fist son proufit de celuy des Latins, en plusieurs sortes (d'où vient qu'ils donnoyent à leurs livres le nom de rommans ; et eux aussi qui les ont composez sont aujourd'hui appelez Rommans, comme j'ay dict ci-dessus), ils ne laissoyent pas d'en faire une grande provision d'ailleurs aussi : outre ce qu'ils n'estoyent cependant moins songneux de garder les principaux de ceux qui leur avoyent esté laissez par les Gaulois leurs ancestres, ou pour le moins estoyent derivez de ceux-là. En quoy ils suivoyent le conseil du proverbe qui dit :

Non minor est virtus, quam quærere, parta tueri[1].

Et desjà, avant que j'entrasse en propos touchant leur sagesse quant à se servir en plusieurs sortes de la langue latine, j'avois mis en avant quelques-uns de ces mots-là, parmi les autres : mais je veux bien passer plus outre, quant aux compositions, et adjouster qu'eux, considerans la pauvreté des Latins en cest endroit, et au contraire la richesse des Grecs, ont eu le cueur en si bon lieu qu'ils ont monstré en quelques mots qu'ils aspiroyent à une pareille richesse. Et pour un bel exemple de ceci, je proposeray un beau mot, *entrœil*[2] : car je di qu'il n'a point esté faict à l'imitation d'un appartenant aux

1. Ovide, *Art. amat.* lib. II, v. 13. On rapprochera de cette pensée celle de Quinte-Curce, IV, 11 : « Facilius est quædam vincere quam tueri ; » et celle de Florus, II, 17 : « Plus est provinciam retinere quam facere. »

2. Ce mot, employé dans le *Roman de la Rose*, signifie,

Latins (veu qu'ils n'ont aucun qui signifie ceci), mais que nos Rommans en un mesme mot ont voulu surpasser les uns et egaler les autres : j'enten les Grecs. Il est vray qu'il semble que du temps d'Anacreon on n'ait pas trouvé le large entrœil si beau que nos Rommans le trouvoyent[1].

Je ne doute point que les autres langages (et celuy principalement qui nous est competiteur) estans meus de quelque envie ne facent difficulté d'avouer ce que j'ay dict, que le nostre, en forgeant ce mot *entrœil*, ou autres tels, se soit proposé l'imitation des Grecs : mais si faut-il qu'ils confessent que nous avons tiré plusieurs mots d'eux, en gardant les mesmes lettres, ou à peu pres (outre ceux que nous avons eus par main tierce), et quand ils m'accorderont ce poinct, je leur diray que la cu-

d'après l'explication de Borel, « l'entre-deux des yeux », et aussi l'espace qui est entre les deux sourcils, que les Latins appelaient *intercilium*.

1. Henri Estienne fait allusion à la pièce d'Anacréon « Sur sa maîtresse, » où, s'adressant à un peintre, il lui dit de la représenter « avec des sourcils qui ne soient *ni trop séparés*, ni cependant confondus, » od. 28 :

Τὸ μεσόφρυον δὲ μή μοι
Διάκοπτε, μήτε μίσγε.

V. la p. 34 de l'édit. de M. Boissonade. Henri Estienne a traduit ainsi :

Supercili nigrantes
Discrimina nec arcus,
Confundito nec illos...

V. sa traduction, p. 45 de l'édition polyglotte d'Anacréon publiée à Paris par Monfalcon, in-4°, 1835.

rieuse diligence qu'on voit en un endroit peut faire croire l'autre. Car (pour exemple) y-a-il plus grande diligence ou habileté en cela qu'en ce qu'ils sont allez chercher leur mot *estoch* (duquel on use quand on dit *un coup d'estoch*) jusques au plus profond de la Grece, trouvans là le mot στοχάζεσθαι, duquel ils l'ont tiré[1]?

Et cependant je veux bien confesser que parmi les mots qu'ils prenoyent des langages grec et latin, ils mesloyent aussi beaucoup de celuy de la langue gauloise, qui leur avoit esté laissé par leurs ancestres. Et peut estre qu'aucuns, l'etymologie desquels est referee à diverses langues, selon la diversité des jugemens, nous sont demeurez de ceste-là. Tant y-a que bien souvent nous conjoignons des mots dont l'un est manifestement pris du latin ou du grec, l'autre ne peut estre ne de l'un ne de l'autre. Et quelquesfois les conjoignons comme synonymes : comme quand nous disons *franchement* et *librement ;* quelquesfois aussi, encore qu'ils soyent contraires : comme quand nous disons *jour* et *nuict*. Quant à *franchement,* je ne doute point (comme j'ay desjà dict parcidevant) qu'il n'ait son origine du langage dont usoyent les Gaulois. Car il est tout evident qu'il vient de *franc,* lequel je pense avoir esté un de leurs mots ; ayant la mesme opinion de plusieurs monosyllabes, et de *branc,* entr'autres : lequel

1. On peut aussi dériver *estoc* des mots germaniques *stock,* bâton, ou *stosz,* coup, *stoszen,* frapper.

est frequent es rommans, qui adjoustent aussi ordinairement ces mots *d'acier ;* car ils disent *un branc d'acier*. Quant à *brachmar* toutesfois (qui est un de nos anciens mots, qui commancent fort à perdre tout leur credit), je demeure bien tousjours en ceste opinion qu'il soit dict au lieu de *bracmach*, estant tiré de deux mots grecs, βραχεῖα μάχαιρα, c'est à dire *courte espee :* ce que signifie aussi nostre mot. Et ne doute non plus qu'il ne soit tiré de là, que de *hoqueton*, qu'il ne soit pris de ὁ χιτών, ayant esté dict *hoqueton* pour *hocketon*, outre le changement de la lettre *i* en *e :* ausquels mots on peut adjouster *escarmouche*, estant dict pour *escamouche* ou (pour approcher encore plus pres de l'origine) *skiamache ;* car je tien pour certain qu'il vient du grec σκιαμαχία[1].

Mais pour retourner à ces monosyllabes, nous voyons aussi que *bec*, que Suetone tesmoigne estre de nos Gaulois[2], est monosyllabe. Je n'enten pas toutesfois qu'au langage des Rommans n'ayons autres mots des Gaulois qu'aucuns de ceux d'une syllabe ; mais je di qu'entre ceux ci principalement je pense aucuns estre des leurs.

1. Ce qui veut dire une ombre de combat, et aussi, un combat chimérique. — Nicot dérive *escarmouche* de χάρμη, combat ; Borel ferait plutôt venir ce mot du vieux français *escarmie*, escrime.

2. *Vie de Vitellius*, dernier chapitre : « Cui (Antonio primo), Tolosæ nato, cognomen in pueritia Becco fuerat ; id valet gallinacei rostrum. »

Or combien que j'aye dict que nos ancestres prenoyent plusieurs mots du latin, et quelques-uns aussi du grec, si est-ce que je confesse qu'ils appeloyent *mauffaits* [1] ceux que nous appelons *diables*, suivans le langage grec.

Et comme ils donnoyent ce vilain nom aux diables (et à bon droit), ainsi en donnoyent-ils de beaux à certaines choses, et plus beaux qu'elles n'ont aujourdhuy. Tel estoit celuy qu'ils donnoyent à la bourse, quand ils l'appeloyent *une aumosniere* : lequel nom quelques femmes donnent encore aujourdhuy à leur boursette, pour la distinguer d'avec l'autre. Quant à ce mot *bourse*, il est tout evident qu'il vient de βύρσα, qui est un mot grec ayant la terminaison latine, et signifie *corium*, d'où vient *cuir*.

Pour signifier *tromperie*, ils usoyent de plusieurs mots qui ne sont point aujourdhuy en usage[2], entre lesquels estoit *guille* ; et quelques-fois mettoyent aussi *barat* avec, disans : *Il n'y a ne barat ne guille*, comme nous disons, *Il n'y a ne fraude ne barat.*

1. Ou *maufez :* ce sont des lutins ou démons, « comme qui diroit malfaisants, » remarque Borel; de là notre mot *mauvais*, dans le sens de méchant.

2. « Comme nos esprits, dit Pasquier, ne sont que trop fertiles et abondants en tromperie, aussi n'y-a-il parole que nous ayons diversifiee en tant de sortes que cette-ci, pource que *guille*, *lozange*, *barat*, *malengin*, *dol*, *fraude*, *tromperie*, *circonvention*, *deception*, *surprise* et *tricherie* denotent ceste mesme chose. » (*Recherches de la France*, VIII, 3.)

Il me souvient de deux autres mots des rommans, qui sont fort notables : l'un est *marinette*, l'autre est *latinier*. Quant à ce mot *marinette*, il signifie la pierre qui attire le fer, que les Latins ont appelee *magnes*, suivans les Grecs. Hugues de Bersi use de ce mot, en la satyre qu'il composa contre les vices regnans de son temps[1]. Voyci le passage :

Mais celle estoile ne se muet.
Un art font qui mentir ne puet,
Par vertu de la *marinette*,
Une pierre laide et noirette,
Où li fers volontiers se joint.

L'autre mot, qui est *latinier*, seroit encore plus malaisé à entendre, si on ne voyoit le passage duquel je le pren, au romman d'Alexandre :

Porus rend Alexandre son branc fourbi d'acier,
Et dit en son langage que il l'avoit moult chier.
Alexandre l'entend, sans autre *latinier*,
Car de plusieurs langages s'estoit faict affaitier.

Il est maintenant aisé à voir qu'il se prend pource que nous appelons *trucheman* ; et croy ceste signification avoir esté donnee à ce mot pource que le langage latin, du temps de nos rommans, estoit celuy duquel les truchemans

1. Cet auteur, contemporain de Huom de Meri, et qui devait son nom à une seigneurie voisine de Mâcon, avait été confondu avec le moine Guyot de Provins, et leurs ouvrages étaient regardés à tort comme une œuvre unique. Le comte de Caylus a signalé le premier cette erreur : v. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXI, p. 191.

s'aidoyent quelquesfois pour interpreter : fust bon latin ou mauvais.

Je laisse maintenant au jugement des lecteurs de quelle sorte de mots principalement nous pouvons faire nostre proufit, entre ceux que nous trouvons es rommans. Quant à moy, je m'avanceray bien de dire que *marinette*, en poesie principalement, seroit celuy duquel je craindrois moins user. Mais il y-a des vocables desquels on auroit bien raison de disputer, si on en doit user ; j'enten ceux qui ont aujourdhuy une signification ou du tout ou un peu differente de celle qu'ils avoyent alors : du tout differente, comme celuy entre les seigneurs que nous honorons aujourdhuy du titre de comte, estoit honoré lors du titre de *queux* (comme, *Là fut li queux de Tanquarville*) ; duquel mot nous n'usons que pour signifier un *cuisinier* [1]. Aussi pouvons nous dire que *adjourner* ha une signification du tout differente de celle qu'il avoit, quand il s'opposoit à *avesprer* [2]. Et à propos de nostre *adjourner*, la signification qu'ils donnoyent à *sergent*, quand ils appeloyent (pour exemple) Moyse sergent de Dieu, est non du tout, mais un peu differente de celle que nous luy donnons : je di seulement un peu differente, pource que c'est aussi bien *serviens* (d'où il

1. Il y a ici confusion des lettres finales : *quens* (comes) signifiait comte, et *queu* ou *queux* (coquus), cuisinier.

2. *Adjourner*, faire jour ; *avesprer*, faire nuit, commencer à faire nuit.

vient) que c'estoit alors, mais non de la mesme façon. Quant à moy, je di qu'il n'y-a qu'*adjourner* duquel je ne ferois point difficulté d'user. Et comme je ne voudrois user des deux autres, aussi ne voudrois-je dire *sur toute rien* ou *sur tout rien*, pour *sur toutes choses* : comme au premier livre d'Amadis, *Toutesfois il est bien deceu, car elle le hait sur tout rien*. Je ne voudrois (di-je) ainsi parler : encore que je sçache bien que *rien* signifie autant que *chose* [1] : car *je n'ay rien du monde*, et *je n'ay chose du monde*, valent autant l'un que l'autre ; et approuvant quelques mots et façons de parler, que cest auteur prenoit des rommans (j'enten le seigneur des Essars [2]), ceste-ci est de celles que je n'approuve point.

Le proverbe que j'ay nagueres allegué m'a faict adviser d'adjouster un petit discours touchant aucuns, lesquels entr'autres semblent avoir fort bonne grace, et sentir le style de nos rommans. Et ceux qui considereront combien les beaux proverbes, bien appliquez, ornent le langage de ceux qui d'ailleurs sont bien emparlez [3],

1. Conformément à son étymologie latine (*res*).

2. Nicolas de Herberay, seigneur des Essars, gentilhomme picard, qui a été le traducteur des huit premiers livres d'Amadis de Gaule, ce roman espagnol si goûté de nos pères et qui ne compte pas moins de 21 livres. Cette traduction passa, au milieu du XVI[e] siècle, pour un modèle du bon langage.

3. A l'égard de cette assertion et de ce qui suit, on peut consulter quelques pages, finement écrites, de M. Charles Nodier, « Sur les façons de parler proverbiales et sur quel-

ne s'esbahiront (au moins, ne se devront esbahir) si, tirant quelques pieces de divers magazins de nos rommans, pour monstrer comment par leur moyen nous pouvons adjouster richesse sur richesse, j'en tire aussi quelques-unes de cestuy-là.

Je commanceray par le susdict, ***Mal attend qui ne perattend ;*** et prieray le lecteur considerer comment nous pouvons faire nostre proufit de ce proverbe, en l'alleguant à celuy qui n'aura point eu la patience d'attendre jusques à la fin, mais aura perdu courage. Et nommément, pour les attendans de la cour, ceste leçon est fort bonne, que ce n'est pas bien attendu si on n'attend jusques à la fin : sinon au cas qu'ils voyent que ceste fin ne prenne aucune fin. Une mesme sorte d'enseignement est en ce proverbe, ***Il ne se garde pas bien, qui ne se garde tousjours.*** Mais, quant à *attendre,* je trouve encore un autre proverbe où il y-a aussi une autre sorte de composé, ***Qui bien attend, ne surattend***[1].

Et à propos de ce que j'ay dict parcidevant, que nous avons des façons de parler prises de la

ques livres qui en traitent, » *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque,* p. 128 et suiv.

1. *Surattendre,* dit Nicot, c'est « attendre à demi et en allant le petit pas. » Ainsi, en latin, *subexspectare.* On lit dans le *Roman de Gerard de Nevers :* « Gerard, desirant sçavoir de leurs nouvelles, les *surattendit* un peu, afin que avec eux peust chevaucher. » — On peut donner aussi à *surattendre* (*superexspectare?*), en particulier dans cet

congnoissance du naturel des animaux, j'ameneray quelques proverbes aussi, qui sont de ce reng ; et cestuy-ci sera le premier : *On ne peut faire de buisart un esprevier*. Il est vray qu'on trouve escrit *buison*, au lieu qu'on dit aujourdhuy *buisart* ou *busart*[1]. Et comme ce proverbe-là concerne la fauconnerie, aussi cestuy-ci, *Oiseau debonnaire de luy-mesme se fait :* où il faut noter *debonnaire* dict en sa propre signification, au lieu que quand on le dit d'un homme, on use de translation, suivant ce que j'en ay discouru cidessus, où j'ay aussi adverti que *debonnaire* se disoit pour *de bonne aire*. J'adjousteray deux autres proverbes, qui appartiennent à ceste congnoissance de la nature des animaux : l'un est, *Onques mastin n'aima levrier;* l'autre, *Onques bon cheval ne devint rosse*.

Or comme on y trouve des proverbes faicts sur une observation du naturel des bestes, aussi en ont-ils aucuns faicts sur ce qu'ils ont observé de la nature des hommes, et principalement des mœurs qu'ils ont naturellement. Et tels proverbes sont autant d'advertissemens. De ce

exemple de Henri Estienne, le sens d'*attendre plus qu'il n'est nécessaire*.

1. Oiseau stupide, que l'on ne pouvait dresser pour la chasse. — Les Anglais disent, dans le sens de ce dernier proverbe, que l'on trouve dans le *Roman de la Rose :* « You cannot make a silken purse of a sow's ear, » on ne peut faire une bourse de soie avec l'oreille d'une truie.

nombre est cestuy-ci, *Il n'est si grand despit que de povre orgueilleux* : lequel se dit aussi en ceste sorte, *Il n'est orgueil que de povre enrichi.*

A l'experience que j'ay dicte appartient aussi ce proverbe, *Oignez vilain, il vous poindra : poignez vilain, il vous oindra* [1]. En cestuy-ci pareillement, qui est aussi touchant le vilain, nous avons un bel advertissement : *Il n'est danger que de vilain* [2]; et *vilain*, en ces proverbes, est *qui ha le cœur vilain*, veu mesmement qu'un autre proverbe dit : *Nul n'est vilain, si le cueur ne luy meurt.*

Le changement de mœurs qu'on a observé et experimenté en plusieurs, avec le changement d'aage, a donné occasion de faire cest autre proverbe, *De jeune angelot vieux diable* [3].

Et comme es proverbes qui precedent cestuy-ci, il est parlé du felon et du vilain, aussi en avons-nous qui nous advertissent de plusieurs

1. Faites du bien à un malhonnête homme et il en abuse pour vous nuire : maltraitez-le, et il est à votre discrétion, il s'efforce de vous complaire. *Oindre* et *poindre* se trouvent encore dans Montaigne : « La maladie se sent ; la santé peu ou point : ni les choses qui nous *oignent*, au prix de celles qui nous *poignent*. » On peut voir, au sujet du vieux dicton français, Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, p. 692.

2. C'est-à-dire il faut redouter surtout le lâche...

3. Le proverbe opposé n'a pas moins cours : « Quand le diable fut vieux, il se fit ermite. » Ainsi Brantôme dit de Charles-Quint (t. I, p. 33 des Œuvres complètes) « qu'il se retira au service de Dieu,... pour pratiquer le proverbe, *De mozo diablo viejo hermitano*, de jeune diable vieux hermite. »

choses qui sont à considerer en la nature des fols : estans compris soubs ce mot ceux aussi qu'on appelle plus doucement *maladvisez*. Et à propos de ce que j'ay nagueres allegué un proverbe où on met *fol* au lieu de *felon*, en voyci un qui tesmoigne qu'ils ne se peuvent accorder : *Fol et felon ne peuvent avoir paix*[1]. Pareillement avec la richesse ne se peut il accorder ; tesmoin cest autre proverbe, *Fol et avoir ne se peuvent entravoir ;* car *avoir* se prend pour *richesse* ou *biens*. Nous lisons aussi, *Fol devise et Dieu depart ;* auquel est semblable cestuy-ci, *De ce que fol pense souvent en demeure*[2]. Ils disoyent aussi, *Le fol se couppe de son cousteau*. Quelques autres proverbes nous advertissent en quelles choses ne devons nous servir d'un fol : car nous trouvons, *Ne fay pas d'un fol ton message ;* item, *Qui fol envoie, fol attend*. En voyci deux autres qui nous conseillent de les fuir. L'un est, *Accointance de fol ne vaut rien ;* l'autre, *Bonne journee fait qui de fol se delivre*. Ce nonobstant il est dict qu'il faut supporter les fols : *On doit honorer gens de bien, et supporter les fols*. Et mesme on leur fait quelque honneur es deux

1. Sans doute à cause de la franchise, involontaire ou maligne, avec laquelle les fous traitaient les félons (traîtres, *feles ?*).

2. On reconnaît dans ce proverbe et quelques autres le goût de nos pères pour les fous, qui, espèces de valets favoris chez les grands, et souvent bons conseillers, avaient le droit de tout dire comme de tout faire.

proverbes suivans : l'un, *Un fol advise*[1] *bien un sage ;* l'autre, *Au defaut d'un sage, monte un fol en chaire.* Or est parlé generalement es proverbes susdicts ; mais cestuy-ci fait mention particulierement du seigneur fol, au moins qui ha fol courage : *Il n'est au monde si grand dommage, que seigneur à fol courage*[2].

Touchant le sage aussi nous avons des proverbes, comme, *En tout temps le sage veille ;* item, *Qui est sage il se doute*[3]*;* item, *Le sage se conforme à la vie de ses compagnons ;* item, *Le plus sage se taist.* Mais le sage ne doit avoir ceste opinion de soy, qu'il soit sage : tesmoin cest autre proverbe, *Qui cuide estre sage, il est fol.* Il faut aussi qu'il ait peur d'un fol, tesmoin cestuy-ci : *Il n'est pas sage qui n'ha peur d'un fol.* Et outre les proverbes que nous avons du sage, on luy en peut accommoder aucuns de ceux qui sont dicts du fol, en ostant ou adjoustant une negation : comme s'il est vray, *Fol est qui conseil ne croit,* il sera vray, *Sage est qui conseil croit.* Le mot aussi de sagesse se trouve en aucuns, comme ici, *Sagesse vaut mieux que force ;* et ici, *Sagesse et jeunesse ne*

1. Instruit, conseille : ainsi Montaigne, *Ess.*, III, 8 : « Tous les jours la sotte contenance d'un autre m'avertit et m'*advise*... Estant peu appris par les bons exemples, je me sers des mauvais, desquels la leçon est ordinaire. »

2. Téméraire : témoin le dernier duc de Bourgogne.

3. (*Sibi cavet*, est sur ses gardes). *Douter* avait autrefois la forme réfléchie, qu'il a perdue comme beaucoup d'autres verbes, et voulait dire craindre : d'où *redouter*.

sont pas ensemble, ou *ne demeurent pas ensemble*.

Pour venir de *sagesse* à *science*, nos ancestres nous ont aussi appris à dire, *Science n'ha ennemis que les ignorans ;* item, *Science sans fruit ne vaut guere ;* item, *Il n'est thresor que de science*, ou *richesse que de science*. Toutesfois ils disoyent aussi, *Diligence passe science* : mais aucuns aujourdhuy disent, *Patience passe science*.

Entre les proverbes lesquels nous servent d'exhortations, sont ceux qui nous monstrent les amis estre chose plus pretieuse que les richesses. Je commanceray par un fort beau, et qui sent bien son antiquité : *Mieux vaut ami en voye que argent en corroye*[1]. Cestuy-ci pareillement appartient à cela : *Nul n'est si riche qu'il n'ait mestier*[2] *d'amis*. En voyci un autre, *Amis valent mieux qu'argent*, auquel il faut adjouster cestuy-ci, *On ne peut avoir trop d'amis*. Outre tous ces proverbes, ils avoyent encore cestuy-ci, pour monstrer combien on devoit priser un ami, *Bien de sa place part*[3], *qui son ami y laisse*. Encore n'est-ce pas tout ; car nous trouvons là mesme, *Il n'est nuls petits amis*, et (qui est un advertissement plus frequent et plus nécessaire), *Il n'est nuls petits ennemis*. A quoy se rapporte aussi un proverbe, qui est bien contre ceux qui

1. *Corroye* ou *courroie*, du latin *corrigia*, petit sac, bourse et porte-manteau.

2. Dans le vieux sens de *besoin* : sens conservé en italien (*mestiere*).

3. Il quitte sa place sans inconvénient....

disent, *Oderint dum metuant*[1] (c'est à dire *qu'ils me hayssent, pourveu qu'ils me craignent*); j'enten cestuy-ci : *Qui de ses subjects est hays, n'est pas seigneur de son pays*. Ce qui ha encore plus d'emphase que si on disoit, *Malus dominationis custos metus* : au lieu qu'en Ciceron nous avons *Malus diuturnitatis custos*[2]. Mais il faut noter en ce dernier proverbe que *hays* est dict pour *hay*, la lettre *s* estant superflue[3] : comme elle est souvent au langage ancien, et principalement où la ryme requiert qu'elle soit adjoustee.

Or comme ils monstroyent par les proverbes susdicts qu'ils estimoyent les amis estre une si

1. Sénèque, *de Ira*, I, 16 : « Vox dira et abominanda : Oderint dum metuant. » Cf. Suétone, *in Tiberio*, 59 : « Oderint, dum probent. »

2. « Malus custos diuturnitatis metus : » *de Officiis*, II, 7.

3. Henri Estienne se trompe : comme les hommes de son temps, il connaissait trop peu les règles de l'ancien langage, que l'érudition moderne a retrouvées avec certitude. C'est M. Raynouard qui, parmi elles, a le premier signalé celle de l'*s* finale dont il a déjà été question. En vue de distinguer dans une phrase le nominatif, en particulier quand ce nominatif était un nom masculin, nos pères lui donnaient par privilége, au singulier, une *s* qui disparaissait du nominatif au pluriel, n'appartenant plus alors qu'aux cas obliques ou régimes. Cette règle s'appliquait aussi à l'adjectif, qui se rapportait à un substantif ou, comme ici, à un pronom relatif masculin au nominatif singulier. Villehardouin, édition de M. Paulin Paris, au ch. 46 : « Li marchis de Montferrat qui *demorés* estoit arriere, » etc. ; cf. *ibid.*, la fin du ch. 110. — Au lieu de *seigneur*, le texte original du proverbe cité porte *stres*. Manusc. de la Biblioth. nation., n° St. Vict. 554, fol. 74, *recto*.

grande richesse, aussi en avoyent par lesquels ils se plaignoyent de la rarité d'iceux ; car nous lisons, *Il n'est guere de loyaux amis*. Item, *Le mort n'ha point d'ami, Le malade n'en ha qu'un demi*. Et quant au povre, point du tout, *Povre homs n'ha point d'ami* : ce qui convient aussi avec le proverbe tant grec que latin[1]; et pourtant vaut mieux suivre ceste escriture d'un vieil exemplaire (estant *homs* dict à la façon ancienne pour *homme*) que l'autre, *Povres gens n'ont guere d'amis*.

Ils nous ont pourveus aussi de proverbes qui monstrent à certaines personnes qui sont en office ou dignité quel est leur devoir ; mais notamment aux juges : car ils ne se sont pas contentez de dire, *De fol juge breve sentence*[2]; mais, pour se faire encore mieux entendre, ont dict aussi, *Sage est le juge qui escoute et tard juge*. Ce qui me fait souvenir d'un endroit du romman de Perceforest[3], où il est dict que

1. On lit, à ce sujet, dans l'*Epitome des Adages* d'Érasme, les deux proverbes suivants auxquels Henri Estienne paraît faire ici allusion : Πτωχοῦ φίλοι οὐδ' οἱ γεννήτορες ; *Mendico ne parentes quidem amici sunt* : p. 467 de l'édit. d'Elzévir, in-12, de 1663.

2. C'est un vers de Pierre Gringore, dans ses *Contredictz de Songecreux* (satire contre les différents états), fol. IV, *verso*.

3. Sur cet ancien roman de chevalerie, *Perceforest, roi de la Grande Bretagne*, qui fut imprimé pour la première fois en 1528, mais dont la composition remonte beaucoup plus haut, on peut voir la *Bibliothèque universelle des romans*, Paris, 1776, t. Ier, p. 23-74.

le trop haster fait entendre mal les choses, lesquelles mal entendues font mal juger. Or disoyent-ils aussi, *Qui veut bien juger, il doit la partie escouter.*

Aussi appartiennent au faict de justice ces proverbes, *Droit n'espargne nulli*[1]. Item, *Force n'est pas droit.* Et, *Où force est raison n'ha lieu,* ou *justice n'ha lieu.* Item, *Bon droit ha bon besoin d'aide.* Et, *Eschars plaidoyeur*[2] *est hardi perdeur.* Item, *Convenance vaut loi.*

Aucuns proverbes aussi (voire plusieurs) nous tesmoignent de la pieté de nos ancestres, notamment quant à la consideration tant de la puissance que de la providence divine. Le premier soit cestuy-ci, *Il est riche que Dieu aime*: duquel voyci le reciproque (qui contient la mesme sentence), *Il est povre que Dieu hait.* A ce premier et second correspondent les trois suivans (ausquels je donneray le troisieme, le quatrieme, le cinquieme lieu), *A qui Dieu aide, nul ne peut nuire ;* et, *Contre Dieu nul ne peut ;* et, *Cil est bien gardé qui de Dieu est gardé.*

Les suivans pareillement nous monstrent ce que j'ay dict. Le sixieme donc soit, *En peu d'heure Dieu labeure*[3]. Le VIIe, *L'homme propose*

1. Ou *nulluy*, personne. On lit ce mot dans le *Roman de la Rose :*

A *nulluy* ne porta rancune...

2. C'est-à-dire plaideur qui épargne les frais, qui ne sait pas faire de sacrifices...

3. Henri Estienne, dans ses *Prémices* ou le Ier livre des

et Dieu dispose ; ou, *Ce que l'homme propose, Dieu autrement dispose.* Le VIIIe (correspondant au septieme), *Fol devise et Dieu depart,* allegué desjà ci-dessus. Le IXe, *Dieu paye tout,* ou *Dieu, qui est juste, payera selon ce que chacun fera.* Le Xe, qui est semblable, *Dieu rendra tout à juste pris.* Le XIe, *Dieu punit tout quand il luy plaist.* Le XIIe, *Dieu donne le bœuf, mais non pas la corne*[1]. Le XIIIe, *Là où Dieu veut il pleut.* Le XIVe, *En petite maison ha Dieu grand part.* Le XVe, *Qui du sien donne, Dieu luy redonne.* Le XVIe, *Il est avare à qui Dieu ne suffit.* Le XVIIe, *Il ne perd rien qui ne perd Dieu.* Le XVIIIe, *Servir à Dieu est regner*[2]; ce qui se dit aussi en ceste sorte, *Qui sert Dieu, il est roy :* à quoy appartient ceci pareillement, *Qui sert Dieu, il*

Proverbes epigrammatizez (p. 3-24), revient à ce proverbe sur lequel il n'a pas composé moins de cinquante épigrammes. « Ce proverbe est beau, dit-il : aussi est-il des plus anciens ; car il est du nombre de ceux que j'ay dict avoir monstré au roy Henri III en un ancien livre escrit en parchemin, » p. 10. On peut au reste consulter l'ouvrage cité de Henri Estienne au sujet de tous les proverbes relatifs à Dieu.

1. En d'autres termes : il faut seconder par nos efforts la bienveillance divine; ce qu'on exprime aussi par ce dicton : Aide-toi, Dieu t'aidera. — L'édition de Henri Estienne porte : mais non *par* la corne ; ce qui est évidemment une faute d'impression. On lit en effet le même proverbe ainsi conçu dans Gabriel Meurier, *Thresor des sentences dorees*, Rouen, 1578, petit in-8°, p. 53 : Dieu donne le bœuf *et non les cornes*.

2. Cette pensée, extraite de l'Écriture sainte, a beaucoup d'analogie avec le vers suivant d'Horace, *Od.*, III, VI, 5 :

Dis te minorem quod geris, imperas.

ha bon maistre. Le XIXe, *Fay ce que tu dois : advienne que pourra*. Le XXe, *Vieil peché fait nouvelle honte*. Le XXIe, *Vieilles debtes aident, et vieux pechez nuisent*. Le XXIIe, *De telle peine est le pecheur puni : Qui en son vivant met Dieu en oubli, à la mort ne luy souvient de luy*. Il se dit aussi, *Qui en son vivant*, etc., sans les mots precedens. Le XXIIIe, *Qui bien veut mourir, bien vive*. Le XXIVe, *A bien mourir doit chacun tendre*. Le XXVe, *Envis*[1] *meurt, qui appris ne l'a*. Le XXVIe, *De telle vie, telle fin*, ou *Bonne vie attrait bonne fin*. Le XXVIIe, *Il vaut mieux mourir, que mal vivre*. Le XXVIIIe, *Chacun portera son faix* ou *son fardeau*. Et cestuy-ci (qui sera le XXIXe), à propos de porter son fardeau, *Celuy que Dieu quitte*[2], *bien est heureux* : qui est la mesme chose que dit le prophete David[3]. J'adjousteray encore un (et ce sera le XXXe) qui est pareillement pris de la saincte escriture, *Qui s'abbaisse, Dieu l'essauce*, où *essauce* (car il est ainsi escrit au vieil exemplaire) signifie *exaltat*, et non pas *exaudit* : car ceci est pris de ce passage, *Qui se humiliat exaltabitur*[4]; et de cestuy-ci, *Humilem spiritu suscipiet gloria*[5]. On use aujourdhuy plustost de *exalter* en ceste signification, de *essaucer* (ou plustost *exaucer*) pour *exaudire*.

1. A contre-cœur, à regret : *invitus, involens*.
2. C'est-à-dire : tient quitte envers lui, absout...
3. Au commencement du psaume 13.
4. Saint Matthieu, c. 23, v. 12; et saint Luc, c. 14, v. 11.
5. *Proverb.*, c. 29, v. 23.

Nous y trouvons mesmement aucuns proverbes qui appartiennent à la medecine ; j'enten, à la congnoissance de l'art de medecine : comme en voyci un, *A l'œil malade, la lumiere nuit,* tiré d'une regle generale qu'enseigne Hippocrat et les autres medecins, quant à donner repos à la partie du corps qui est malade.

Touchant la goutte, il y-a deux proverbes : l'un, *Au mal de la goutte les medecins ne voyent goutte* (ou, *A la fievre quarte et à la goutte les medecins ne voyent goutte*) ; l'autre, *Goutte enossee est à peine curee*[1]. Quant au premier, c'est ce que dit Ovide aussi en ce vers[2] :

Tollere nodosam nescit medicina podagram.

Ce que le second specifie vient d'une plus particuliere observation[3].

1. Ce même dicton se trouve dans le recueil cité de Gabriel Meurier, p. 89. M. Le Roux de Lincy, dans son *Livre des Proverbes français*, t. I, p. 162, le cite également et explique le mot d'*enossée* par *forte, douloureuse.—Enosser*, au propre, c'était *étrangler avec un os* : on se rappelle la fable du loup *enossé* et de la grue. Goutte *enossee*, c'était donc en effet une goutte violente, littéralement enfoncée comme un os ou qui a pénétré jusqu'aux os.

2. *Pontiques*, I, III, 23.

3. Le sens du second proverbe ne diffère cependant pas du premier. Il est à croire que Henri Estienne donnait au mot *enossé* un sens différent de celui qu'il paraît avoir. On s'expliquerait sa remarque, si on lisait, par exemple, goutte *enovrée*, etc., c'est-à-dire inactive, laissée en repos ; ce qui serait alors la contre-partie de cet autre dicton qu'on lit dans La Fontaine :

Goutte bien tracassée
Est, dit-on, à demi pansée.

Il y-en a qui sont touchant le bon regime et la conservation de la santé, comme, *Apres la poire le vin, ou le prestre;* et cestuy-ci, *Qui vin ne boit apres salade, est en danger d'estre malade.* Aussi ne doit estre omis, *Vin sur laict est souhait*[1], *laict sur vin est venin;* ne ce qu'ils ont dict du foye, *Jamais homme ne mange foye, que le sien n'en ait joye;* encore moins ce qu'ils ont dict du fourmage, *Tout fourmage est bien sain, qui vient de chiche main:* car ceci n'a pas esté oublié entre les preceptes des medecins de Salerne, estant dict là: *Caseus ille bonus, quem dat avara manus.* Je confesse qu'aucuns autres de nos proverbes anciens ne nous laissent avoir si mauvaise opinion de ceste viande[2]: mais comme entre les medecins aucuns ont bien des opinions extravagantes, lesquelles on leur pardonne; aussi est raisonnable de pardonner à aucuns de ces proverbes, s'ils ne parlent pas tant hippocratiquement que ceux qui sont passez docteurs à Montpeslier. Et ne se faut esmerveiller si un fort sçavant medecin de nostre temps trouve tant à disputer contre aucuns d'iceux, veu que les susdicts preceptes des medecins de Salerne, qui estoyent en si grand credit et estime, il n'y a que trente ans, sont maintenant tant contredicts. Quoy qu'il en soit, il suffit, quant à ceste sorte de richesse de nostre langage, qu'entre autres proverbes il en ait qui

1. A souhait, désirable, excellent...

2. (*Ex quo vivitur*). Ce mot, autrefois, ne signifiait que *nourriture*.

appartiennent à la medecine, et sont tels qu'ils donnent bien à disputer : car rien n'est disputable, qui n'ait quelque apparence d'estre soustenable. Et quant au fourmage, il ne se faut esbahir que nous avons des proverbes qui se contrarient en ce qu'ils en disent : veu que nous voyons les grands medecins se contrarier en choses qui peuvent plus importer à la santé du corps humain. Pour exemple, nous voyons que Cornelius Celsus conseille de boire un verre d'eau en la fin du repas [1] : ce que les autres medecins estiment estre une heresie ; et de faict, je sçay qu'un de mes plus grands amis, pour avoir esté Celsiste en cela l'espace seulement de huict ou dix jours, fut en danger de me dire le grand adieu. Et à ce mesme propos, combien que nostre proverbe die, *Apres la poire le vin ou le prestre*, et qu'il soit conforme à ceste regle, *post crudum, purum* (encore qu'un autre proverbe ne vueille pas qu'on face le mesme apres la pomme), si est-ce qu'en Italie mesmement j'ay trouvé des medecins qui me vouloyent persuader, et à autres aussi, de boire de l'eau apres le melon. Mais nous rejettions ceste opinion, comme du tout erronee et scandaleuse ; et nous arrestions à l'autre, de boire

1. *De Medicina* (v. le t. I, p. 66, de l'édit. publiée chez Aug. Delalain, 1821, 2 vol. in-12). Cet ouvrage, dont l'auteur vivait sous Auguste et Tibère, était seulement une partie de l'œuvre encyclopédique qu'il avait composée sur tous les arts ou plutôt toutes les connaissances : *de Artibus*.

apres le melon de la meilleure malvoisie que pouvions trouver, jugeans, à nostre santé et celle des autres, qui faisoyent le mesme, que ceste opinion estoit la saine : encore que ces medecins allegassent des raisons qui avoyent quelque couleur et apparence.

Puisqu'ainsi est, il ne se faut esbahir, ne de la contrarieté, laquelle peut estre qu'on trouveroit en aucuns de nos proverbes concernans la science de medecine, ne de ce que quelques uns sont contredicts, voire refutez. Et d'ailleurs faut pardonner aux auteurs d'iceux, veu qu'ils ne faisoyent pas grand' profession de medecine, et leur sçavoir bon gré de nous avoir faict sçavoir leurs opinions telles qu'elles estoyent, par le moyen de ces proverbes. Pour le moins ne peut-on nier que nous n'ayons tres bon conseil, où nostre langage nous conseille de boire du vin vieil plustost que du nouveau, en ce beau proverbe, *Vin vieux, ami vieux, or vieux*[1]; et où il nous advertit de ne nous morfondre jamais la teste ni les pieds. Non plus pouvons nier qu'il ne die verité, quand il dit que *Veau mal cuit et poulets crus font les cimetieres bossus*. Aussi nous donne-il bon conseil, quand il veut qu'en remedes nous ne laissions jamais le certain pour l'incertain, mais nous tenions à ceux que nous avons experimentez : j'enten, où il dit, *On doit prendre l'herbe qu'on cognoist*;

1. On a vu plus haut que le vieil or était le plus pur, et la vieille monnaie la plus prisée : p. 151.

item, *Il faut lier à son doigt l'herbe qu'on congnoist.*

Et toutesfois, quand nostre langage ne nous fourniroit autres proverbes que ceux qui nous peuvent faire passer des medecins, il faudroit confesser que ce seroit beaucoup. Escoutons donc par combien de manieres il nous recommande la sobrieté. Premierement il nous crie, *Nature est contente de peu :* puis adjouste, à fin que nous tenions tousjours sur nos gardes, *Il faut lier le sac avant qu'il soit plein.* Quand il voit qu'on n'en veut rien faire, il dit, pour nous faire penser à nous, *Gourmandise tue plus de gens, qu'espée en guerre trenchant.* Il dit encore en une autre maniere ce qui vaut à peu pres autant, *Les gourmands font leurs fosses à leurs dents*[1]. Mais encore à la fin, esmeu de pitié, nous donne des proverbes qui nous monstrent à quels medecins principalement devons nous adresser, puisque nous ne voulons pas faire en sorte que nous n'en ayons point (ou bien peu) faute, par le moyen de la sobrieté : car un est qui dit, *Bon est le medecin qui se sçait guerir ;* comme nous advertissant de choisir tousjours un tel medecin, plustost qu'un autre ; j'enten qui ha ce bon heur de se sçavoir guerir soymesme. Aussi nous conseille ne laisser un vieil pour un jeune, ou nouveau, comme il l'appelle, quand il dit qu'il fait le cimetiere bossu ; et par mesme

1. C'est-à-dire avec leurs dents, comme on dit encore : *à belles dents.*

moyen nous advertit touchant le jeune advocat : car le proverbe est tel, *De jeune advocat heritage perdu, et de nouveau medecin cimetiere bossu.* En ce qu'il dit *nouveau medecin*, et non pas *jeune*, il faut considerer que *nouveau* s'estend plus avant : car un mesmement qui n'est pas jeune, peut bien estre nouveau en cest art, voire plus nouveau qu'un qui sera beaucoup plus jeune. Et pour la mesme raison pourroit-on dire, *d'advocat nouveau*; et est croyable qu'il ait esté premierement ainsi escrit.

Il faut aussi noter que nous avons des proverbes qui respondent à ceux des Grecs ou des Latins, ou bien à tous deux : estant toutesfois ordinairement l'origine greque.

Je commanceray par cestuy-ci, *Au premier coup ne chet pas l'arbre* : car le grec dit, πολλαῖσι πληγαῖς δρῦς μακρὰ δαμάζεται ; le latin, *Multis ictibus quercus dejicitur.*

Le second sera cestuy-ci (en les mettant par ordre selon que ma memoire me les fournit), *Entre bouche et cuillier vient souvent encombrier*, ou *chet souvent*, comme il se lit en un vieil exemplaire ; et ce *chet* respond mieux au grec, πολλὰ μεταξὺ πέτει κύλικος καὶ χείλεος ἄκρου[1]. Car je soustien qu'il faut escrire πέτει, non pas πέλει,

1. Au t. V, p. 881, de l'édition du *Thesaurus* donnée par MM. Didot, πέλει est substitué mal à propos à πέτει, dans la citation de ce vers ; on lit en effet : πολλὰ μεταξὺ πέλει, etc.

comme tous escrivent ordinairement : comme aussi il y-a grande apparence que ceste escriture-là, non ceste-ci, ait esté suivie par celuy qui anciennement interpreta ainsi ce proverbe grec, *Multa cadunt inter calicem supremaque labra*[1]. Au proverbe françois, pour *encombrier* aucuns disent *destourbier*.

Celuy auquel je donneray le troisieme lieu, est de fort bonne grace, pource qu'il contient une sentence sous une fiction æsopique (c'est à dire qui sent la façon d'Æsope), en particularisant aussi, au lieu de parler generalement, *Le loup alla à Romme et y laissa de son poil, et rien de ses coustumes*[2] : car c'est ce que dit Horace, *Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt*[3].

Ce IVe, *Beau service fait amis, et vray dire ennemis*, pourroit sembler tiré de ces mots de Terence, *Obsequium amicos, veritas odium parit*[4].

1. Voy., à ce sujet, Aulu-Gelle, *Noct. attic.*, XIII, 17, et les remarques de l'édit. de Leipsik, in-8°, t. II, p. 165. — Les Espagnols disent : « De la mano a la boca se pierde la sopa; » de la main à la bouche se perd la soupe; c'est-à-dire : qu'un moment suffit pour faire manquer une affaire par un accident imprévu.

2. Ainsi La Fontaine, en parlant d'un pèlerin :

> Prou de pardons il avait rapporté;
> De vertu peu : chose assez ordinaire.

Déjà auparavant, l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* avait dit : « Qui multum peregrinantur, raro sanctificantur. »

3. *Epist.*, I, XI, 27.

4. *Andria*, I, I, 43.

Ce v^e^, *Compagnon bien parlant vaut en chemin chariot branlant*, c'est ce que Publius mimographus a dict, *Comes facundus pro vehiculo est*[1].

Ce vi^e^, *Qui ha mestier du feu, à son doigt le quiert*, respond à ces mots, *Qui igni opus habet, digito scrutatur;* comme il est dict de ce bon compagnon au Moretum de Virgile: *Læsus quem denique sensit*[2].

Ce viie contient une sentence en beaux termes, *Onques amour et seigneurie ne se tindrent compagnie;* tout-ainsi qu'Ovide a dict[3] :

> Non bene conveniunt nec in una sede morantur
> Majestas et amor.

Pareillement cest viiie, *Tard medecine est aprestee à maladie enracinee*, respond à ces paroles d'Ovide[4] :

> . . . . Sero medicina paratur,
> Quum mala per longas invaluere moras.

Encore ce ixe, *Chose veee est plus desiree*, respond totalement à ce qu'a dict ce mesme poete[5],

1. *In via*, faut-il ajouter pour finir le vers : v. p. 48 de l'édition *Phœdri Fabulæ novæ...*, Turici, 1832, in-8°. — Le poëte Publius Syrus, auteur de mimes, florissait à Rome au temps de Jules César, qui lui accordait même la préférence sur le chevalier Labérius.

2. Vers 7.

3. *Metamorph.*, II, 846.

4. *De Remedio amoris*, v. 91 : seulement il faut plutôt lire, dans le deuxième vers cité, *convaluere*.

5. *Amor.*, III, iv, 17.

nitimur in vetitum. J'escri ainsi, *chose veee*, suivant le vieil exemplaire, auquel sont retenus les mots de l'ancien langage : car *veer* se disoit au lieu de *veter*, qui eust plus approché de *vetare*.

Ce x[e], *Du diable vint, au diable retourna*, convient avec ce qui fut dict par un ancien poete, Nævius, *Male parta male dilabuntur*[1]; et depuis par Ovide ainsi[2], *Non habet eventus sordida præda bonos*. Mais ceste mesme sentence a esté par nos François mise en ces mots : *Ce qui est venu de pille pille, s'en reva de tire tire*.

Cest xi[e], *nul bien sans peine*, est ce que nous lisons en Horace[3] :

. . . . Nil sine magno
Vita labore dedit mortalibus.

Ce xii[e] aussi, *Nature ne peut mentir*, ou *Ce que nature donne nul ne le peut oster*, convient avec ce que dit le mesme poete[4] : *Naturam expellas furca, tamen usque recurret*. Et de ceci mesme sommes advertis par l'exemple du poulain, ainsi :

1. Il était auteur d'un poëme sur la première guerre punique et de comédies satiriques qui le firent bannir de Rome : il mourut à Utique, 203 ans environ avant Jésus-Christ. Le trait cité ici lui a été emprunté par Cicéron : v. *Deuxième Philippique*, au chap. 27.

2. *Amores*, I, x, 48.

3. *Sat.*, I, ix, 59. Cf. Pindare, *Pyth.*, III, 145-148.

4. *Epist.*, I, x, 24. *Expelles* paraît être une leçon préférable.—Destouches, dans le *Glorieux*, a dit de même, III, 5 :

Chassez le naturel, il revient au galop.

Ce que poulain prend en jeunesse,
Il le continue en vieillesse.

Ou ainsi :

Ce que poulain prend en domture[1]
Il le maintient autant qu'il dure.

La mesme chose s'exprime encore en ceste sorte, *Le loup mourra en sa peau, qui ne l'escorchera vif* : et pour user des mots anciens, *En tel pel com naist, li leups morir l'escueut ;* au lieu qu'on diroit aujourdhuy, *En tel peau qu'ha le loup quand il naist, mourir lui eschet.* Le proverbe grec dit qu'il change bien de poil, mais non de naturel : ὁ λύκος τὴν τρίχα ἀλλ' οὐ τὴν γνώμην ἀλλάττει ; en latin, *Lupus pilum non ingenium mutat*[2].

Quant à ces mots, *Qui est extrait de geline*[3], *il ne peut qu'il ne gratte*, ils se disent aussi en façon de proverbe, mais pour signifier que l'enfant retient de la nature de sa mere.

Ce XIIIe, *A bon vin ne faut point d'enseigne*[4], respond mot pour mot à ce que disent les La-

1. C'est-à-dire au moment où on le dompte, où on l'élève.
2. Voy. ce proverbe et quelques autres qui expriment la même pensée, dans les *Adages* d'Érasme, p. 308 de l'édition citée.
3. Ou né d'une poule (*gallina*) : v. à ce sujet le Du Cange de MM. Didot, t. III, p. 466. Cf. Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, p. 611.
4. Ou, comme on disait encore, de *bouchon*; en d'autres termes : d'affiche qui attire le chaland. Plaute nous en indique la raison dans ces deux vers (*Pœnulus*, I, 2, 128) :

Invendibili merce oportet ultro emptorem adducere;
Proba merx facile emptorem reperit, tametsi in abstruso sita'st.

tins, *Vino vendibili suspensa hedera non est opus.*

Ce XIVe, *En soy moquant dit-on bien vray,* parle d'une chose, laquelle Horace aussi avoit dict long temps auparavant devoir estre permise [1] :

.... Ridentem dicere verum
Quid vetat?

Ce XVe, *Besoin fait la vieille trotter ;* et ce XVIe, contenant une mesme sentence, *La faim chasse le loup hors du bois,* ces deux proverbes (di-je) conviennent avec ces deux latins, *Multa docet fames,* et *Hominem experiri multa paupertas jubet :* qui sont pris des Grecs [2].

Ce XVIIe, *Qui la maison de son voisin voit ardre [3], doit avoir peur de la sienne ;* ou bien (en le faisant rymer, suivant l'escriture d'un vieil exemplaire), *Qui la maison son voisin ardoir voit, de la sienne douter se doit,* est ce que dit Horace :

Nam tua res agitur, paries quum proximus ardet [4].

Et faut noter *La maison son voisin* estre dict à la façon ancienne, au lieu de dire *La maison de son voisin.*

Ce XVIIIe, *Chacun quiert son semblable,* con-

1. *Sat.*, I, 1, 24.

2. Ceux-ci disaient : πολλῶν ὁ λιμὸς γίγνεται διδάσκαλος : v. diverses locutions proverbiales qui rendaient cette idée, dans les *Adages* cités d'Érasme, p. 464.

3. (*Ardere*) brûler.

4. *Epist.*, I, XVIII, 84.

vient avec ce que disent les Latins, *Simile gaudet simili*, et (apres Ciceron [1]) *Pares cum paribus facile congregantur* : tant l'un que l'autre estant pris des Grecs [2].

Ce XIXe (auquel il n'est parlé, comme au precedent, de chercher son semblable, mais de devenir semblable), *On est semblable à ceux avec qui on converse*, a esté fort frequent entre les Grecs : lesquels ont aussi exprimé la mesme chose par une comparaison de celuy qui conversant avec un boiteux, apprend à clocher. Il est vray que les uns ont dict σκάζειν, qui est *clocher* ; les autres n'ont dict que ὑποσκάζειν, qui est comme si on disoit *clocher à demi*, ἂν χωλῷ παροικήσῃς, ὑποσκάζειν μαθήσῃ : ce qu'on peut dire en latin, *si juxta claudum habites, subclaudicare disces* [3].

La mesme chose a esté exprimee ainsi par nos ancestres, et plus briefvement, et (selon mon opinion) avec meilleure grace, *Entre tels tel deviendras*.

Ce XXe (qui ha grande affinité avec le precedent), *Tel maistre tel valet*, est pris des Grecs,

1. V. Dial. *de Senectute*, c. 3 ; cf. *de Finibus*, V, 15 : « Parvi æqualibus delectantur, libenterque se cum his congregant. »

2. Ὅμοιον ὁμοίῳ φίλον, a dit Aristote, *Ethic.*, liv. IX, c. 3, et au liv. VIII de cet ouvrage, c. 6 : ὅμοιον ὁμοίου ἐφίεται. De même Platon, dans le *Banquet* : ὁ γὰρ παλαιὸς λόγος εὖ ἔχει, ὡς ὅμοιον ὁμοίῳ ἀεὶ πελάζει, Turici, 1839, in-4°, p. 779. Cf. Homère, *Odys.*, XVII, 218.

3. V., à ce sujet, *Epit. Adag.*, p. 125.

de mot à mot ; car ils ont dict, ὁποία ἡ δέσποινα, τοῖαι καὶ θεραπαινίδες. Ce qu'on a traduict en latin, *Qualis hera, tales pedissequæ.*

Nos ancestres ont dict aussi, *Tel seigneur telle mesnie*, ou *De tel seigneur telle mesnie*, et *De nouvel seigneur nouvelle mesnie*. Je trouve aussi, *A la mesnie congnoist-on le seigneur :* mais aujourdhuy plusieurs escrivent *mesgnie*. Et quant à la prononciation, il me semble qu'en ceste ville de Paris nous prononceons *mignee*. Duquel *mignee* on pourroit dire que vient *mignon ;* mais *mesnage*[1], de *mesnie*, qui se trouve au vieil exemplaire.

Ce XXI[e] (à propos de ce qui rencontre ou merite de rencontrer son semblable), *A rude asne rude asnier*, convient avec ces mots latins, lesquels pareillement se disent par proverbe, *Malo nodo malus quærendus est cuneus*[2].

Mais nous sommes bien plus riches ici (comme aussi ailleurs) que les Latins ; car nous disons ceste mesme chose encore en trois autres sor-

1. *Est dérivé*, sous-ent. — Mesnie et maignee, mignee (de *manere*, *mansio*), habitation et famille : de là, le nom de *Mesnil*, commun encore aujourd'hui à beaucoup de localités.

2. Ce proverbe est cité par saint Jérôme, *Epist.* LXXXII, *ad Oceanum*, édit. de Paris, 1706, in-folio, t. IV, 2[e] part., col. 649. « Eo licebit uti, dit Érasme, quoties malum simili malitia retundimus ; » et il rapproche de ce proverbe le vers suivant de Sophocle, cité par Plutarque, dans son traité περὶ Εὐθυμίας, c. 7 :

Πικρὰν χολὴν κλύζουσι φαρμάκῳ πικρῷ,

Remedio amaro bilem amaram diluunt.

tes, asçavoir : *A dur asne dur aiguillon*; et, *A rebelle chien dur lien*; et, *A gros larron grosse corde*; car il me semble que ce troisieme aussi soit de la partie.

Ce XXIIe, *Au besoin congnoist-on l'ami* [1], ou *Au besoin voit-on qui est ami*, s'accorde avec ce qu'a dict Ennius [2] :

Amicus certus in re incerta cernitur.

Pareillement avec ceci que nous lisons en Plaute :

Is amicus est qui in re dubia juvat[3].

Ce XXIIIe, *Belle doctrine prend en luy qui se chastie par autruy*, respond à ce vers :

Felix quem faciunt aliena pericula cautum[4].

Et ceci mesme a esté dict ainsi par Tibulle [5] :

1. Ce proverbe forme le début d'une jolie chanson de Charles d'Orléans : v. ses *Poésies* éditées par M. Guichard, 1842, p. 233.

2. Vers cité par Cicéron, comme étant d'Ennius, Dial. *de Amicitia*, c. 17.

3. *Epidicus*, I, III, 10; voici le vers:

Is est amicus, qui in re dubia re juvat, ubi re est opus.

4. Ce vers paraît appartenir à Henri Estienne, qui dans la préface de son recueil intitulé *Virtutum Encomia*, 1573, après avoir rappelé plusieurs belles sentences, ajoute : « In earum numero a quibus auspicandum duxi, ista huic tempori... longe convenientissima et accommodatissima esse visa est : *felix quem*, etc. Quam sententiam varios scriptores variis modis exprimere videmus. » Suivent les exemples cités ici et quarante manières différentes où l'auteur s'ingénie à rendre cette pensée par un vers grec.

5. *Eleg.*, III, VII, 11 et 12.

. . . . Felix quicunque dolore
Alterius, disces posse carere tuo.

Et par Plaute :

Feliciter is sapit qui alieno periculo sapit[1].

Duquel heur se vante celuy qui dit en un poete grec[2] :

Βλέπων πεπαίδευμ' εἰς τὰ τῶν ἄλλων κακά.

Ce que Publius a dict[3],

Ex vitio alterius sapiens emendat suum,

peut bien estre adjousté ici.

Mais quant à nostre proverbe, on le trouve aussi en moins de paroles en quelques vieux exemplaires, ainsi : *Bien se chastie qui par autruy se chastie ;* où *bien* est ce que Plaute (en son proverbe que je vien d'alleguer) dit *feliciter,* et se peut ainsi interpreter, ou *utiliter,* en quelques autres proverbes aussi.

Ce xxive, *Borgne est roy entre aveugles*, se trouve aussi entre les proverbes grecs ; mais il n'est pas du nombre des plus anciens. On a

1. *Mercator*, IV, vii, 39. Pour que ce vers soit complet, il faut placer au commencement : « Vetus id dictum est ; » mais il se trouve dans une scène regardée aujourd'hui comme supposée.

2. C'est-à-dire Ménandre : v. *Menandri et Philemonis reliquiæ*, in-8°, Berolini, 1823, p. 336. Le même vers est encore cité et commenté dans la préface du *Virtutum Encomia.*

3. V. 108, p. 42 de l'édit. citée.

ainsi interpreté les paroles greques, *Inter cæcos regnat strabus*[1].

Ce XXVe, *Mieux vaut bon gardeur que bon amasseur,* si on disoit seulement, *Autant vaut bon gardeur*, etc., ce seroit la mesme chose totalement qu'a dicte Ovide en ce vers[2]:

Non minor est virtus, quam quærere, parta tueri.

Ce qui avoit esté dict long temps auparavant par Demosthene[3].

Ce proverbe se trouve aussi escrit en ceste sorte, *Mieux vaut bon gardeur que ne fait bon gangneur*.

Ce XXVIe, *Mieux vaut engin que force*, convient avec ce qu'a dict Titinnius[4], *Sapientia gubernator navim torquet, non valentia;* ce qu'il a pris d'Homere[5]: et a usé du mot *sapientia*

1. Ἐν τοῖς τόποις τῶν τυφλῶν λημῶν (le chassieux, celui qui a la vue faible) βασιλεύει, disaient les Grecs.

2. Il a été déjà cité, p. 200.

3. Henri Estienne me paraît ici s'être mal souvenu. Je ne trouve dans Démosthène que la proposition contraire, 2e *Olynthienne*, p. 13 de l'édit. Didot : « Πολὺ γὰρ ῥᾷον ἔχοντας φυλάττειν, ἢ κτήσασθαι πάντα πέφυκεν. » C'est Tite-Live qui a dit, à peu près comme Ovide, XXXVII, 35 : « Parari singula acquirendo facilius potuisse quam universa teneri posse. » Cf. Montesquieu, *Grand. et Décad. des Rom.*, c. 24.

4. Ancien auteur comique cité par Nonius Marcellus, au mot *Valentia* : v. p. 127 de l'édit. de Gerlach et Roth, in-8°, Basileæ, 1842.

5. V. cette pensée développée dans l'*Iliade*, l. XXIII, v. 315 et suiv. :

Μῆτι τοι δρυτόμος μέγ' ἀμείνων ἠὲ βίηφι·

pour *solertia*, qui est signifiee ici par *engin*[1], selon l'usage ancien. Aujourdhuy nous disons, *Adresse vaut mieux que force*; ou, *Dexterité vaut mieux que force.*

Nos ancestres ont dict aussi, *Sagesse vaut mieux que force* : où il faut entendre de la sagesse qui donne les bons avis et conseils; comme aussi *sapiens* est appelé celuy qui les sçait donner, par Ovide, quand il luy oppose *pugnacem*, en ce vers[2] :

Qui nisi pugnacem sciret sapiente minorem....

Ce xxviie, *Le cri pend le larron*, estant ainsi entendu, que le cri est cause de faire pendre le larron (comme *La mauvaise garde paist le loup*, c'est à dire, donne moyen au loup de se paistre), pourra avoir quelque affinité avec le grec, οἱ φῶρες τὴν βοήν, si on entend φοβοῦνται, tellement que ce soit en latin, *Fures clamorem timent*[3]. Mais on peut entendre apres ces paroles greques un autre verbe que φοβοῦνται, c'est à dire, d'autre signification.

Ce xxviiie, *Fol ne croit jusques à tant qu'il reçoit*, est presque contraire au xxiiie, et n'est autre chose que ce qu'on dit en latin (en inter-

Μῆτι δ' αὖτε κυβερνήτης ἐνὶ οἴνοπι πόντῳ
Νῆα θοὴν ἰθύνει, etc.

1. De *ingenium*.
2. *Metam.*, XIII, 354.
3. « Quadrabit in eos, dit Érasme, en citant ce proverbe, qui, sibi conscii, metuunt ne deprehendantur. » *Epit. Adag.*, p. 405.

pretant les mots grecs[1]), *Stultus malo accepto sapit ;* et, *Piscator ictus sapiet*, car il faut entendre *reçoit des coups*. On trouve aussi escrit, *Fol ne croit jusques à tant qu'il prend ;* et, *devant qu'il prend*. Les Grecs disent ceci en ceste sorte aussi, qui ha fort bonne grace : Ἐξ ὧν ἔπαθεν ἔμαθεν, comme si nous disions, *Il a appris de ce qu'il a pris*, en suivant la signification du mot susdict *prend*[2].

Ce XXIX[e], *Il n'est si grand despit que de povre orgueilleux*, respond à ce qui a esté dict par Claudian[3] :

Asperius nihil est humili, quum surgit in altum ;

adjoustant, bientost apres, ce qui est encore plus :

. . . . Nec bellua tetrior ulla est
Quam servi rabies in libera colla furentis.

1. Hésiode a dit, *Opera et dies*, v. 216 : Παθὼν δέ τε νήπιος ἔγνω ; ce qu'Érasme a interprété ainsi : Passusque sapit tum denique stultus ; et pareillement Platon, dans le *Banquet :* Κατὰ τὴν παροιμίαν, ὥςπερ νήπιον, παθόντα γνῶναι, p. 791. Quant au proverbe : *Piscator ictus sapit* ou *percussus sapiet*, également traduit du grec (ἁλιεὺς πληγεὶς νόον οἴσει), Érasme en donne l'explication suivante : « Id ferunt ab hujusmodi quodam eventu natum ; quum piscator quispiam piscibus quos intra rete tenebat manum admovisset, atque a scorpione pisce feriretur : Ictus, inquit, sapiam. Itaque suo malo doctus cavit in posterum. » *Epit. Adag.*, p. 539.

2. *Prendre* est ici le synonyme de recevoir, endurer quelque dommage.

3. *In Eutropium*, liv. I, v. 181 : les deux vers suivants sont le 183[e] et le 184[e] de la même pièce.

On dit aussi, *Il n'est orgueil que de povre enrichi;* ce qui se verifie autant bien en ce temps que sentence aucune qui soit en nos anciens proverbes. Mais les autres termes conviennent encore mieux avec ce que dit Claudian, car de ce *despit* vient ce qui est appelé par les Latins *asperitas.*

Ce XXX[e], *Vertu gist au milieu*, est ce qu'on dit proverbialement en latin, *In medio consistit virtus*, qui est une regle des philosophes anciens, contenue aussi en ce vers d'Horace [1] :

Virtus est medium vitiorum, et utrinque reductum.

Avec ce proverbe-là s'accorde cestuy-ci, *Trop n'est mie bien* : comme les Grecs avoyent dict, Οὐδὲν ἄγαν [2], et puis les Latins, *Ne quid nimis*[3].

Ce XXXI[e], *Un barbier rait* [4] *l'autre,* est au lieu de ce qu'ont dict les Grecs, Χεὶρ χεῖρα νίπτει (c'est à dire, *Une main lave l'autre*), et Χεὶρ χεῖρα κνίζει, *Une main gratte l'autre*, ou *frotte;* ce que les Latins ont interpreté, *Manus manum lavat*, et *Manus manum fricat* [5].

1. *Epist.*, I, XVIII, 9.

2. Ces mots étaient inscrits en lettres d'or sur l'autel du temple d'Apollon à Delphes.

3. De là, Cicéron dans le *Brutus*, c. 40 : « Omnis virtus est, ut vetus Academia dixit, mediocritas. » Montaigne signale aussi, *Ess.*, liv. III, c. 13 : « la moyenne mesure comme la plus parfaicte de toutes ; » et déjà cette pensée se trouvait exprimée par Homère dans trois vers de son *Odyssée*, XV, 69-72.

4. *Raire,* vieux mot, pour *raser.*

5. Socrate, dans l'*Axiochus* attribué à Platon, p. 860 de

Ce XXXII[e], *Une bonté autre requiert,* convient avec ce que dit Euripide[1] :

Χάρις ἀντὶ χάριτος ἐλθέτω ;

et c'est plustost *Gratia gratiam parere debet*, que *Gratia gratiam parit*[2]. Avec cela s'accorde aussi ceci, *Courtoisie qui ne vient que d'un costé, ne peut longuement durer.* Et Plaute condamne celuy qui ayant receu quelque courtoisie, ne rend la pareille, où il dit[3] :

Improbus est homo
Qui beneficium scit sumere et nescit reddere.

Ce XXXIII[e] est pareillement touchant ce qu'on

l'édit. citée de celui-ci, dit que le sophiste Prodicus avait toujours à la bouche ce vers d'Épicharme :

Ἁ δὲ χεὶρ τὰν χεῖρα νίζει · δός τι, καὶ λάβε τι ·

Affricat manum manus, da quiddam et aliquid accipe.

L'un et l'autre adage cité témoigne que l'on ne rend guère de service à personne, sans en espérer quelque retour. En effet, comme le remarque Érasme : « Mutua commoditas est, quoties vel fricat, vel abluit manus manum. »

1. *Hélène*, v. 1254, édit. Tauchnitz. Érasme rapproche de ce trait deux vers de Sophocle, l'un tiré de l'*Œdipe à Colone*, le 813[e], mais qu'il n'a pas pris dans son véritable sens ; l'autre, de l'*Ajax ;* c'est le 522[e] (édit. d'Oxford, 1800) :

Χάρις χάριν γάρ ἐστιν ἡ τίκτουσ' ἀεί.

2. C'est ce que dit Sénèque, dans sa pièce de l'*Apocoloquintose,* où l'on trouve également le proverbe : *Manus manum lavat.*

3. *Persa*, V, I, 10 et 11.

donne, *Chose bien donnee n'est jamais perdue*, et se rapporte à ce que dit Plaute [1]:

Bonis quod
Benefit haud perit....

car *bien donnee* signifie donnee avec discretion. Or celuy qui use de discretion regarde de ne donner point à ceux lesquels se rendent indignes par leur ingratitude; lesquels ne peuvent estre appelez *boni*, comme les appelle Plaute, et Ciceron aussi, où, parlant de la mesme chose, il dit : *Quamobrem melius apud bonos quam apud fortunatos beneficium collocari puto* [2].

Suivant cela, il ne faut pas douter de la verité de cest autre proverbe, qui est comme reciproque : *Tout est perdu ce qu'on donne à un fol*. Et contre ce qu'on donne à un fol doit estre allegué le vers d'Ennius [3] :

Benefacta male locata, malefacta arbitror.

Et comme il a esté dict, *Beneficium perdidit qui ingrato dedit*, aussi peut-on dire, en parlant plus generalement, *Beneficium perdidit qui stulto dedit*.

Ce xxxive est aussi touchant les dons, *Qui tost donne, deux fois donne*. Et c'est, mot pour mot, ce que les Latins ont dict, *Bis dat qui*

1. *Rudens*, IV, iii, 3 et 4 ; cf. *Capt.*, II, ii, 108 :

Quod bonis benefit beneficium, gratia ea gravida 'st bonis.

2. *De Officiis*, II, 20.
3. Cité par Cicéron, *de Officiis*, II, 18.

cito dat[1]; et ce qu'a dict Publius le mimographe (mais particulierement du don qu'on donne au povre):

Beneficium inopi bis dat qui dat celeriter.

On dit, par reciproque :

Petit don, longuement attendu,
N'est pas donné, mais bien vendu [2].

Il est vray qu'aucuns ont dict ceci du petit disner, non pas du petit don.

Et à propos de vendre, ce que nos ancestres ont dict, *Assez achette qui le demande,* convient avec ce qu'ont dict les Latins, *Nihil carius emitur quam quod precibus emitur*[3]. Mais ils ont usé encore de quelques autres mots qui respondent mieux à ceux-ci.

Ce XXXV[e], *Assez ottroye qui se taist*, est pris de ceste maxime, *Qui tacet consentire videtur.*

Quand nous disons, *Nourriture passe nature* (qui sera le XXXVI[e] proverbe), c'est bien plus que si nous disions, *C'est une seconde nature*, comme les Latins, *est altera natura*[4]; mais

1. Ainsi parle Sénèque, *de Beneficiis*, lib. II. On peut revoir ce proverbe, et le vers qui suit, déjà cités, p. 13. Pour la même pensée, reproduite sous plusieurs formes, v. le Sénèque de la collect. Lemaire, t. II, p. 316.

2. Cf. Sénèque, *de Benef.*, II, init. : « Ingratum est beneficium, quod diu inter manus dantis hæsit. »

3. De là cet autre proverbe cité par Cicéron : « Malo emere quam rogare, » *Verr.*, II, IV, 6. Cf. Sénèque, au passage cité : « Nulla enim res carius constat, quam quæ precibus empta est. »

4. « Ferme in naturam consuetudo vertitur, » a dit Cicé-

aussi il faut considerer que *nourriture* emporte bien plus que le mot *consuetudo*, duquel ils usent.

Ce XXXVIIe, *Qui perd le sien, il perd le sens*, pourroit sembler avoir esté pris de ce vers d'Ovide[1] :

Et sensus cum re consiliumque fugit.

De ce XXXVIIIe, *Le feu plus couvert est plus ardent*, on en pourroit dire tout autant, qu'il y-a quelque apparence que nos ancestres l'ayent pris de ce vers :

Quoque magis tegitur tanto magis æstuat ignis[2],

veu que la mesme allegorie est en tous deux.

Ce XXXIXe, *De l'abondance du cueur la bouche parle*, doit estre mis avec ceux que j'ay dicts estre tirez des propres mots de la sainte escriture[3].

Ce XLe, *Le sainct de la ville n'est point oré*[4], pourroit sembler avoir esté mis en la place de

ron, *de Invent.*, I, 2. Aussi Montaigne a-t-il dit fort justement : « C'est une violente et traistresse maistresse d'eschole que la coutume, » *Ess.*, I, 22 : il faut voir tout ce chapitre qu'il lui a consacré.

1. *Pontiques*, IV, XII, 48.

2. Ce vers est d'Ovide, *Métamorph.*, IV, 64 ; seulement il faut lire : *tectus* magis.

3. Ch. XII, verset 34 de l'Evangile selon saint Matthieu. On peut cons. sur ce proverbe l'*Etymologie ou Explication des proverbes françois* de Fleury de Bellingen, La Haye, in-12, 1656, p. 124.

4. *Prié*. — Sur ce proverbe, « Nul n'est prophète en son pays, » voir un intéressant chapitre de Pasquier, *Recherches de la France*, VIII, 28.

cestuy-ci, que nous lisons es evangelistes, *Non est propheta sine honore nisi in patria sua* [1].

Ce XLIe, *Diligence passe science*, ou *Diligence passe sens* (comme nous le lisons au romman de Perceforest), en l'accommodant à la guerre, respond à ceci, *Plus aliquando in diligentia quam in peritia rei militaris positum est.*

Ce XLIIe, *La charrue va devant les bœufs*, est de la façon de cestuy-ci, *Currus bovem trahit*, qui est pris du grec [2].

Ce XLIIIe, *Si jeunesse sçavoit, si vieillesse pouvoit* [3], attribue la force aux jeunes, non pas le sçavoir, qui vient de l'experience ; aux vieux, ce sçavoir, non pas la force, suivant ce que les Grecs ont dict, Νέων αἰχμαὶ καὶ γερόντων βουλαί, qu'on a interpreté en latin, *Juvenum lanceæ et senum consilia.*

Ce XLIVe, *A la touche on esprouve l'or*, estant dict de l'espreuve qu'on fait de ceux qui se disent amis, emporte autant que ces deux vers d'Ovide [4] :

1. Ch. XIII, verset 57 de l'Evangile cité.

2. Ἡ ἅμαζα τὴν βοῦν ἐλαύνει ou ἕλκει, ou enfin, comme on lit dans les *Dialogues des Morts* de Lucien, p. 90 de l'édition Didot, πολλάκις ἐκφέρει.

3. *Jamais disette n'y auroit*, ajoute-t-on quelquefois. Souvent Louis VI, au rapport de l'abbé Suger, se plaignait sur la fin de sa vie, du malheur de la condition humaine qui ne réunit guère *le savoir et le pouvoir*. C'est de là peut-être, a remarqué Velly (*Histoire de France*, in-12, 1756, t. III, p. 60), qu'est venu ce proverbe. Mais, conçu en termes différents, il a de beaucoup précédé ce prince.

4. *Tristes*, I, v, 25.

Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
Tempore sic duro est inspicienda fides.

Ce XLV[e], *Qui d'autruy tromper se met en pene, souvent luy advient la pene*, convient avec ce que dit Hesiode[1] :

Οἷ αὐτῷ κακὰ τεύχει ἀνὴρ, ἄλλῳ κακὰ τεύχων.

Ce XLVI[e], *On ne peut homme nud despouiller*, ou, *On ne peut prendre un homme ray*[2] *aux cheveux*, peut estre ainsi dict en latin (en se servant des mots de Plaute[3]) :

Non possunt nudo vestimenta detrahi.

Suivant cela on dict aussi, *Où il n'y-a rien, le roy perd son droit.*

Ce XLVII[e], *A bon entendeur il ne faut qu'un mot*, est ce que dict Terence[4] :

Dictum sapienti sat est.

Ce XLVIII[e], *J'aime mieux un tien, que deux tu l'auras*, on estime qu'il responde à ce que dit Terence[5] :

Ego spem pretio non emo.

Pour ce XLIX[e], *Qui d'autruy prend, subject*

1. *Opera et Dies*, v. 263.
2. Chauve...
3. *Asin.*, I, I, 79 : Voici le vers :

Nudo detrahere vestimenta me jubes.

4. *Phormio*, III, III, 8.
5. *Adelphi*, II, III, 11. — Le proverbe français se lit dans un manuscrit du XIII[e] siècle, comme l'atteste M. Le Roux de Lincy, dans son ouv. cité, Introduction, p. XLIX. Cf. La Fontaine, *Fab.*, V, 3 :

se rend, nous pouvons dire, en usant des mots de Publius[1] :

Qui beneficium accipit, libertatem vendit.

Ce L[e], *Bien est malheureux qui est cause de malheur,* est au lieu de ce que dict Publius[2] :

Bis interimitur qui suis armis perit.

Pour ce LI[e], *Il faut perdre un veron pour pescher un saumon*, ou, *Il faut despendre qui veut gangner*, on peut user de ces mots de Plaute[3] :

Necesse est facere sumptum qui quærit lucrum.

Ce LII[e], *Qui dira tout ce qu'il voudra, orra ce qu'il ne luy plaira,* se peut dire, se servant des mots de Terence[4] :

Qui quæ vult dicit, quæ non vult audiet.

Ce LIII[e], *Qui n'ha santé, il n'ha rien ; qui ha santé, il ha tout,* s'accorde avec le dire des Grecs, donnans le premier lieu à la santé[5]. On

Un *tiens* vaut, ce dit-on, mieux que deux *tu l'auras*,
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

Villon avait dit ironiquement, *Ballades*, p. 102 :

Tant vaut *tiens* que chose promise.

1. Vers 41, p. 39 de l'édit. citée. — Aussi, d'après le conseil d'Isaïe, c. 33, doit-on, si l'on veut conserver sa liberté et son honneur, « excutere manus suas ab omni munere. »

2. Vers 55, *ibid.*

3. *Asin.*, I, III, 65. Aujourd'hui encore on dit : « Qui ne risque rien n'a rien. »

4. *Andria*, V, IV, 17 ; on lit dans Térence :

Si mihi pergit quæ vult dicere, ea quæ, etc.

5. Ils disaient : ὑγίεια καὶ νοῦς ἐσθλὰ τῷ βίῳ δύο : v. le

le peut ainsi traduire en latin, *Potissima res est valere*.

Ce LIVe, *Bonne renommee vaut mieux que ceinture doree*[1], contient une louange de la bonne renommee semblable à celle-ci de Publius[2] :

Honestus rumor alterum patrimonium est.

Ce LVe, *Qui trop tost juge, tost se repent*, est ce qu'a dict ce mesme Publius[3] :

Ad pœnitendum properat, cito qui judicat.

Ce LVIe, *De brebis comtees mange bien le loup*, ou (comme il y-a au vieil exemplaire), *De comtees prend bien le leu*, se diroit, en suivant Virgile[4] :

Non curat numerum lupus....

Ce LVIIe, *A seur dort qui n'ha que perdre*,

Recueil des *Proverbes grecs* de Schott, Anvers, 1612, in-4°, p. 624.

1. V. l'origine assignée à ce proverbe, dans les *Recherches de la France* de Pasquier, VIII, II ; cf. Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, p. 194, et les *Matinées Sénonoises* ou les *Proverbes françois* (par l'abbé Tuet), p. 162.

2. Vers 171, p. 45 ; cf. *ibid.*, vers 51, p. 39. — Salomon, dont les proverbes eurent parmi nous, au moyen âge, une si grande popularité, avait déjà dit, *Paraboles*, ch. 22, verset 1 : « Melius est nomen bonum quam divitiæ multæ. »

3. Vers 34, p. 38.

4. *Eglogues*, VII, 51 :

Hic tantum Boreæ *curamus* frigora, quantum
Aut *numerum lupus* aut torrentia flumina ripas.

Le proverbe français signifie que vainement on a soin de bien compter et de bien garder ce que l'on possède : malgré ces précautions, on ne laisse point d'être volé.

respond à ce qui a esté dict par Juvenal[1] :

Cantabit vacuus coram latrone viator.

Ce LVIIIe, *Il fait bon avoir deux chordes en son arc*, se dit par une metaphore equipolente à ceste-ci, *Bonum est duabus anchoris niti*; ce qui a esté pris des Grecs[2].

Ce LIXe, *Qui n'est sage à soymesme, n'est pas sage*, convient avec ce vers ancien, allegué par Ciceron[3] :

Qui sibi ipse sapiens prodesse nequit, nequicquam sapit.

Ce LXe, *Qui ha suffisance ha prou de bien, qui n'ha suffisance il n'ha rien*, est ce que les Grecs ont dict, Αὐτάρχεια μέγας πλοῦτος[4].

Ces soixante proverbes, rapportez à ceux du langage grec ou latin, (et aucuns à ceux de tous les deux) peuvent estre comme la monstre et eschantillon de la richesse du nostre, en cest endroit aussi : car on peut juger par ceste

1. *Sat.*, X, 22.

2. Ὁρμεῖν ἐπὶ δυεῖν; proverbe rappelé par Pindare, dans ses *Olympiques*, VI, 170 :

'Αγαθαὶ δὲ πέλοντ'
'Εν χειμερίᾳ νυκτὶ θοᾶς
'Εκ ναὸς ἀπεσκίμφθαι δύ' ἄγκυραι.

3. Ce vers, emprunté à Euripide, est d'Ennius : v. *Epist. famil.*, VII, 6.

4. Ils disaient encore : Μόνος ἐν ἀνθρώποις πλούσιος ὁ αὐτάρκης. — Cette proposition, exprimée en deux vers, était autrefois gravée sur les degrés de la grande salle du Palais, comme le rapporte Borel, qui cite ces vers, p. 556 :

Chascun soit contens de ses biens :
Qui n'ha souffisance, il n'ha riens.

collation, que nous n'avons pas seulement quelques proverbes qui nous sont peculiers, mais en avons aussi qui correspondent aux principaux de ces deux langues.

Ce que disant toutesfois, ne veux nier que les autres langues vulgaires n'ayent aussi des proverbes, et nommément l'italienne; mais je di qu'elle n'ha pas si grand nombre d'anciens, ne (tant pour tant) de ceux qui ont bonne grace, et principalement si on excepte ceux qu'elle a pris de nous.

Mais je di bien d'avantage : c'est que comme nostre langue adjouste tous les jours richesse sur richesse en autres choses, aussi fait-elle en ceste-ci; car elle en prend des Grecs et des Latins, lesquels elle s'approprie si bien qu'ils peuvent sembler estre de son creu; comme (pour exemple) on le diroit de celuy qui est compris en ce vers:

Qui se sert de la lampe, au moins de l'huile y met.

Il en prend aussi, ou plustost reprend, des Rommans : je di, reprend, apres les avoir laissez quelque temps. Et aucuns sont tels qu'ils requierent bien qu'on les considere et reconsidere, qu'on y pense et repense, comme cestuy-ci, *Les chambres vuides font les sottes dames* [1],

1. Ou, comme on lit dans un manuscrit du XIII[e] siècle : « Vide chambre fait sotte dame, » c'est-à-dire, les femmes dépensières ruinent les maisons. D'autres présentent une explication différente de ce proverbe, particulièrement ceux qui lisent *les folles dames :* La pénurie des chambres, des ménages, produit l'inconduite des femmes.

qui se lit au romman de Perceforest. Lequel, sur ce propos de dames, me fait souvenir d'un autre, fort beau, qu'on trouve là mesme, mais ne fait pas ainsi songer le lecteur, *Il n'est tant mauvais hoste en la chambre d'un prince, comme d'une femme despite*[1] *et pleine de convoitise.* Ces Rommans leur donnent aussi un autre bon moyen de s'enrichir en cest endroit : en ce qu'ils luy amplifient aucuns proverbes, voire les rendent comme doubles. Pour exemple : nous disons ordinairement, *Il faut faire de necessitė vertu,* sans adjouster autre chose ; mais au romman susdict nous trouvons, *Faisons de necessité vertu, et de mal*[2] *jour feste.* Ainsi à ce proverbe, *Besoin fait la vieille trotter,* est adjousté, *et cremeur fait lievres tumber*, en parlant de ce qui se fait autrement que selon le naturel, où *cremeur* se prend pour crainte[3].

Or, entre les proverbes qui nous sont peculiers, nous en avons qui sont venus de quelques fort profonds discours, et autres qui sont fondez sur quelques histoires notables, et toutesfois des moins communes : tellement qu'il ne se faut esbahir s'ils donnent beaucoup de pene au lecteur, ou à l'auditeur, avant qu'il en puisse descouvrir la raison. Et du nombre de ceux que j'ay dict estre fondez sur quelque histoire, j'es-

1. Colère, rancunière...

2. *Mal* est ici adjectif : on disait, une *male* mort, une *male* femme, pour une mauvaise mort, une méchante femme.

3. *Cremer* et *cremir*, craindre ; *cremeteux*, craintif.

time estre cestuy-ci, *Il n'est pas à seur à qui ne mescheut onques*. Car nous lisons, en la Thalie d'Herodote[1], que Polycrates, roy de Samos, fut si heureux et si long temps que cest heur commença à estre suspect au roy d'Ægypte, nommé Amasis (qui estoit son grand ami), voire jusques à le luy declarer par ses lettres, en luy disant, entr'autres choses, qu'il ne se souvenoit point d'avoir ouy parler d'aucun, auquel, apres avoir esté ainsi heureux en toutes choses, ne fust advenu une ruine totale. A quoy il adjoustoit que, s'il vouloit croire son conseil, il interromperoit le cours de ceste continuelle felicité; et, pour ce faire, jetteroit au haut et au loing quelque chose dont la perte le pourroit beaucoup ennuyer[2]. Polycrates trouva bon son conseil, s'advisa en la fin de jetter en la mer une esmeraude, laquelle il portoit au doigt, et luy servoit de cachet. Mais, cinq ou six jours apres, alors qu'il comman-

1. C'est-à-dire dans le IIIe livre de son *Histoire*, c. 39-43, et 120-125.

2. Ce verbe avait alors un sens beaucoup plus étendu et plus fort qu'aujourd'hui. Lorsque le duc d'Aumale fut emporté par un boulet au siége de la Rochelle, Charles IX, qui conçut de cette mort un vif chagrin, écrivit aussitôt à M. de Montpensier : « Il sera difficile, voire impossible, que La Haye, mon maistre d'hostel, vous puisse representer le merveilleux regret que je receois de la perte de feu mon cousin, monsieur d'Aumale. Je ne fus jamais plus *ennuyé*. » Voir cette lettre citée dans les *Recherches littéraires sur le XVIe siècle*, qui précèdent un *Essai de traduction des Épitres de l'Hôpital* (par J. M. L. Coupé), in-8°, 1778, t. II, p. LXIII.

ceoit à se contrister de ceste perte, un pescheur luy apporta un fort beau et grand poisson, au ventre duquel ses serviteurs trouverent cest anneau. Il manda puis à Amasis comment le tout estoit passé. Amasis, par ce dernier heur de Polycrates, entrant encore en plus grand' crainte que paravant de quelque estrange et horrible malheur, duquel il ne le pourroit preserver, luy envoya incontinent un heraut pour luy declarer qu'il renonceoit à l'amitié qui estoit entr'eux : ce qu'il fit à fin que, quelque malheur si grand tombant sur Polycrates, luy ne tombast aussi en une grande tristesse, à cause d'une telle amitié (qui estoit proprement celle qui procedoit du bon accueil et bon traittement que se faisoyent ceux qui s'entrelogeoyent allans au pays l'un de l'autre [1]). Or qu'advint-il en la fin? Que Polycrates, estant pris par Orœtes (ou Orontes), satrape du roy des Perses, fut crucifié. Il me semble qu'il y-a grande apparence que nos ancestres, curieux de la lecture des histoires (selon que le temps leur pouvoit fournir la traduction des plus notables pour le moins), ayent regardé à ceste-ci, entr'autres, en ce proverbe, *Il n'est pas à seur à qui ne mescheut onques* [2]; ou, pour le moins, que le discours duquel est venu ce pro-

1. Il est question de cette amitié que des rapports d'une hospitalité affectueuse créaient alors entre deux hommes de différents pays.

2. La fortune se plaît en effet à se jouer des hommes et à

verbe ne soit procedé de l'observation de tels evenemens.

Au demeurant il faut considerer aussi une autre chose : c'est que nos predecesseurs lisoyent fort curieusement les fables d'Æsope (ce qui a esté cause de les faire mettre en vers par plusieurs [1]), et de là ont tiré beaucoup de proverbes plaisans et de bonne grace, comme aussi les Grecs (qui en faisoyent fort grand comte); et toutesfois encore plus qu'eux, à ce qu'on peut juger par ce qui nous en reste : car je ne doute point que le nombre des nostres qui avoyent leur origine des dictes fables, n'ait esté plus grand sans comparaison que nous ne l'avons. Tant y-a que voylà qui fait estre plus souvent en nos proverbes le loup, le chien, le renard, et autres bestes, qu'elles n'y seroyent. Et à fin qu'on ne doute de ce que j'ay dict touchant ceste origine d'une partie de nos proverbes, il faut considerer qu'en aucuns est faicte mention de la fable, comme en cestuy-ci, *Ainsi dit le renard des meures, quand il n'y*

rompre le cours de la prospérité, comme l'a dit Horace, *Od.*, III, XXIX, 49:

> Fortuna sævo læta negotio, et
> Ludum insolentem ludere pertinax,
> Transmutat incertos honores,
> Nunc mihi, nunc alii benigna.

1. Et notamment par Marie de France, poëte de race anglo-normande, au XIII[e] siècle, dans son *Dict d'Ysopet* ou petit Esope, recueil d'apologues dont plusieurs sont empruntés en effet au fabuliste phrygien.

put advenir [1]. Ce proverbe mesmement, *C'est du temps que les bestes parloyent*, est venu (comme je croy) de ce qu'en ces fables elles sont introduites comme s'entreparlans. Mais nos ancestres, non contens d'appliquer les noms des bestes à leurs proverbes, autant que telle application peut convenir non seulement aux fables d'Æsope, mais aussi à son siecle (comme quand ils ont dict, *A petite occasion prend le loup le mouton;* et, *A chair de chien sausse de loup* [2]; et, *Renard qui dort la matinee, n'ha pas la langue emplumee*), ont dict aussi, *A la fin sera le renard moine;* item, *Le loup alla à Romme, et y laissa de son poil, et rien de ses coustumes* : et ont usé de mesme liberté en autres proverbes, sans avoir esgard au siecle de leur maistre ; je di, d'Æsope, qui leur avoit tant appris des tours que s'entrejouoyent les bestes.

Il faut toutesfois adjouster à ce que je vien de dire, que nos predecesseurs, par l'observation aussi du naturel de quelques bestes, ont dict beaucoup de choses, qui sont par succession de temps venues en proverbes allegoriques, comme, *Onques mastin n'aima levrier* [3]; et,

1. V. Ésope, fab. 38e, et La Fontaine, *Fab.*, III, 11.

2. Ce proverbe renferme un sens analogue à celui qui a été cité plus haut : *A rude asne rude asnier*, c'est-à-dire, à méchant méchant et demi : v. la p. 231.

3. La définition que Nicot nous donne du *mastin* suffit pour expliquer ce proverbe : « C'est un chien de berger, qui

Onques chapon n'aima gelines. Et ceci, ainsi couvertement dict, ha meilleure grace que si on disoit, *Jamais un homme chastré n'aima les femmes* : encore qu'aujourdhuy ceste proposition soit contredicte. Aussi, *Noire geline pond blanc œuf*, se dit de la femme noire, qui ne laisse pas d'avoir des enfans blancs.

Et à propos des proverbes allegoriques, il y-a aussi beaucoup de belles allegories d'autre sorte, comme, *Une bonne verge porte bien aucunesfois un mauvais sion*, pour signifier que quelquesfois advient bien que d'une bonne race sorte un mauvais homme, ou qui soit de nulle valeur, et (comme on dit aussi) de neant[1]; item, *On ne doit mettre le doigt entre l'escorce et le bois*[2], contre ceux qui mettent des noises et debats entre les personnes qui sont proches les unes aux autres (j'enten, entre lesquelles il y-a un lien fort estroict de prochaineté), comme entre le pere et l'enfant, le mari et la femme. Et ceste similitude est fort belle : car comme

n'ha nulle adresse ne gentillesse en luy, comme ont les levriers, chiens courans ou dogues. » De là *un homme mastin*, pour méchant, cruel. — On disait aussi : « Onques vilain n'aima noble homme : » dicton philosophique, dont la vérité n'est que trop attestée par l'histoire.

1. C'est la contre-partie du proverbe : « Bon sang ne peut mentir ; » *Fortes creantur fortibus*, comme l'a dit Horace, *Od.*, IV, IV, 29.

2. Une scène du *Médecin malgré lui*, I, 2, rappelle ce proverbe, en le défigurant plaisamment, et montre à quels accidents un indiscret conciliateur peut être exposé.

si le doigt se mettoit entre l'escorce et le bois, il seroit à craindre que ces deux venans à se rejoindre naturellement, il ne se trouvast enserré, non sans sentir douleur ; ainsi celuy qui vient à mettre des noises et dissensions entre telles personnes, est en danger, quand elles retournent à leur naturelle alliance et conjonction de volontez, qu'il ne soit comme enserré et pressé de la haine que luy porte tant l'une que l'autre. Or plus donne de pene l'exposition de ce proverbe (laquelle est selon que j'en ay ouy user), plus faut-il qu'il soit excellent, à cause mesmement de sa briefveté, au lieu qu'il faudroit user de beaucoup de paroles. Voyci encore un exemple d'allegorie proverbiale, de fort bonne grace, *Trop achette le miel qui sur les espines le lesche*[1]. Il y-a aussi des comparaisons fort belles, au nombre desquelles on peut mettre ceste-ci : *Amour en cueur, feu*[2] *en estouppes.*

Outreplus[3] nous avons quelques proverbes

1. On a traduit ainsi ce proverbe en latin :

Comparat is nimio mel, qui spineta ligurit.

Un plaisir est payé trop cher, quand il en coûte des peines longues et cuisantes pour l'acquérir. — Déjà ce proverbe se trouve dans le *Roman de la Rose*, où un jeune homme se plaint d'une vieille, mauvaise conseillère,

Qui le cuida, par ses doctrines,
Faire lescher miel sur espines.

2. C'est comme du feu....

3. Nous avons perdu ce mot composé, et retenu *surplus*, qui avait le même sens.

que nous pouvons mettre au reng des traits subtils (que les Latins appeloyent *acute dicta*[1]), et aucuns qui ont ceste subtilité plus en la façon de parler qu'en la sentence, comme cestuy-ci, *Qui tout me donne, tout me nie*[2]; car ceste maniere de parler, qui de prime face nous semble conjoindre deux contraires, ha fort bonne grace.

Nous en avons aussi ausquels nous ne trouverions point de raison, nous arrestans aux mots d'iceux, et entendans tout simplement ce qu'ils signifient, sans considerer ce qui s'en ensuit. Pour exemple, *Qui voit la maison de son seigneur, il n'y-a proufit ne honneur*[3], pourquoy est dict ceci? que nuit-il de voir la maison de son seigneur? Il faut donc entendre *voir de sa maison celle de son seigneur*. Or de ce voisinage tant prochain (car il ne faut pas entendre de celle qu'on voit, encore qu'elle soit fort loin) il est certain qu'il peut venir plustost mal que bien, et d'autant plus de mal que plus il est dangereux de plaidoyer contre son seigneur. De quoy nous sont tesmoins trois proverbes:

1. Érasme a défini ainsi ces sortes de locutions et les adages en général: « Celebre dictum scita quadam novitate insigne, » *Adagia*, præfatio.

2. Ainsi l'auteur du *Moyen de Parvenir* parle « du seigneur de nostre paroisse, qui ne vous refuse rien et baille encore moins. »

3. De là cet autre proverbe : « Grand chemin (quelques-uns, au lieu de ce mot, lisent *clocher*, en raison du bruit), grande rivière, grand seigneur, sont trois mauvais voisins. »

Jamais homme ne gangne de plaider à son seigneur; et, *Jamais ne gangne qui procede à*[1] *son maistre;* et le troisieme, *Qui fait noces et maison*[2], *et plaide à son seigneur, il met le sien à bandon*[3].

Et puisque je suis tombé en propos de quelques proverbes qui de prime face peuvent sembler n'avoir point de raison, je parleray d'un, duquel plusieurs s'esbahissent. J'enten cestuy-ci, *Il est maudict de l'Evangile qui ha le choix et prend le pire.* Car pourquoy dit-on que cestuy-ci soit maudict de l'Evangile, veu qu'on n'y trouve point de texte où soit tel maudisson[4]? Nous trouverons moyen d'excuser nostre proverbe, si nous voulons un peu aider à la lettre: car nous sçavons que le Juif est maudict par l'Evangile; lequel Juif ayant le choix a pris le pire, quand, ayant à son choix de sauver nostre seigneur Jesus Christ ou le brigand nommé Barrabas, aima mieux sauver ce meschant. Mais combien que je donne le moyen de sortir de ceste difficulté qu'on propose touchant ce

1. Est en cause, en procédure avec....

2. C'est-à-dire, tient un grand état de maison....

3. *Bandon*, c'est, dit Nicot, liberté et licence de tout faire et tout dire : d'où *abandon* et *abandonner* (autrefois *mettre à bandon*). V., sur les origines attribuées à ces mots, l'*Histoire de la formation de la langue française*, par M. Ampère, qui réforme judicieusement (p. 333) quelques étymologies erronées.

4. *Maudisson*, malédiction : on disait aussi *maudissable*, pour digne d'être maudit.

proverbe, je confesse qu'il ne se faut pas beaucoup arrester à aucuns, pour y chercher toute la raison qu'on diroit bien; mais considerer qu'il est vraysemblable que les uns ne soyent sortis de si bonne boutique que les autres : ce que je di devoir estre pareillement consideré es proverbes grecs et latins.

Or quant à ces proverbes-là, grecs et latins, encore que je ne vueille egaler les nostres à eux (et principalement aux grecs), si est-ce que je di qu'aucuns, outre ce qu'ils contiennent des sentences fort belles, sont aussi fort beaux quant à la façon de parler, et ont une grace inimitable. Au nombre desquels peut estre mis cestuy-ci, qui a esté mis en avant ci-dessus, parmi des autres, *L'homme propose, et Dieu dispose;* et cestuy-ci, *Mal pense qui ne repense:* ausquels on peut adjouster les deux dont j'ay faict mention au commancement de ce discours touchant nos proverbes, *Mal attend, qui ne perattend;* et, *Qui bien attend, ne surattend.* Et ce composé *surattend* me fait souvenir d'un autre mot qui ha ceste mesme sorte de composition : j'enten le mot *sursomme*[1], en ce proverbe, *La sursomme abbat l'asne.* Toutesfois encore plus de pene auroit-on à exprimer, voire à donner seulement à entendre la façon gentile de cestuy-ci, *Ce qu'est venu de pille pille,*

1. La charge excessive, surcharge : *somme,* autrefois synonyme de charge, d'où *bête de somme.*

s'en reva de tire tire[1]. Aucuns aussi ont bonne grace pour une simplicité de langage, conjointe toutesfois avec une grande proprieté : ce qu'il semble qu'on pourroit dire de cestuy-ci, entr'autres, *Aussi bien sont amourettes, soubs bureaux que soubs brunettes*[2].

Quant à tels traits comme ceux-ci, *A petit mercier petit panier*[3]; et, *De tel pain telle souppe*[4]; et, *Il ha du sang aux ongles*[5]; et, *Il se couvre d'un sac mouillé*[6] (qui sont plustôst façons de parler proverbiales, que proverbes contenans

1. Par pillage, c'est-à-dire, par voie illicite, s'en va par profusion. On dit aussi dans ce sens : « Ce qui vient de la flute s'en retourne au tabourin. » Cf. la p. 227 de ce volume.

2. *Bur* ou *bureau* (bure), c'était, comme l'explique Nicot, l'habillement ordinaire des serfs ; *brunette*, d'après le même, c'était un drap noir de belle qualité, porté par les riches et les nobles. — Le premier de ces mots se retrouve dans ce proverbe : « *Bureau* vaut bien escarlate. »

3. Ce dicton figure fort agréablement dans une chanson de Charles d'Orléans, p. 229 de l'édit. citée. — C'est qu'autrefois les merciers colportaient leur marchandise dans des paniers, ce qu'atteste cet autre proverbe : « Chascun mercier portera son panier. »

4. Oudin, *Curiositez françoises*, 1640, in-18, cite ce proverbe, formulé un peu autrement : « On luy fait de tel pain soupe ; » cela veut dire, ajoute-t-il, qu'on le traite comme il a traité les autres, ou suivant ses mérites.

5. (Ce qui atteste une circulation du sang fort active.) Il a la main vive, prompte; il a du cœur.

6. Se couvrir d'un sac mouillé, c'est trahir ses défauts en cherchant à les cacher, faire paraître ses torts par les mauvaises excuses mêmes qu'on en allègue. Cette métaphore, prise des sculpteurs, est une allusion à la draperie humide étendue sur la statue à laquelle ils travaillent, et qui, se collant sur les formes, en dessine toutes les imperfections.

sentences, telles que nous voyons en ceux qui ont esté proposez cidevant), j'ose dire qu'en telle chose aussi nostre langue ne cede point à aucune des vulgaires, mais plustost elles luy cedent : lequel avantage nous avons pardessus le latin aussi en quelques endroits. Pour exemple, ce qu'il dit, *Parvum parva decent*, nous ne l'exprimons pas seulement en ceste façon qu'on voit cidessus, *A petit mercier petit panier* : mais nous disons aussi pour exprimer la mesme chose, *A petit sainct petite offrande ;* item, *A petit chien petit lien.* Mais c'est bien pis que ce langage latin, en quelques endroits, n'est prouveu d'aucune façon de parler proverbiale, au lieu que le nostre en ha plus qu'il ne luy en faut pour sa prouvision ; et quelquesfois par le moyen du grec, duquel il reçoit ceste commodité entre autres.

Voyci encore un poinct qui est considerable en nos proverbes : c'est que, la richesse de nostre langue consistant en diverses choses, entre lesquelles (comme j'ay dict parcidevant) sont les dialectes et le parler ancien, ils nous fournissent de beaux exemples de ces deux : lesquelles leur servent beaucoup pour nous apporter une varieté qui nous puisse resjouir [1].

1. Henri Estienne revient, dans ses *Hypomneses*, à cette même idée qu'il exprime ainsi : « Ubi latinitas duo, quæ latina sunt, habet, plerumque utrumque ab illa accepisse comperiemur ; sed ita interdum ut in vere gallico et puriore

Quant aux dialectes (dont ils n'usent pas tant que des paroles ou terminaisons anciennes), ils en font leur proufit en deux sortes : car quelquesfois ils prennent le mot qui est peculier à un dialecte, comme *negun*[1] (qui est pareillement des Espagnols) a esté pris et mis en besongne par cestuy-ci, *Qui sert commun, il ne sert negun*[2]; quelquesfois ils usent d'un vocable qui ne peut estre dict peculier à un dialecte, sinon alors qu'on luy donne une certaine signification, autre qu'il n'ha au parler commun. Ce qui se voit pareillement au langage des Rommans ; pour exemple, en ce passage du romman de Perceforest : *Le roy avoit bien cent ans d'age, et ne vouloit pas que son royaume comparast sa vieillesse*[3]. Ce *comparast* est un mot, lequel se trouve souvent au commun parler des François, mais non en ceste signification. Et qui la veut trouver, il faut s'adresser à cer-

sermone unum, alterum in quapiam dialecto remanserit. » *Préface*.

1. Ou *nessun* (ne unus) ; en italien, *nessuno;* en bas-breton, *necun*.

2. Ou encore : « Qui est à tous, si est à nul. » De là ce vers du *Misanthrope*, I, 1 :

L'ami du genre humain n'est pas du tout mon fait.

3. C'est-à-dire, en souffrît. On voit dans Nicot un emploi analogue de cette expression : « Je te la ferai bien *comparer*, ou bien cherement *comparer*, c'est-à-dire, je t'en ferai porter perte et dommage. » Joinville s'est aussi servi de ce verbe, dans le même sens de payer, acheter : v. l'édit. de Du Cange, p. 12, et le *Glossaire* placé à la suite, p. xv.

tains dialectes, où on dit, *Il le comparera bien*, pour signifier, Il n'aura pas cela sans beaucoup de pene, Il aura bien de la pene autant que la chose vaut; comme si on disoit, Il achettera bien cela : en suivant celle signification du latin *comparare*, en laquelle il se prend pour *acheter*. Car quant aux mots pris du latin, il advient souvent que le mot duquel ils ont leur origine, ayant deux significations, l'une seulement se retient au commun parler des François, l'autre est peculiere à quelque dialecte.

Quant à ce qui se trouve, en nos proverbes, pris de l'ancien langage, j'en ay desjà en quelques lieux monstré des exemples : mais je veux advertir que quelquesfois ce sont les mesmes mots, ayans seulement la terminaison differente, comme quand au lieu de *loup* nous trouvons *leu*[1]; quand au lieu que nous disons, *De nouveau tout est beau*, nous trouvons, *De nouvel tout est bel*. Quelquesfois les mots sont autres : comme où nous trouvons *goupil* pour *renard* (comme en ce proverbe, *A goupil endormi ne chet rien en la gueule*, estant ce mot ancien pris du grec[2]); item, *mire* au lieu de

1. Ce mot est rappelé par La Fontaine, dans une de ses fables (IV, 16), où il cite ce dicton picard :

Biaux chires *leus*, n'escoutez mie
Mere tenchant chen fieux qui crie.

2. Autrement dit : « Le bien ne nous vient pas en dormant. » Il est vrai que le proverbe contraire existe aussi. — *Goupil*,

nostre *medecin*[1]. Il est vray que ce mot *mire* est retenu en quelques endroits : comme ici (où il est necessaire à cause de la ryme), *Qui veut la guarison du mire, il luy convient tout son mal dire*. Mais encore l'ancienneté n'est pas du tout gardee ici ; car il y-a un autre ancien mot, *mehain*[2], au second vers, selon les vieux registres, où nous lisons, *Qui veut la guarison du mire, il luy convient son mehain dire*. Lequel mot *mehain* se trouve aussi en ce proverbe, *Nul*

vieille dénomination du renard, empruntée au latin *vulpis*, plutôt qu'au grec ἀλώπηξ (le changement du *v* en *g* a été fréquent, comme de *Vasco*, Gascon). Le nom moderne de cet animal était d'abord un nom propre : c'était celui d'un certain comte de Sens, politique fort rusé, dont les poëtes du temps ont célébré l'imagination fertile en ruses : il est le type du célèbre *Roman du Renard*, plus exactement *de Reinhart* ou *de Regnard* (Reginaldus). De *goupil*, il nous reste *goupillon*, parce que le *goupillon* était autrefois une simple queue de renard.

1. Si l'on en croit Fauchet, *Origines des dignitez*, I, 14, « Ceux qui guerissent les playes estoient jadis appelez *mires*, du mot grec μύρον, qui signifie *unguent ;* » et le nom de *physicien*, qui leur était également appliqué, indiquait « qu'ils s'estudioient à la conservation de la nature. » André Du Chesne a remarqué que les anciens diplômes des maîtres experts jurés chirurgiens de Paris leur donnaient communément la qualification de *maîtres mires*. On ajoutera que, suivant quelques-uns, qui s'éloignent de l'avis de Fauchet, ce dernier terme proviendrait du mot arabe *emir*, qui signifie un prêtre, un seigneur, et désigne de plus, en Égypte, un médecin, à cause du respect attaché dans ce pays à cette profession.

2. *Mahain*, *mehain* ou *meshain* (du provençal *magagne*, abattement), mal, dommage, vice, et aussi tourment, comme on le voit dans le *Roman de la Rose:*

En cueur malade d'un *meshain*....

poulain n'est sans mehain. Or veux-je advertir que les proverbes ont plus d'autorité en leur ancien langage qu'en l'autre, et principalement aucuns. Pour exemple, si nous disons, *Moult remaint de ce que fol pense*, ce langage ha plus d'autorité que si nous parlons ainsi, *De ce que fol pense souvent en demeure.* Sur ce propos de l'ancien langage qui est en quelques proverbes, il me souvient de quelques-uns qui sont corrompus : le premier desquels ha ce mot ancien *mire* pour medecin (qui a aussi esté appelé *physicien* par nos ancestres). Car en quelques impressions qui sont des plus recentes, on a mis ces mots, *De bonne myrrhe playe puante*, en la place de ceux-ci, *Debonnaire mire fait playe puante*[1] : auquel proverbe est semblable cestuy-ci, *Femme trop piteuse fait souvent fille tigneuse*[2]. Un autre proverbe corrompu, ès anciennes impressions mesmement, c'est, *Un fol un enragé ;* car il faut dire, *Un fol fait quelquesfois enrager un sage.* Aussi est depravé cestuy-ci, que plusieurs ont souvent en la bouche, *Il ne faut pas faire à Dieu barbe de paille ;* car on doit dire *gerbe de paille*[3].

1. Un médecin trop bon fait empirer le mal. — C'est ainsi que plusieurs proverbes sont devenus inintelligibles, ou par l'altération des mots, ou aussi, parce qu'ils étaient l'expression d'un ordre de choses qui a disparu.

2. *Piteuse*, trop tendre à la pitié, trop indulgente. — *Tigneux* ou *teigneux*, galeux. — L'indulgence excessive des parents rend les enfants vicieux.

3. Ou, comme on s'exprimait aussi, faire gerbe de *fouarre*

Je croy que ceux qui ne voudront point nier qu'il face jour en plein midi, ne nieront point aussi la precellence de nostre langue, quant à ce troisieme poinct, qui est de la richesse, non plus que quant aux deux autres : laquelle richesse estant de diverses sortes, je sçay bien qu'on me pourra repliquer, comme touchant les precedentes, que les autres langues vulgaires y ont aussi leur part. Ceci ne nieray-je point : mais en adjoustant que (comme ès sortes precedentes) elles y ont bien petite part, à comparaison de la nostre ; et d'autant qu'il s'agit en ceste-ci de proverbes, je confesseray, outre cela, que si l'italienne ou espagnole nous pouvoyent estre competitrices en quelcune, ce ne seroit point en autre[1].

(ou de *foare*) à Dieu. C'était, suivant l'explication de Nicot, « faire la gerbe de Dieu de mauvaise paille ; » en d'autres termes, réserver pour la dîme ce qu'il y avait de plus mauvais, se montrer peu loyal dans le paiement de cette redevance. *Fouare* (d'où *fourrage*), de *foderum*, signifiait en effet de la paille. En Picardie, on nomme encore *feurre* une botte d'avoine dépouillée de ses grains ; et la dénomination de *Fouare*, donnée à l'une des rues de Paris, indiquait que dans cette rue, affectée jadis aux écoliers, ils étaient assis pour les classes, non sur des bancs, luxe alors inconnu, mais sur des bottes de paille. V. à ce sujet Saint-Foix, *Essais historiques sur Paris*, t. I, p. 127. Cf. Fauchet, *Origines*, p. 72.

1. La fille d'alliance de Montaigne, mademoiselle de Gournay, attribuait aussi aux Italiens le mérite « d'avoir enrichi leur langage d'une moisson de proverbes : » *Grief des dames*, p. 598 de son *Ombre*, édit. de 1626. — Quelquefois même on a accordé aux Espagnols et aux Italiens la prééminence sur

Mais, pour faire principalement instance sur la principale sorte de richesse d'un langage, laquelle requiert qu'il soit bien meublé de beaux vocables, je diray, touchant ceste-ci, que quand bien j'aurois si mal plaidé ma cause que j'aurois laissé emporter le pris à nos competiteurs, le proufit leur en demeureroit, mais l'honneur nous en reviendroit. Comment? Pource que, s'ils sont riches, c'est de nos bienfaits : ce que je di tant plus hardiment que je me sen avoir bon garant; car leur cardinal Bembo ne me peut denier garantie, sans desavouer le livre qu'il a intitulé *Le Prose*[1], veu qu'il a escrit là : *Presero oltre accio medesimamente molte voci i Fiorentini huomini da questi* (*Provenzali*) *et la loro lingua anchora et rozza et povera iscaltrirono et arrichirono dell' altrui. Conciosia cosa che* poggiare, obliare, rimembrare, assembrare, badare, donneare, *da gli antichi Thoscani detta, et* riparare (*quando vuol dire* stare *et* albergare), *et* gioire, *sono provenzali, et* calere *altresi*[2]. Où il commance à

les Français, en fait de proverbes, témoin cette phrase de Saumaise : « Inter Europæos Hispani in his excellunt, Itali vix cedunt, Galli proximo sequuntur intervallo. »

1. Il a été question plus haut (p. 48) de cet ouvrage, réputé classique en Italie.

2. En outre les Florentins prirent également beaucoup de mots aux Provençaux; par là ils polirent, en l'enrichissant du bien d'autrui, leur langue encore grossière et pauvre. Ainsi *poggiare, obliare, rimembrare, assembrare, badare, donneare*, mots du vieux toscan, sont provençaux, comme *ri-*

confesser une partie des mots que les poetes toscans avoyent pris du langage provenzal [1], mais confusément, d'autant que ces deux, *obliare* et *gioire* (qui sont nostre *oublier* et nostre *jouir*), estans fort usitez à tout le reste de la France pareillement, sont meslez avec les autres mots peculiers aux Provençaux, ou qu'ils ont communs avec le vieil langage seulement. Quant à *poggiare*, la raison veut qu'il ait esté faict de *poggio* (non pas *poggio* de *poggiare*), lequel vient de *podium* [2]. Or on expose ce *poggiare*, non pas simplement monter, mais monter jusques au plus haut d'un tertre, selon le vray usage du pays d'où il vient. *Rimembrare* est une parole des Rommans aussi, et mesmement d'aucuns dialectes de France, encore aujourdhuy, qui disent *se remembrer*, pour se souvenir. *Assembrare* a esté en usage tant pource qu'on dit assembler, que pour resembler, ou faire resembler. Selon ceste premiere signification a esté dict, *Vedervi cosi assembrati tutti in un volere* [3], pour *raunati* [4]. Mais selon ceste seconde, *rassembrare* et *rassomigliare* se

parare (quand il veut dire, Se tenir, loger en un lieu) et *gioire* aussi bien que *calere*. (Tous ces verbes sont expliqués ensuite.)

1. Sur les emprunts faits par les Italiens aux Provençaux, consulter les *Recherches de la France de Pasquier*, VII, 4, 8, et l'*Histoire de la Littérature provençale* par M. Fauriel, t. I, p. 47 et suiv.

2. Élévation, éminence, colline.

3. Vous voir ainsi tous réunis dans une même volonté.

4. *Radunati*, rassemblés, est plus usité.

mettent pour un mesme, par Bernardino Tomitano. *Badare*, perdre temps à attendre, attendre en vain; encore qu'on le vueille faire venir de *vadari*. *Donneare*, hanter les dames et les entretenir, faire la court aux dames. *Riparare*, ce que les Rommans disent *repairer*: lequel verbe toutesfois est moins usité que le nom *repaire*, duquel il est venu. Et comme *repaire* signifie le logis, ou le lieu de la demourance, ainsi *repairer*, c'est loger en quelque lieu et y faire sa demourance. Castelvetro toutesfois ne veut pas que *riparare* soit simplement *stare et albergare* (comme l'avoit exposé Bembo), *ma stare et albergare, quando con la stanza o con l'albergo ha congiunto il riparo et la difesa o da nemici, o dal freddo, o dal caldo, o dalla poverta, et da simili maleventure* [1]. Voylà comment apres nous avoir pris nos mots, et les avoir mis en usage, ils disputent encore entr'eux, quelle est leur signification. Quant à *gioire*, il n'y a point de doute que ce ne soit ce que nous disons *jouir*, comme en ce vers de Petrarque :

Io, che gioir di tal vista non soglio [2].

Touchant ce mot *calere* aussi, Castelvetro n'est point de l'opinion de Bembo : mais je croy

1. Se tenir en un lieu, y loger, quand à l'idée de chambre ou de demeure se joint celle de rempart et de défense contre les ennemis, ou contre le froid, le chaud, la pauvreté, et tout autre mal semblable.

2. Moi qui n'ai pas coutume de jouir d'une telle vue : *Del Trionfo d'Amore capitolo primo*, v. 16.

que, s'il eust bien entendu le langage françois, il en eust esté. Car Bembo dit que les anciens Toscans, voulans signifier que quelcun ne se soucioit point de quoy que ce fust, disoyent que *lo poneva in non calere*, ou *à non cale*, ou *à non calente;* et monstre comment Petrarque mesmement en a usé en ce passage :

Per una donna ho messo
Egualmente in non cale ogni pensiero [1].

Il est certain que *ho messo in non cale* est comme si nous disions, J'ai mis en nonchaloir, et que *calere*, c'est *chaloir* [2]. Voylà pourquoy je m'esbahi que Castelvetro reprend ici Bembo : *Et io dico* (dit-il, apres avoir allegué le passage de Bembo) *che Calere è latino, anchora in questa significatione; percioche le cose che ci cuocono, ci si fanno curare; et quindi Statio disse : Bellator nulli caluit deus.* Il adjouste : *Adunque ponere o mettere che chè sia per non calente, o per non calere, cio è per cosa che non cuoca;*

1. Pour une dame j'ai mis, sans distinction, toute autre pensée de côté : v. *Sonetti e Canzoni in morte di M. Laura*, Canz. VII, 33 et 34.

2. Se soucier : on lit dans les *Poésies* de Charles d'Orléans, p. 177 :

Ne lui *chault* (il ne s'inquiète pas) qui vive ou qui meure.

De là, *avoir à*, *mettre à* ou *en nonchaloir*, ne pas se soucier, négliger, perdre de vue. Cette locution est fort ancienne : on la trouve déjà dans saint Bernard : « Mattre à nonchalor quant om lo puet faire, » V. le *Choix de sermons de saint Bernard*, publié par M. Le Roux de Lincy, Paris, in-4°, 1841, p. 544. Chaulieu, dans son *Épître à Rousseau*, a encore employé le mot *nonchaloir*, qui offrait une nuance de *nonchalance*.

et per consequente, per cosa che non sia da curare[1]. Je m'estonne fort comment il a voulu ainsi forcer ce mot à recongnoistre son origine du *calere* latin, et mesmement du *calere* de la cuisine : et au lieu qu'il n'a pas voulu confesser que sa nation l'ait pris de la nostre, je luy veux confesser volontairement que c'est un mot plustost gaulois que françois, veu que les Alemans en usent ; car ils disent *Chat nits*, quand ils veulent dire, Il n'importe point, C'est tout un, *Perinde est* : comme si nous disions, Il n'en chaut point. Il est vray qu'ils l'escrivent avec un *s* devant, *schat;* et encore quelques-uns mettent un *d* devant *t*[2].

Pietro Bembo vient encore à un autre denombrement de mots pris des Provençaux : *guiderdone*, pour guerdon ; *arnese*, pour harnois ; *soggiorno*, pour sejour ; *orgoglio*, pour orgueil ; *arringo*, pour la lice où on court la lance[3] : combien qu'on luy donne encore une

1. Et je dis que *calere* est latin, même dans ce sens, parce que les choses que l'on cuit demandent du soin ; c'est ce qui a fait dire à Stace : Bellator nulli caluit Deus, (*Theb.*, IV, 356. Aucun n'est enflammé de l'ardeur de la guerre). — Ainsi poser ou mettre une chose à nonchaloir, c'est dire : considérer comme une chose qui ne cuit pas, et qui, par conséquent, n'est pas à soigner.

2. Es *schadet* nichts, il n'importe point, il n'y a point de mal, du verbe *schaden*, nuire. — On remarquera d'ailleurs que Henri Estienne confond toujours l'ancien gaulois avec les dialectes germaniques.

3. La langue italienne n'a pas conservé ce mot qui rappelle notre terme *arrest*, pris dans cette ancienne signification que

autre signification[1]; et *guisa*, pour guise; et *huopo*, pour besoin. Et cependant qu'il est en train de confesser, il passe bien plus outre : car il adjouste *quadrello* (que Castelvetro dit estre *Saetta che ha il ferro da quattro alette*[2]); et *onta*, pour honte; et *prode*, vaillant; se disant *prode huomo*, comme nos Rommans usent de *preud'homme*, pour vaillant; et *talento*, pour talent, ancien mot, pour volonté[3]; et *tenzona*, pour tansement, s'il se peut dire de tanser; et *gaio*, pour gai; et *isnello*[4], pour prompt et legier, viste; et *guari*, pour guere[5]; et *sovente*,

constate Nicot : « C'est la piece du harnois de l'homme d'armes, où il affermist sa lance, quand se vient à jouster. » *Mettre la lance en arrêt*, c'était donc l'appuyer et l'arrêter sur cette partie spécifiée de l'armure, ou pour rompre en lice ou pour se reposer. — *Arras* était le cri d'armes des Flamands.

1. Celle de chaire à prêcher.

2. Une flèche armée d'un fer à quatre arêtes (espèce de dard carré, quadrangulaire). — On nomme encore *carrelet* une grosse aiguille.

3. Joinville, dans son *Histoire de saint Louis :* « Ils nous respondirent que il leur sembloit que nous n'avions *talent* (bonne volonté) d'estre delivrez.... » *Maltalent* exprimait mauvais vouloir et déplaisir. Ainsi le *Roman de la Rose :*

Sage hom son *maltalent* cuevre (couvre, cache).

V. ces deux mots dans le Joinville de Du Cange, p. 33, 72, 89, 107, etc.

4. En vieux français *isnel*, terme expressif à regretter. Il ne venait pas du latin *ignitus*, comme le dit Roquefort, mais bien de l'ancien adjectif germanique *snel*, d'où aujourd'hui *schnell*, rapide.

5. Du provençal *guaire*, terme qui, dans le principe, vou-

pour souvent ; et *altresi*, pour aussi, pareillement ; et *dottare* et *dottanza*, pour douter et doute ; comme si je di : Je me doute de cela, ou J'ay doute de cela, en signifiant quelque crainte. Et puis, prenant occasion de ce mot *dottanza*, fait un recit de plusieurs ayans ceste mesme terminaison : laquelle il dit avoir pleu aux Provençaux premierement, et puis aux Toscans, prenans exemple à eux. Il adjouste donc *pietanza*, pour ce que nous disons pitié ; *pesanza*, pour pesanteur ; *beninanza* et *malinanza*, pour benignité et malignité ; et *allegranza*, pour allegresse ; et *dilettanza*, pour delectation ; et *piacenza*, pour plaisir, en la signification qu'il ha quand on dit, Donner du plaisir, ou, Prendre du plaisir ; et *valenza*, pour vaillance ou valeur ; et *fallenza* [1], pour tromperie. Il est vray que, quant à ces mots et autres de mesme terminaison, il nomme aucuns qui en ont usé devant Dante et Boccace, et plus aussi qu'eux. Quant aux autres, il use luy mesme d'aucuns en ce livre-là, mais principalement de *altresi* : car incontinent apres l'avoir mis en son denombrement parmi les autres, il dit, *Il quale fine piacendo per imitatione altresi à Thoscani* [2]; et six ou sept lignes

lait dire *beaucoup*. On expliquera plus loin cette signification, contradictoire en apparence avec celle d'aujourd'hui.

1. On disait, en vieux français, *fallace*, pour tromperie, d'où nous avons conservé *fallacieux*.

2. Cette terminaison plaisant aussi par imitation aux Toscans...

apres, *Passò questo uso di fine à Dante, et al Boccacio altresi*[1]. Il use aussi souvent de *sovente* et de *guisa*, et guere moins de *guari*. Voylà comment on voit que luy mesme estoit fort friand d'aucunes de ces paroles provençales.

Il passe encore plus avant en ce denombrement, et vient à aucunes desrobees par Dante (car luy-mesme dit, *furò Dante da provenzali*[2]), entre lesquelles sont, *aranda*, qu'il expose *appena*[3], et *bozzo*, qu'il dit signifier *bastardo et non legitimo*. Apres ces deux vient *gaggio*, qui est gage; apres, *landa*[4], que Castelvetro pense estre composé de l'article *la*, et de *anda*, pour *andata*[5]; apres, *miraglio*, pour *miroir*; apres, *smagare*[6], lequel il dit signifier *trarre di sentimento e quasi della primiera imagine*[7]; et se prendre aussi simplement pour *affannare*[8]. Et dit que non seulement Dante a usé souvent de ce *smagare*, mais aussi les autres poetes, et Boccace pareillement en ses proses; quant à Petrarque, seulement une fois, pource qu'il luy sembloit rude. Il vient puis à *drudo*, à *marca*, à *vengiare*, *giuggiare*, *approcciare*,

1. L'usage de cette terminaison passa à Dante et aussi à Boccace.

2. Dante a volé les Provençaux.

3. A peine.

4. Lande, plaine.

5. La marche.

6. Consterner.

7. Arracher à une pensée et pour ainsi dire à une image qui vous occupait.

8. Chagriner, ennuyer.

inveggiare et *scoscendere ;* après, à *bieco, croio, forsennato,* à *tracotanza* et *oltracotanza*, et à *trascotato* [1]. Apres ceci, ayant dict pour la seconde fois que Petrarque avoit esté moins hardi en ces mots que les autres, il monstre que nonobstant cela il usa de *gaio*, de *lassato*, de *sevrare,* de *gramare,* de *oprire,* pour *aprire* [2]*;* qu'il usa aussi de *ligio* [3]*;* item de ceste maniere de parler, *tanto o quanto,* qui est (comme je pense) ce que nous disons, Tant soit peu : *Che posero* (dit-il) *i provenzali in vece di dire, pur un poco* [4]. Et puis ayant allegué un exemple de cest usage, adjouste, *Senza che egli alquante voci provenzali, che sono dalle thoscane in alcuna loro parte differenti, usò piu volentieri et piu spesso secondo la provenzal forma che la thoscana* [5]. Et puis, pour exemples de cela, dit que Petrarque use plus volontiers de *alma*, que de *anima ;* de *fora*, que *saria ;* de *ancidere*, que *uccidere ;* de *augello*, que *uccello* [6]*;* item, de *primiero* (où il peut), que de *primo ;* quant à *conquiso*, qui est un vocable provençal, qu'il en a sou-

1. Amant, marque, venger, juger, approcher, envier, éclater. — Louche, grossier, forcené, présomption, outrecuidance, présomptueux.

2. Gai, lassé, séparer, attrister, ouvrir.

3. Vassal, homme lige.

4. Que les Provençaux employèrent pour dire : un peu.

5. En outre, dans plusieurs mots provençaux qui diffèrent des mêmes mots toscans en quelque point, il a plus volontiers et plus souvent employé la forme provençale que la forme toscane.

6. Ame; serait; tuer; oiseau.

vent usé; de *conquistato*, qui est toscan, jamais. Il adjouste *havia, solia, credia*[1], qu'il dit aussi estre pris des Provençaux. Il parle puis d'un certain usage de ce mot *ha*, et de quelques façons de parler, prises pareillement du langage provençal.

Mais, avant qu'adjouster cela, je veux monstrer qu'il s'en faut beaucoup qu'il confesse toute la debte; voire qu'il n'en confesse pas la centieme partie, si on veut mettre en avant tous les mots que son langage a pris du nostre, sans specifier ceux des Provençaux.

Et je suis deliberé de commancer par les anciens : encore que luy (je di le cardinal Bembo), en son denombrement, ait meslé non seulement des mots d'autre contree, mais aussi des modernes parmi des anciens. Et pource que nous sommes demourez sur Petrarque, je veux retourner à luy mesme. Voyci donc un de ses vers en son *Triomphe d'Amour*, pres du commancement :

Quattro destrier via più che neve bianchi[2].

On ne peut nier que *destrier* ne soit un des vocables de nos Rommans, pour signifier *un cheval de guerre*, que nous appelons autrement *un cheval d'armes* : comme aussi il est certain

1. Avait, avait coutume, croyait, au lieu de *haveva*, *solera*, *credeva*.

2. Quatre coursiers plus blancs que la neige : c. I, v. 22.

que leur *palafren* ou *palafreno* est sorti de nostre ancien *palefroy*, dont est venu *palefrenier*[1]. Or ce mesme poete use de *lusingar*, tant ailleurs qu'en cest endroit :

> Amor con sue promesse lusingando
> Mi ricondusse alla prigione antica[2].

Il a falu que Petrarque, ayant ici besoin d'un beau mot et bien choisi, le soit venu emprunter de nos Rommans, qui disent *losenger*, pour *decevoir*, ou pour le moins attraire par blandissemens et flatteries ; et usent aussi de *losengier* et de *losenge*[3] (lesquels se trouvent mesmement en l'interprete de Guillelmus Tyrius, interpretant *blandimenta* par ce mot *losenges*[4]) : comme aussi les Italiens ne se sont pas contentez du verbe *lusingar*, mais ont faict pareillement un nom, *lusinghe*, du nostre. Et Petrarque

1. *Destrier* ou *dextrier*, cheval de lance, comme on l'appelait encore; ou bien, comme on parlerait aujourd'hui, cheval *de main* : « on le menoit en dextre, » dit Borel; en d'autres termes, un valet le menait pour le besoin de son maître, étant lui-même monté sur un autre cheval, et le tenant à sa droite. Cf. Montaigne, *Essais*, I, 48. Le *palefroy* était un cheval de dame ou de parade; son nom venait, d'après la remarque de Nicot, de ce que l'usage était de le conduire *par le frein*.

2. Amour en me séduisant par ses promesses me remit en mon ancienne prison : *Sonet. in vita di Laura*, S. LVI.

3. Ces mots étaient provençaux, comme *caroler* (d'où aujourd'hui *caracoler*) et *chère*, que l'on rencontrera plus loin : v. M. Fauriel, *Histoire de la Littérature provençale*, t. III, p. 300 et 302.

4. Sur cette très-ancienne traduction dont l'auteur n'est pas connu, et qui a été jointe au texte de Guillaume de Tyr, dans

a aussi dict *lusinghier* (pour *lusinghiero*), en ce vers :

Per servir questo lusinghier crudele [1].

Les Espagnols aussi ont voulu avoir part au butin, et ont dict *lisongear*, pour *flatter*, et *lisongero*, pour *flatteur*.

Ce mot que les Espagnols nous ont pris, aussi bien que les Italiens, me fait souvenir d'un autre qui nous a esté ainsi pillé par toutes ces deux nations : c'est *escharnir*, pour, se moquer de quelcun. Et toutesfois ce mot *escharnir* semble estre aucunement different : veu que l'interprete de Tyrius met tous les deux, quand, pour ces paroles latines, *Probris afficiebat et contumeliis*, il met celles-ci, *Ne finoit d'escharnir et moquer* [2]. Les Italiens en ont faict leur *schernire ;* les Espagnols leur *escarnecer*, qui usent aussi de *burlar*, comme les Italiens [3]: au-

la réimpression des historiens des croisades, faite par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, on peut consulter la préface latine placée au-devant de l'ouvrage de Guillaume de Tyr, in-folio, 1844. Voir, pour le mot cité du texte et celui de la traduction, I, 5, p. 17.

1. Pour servir ce séducteur cruel. Des éditions de Pétrarque portent *per seguir*, pour suivre : v. *Son. e Canz. in morte di M. Laura*, Canz. VII, v. 19.

2. V. III, 9, p. 122 de l'édition citée, où l'on remarquera qu'au lieu d'*escharnir*, la réimpression porte mal à propos *asaillir*. — *Escharnir* est également employé par Joinville, p. 431 et 446 de l'édit. Du Cange. Ce terme est encore plus ancien : on le trouve plusieurs fois dans les *Sermons* de saint Bernard : « Por luy à *escharnir*, » ad illudendum ei ; et, *ibid.*, « Escharneray-je ses larmes. »

3. De là notre adjectif *burlesque*.

quel mot, d'autant que nous ne pretendons rien, j'en laisse le debat à ces deux nations.

Je ne diray pas le mesme touchant ce mot *merci* : car il est aussi un de nos anciens, duquel toutes ces deux nations ont faict leur proufit. Quant à l'espagnole, il n'en faut point demander d'exemples, veu qu'il luy est si frequent; quant à l'italienne, elle en a encore plus usé (ce me semble) qu'elle n'en use, et tousjours en changeant la voyelle *i* en *e* (au lieu que quelques Espagnols semblent le prononcer comme nous, encore qu'ils usent de ceste mesme mutation en escrivant), comme en ce passage du second livre des Asolains de Bembo, *sua dolce merce*[1], dict par forme de parenthese; et en cestuy-ci de Boccace, *Ch'ella, Iddio merce, anchora non mi bisogna*[2]. En cest autre de luy mesme, *Voi, la vostra merce, havete honorato il mio convito*[3]. Ils disent aussi, *La buona merce*. Or combien que *merce* soit estimé signifier *gratia* en tels endroits, si est-ce que Bembo met tous les deux (mais joignant *buona* avec *gratia*) en la fin de son epistre devant ses Asolains[4], *Alla cui buona gratia et*

1. Ce qui équivaut à notre locution *grand merci*.

2. Je n'ai pas besoin d'elle, Dieu merci.

4. Merci, vous avez honoré mon festin de votre présence.

4. *Gli Asolani*, libri III : dialogues qui sont censés avoir été tenus à Asolo, dans le Trévisan, entre des jeunes gens et de jeunes femmes, sur la nature de l'amour; Venise, 1505 : traduits en français par J. Martin, Paris, 1545.

merce inchinevolmente mi raccommando[1] : escrivant à *madonna Lucretia Estense Borgia, duchessa illustrissima di Ferrara*[2]. Quant à nostre *merci* françois, lequel je di que ces deux autres nations ont imité, nous en avons des exemples en nos rommans, et nommément en celuy de Perceforest. Quant aux deux autres usages de ce mot *merci*, l'un quand nous disons *Grand merci*, l'autre quand on dit *Je vous crie merci*, il n'est besoin d'en aller chercher les exemples si loing, veu que nous les oyons tous les jours; et faut noter que Boccace n'a pas moins faict son proufit de ces deux usages, que de cest autre, car il a dict : *Dicendo gran merce à messer lo frate ;* item, *Gli gridava merce ;* et, *Lei gridando merce et ajuto*[3].

Il y-a encore d'autres de nos paroles que nous pouvons trouver en tous ces deux langages, je di, tant des Espagnols que des Italiens (comme je monstreray ci-apres), et aucunes aussi dont les Espagnols seuls ont faict leur proufit (j'en-

1. A la bonne grace et merci de laquelle je me recommande avec respect.

2. Attaché à la personne du prince Alphonse d'Este, qui devint en 1502 le mari de Lucrèce Borgia, Bembo eut avec cette femme, célèbre par sa beauté et ses vices, une liaison coupable suivant les uns ; suivant les autres très-tendre, mais sans passer toutefois les bornes du devoir : on peut voir à ce sujet une dissertation d'Oltrocchi, contenue dans le nouveau recueil du père Calogérà, t. IV, et ayant pour titre, « Sopra i primi amori di Monsig. Pietro Bembo. »

3. En disant merci à messire le frère. — Il lui criait merci. — Lui criant merci et secours.

ten, outre celles que chacun peut aisément remarquer). Mais maintenant, me contentant de poursuivre le discours commancé, je retourneray aux emprunts que Petrarque a faicts de nos predecesseurs (avant que parler des vocables dont nous usons aujourdhuy; aucuns desquels, voire plusieurs, nous sont communs avec eux), et allegueray ces vers :

Per le camere tue fanciulle e vecchi
Vanno trescando[1]...

Car je di que ce *trescando* vient de nos Rommans[2]. Et qu'ainsi soit, nous lisons au romman d'Alexandre :

Qui ouit menestrels sonner maint instrument,
Et danser et tresquer bien et avenamment[3].

Quant à *carolar* pareillement, on sçait que les Italiens l'ont pris de nous (duquel use Boccace tant ailleurs qu'ici, *Concio fosse cosa che tutte le donne carolar sapessero*[4]), aussi bien que *danser*, qui est aujourdhuy beaucoup plus en usage. Et de tous les deux ensemble (de peur de faillir) a usé le cardinal Bembo en ses Asolains, au second livre. Voylà comment la langue ita-

1. Dans tes appartements, des jeunes filles et des vieillards vont folâtrant : v. *Sonet. in vita di Laura*, S. CV.

2. *Tresche*, *treche* était une réunion de plaisir, une soirée de danse. « De là vient, dit aussi Borel, l'italien *trescar*, employé par Pétrarque en ses vers contre Babylone. »

3. De *avenir*, dans le sens de convenir ; d'où *avenant*, de bon air, gracieux.

4. Vu que toutes les femmes savaient danser (en rond).

lienne a pris de la nostre trois vocables pour signifier une mesme chose ; et si aujourdhuy nous en prenons seulement un d'eux, asçavoir leur *ballar*, il semble que nous leur facions grand tort[1]. Et je suis bien d'avis qu'on s'en passe, sinon en poesie, où la ryme nous rend subjects.

Je croy que ce mesme poete aura usé aussi de *balia*, pour *puissance*, comme nous le trouvons en Boccace, *hammi in sua balia*[2]. Que si quelcun doute que ce soit un vocable de nos rommans, voyci un passage de celuy du bon roy Perceforest : *Madame* (*dit le chevalier*), *par ma foy il me peseroit moult si je disoye ou faisoye chose qui vous tournast à desplaisir. Et si faict l'avoye, sachez que Amour le me auroit faict faire, qui m'ha en sa baillie;* car *qui m'ha en sa baillie* ne peut signifier autre chose que cela : qui m'ha en sa puissance, ou, en sa seigneurie et domination. Aujourdhuy *bailli* est à peu pres le mesme qui es autres contrees de la France est appelé *seneschal*[3].

1. Quatre mots avaient donc alors la même signification, *danser* du germanique *tanzen*, *baller* que nous devions aux Italiens et dont nous avons conservé *bal*, *caroler* et *tresquer*, qu'ils ont reçus de nous, le premier, de *chorea*, en basse latinité *choreola ;* le second, dont l'origine est moins facile à fixer (θρώσκειν, bondir?).

2. Il m'a en sa puissance.

3. Borel fait mal à propos venir du grec βουλή le mot *bailli*, qui désignait autrefois un chef militaire. « Dans le principe, dit Fauchet, *Origines*, p. 114, les *baillis* menoient leurs

Ce mesme endroit de ce romman me fournira deux exemples de mots anciens, qui sont du nombre de ceux dont il s'agit : car nous lisons là, *Mais que jamais par gabs ne autrement de ce ne me parlez.* Et un peu auparavant elle[1] avoit dict, *Mais je croy que vous le dites par soulas;* et bientost apres, pour signifier la mesme chose, elle use du mot *esbatement.* Je di donc premierement que le *gabbo* des Italiens est venu de ce *gabs* : duquel *gabbo* use Boccace en cest endroit, *Intese il motto, et quello in festa et in gabbo preso, mise mano in altre novelle*[2]. Et comme de ce *gabs* est venu *gaber,* aussi *gabbar,* de *gabbo.* Mais quant à ce verbe *gaber,* il est encore aujourdhuy en usage en quelques lieux, comme aussi *gabeur,* plustost que *gabs,* au lieu duquel on use plus volontiers de *gaberie*[3]. L'autre mot, *soulas,* est encore moins en usage que *gabs* : duquel *soulas* (je di *soulas* signifiant *esbatement, passetemps*) les Italiens ont faict leur *solazzo* ou *sollazzo,* et ont dict aussi *solazzar,* voyans que nos ancestres avoyent faict *soulasser* ou *soulassier*[4], de *soulas.*

communes à la guerre, estans tenus de servir le roy à leurs despens quarante jours en l'ost (dans l'armée) ».

1. La dame, faut-il sous-entendre, dont il a été question à la page précédente.

2. Il comprit le trait malin, et, l'ayant pris gaîment et de bon cœur, il passa à d'autres nouvelles.

3. Et aussi de *gabatine,* moquerie; *gaber* et *se gaber,* railler : du provençal *gab,* qui a le même sens. On a dit ensuite *gas,* d'où *gausser.*

4. Ou encore *soulacier.* Jadis, suivant le témoignage de

Or comme on ne pourroit user de ce mot ancien *soulas* en ceste signification-là, sans danger de reprehension, pource qu'on le penseroit estre de ceux qu'on escorche aujourdhuy du langage italien à tors et à travers, ainsi en avons-nous autres desquels on peut dire le mesme. De ce nombre sont non seulement aucuns des precedens, mais aussi trois que j'ay gardez pour la fin : lesquels seroyent encore plus suspects de ce que je vien de dire que les autres[1], et par consequent plus subjects à reprehension. Le premier sera *brigade;* car nous trouvons ce mot en quelques rommans, et nommément en celuy de Perceforest : *Ils s'en partirent de celle brigade*, c'est à dire de celle compagnie. Voylà comment nous pouvons mieux de droit user de *brigade* que Boccace de *brigata*, en le prenant de nostre ancien langage[2]. Le second lieu sera donné à *enamouré;* car plusieurs pourroyent penser pareillement qu'il fust tiré de l'italien *inamorato*, ou pour le moins faict à son exemple : et toutesfois

Borel, on lisait au bois de Vincennes cette inscription qui rappelait son origine : « Philippe Loys, fils de Charles comte de Valois,... le fonda, pour s'en *soulacier* et esbatre, l'an 1334. »

1. Il faut sous-ent. *termes que nous présentent nos anciens auteurs de romans.*

2. Ronsard emploie encore ce mot dans la *Franciade*, t. II de ses œuvres complètes, 1623, in-folio, p. 1383, verso :

La *brigade* qui lors au ciel levoit la teste...

Pétrarque a dit aussi :

Cosi venia quella *brigata* allegra.

Ainsi s'avançait cette bande joyeuse.

nous lisons es rommans non seulement *enamouré*, mais aussi *s'enamourer*, comme en ce passage, *Car jà pieçà il se enamoura d'une jeune damoiselle rommaine*. Nous lisons aussi, *Je vous ay enamouree*, en cestuy-ci, *Car tant vous ay enamouree puis que premierement vous vi;* et sont tous les deux passages pris du romman de Perceforest. Le troisieme mot sera *s'embatir*[1]: comme en ce mesme romman, *Et tellement luy escheut, qu'il s'embatit sur une fontaine;* et me souvient que le romman de la Rose aussi use de ce mot[2]: tellement qu'il ne faut douter que les Italiens ne facent leur proufit de cestuy-ci comme des autres, quand ils disent, *Me son embatuto*, ou *imbatuto, in un tal luogo*[3]. On me demandera maintenant si nous ne pouvons pas user de ces mots pour le moins, lesquels encore qu'on puisse penser estre tirez du langage italien, au contraire luy

1. Ou plutôt *s'embatre*, se jeter sur ; de là cet exemple allégué par Nicot : « Ils se sont *embatus* en ces pays, c'est-à-dire sont entrez ou se sont ruez dedans. » *Embatir* signifiait aussi *enfoncer*, *plonger;* on lit dans le même : « Il lui *embatit* l'espee jusques au foye. »

2. On y lit en effet :

> S'on me devoit tuer ou batre,
> Si me vueil-je partout *embatre*...

Le même verbe y est encore plusieurs autres fois employé : il se trouve aussi dans le *Roman du Rou :*

> Li dus Willaume se combat,
> En la grignor presse *s'embat*,

se immittit; il se précipite dans les rangs les plus serrés.

3. Je me suis engagé, trouvé en tel endroit.

les a pris du nostre. Je respondray qu'il ne me semble pas qu'en nostre parler ordinaire nous en devions servir, non plus que des autres, non usurpez par les Italiens ; ains encore moins, puisque nous avons esté si mal songneux que nous leur avons laissé avoir le droit de prescription sur iceux : et d'ailleurs que nous sommes en un temps où l'abus de ceux qui escorchent le langage italien peut rendre suspect l'usage de tels vocables, et par consequent odieux, aussi bien que des autres. Mais en poesie j'estime devoir estre permis ; et s'il devoit estre licite de s'aider de quelcun ailleurs aussi, je dirois que ce seroit de *enamouré* et de *s'enamourer*[1].

Il me souvient aussi du nom d'une beste, que je veux maintenir estre pareillement faict d'un de nos anciens vocables : c'est *botta*, qui

1. Mots fort gracieux et des plus regrettables : on en jugera par les citations suivantes. Froissart, dans ses *Poésies :*

> ... La pastoure à blons cheveux
> Estoit de moy *enamouree ;*

Louise Labé, dans sa seconde élégie :

> Si toutesfois, pour estre *enamouré*
> En autre lieu, tu as tant demeuré...

Enfin Amyot, dans la traduction des *OEuvres morales* de Plutarque : « L'un des enfans de Neleus, nommé Phrygius, *s'enamoura* de Pieria. » On voit qu'au XVI[e] siècle ils n'avaient pas encore cessé d'être en usage. Cf. Pasquier, *Recherches*, IV, 31. — Mieux avisés que nous, les Italiens ont conservé *innamorare*, les Espagnols *enamórar*, et les Anglais, *to enamour*.

signifie ce que nous appelons *crapaud ;* car je di que nous trouvons *botterel* en nostre vieil langage[1], dict aussi pour *crapaud.* Et d'autant que ce mot *botterel* ha forme diminutive, il est vray-semblable qu'on ait dict aussi *botte*, ou *bottet*. Pour le moins quant à *botterel,* voyci un passage où il se trouve, pris du Tournoyement de l'antechrist, composé par Hugues de Meri[2]: et c'est où il parle d'une pierre qu'on nomme *crapaudine :*

> Mais celle qui entre les yeux
> Au botterel croist, est plus fine,
> Qu'on seult[3] appeler *crapaudine*[4].

J'adjousteray encore qu'entre les mots que les Italiens ont pris de nous, non pas en la signification qui est plus commune maintenant, mais en celle qui l'estoit plus le temps passé, est cestuy-ci, *chera :* car ils n'usent pas de ce mot comme nous maintenant, quand nous disons *faire bonne chere*, pour *estre bien traitté,* et *je vous feray bonne chere*, pour signifier *je vous traitteray bien*[5]; mais pour *visage*, ainsi qu'on

1. Borel cite plusieurs autres exemples de l'emploi de ce mot, qui signifiait aussi *vautour*. — *Au* botterel, dans les vers cités ensuite, équivaut à *du* botterel.

2. Plus haut Henri Estienne l'a appelé *Huom* avec plus de raison ; c'est la forme ancienne du mot *Hugues*.

3. Qu'on a coutume (de *seuldre*, d'où ensuite *souloir*).

4. Tradition qui rappelle l'origine fabuleuse assignée par nos ancêtres à la pierre de ce nom, que les Latins appelaient *chelonitis :* on l'employait dans les sortiléges.

5. Le mot est alors pris par métaphore, comme le remarque

dit, *il m'a faict bon visage;* et aussi comme on dit, *il ha un beau visage*. Et encore aujourdhuy en quelques lieux on oit dire *joyeuse chere*, pour *visage joyeux :* mais le temps passé, ceste signification estoit plus commune, comme nous tesmoigne ce proverbe, *Belle chere et cueur arriere*[1]*;* et cestuy-ci, *Belle chere vaut bien un mets*. Et de celuy aussi le visage duquel monstroit de la tristesse, on disoit qu'il faisoit mauvaise chere.

J'ay beaucoup d'autres mots que je pourrois adjouster aux precedens; mais il me tarde que je vienne à l'autre sorte, asçavoir à ceux dont nous usons tous les jours (aucuns desquels, voire plusieurs, on sçait nous estre communs avec nos ancestres), dont les Italiens ont faict et font leur proufit, non moins que des pre-

Nicot, « de ce qu'à ceux que nous traittons bien nous monstrons le visage bon et ouvert. » — De même Molière, dans l'*Avare*, acte III, sc. 5 :

HARPAGON. Dis-moi un peu, nous feras-tu bonne chère?

MAÎTRE JACQUES. Oui, si vous me donnez bien de l'argent.

1. Visage ami et sentiments hostiles. — Un homme de laide chère, c'était donc, d'après ces exemples et comme le dit Nicot, un homme d'un visage disgracieux. En provençal, *care*, issu du terme de basse latinité *cara* (κάρη, tête), signifiait la *face*, le *visage ;* de là le sens primitif de ce mot parmi nous. On lit dans la farce de *Pathelin:*

Que ressemblez vous bien de *chere*,
Et du tout à votre bon pere!

cedens, avec bien peu de changement. Mais ils vous nieront (me dira quelcun) qu'ils prennent tous ces mots des vostres. Je respon que que quand ils ne confesseroyent la debte que touchant une moitié, le nombre seroit fort grand ; et toutesfois il y-a plus d'apparence en tous ceux que je mettray en avant, qu'en quelques-uns de ceux qu'a confessez leur Bembo : j'enten, plus d'apparence d'avoir esté tirez de nostre langage.

Par où donc commanceray-je, parmi un si grand nombre? Par un mot qui est en un vers de Petrarque, lequel j'ay allegué tout le premier. C'est ce vers :

Quattro destrier via più che neve bianchi.

Car qui me pourroit nier que *biancho* soit faict de nostre *blanc* : comme aussi en est faict l'espagnol *blanco*? Et ne faut douter de l'ancienneté de ce *blanc*, veu mesmement qu'estant monosyllabe, il y-a apparence qu'il soit de ceux qui nous sont demourez du langage gaulois[1].

Nous avons, au vers prochainement suivant, *Un garzon crudo*[2], où je croy qu'ils confesseront pareillement que ce *garzon* est nostre, voire quant à la terminaison aussi : il est vray

1. Les Allemands ont encore le mot *blank ;* mais ils lui donnent une signification plus étendue que nous : il signifie *blanc*, *clair*, *poli :* ein *blankes* schwert, un glaive brillant.

2. Un enfant cruel (il s'agit de l'amour) : v. *Del Trionfo d'Amore capitolo primo*, v. 23.

que nous prononceons plustost *garson* que *garzon*. Et toutesfois s'ils le vouloyent nier, ils peuvent estre convaincus tant par le primitif *gars* (qui ha apparence, comme le precedent, d'estre des reliques de nos Gaulois) que par le feminin *garse* : lesquels deux nostre langage a voulu se reserver[1].

Au vers troisieme nous avons *fianchi*, tiré pareillement de nostre langage; car de nostre *flanc* ils ont faict *fianco* : duquel *flanc* nous avons faict *flanquer*[2]. Et à propos de ce mot, qui est le nom d'un de nos membres, je parleray de quelques autres que les Italiens ont pris de nous, commanceant (comme la raison veut) par la *teste*. Je di donc que ces messieurs de nostre *teste* ont faict leur *testa* : laquelle chose est si manifeste que je ne la dirois si ce n'estoit pour en faire souvenir. Aussi de nostre *jambe* ont-ils faict leur *gamba*. Et qui doute que quand ils ont dict *pie*, pour *pes*, ç'ait esté aussi

1. Le *gars* était un jeune homme qui ne passait guère quatorze ans; la *garse*, *garce* (on sait que ce terme n'avait aucun sens défavorable : la signification ne s'en est altérée qu'à une époque assez rapprochée de nous), une jeune fille de douze ans ou même au-dessus. De là le diminutif *garcette*, et aussi *garçon*, *garçonnet*, *garçonneau*, *garçonnier*, *garçonner*, etc., termes fort usités au XVI[e] siècle : v. sur ces mots l'*Archéologie française* de Charles Pougens, Paris, 1821, in-8°, t. I, p. 224 et suiv.; t. II, p. 301. — En Celtique, *goas* signifiait un *homme* : les Bretons ont conservé ce mot.

2. Nicot dit au contraire que nous avons emprunté notre mot *flanc* à l'italien *fianco* : la diversité des avis est peu surprenante dans ces sortes de thèses.

à l'imitation des François? Et ce *pie* est tant pour le singulier *piede* que le pluriel *piedi*; car Boccace dit, *Messer Lambertuccio messo il pie nella staffa, et montato su*[1], etc. : lequel en use encore plus souvent au pluriel, comme, *Pampinea levatasi in pie*; ailleurs, *Et fatta la scusa, in pie si levò*[2]. Il dit aussi *A pie*, en la sorte que nous en usons quand nous disons Aller à pié : *Dove a pie partito s'era, a cavallo tornò*[3]. Et mesmes en *piede* et *piedi* une telle interposition de la lettre *i* tient de nostre langage : laquelle toutesfois est plus françoise au monosyllabe *pié*, pource que c'est comme en *miel* et en *fiel*. Il est vray que nous en usons en autres que monosyllabes; car nous faisons *mien*, de *meus*, où aussi les Italiens nous ensuivans ont dict *mio*. Mais pour retourner aux appellations des membres du corps humain que leur langage a pris du nostre, quand ils disent *fiancho*, cest *i* n'est pas de ce comte : car nous disons *flanc*, sans ceste voyelle, et ne prenons ce mot-là du latin, comme ces quatre autres[4]. Quant aux parties interieures, ils ne peuvent aussi nier que leur *cuor* ne soit nostre *cueur* : car ne s'arres-

1. Messire Lambertuccio ayant mis le pied dans l'étrier et étant monté à cheval : V. *Journée* VII, *nouv.* 6.

2. Pampinée se leva; — Et ayant achevé son excuse, il se leva....

3. Il y alla à pied et en revint à cheval.

4. Roquefort, dans son *Glossaire de la langue romane*, le fait cependant venir de *flamen* et cite l'opinion de Barbazan qui le dérive de *flatus*.

tans point au changement que nous avions faict en ce mot latin *cor, cordis*, ils eussent dict *corde*. Il ne faut pas omettre *fegato*, qui vient toutesfois non pas de *foye*, mais de *fege*, ou *feie*, comme on le prononce en quelque dialecte françois : estant ce *i* consonant[1], si on l'aime mieux ainsi escrire, qu'avec le *g*. Or, pour dire la verité, il eust mieux valu que la langue italienne eust ainsi suivi la nostre es appellations des autres membres aussi, que, en voulant suivre les Latins, et les suivant mal, faire le poete Homere de ce qu'eux nomment *humerus* : car ils disent *homero*, au lieu de dire *humero*, quand ils veulent signifier ce que nous appelons *espaule*, et qu'eux aussi quelquesfois disent *spala*, ou plustost *spalla*.

Ce mot *garzon*, duquel j'ay faict mention naguere, me fait souvenir d'un autre de mesme terminaison, qui est aussi pris de nostre langage : c'est *stagion*, pour ce que nous disons *saison*. Sannazar, en son Arcadie :

> Quando talora alla stagion novella
> Mugno le capre mie[2]...

L'espagnol a aussi appliqué nostre vocable à son usage, mais le retenant de plus pres; car il dit *sazon*, comme on voit en ceste traduction[3]:

> En la sazon, qu'el cielo raudo ynclina

1. C'est notre *j*. Plus loin, p. 295, il sera question de l'i *consonante*.

2. Quand souvent à la saison nouvelle je trais mes chèvres : Eglog. IX, v. 61 et 62.

3. Cons. plus bas, sur cette traduction, la p. 312.

Al Occidente, y que el dia nuestro buela
A gente, que quiçà lo està esperando;

car ces vers sont au lieu de ceux-ci de Petrarque :

Nella stagion, che 'l ciel rapido inchina
Verso Occidente, e che 'l dì nostro vola
A gente, che di là forse l'aspetta[1]...

Ils usent aussi en la prose de ce mot *stagion*, ou *stagione*, qu'ils ont pris de nous ; et leur est bien force, veu qu'ils n'en ont point d'autre pour bien exprimer une chose de laquelle si souvent il faut faire mention.

Aussi nostre mot *maniere* a esté pris par toutes ces deux nations : l'italienne en ayant faict *maniera*, l'espagnole, *manera*. Elles se sont aussi accordees quant à nous prendre nostre *guerre*, et en faire *guerra*. Mais au lieu de ce que nous disons *guerrier*, les Espagnols ont mieux aimé dire *guerreador*, les Italiens, *guerriero*, en adjoustant seulement un *o* à nostre mot. Et encore bien souvent disent-ils du tout comme nous, *guerrier* : principalement en poesie, comme nous voyons en un passage d'Arioste allegué parcidevant[2], *Contra un gentil guerrier ;* où, si seulement de *contra* on faisoit *contre*, on penseroit plustost lire du françois que de l'italien. Et ce passage me remet en me-

1. Dans le temps où le ciel rapide s'incline vers l'Occident, et que notre jour s'envole vers une nation qui là-bas peut-être est à l'attendre : *Canzone,* part. prim., IX, au commencement.

2. Voir plus haut, à la page 56.

moire plusieurs mots où Petrarque use souvent de la terminaison françoise, comme aussi ils sont pris de nostre langue. Nous en avons un exemple ici, *Di pensier in pensier*. Ainsi dit-il *leggier* et *consiglier*, en ce passage, *Di cio m'e stato consiglier sol esso;* et *sentier*, ici, *Dolce sentier, che sì amaro riesci*[1]. Mais il fait de nos mots (et le mesme font les autres) ce que nous n'oserions pas faire ; car il les fait servir au pluriel nombre aussi en ceste mesme terminaison, comme :

I dì miei più leggier che nessun cervo[2];

et au sonnet suivant :

O caduche speranze, o pensier folli[3]!

Ils ont pareillement faict leur proufit de nostre *mestier*, qui est de mesme terminaison, comme aussi est *destrier*, que j'ay cidessus amené de Petrarque. Quant à *piacer*, on ne peut pas dire le mesme, asçavoir qu'il ait aussi esté pris de nous, car nous disons *plaisir* : il est bien vray qu'aujourdhuy quelques uns en font *piasir*. Et ce mot, à cause de *l* changee en *i*, me fait souvenir de *biada*[4], qui est aussi du nombre des mots dont l'Italie doit rendre comte à la France. Comme ils laissent volontiers la voyelle au bout

1. Lui seul me l'a conseillé. — Doux sentier, dont l'issue est si amère : *Sonet. in morte di Laura*, S. CCLX.

2. Mes jours qui fuient plus rapides qu'un cerf...... : *ibid.*, S. CCLXXVIII.

3. O fragiles espérances, ô folles pensées!

4. Blé...

des mots susdicts, aussi le font-ils au bout de plusieurs qui sont d'autre terminaison : comme quand ils disent *giardin*, pour *giardino*, usans de la mesme terminaison que nous. Et ostent pareillement la voyelle ou la syllabe au mot precedent, comme ils diront, *In un giardin* et *Un bel giardin*, non pas *In uno giardin* et *Un bello giardin*. En quelques-uns toutesfois je croy qu'ils n'ostent point la voyelle qu'ils ont coustume d'adjouster à nostre vocable, comme à *riposo* pour nostre *repos*. Et neantmoins, es verbes aussi, ils ostent souvent ceste voyelle finale, comme es noms precedens : tellement que ces verbes pareillement sentent tant mieux leur langue françoise. Pour exemple, *gioir*, en ce vers de Petrarque :

Io, che gioir di tal vista non soglio [1];

et *languir*, en cestuy-ci de luy-mesme :

Beato in sogno, e di languir contento [2].

Or ayant dict cidessus que les Italiens se servoyent de nostre *guerre*, je devois adjouster le mesme touchant nostre *bataille* [3]; de laquelle ils ont faict *bataglia*, ou *battaglia*, en doublant le

1. Vers déjà cité à la p. 267.

2. Heureux en songe et content de languir : *Sonet. in vita di Laura*, S. CLXXVIII.

3. *Bataille*, c'était, dans le principe, un simple corps d'armée ; ensuite et plus particulièrement, le corps placé au centre (*media acies*) ; enfin il désigna l'armée entière, et de plus le combat de deux armées rangées : dans ce dernier sens, il remplaça le mot plus ancien de *journée* : v. Nicot.

t; comme aussi *muraglia*, de nostre *muraille*. Ceste mesme terminaison est en *maraviglia*[1], venu pareillement de nostre langage.

Beaucoup aussi de leurs mots terminez en *aggio* sont tirez de nostre langue : les uns substantifs, comme *oltraggio, coraggio, aventaggio, dannaggio, viaggio, servaggio, linguaggio*, au lieu de ce que nous disons *outrage, courage, aventage, dommage, voyage, servage* (qui estoit encore plus usité à nos predecesseurs), *langage*; les autres, adjectifs, comme *selvaggio*, pour nostre *saulvage; malvaggio*, pour nostre *mauvais*: mais, quant à ce dernier, on l'escrit plustost avec un *g* seul, *malvagio*. Toutesfois *gaggio* aussi, pour *gage* (comme nous avons veu cidessus) et *saggio*, pour *sage*, ont *g* double. Or comme ils nous prennent les noms, aussi prennent-ils les verbes qui sont faicts de quelques-uns, comme je monstreray, où je parleray de ceste partie d'oraison. Quant à *dannaggio*, ceux qui l'exposent *danno grande*, monstrent bien n'avoir descouvert ce secret que je vien de monstrer.

A quelques-uns de nos mots terminez en *oing*, ils changent la terminaison en *ogno*; comme de nostre *besoing* ils font *bisogno*. Mais en *mensogna*, ou plustost *menzogna*, ils transposent les deux dernieres consonantes de nostre *mensonge*; comme aussi ils font quand pour

1. Merveille...

le latin *plangere* ils disent non moins *piagnere* que *piangere*.

Ils usent de ceste lettre *g* devant plusieurs mots aussi que nous commançons par *i*, estant consonante; comme quand pour nostre *jour* ils disent *giorno*, et pour nostre *joye*, *gioia* (comme cidessus nous avons eu *gioire* et *gioir*), et *gittare*, pour nostre *jetter*.

Outreplus il faut noter qu'ils ont en quelques mots deux sortes d'escriture, dont l'une, qui suit le langage françois, est souvent plus volontiers suivie par aucuns d'eux, comme quand Petrarque dit *saggio*, plustost que *savio*; et quand on aime mieux escrire *periglio* que *pericolo* : semblablement *perigliosa* (comme on le trouve escrit par Bembo) que *pericolosa*[1]; item *meffatto* (comme luy-mesme l'escrit, suivant ce que nous disons *meffaict*, au lieu de *mesfaict*) que *malfatto*. Aussi *disdegnoso* (duquel Boccace use quelquesfois) sent mieux sa langue françoise que *sdegnoso* ou *isdegnoso*, pource qu'elle dit *desdaigneux*. Pareillement *reina*, qu'on trouve escrit plus souvent que *regina*, on voit bien qu'il se conforme mieux avec nostre mot françois. Ce qu'on peut dire aussi de *santa*, qu'on nous tesmoigne se trouver es vieux exemplaires de Boccace, en quelques endroits; car ce dissyllabe s'accorde bien mieux avec la parole françoise que le trissyllabe *sanita*. Or ne

1. Toutefois la poésie a généralement adopté les formes qui se rapprochent le plus du latin.

m'esbahi-je pas beaucoup de toutes ces curieuses imitations de nostre langage; ne aussi de ce qu'ils ont dict *madama* au lieu de *madonna*, et *damigella* (ou *damigiella*, comme il se trouve es Asolains de Bembo) plustost que *donzella*; ne de ce qu'ils ont mieux aimé quelquesfois dire *paggio* ou *valletto* que *ragazzo*[1]: mais voyci dequoy je m'esmerveille grandement; c'est que ces messieurs en sont venus jusque-là, pour mieux conformer leur langage au nostre, qu'ils ont suivi quelques erreurs manifestes de nostre menu peuple, comme quand, au lieu de dire *veneno*, ils ont dit et escrit *veleno* (ainsi qu'en ceste ville mesmement une grande partie du peuple prononce *velin*): Bembo entre autres et Sannazaro ayans usé de ceste escriture, apres Boccace. Quant à quelques mots, je sçay bien que certains seulement, et peu, en ont usé, comme de *straniero*, faict à l'imitation de nostre *estranger*; car l'ordinaire est *forestiero*. Ce que je puis encore mieux dire de *amassar*, non pas pour *tuer*, mais pource que nous disons *amasser*: qui se lit au commancement d'un livre intitulé, *Il thesoro di M. Brunetto Latino Firentino, precettore del divino poeta Dante*[2]. Car il commance ainsi : *Si come*

1. Page ou valet : primitivement, jeune garçon.

2. Cette compilation philosophique de Brunetto Latini, intitulée *le Trésor*, et qui date de 1266 (comme on l'a déjà vu plus haut, page 18), a été composée en français, parce que l'italien s'employait à peine en prose à cette époque. Et, à

el signiore che vuole in un luogo amassare cose di grandissimo valore, non solamente per suo diletto, ma per cresciere il suo potere[1], etc.; mais il est escrit là, *ammassare*, avec double *m*[2]. Et par ceci nous congnoissons combien desjà anciennement les Italiens se servoyent de nostre langage.

Mais, parlant des terminaisons, j'ay oublié de faire mention d'une en *astro*, en ce mot *filiastro*, faict de nostre *filiastre* : car que ceste terminaison soit nostre, et non pas à eux, il appert par nos deux autres mots *parastre* et *marastre*[3].

vrai dire, il ne s'écrivait guère plus en vers avant le Dante, « dont le langage, a dit M. Villemain, est devenu la source inépuisable où se retrempe et se fortifie l'idiome italien : » *Littérature au moyen âge*, 2e édit., t. I, p. 397. — Le texte original du *Trésor*, dont nous avons beaucoup de manuscrits (v. M. Paulin Paris, *Manuscrits français de la bibliothèque du roi*, t. V, p. 22 et 423), n'a pas été publié; mais il en a été donné dans divers recueils des fragments assez étendus. Le Grand d'Aussy en a de plus présenté l'analyse dans le t. V de sa *Notice des manuscrits*, p. 270 et suiv. La manière dont Brunetto parle notamment de la poésie et de la rhétorique, atteste qu'il n'était pas indigne d'être le maître du Dante. Son œuvre fort remarquable a été traduite en italien par Buono Giambòni, Trévise, 1474, in-folio, et par Nicolò Garanta, Venise, 1533, in-8°. Cette dernière version est la plus connue.

1. Comme le seigneur qui veut amasser en un lieu des choses de très-grande valeur, non-seulement pour son plaisir, mais pour accroître sa puissance... : c'est le début de la traduction citée de Garanta.

2. Orthographe observée aujourd'hui : on dit aussi *ammazzare*, assommer, de *mazza*, massue.

3. Malheureusement pour la netteté de la langue française,

Toutesfois, nous ayans pris tant d'autres choses, il ne se faut esbahir s'ils ont osé prendre aussi cela.

Et pour monstrer encore d'avantage comment en nostre langage tout leur a esté bon, et qu'ils n'ont rien trouvé trop chaud, ni trop froid (comme nous disons en commun proverbe), j'adjousteray qu'ils nous ont pris aussi les mots qu'il est vraysemblable que nous ayons de nos Gaulois, comme *heberge*, ou *herberge*: et quant à cestuy-ci, nous avons à nous plaindre pareillement des Espagnols; car ils en font leur proufit aussi bien que les Italiens, lesquels disent *albergo*, et eux, *alvergueria*. Je di qu'il est vraysemblable que nous l'ayons de nos ancestres Gaulois, veu qu'aujourdhuy encore les Alemans en usent : lesquels nous suivons de beaucoup plus pres, et principalement quand nous escrivons *herberge*[1]; car il n'y-a autre dif-

ce dernier terme seul a subsisté. Quant à *filiastre* ou *fillatre* (du latin barbare *filiaster*, beau-fils ou gendre) et à *parastre*, ils étaient encore employés au XVIe siècle. On se sert, lit-on dans E. Pasquier, « du mot de *parastre* comme de *marastre*, pour descouvrir celui que nostre mere a espousé en secondes nopces, » *Rech.*, VIII, 50. Déjà auparavant Rabelais avait dit, ce qui explique l'acception figurée de ces deux mots : « Vous sçavez que rare est l'affection des *parastres* et *marastres* envers les enfants des defunts premiers peres et meres, » III, 42. *Filiastre* cependant ne fut jamais d'un usage très-général : « Il n'est pas naïf françois, remarque Nicot, ains du Languedoc et des nations adjacentes. »

1. *Heberge*, *herberge* et *esberge*, maison, logis : d'où *auberge*, terme qui avait cours dès le commencement du XVIe

ference entre ce mot et le leur, sinon que nous adjoustons un *e* en la fin[1]. Tant y-a que comme nous avons aussi le verbe *heberger* ou *herberger*, ainsi les deux nations susdictes ont, l'une *albergar*, l'autre (asçavoir l'espagnole), *alvergar*. Je doute si on pourroit point dire aussi que *fol* soit de ceux qui nous sont demourez depuis ce temps là, lequel est du nombre de ceux que les Italiens nous ont tirez; car Petrarque mesmement en use, où il dit :

O caduche speranze, o pensier folli[2] !

Je sçay bien toutesfois qu'aucuns estiment que ce *fol* soit venu de φαῦλος, autres de φολκός; et ne trouve point contre raison qu'estant des Gaulois, il eust neantmoins esté pris des Grecs : si ainsi est qu'on trouve apparence en l'une ou l'autre de ces etymologies[3]. De la mesme

siècle, mais pour désigner alors « toute habitation close et couverte, » aussi bien qu'une hôtellerie. *Héberger*, demeurer et recevoir dans sa demeure. Ce mot vient, suivant Borel, de *burgus*, dérivé lui-même de πύργον, ou, ajoute-t-il, de *hereberga*, qui signifiait *château* en ancien allemand (aujourd'hui, dans cette langue, *herbergen*, loger; *herberge*, gîte, hôtellerie) : v. p. 258 et 259. Cette origine germanique est la véritable.

1. Telle est même aujourd'hui, comme on vient de le voir, l'orthographe du mot allemand.

2. Ce vers du S. CCLXXIX a déjà été cité p. 292.

3. « Φολκός, lit-on aussi dans le dictionnaire de Nicot, id est ridiculus, posteriore syllaba dempta, a nobis *fol* appellatur. » Mais ce sens de φολκός est assez contestable; et il semblera plus naturel de dériver notre mot, avec la plupart des étymologistes, du latin *follis*, ballon plein de vent.

hardiesse ont usé les Italiens en un mot, lequel on voit apertement avoir esté par nous tiré du langage grec : j'enten *martiro*, qu'on lit en quelques lieux de Petrarque, aussi pris de nostre *martire ;* au lieu duquel *martiro* Boccace a dict *martorio*, où il y-a une depravation non moins vilaine que manifeste. Mais nous avons aussi cest avantage, que nous usons de *martir* par metaphore correspondante à celle que nous donnons à *martire*[1].

Quant à *altiero*, il y auroit (peut estre) quelque apparence qu'ils l'eussent faict à nostre exemple, c'est à dire, à l'exemple de nostre mot *hautain :* ayant esté dict *altiero*, de *alto*, comme *hautain*, de *haut*.

Je vien à ceste partie d'oraison qu'on nomme les *verbes :* c'est à dire, à monstrer comment les Italiens n'ont pas moins faict leur proufit de nostre langage ici que là ; encore que là ils ayent fouillé par tout, voire jusques à nous prendre une *touaille*[2] (dequoy ils ont faict *una*

1. L'on dit effectivement dans notre langue, au figuré, un *martyr* du devoir, un *martyr* du bien public, comme aussi le *martyre* de la passion, etc.

2. Serviette, nappe, et aussi linge que les hommes d'armes portaient en guise de préservatif, comme on le voit dans Joinville, p. 115 de l'édit. in-folio de Du Cange : « Monseigueur Jehan li donna de s'espee sur une *touaille* dont il avoit sa teste entorteillee. » Cet auteur ajoute que l'on se prémunissait de *touailles* dans les combats, « pource que elles reçoivent un grand coup d'espee. » Cf. *ibid.*, p. 55, etc.

tovaglia), et emmener une lavandiere, desguisee en *lavandaia,* pour la pouvoir faire laver quand elle seroit sale. Il semble qu'ils se devoyent contenter de cela : mais ils ont bien faict d'avantage; car au lieu qu'on dit ordinairement de ceux qui n'ont rien laissé, qu'ils ont emporté jusques au chien et au chat, nous voyons qu'eux n'ont pas quitté leur part de nos rats et nos souris, les desguisans en *ratti* et *sorici*, sans considerer qu'en nostre *souris* nous abusons du mot latin *sorices*[1].

Or est-il certain que si là ils ont trouvé beaucoup à prendre, ils n'ont pas moins trouvé en ce quartier où sont les verbes : aussi ne s'en sont-ils pas retournez moins chargez, comme je vous feray voir. Et pource que j'ay tantost faict mention des noms *oltraggio* et *avantaggio,* entre ceux qui ont ceste terminaison en *aggio* (par laquelle les Italiens representent la nostre qui est en *age*), je commanceray par les verbes qui sont tirez de ces noms : asçavoir par *oltraggiare* et *avantaggiare,* lesquels ont esté faicts sur le portraict (s'il faut ainsi dire) de nos verbes *oultrager* et *avantager,* comme *oltraggio* et *avantaggio* sur celuy de nos noms *oultrage* et *avantage*. Je mettray *travagliar* apres, encore que je n'aye point faict mention du nom *travaglio*, d'où il est sorti. Le cardinal Bembo

1. En effet on disait plus généralement dans ce sens *mus* ou *musculus;* et par *sorix,* on désignait aussi une espèce de chouette.

use de ce verbe au commancement de ses Asolains. Il use en ce mesme livre de *proccaciar*, incontinent apres ; il use aussi de *insegnar*, de *guidar*, de *guatar*, de *risvegliar*, de *surmontar*, de *ritornar*, *raccontar*, *rinforzar*, *riposar*, *abbandonar*, *sembiar*, *traboccar*, *dimorar*, *ricomminciar*, *ricoverar*, *crolar* : qui sont autant de nos verbes françois habillez à l'italienne, asçavoir : pourchasser, enseigner, guider, gueter, reveiller, surmonter, retourner, raconter, renforcer, reposer, abandonner, sembler, trebuscher, demourer, recommancer, recouvrer, croler[1].

Avant que passer plus outre, j'advertiray, à propos de quelques exemples que j'ay amenez de verbes pris par les Italiens, aussi bien que les noms dont ils sont procedez, qu'ils se sont gouvernez diversement en cest endroit, je di quant à prendre nos verbes ; car quelquesfois ils n'ont pas pris nos verbes sans prendre aussi nos noms (comme quand ils ont dict *arrivar*, faict de nostre *arriver*, ayans premierement dict *riva*, comme nous *rive ;* quand ils ont dict *travagliar*, *oltraggiar*, *avantaggiar*, apres avoir jà dict *travaglio*, *oltraggio*, *avantaggio*, qui sont

1. *Crosler* ou *crouler*, remuer, ébranler, du verbe κρούω, quoique l'on ait nié d'une manière trop absolue, de nos jours, que notre vieille langue possédât des termes dérivés immédiatement du grec. Ce mot n'avait pas alors l'acception qui lui est propre à présent; on disait : Les dents *croulent* (branlent); *crouler* un arbre, c'était le secouer.

faicts des nostres) : quelquesfois ayans pris les noms du langage latin, mais voyans que les Latins n'en faisoyent point des verbes comme nous, ils se sont ruez sur les nostres. Pour exemple, ils n'ont pas eu de nous ce nom *valle*, mais des Latins : toutesfois ils ont pris de nous *avallar*, non pas d'eux, qui n'ont point un tel verbe. Voylà comment en une mesme chose ils se sont aidez de deux langages, du latin *vallis*, en leur nom *valle*; de nostre *avaller*[1], en leur verbe *avallar*. Quant à ce que j'ay dict de *riva*, qu'ils l'avoyent pris de nous, je sçay bien qu'aucuns pourroyent faire difficulté de m'accorder cela, et diroyent qu'il se peut bien faire qu'ils l'ayent pris du latin *ripa*, aussi bien que nous, en usant du mesme changement. Mais je croy que ceux qui considereront combien d'autres mots ils ont pris de nostre langue, qui ne les avoit pas eus des Latins, plustost que de les prendre d'eux, ne mouveront[2] point ceste question. Au reste de ce que, tant en ces verbes derniers qu'es precedens, je ne mets qu'une sorte d'infinitif, escrivant (pour exemple) seulement

1. Ce verbe est employé ici dans son sens primitif : le sens dérivé nous est resté presque seul. *Avaler*, c'était laisser aller, faire descendre et abaisser : de là on a dit *avaler la nourriture*, parce que de la bouche on la laisse aller dans l'estomac. *Avalé*, incliné, qui va en pente : des épaules bien *avalées* sont des épaules qui descendent bien, dont la pente est naturelle. *A val*, en bas; *du mont à val*, du haut en bas (« quasi de monte ad vallem, » ajoute Nicot).

2. Soulèveront...

arrivar, et non pas *arrivare* aussi, j'en rendray raison ci-apres.

Quant aux verbes tirez du langage ancien, outre *rimembrar*, que Bembo met entre les mots provençaux, et duquel use souvent Petrarque, outre aussi *lusingar, schernir, gabbar* (qui est en ce proverbe, *Passato il pericolo, gabbato il santo*[1]), et *albergar, sollazzar*, venans des noms dont j'ay faict mention cidessus, et outre plusieurs autres, qu'on peut remarquer non seulement en Dante et en Petrarque, mais aussi en Boccace, ils en ont un non moins frequent que notable, *ingombrar*: car on auroit tort de revoquer en doute si ce mot est venu de nostre *encombrer*, qui se trouve mesmement en un ancien proverbe, *A haute montee le faix encombre*; mais aujourdhuy il est encore moins en usage que le nom *encombrier*, duquel il est procedé[2]. Au contraire, les Italiens se servent autant (principalement en poesie) de cest *ingombrar*, qu'ils ont forgé sur nostre *encombrer*, que d'aucun autre verbe qu'ils ayent pris de nostre ancienne langue, j'enten de celle de nos ayeulx; et à fin d'en tirer plus de service, ils ont faict un autre verbe, contraire à cestuy-

1. Péril passé, saint moqué.

2. *Encombrer*, accabler. On dit encore : un homme *encombré* d'affaires. *Encombrier*, obstacle, adversité. Borel dérive ce terme du mot de la décadence latine *combrus*, venu lui-même de *cumulus*, amas, monceau. Déjà on employait aussi *encombre*, que l'on trouve dans le *Roman de la Rose*.

ci, asçavoir *disgombrar*, lequel ils luy opposent (comme on opposeroit *desencombrer* à *encombrer*), et quand bon leur semble, où la mesure de leur vers requiert un dissyllabe, disent *sgombrar*. Petrarque a esté de ceux qui en ont faict leur proufit, comme nous pouvons voir ici,

Ogni gravezza del suo petto sgombra;
Et poi la mensa ingombra
Di povere vivande[1].

Pareillement en ce vers,

Di sospir molti mi sgombrava il petto[2].

Quant à l'autre, qui est trissyllabe, nous l'avons en ceste chanson qui est es Asolains de Bembo:

Voi date al viver mio l'un fido porto:
Che come'l sol di luce il mondo ingombra,
Et la nebbia sparisce innanzi al vento;
Così mi vien da voi gioja et conforto,
Et così d'ogni parte si disgombra
Per lo vostro apparir noja et tormento[3].

Un aussi, qui est nommé Francesco Maria Molza[4], use de *ingombra* en ce vers,

1. Il délivre son cœur de tout souci; puis il charge la table de simples mets. Part. I, *Canz*. IX, v. 19-21.

2. Il me soulageait le cœur de mille soupirs : *Sonet. in vita di Laura*, S. LVIII.

3. Vous êtes pour ma vie un port fidèle : car comme le soleil inonde l'univers de ses rayons et comme la nuée s'envole à l'approche du vent, ainsi de vous me vient la joie et la consolation; ainsi disparaissent de toutes parts à votre vue et ennuis et tourments : liv. III des *Asolains*.

4. Correct dans sa langue, d'un goût pur, et non dépourvu de grâce, on l'a cité souvent parmi les classiques de l'Italie, Il

Qual vago fior, che sottil pioggia ingombra[1],

rymant *sgombra,* sur iceluy. Encore en un autre lieu, il dit,

Se stesso di purpuree piume ingombra
Vago arbuscel[2],

luy opposant pareillement ce *sgombra*. Or combien que la poesie face souvent son proufit de ce vocable *ingombrar* (luy opposant ordinairement l'un de ces deux), si est-ce que la prose n'en quitte pas du tout sa part. Et qu'ainsi soit, le mesme Bembo qui en a usé en ces vers que je vien d'alleguer, s'en est servi aussi en la prose du mesme livre, tant en autres lieux qu'en cestuy-ci, *Quanto sarebbe men male che noi la mente non havessimo celeste et immortale, che non è, havendola, di terreno pensiero ingombrarla et quasi sepellirla*[3]? Ils ont passé encore plus outre : car de cest *ingombrar* ils ont faict un nom, *ingombramento*[4], que nous lisons en ce

a écrit aussi beaucoup en latin, et l'une de ses œuvres les plus remarquables, une épître adressée à Henri VIII au nom de Catherine, a été mal à propos attribuée à Jean Second. Né à Modène en 1489, il mourut à 45 ans, fort misérable, malgré sa réputation : Bayle lui a consacré un article curieux.

1. Comme une belle fleur chargée d'une pluie légère : *Sonet*. LIX.

2. Le bel arbuste se couvre de lui-même d'une éclatante parure : *Canz*. I, v. 45 et 46.

3. Ne vaudrait-il pas encore mieux ne point avoir une âme céleste et immortelle, que de la posséder pour l'embarrasser et en quelque sorte l'ensevelir dans des pensées terrestres ?

4. Nous possédions aussi dès cette époque *encombrement*,

mesme livre, *Et sentesi andare in un punto d'intorno al cuore uno ingombramento tale di soavita che ogni fibra ne riceve ristoro*[1]; sinon qu'on veuille dire que Bembo ait pris le premier la hardiesse d'user de ce nom. Il use aussi de *sgombra*, non pas comme verbe, mais comme nom adjectif ou participe (je doy estre excusé en ce que j'use des termes de l'art), en ce commancement d'une autre chanson[2]:

Se'l pensier che m'ingombra,
Com' è dolce et soave
Nel cor, così venisse in queste rime,
L'anima saria sgombra
Del peso ond' ella è grave,
Et esse ultime van, ch' anderian prime[3].

Peut estre que *sgombra* aura esté dict pour *sgombrata*. Quoy qu'il en soit, par les exemples que j'ay alleguez on congnoist estre vray ce que j'ay dict, asçavoir que le langage italien a faict au-

qui se prenait dans le sens d'*empêchement* et d'*embarras*, comme le constate Nicot, qui cite cet exemple emprunté au IIe livre de l'*Amadis :* « Elle dit... que nous n'aurions plus d'*encombrement* pour cette nuit, » id est *empêchement*, ajoute-t-il.

1. Et il sentit affluer autour de son cœur un tel torrent de joie que chaque fibre de son être en fut comme ravivée.

2. Elle est dans le IIe livre des *Asolains*.

3. Si la pensée qui me remplit passait douce et suave en ces vers comme elle est en mon cœur, mon âme serait soulagée du poids qui l'accable, et ces vers, les derniers de tous, marcheraient les premiers (c'est-à-dire : quoique composés en dernier lieu, ils l'emporteraient sur tous ceux qui les ont précédés).

tant bien son proufit de ce vocable *encombrier*, que d'aucun autre qu'il ait eu de nos ayeulx. Toutesfois ce qui m'a faict alleguer tant d'exemples, ç'a esté aussi afin que par mesme moyen on pust tant mieux considerer comment ils n'ont pas seulement usé d'aucuns des mots qu'ils ont forgez à l'imitation du nostre, mais aussi abusé : duquel abus je parleray plus amplement ci-apres, et ensemble de quelques autres.

Maintenant, pour retourner aux verbes italiens, tirez de ceux qui nous sont autant frequens qu'ils estoyent à nos ancestres, je ne m'arresteray point à ceux qui sont fort communs (pour exemple *parlar, cercar, lasciar, guardar, grattar*, comme : *grattar la testa*, ou *la rongna*), mais à aucuns de ceux dont nous n'avons pas les oreilles tant battues. Je commanceray par un que plusieurs de nous n'oseroyent dire, ne l'estimans pas estre en usage entre les Italiens ; c'est *inviluppar,* forgé sur nostre *envelopper,* duquel ils usent aussi (comme nous du nostre) autrement qu'en sa propre signification : tellement que l'interprete de Cornelius Tacitus[1] a dict, *I quali s'erano la dentro per loro stessi inviluppati*[2]. Sautant du coq à l'asne[3] (ce qui est permis en telle matiere), je

1. Il a été question plus haut de ce traducteur : v. la p. 59.

2. Qui s'étaient engagés là-dedans par leur propre faute.

3. C'était passer brusquement, sans transition et sans liaison aucune, d'un sujet à un autre. Cette locution plaisante nous est rappelée par une pièce de vers de Clément Marot,

vien à *confortar* et *riconfortar*, prenant occasion de ce vers que j'ay cidessus allegué de Bembo,

Così mi vien da voi gioja et conforto.

Lequel vers je prieray le lecteur vouloir aussi considerer (en passant) estre tel que l'oreille, autant accoustumee au françois qu'à l'italien, recongnoist en chacun mot une meslange[1] de ces deux, ou (s'il faut ainsi parler) recongnoist un françois desguisé. Et qu'ainsi soit, est-il possible d'ouir mots approchans plus pres les uns des autres que ceux-ci approchent de ceux-là?

Ainsi me vient de vous joye et confort.

Quant à *confortar* et *riconfortar*, Boccace entr'autres en a usé. Petrarque aussi ; et s'il est besoin d'exemple, nous en avons de tous deux : du premier, où il dit, *E mi conforta, e dice che non fue mai*[2], etc. ; du second, où il dit, *Speranza mi lusinga, e riconforta*[3], où il use tout-

adressée à Lyon Jamet, et qu'il a intitulée *Epistre du Coq-à-l'asne.*

1. On sait combien le genre des substantifs a varié depuis le XVI[e] siècle. Alors, outre mélange, *abîme*, *poison*, *cimeterre*, *doute*, *emblème*, *délice*, *outrage*, étaient du féminin ; au contraire *alarme*, *comète*, *douleur*, *couleur*, *tige*, *affaire*, *énigme*, étaient du masculin. Dans ses *Dialogues du françois italianizé*, H. Estienne se scandalise fort de ce que l'on commence à employer avec ce dernier genre *navire* et *comté*, féminins auparavant.

2. Et il me console et me dit qu'il ne fut jamais...

3. L'espérance me trompe et me console : *Sonet. in vita di Laura*, S. CLXXVI.

ensemble de deux mots pris sur les nostres, mais dont l'un estoit en usage à nos ayeulx, plustost qu'il n'est à nous ; l'autre ne l'est moins à nous qu'à eux. Il use, au premier vers de ce sonnet (et celuy que j'ay allegué est le troisieme), de *guidar* et de *spronar*, forgez sur nostre *guider* et *esperonner ;* mais en *spronar* ils usent d'une syncope, comme aussi quand ils disent *sproni* pour *speroni*. Et, pour dire la vérité, quelquesfois nous aussi prononceons *esprons* plustost qu'*esperons*. Le vers de Petrarque est, *Voglia mi sprona : Amor mi guida, e scorge*[1] (et dit aussi ailleurs, *Amor mi sprona in un tempo et affrena*[2]). Boccace aussi dit *spronar* en ce passage, *Amor mi sprona per si fatta maniera*[3]. Ce mesme use de *sproni*, où il dit, *Volse il suo ronzino, et tenendo gli sproni stretti al corpo*[4] (où il faut remarquer tout d'un trait ce *ronzino*, estant aussi un des noms qu'ils ont pris de nous), et en un autre lieu, *Buon cavallo et mal cavallo vuol sprone*[5]. Il est vray qu'ici aucuns exemplaires ont *sperone*. Or, comme nous trouvons deux mots françois (de ceux qui sont appelez verbes) en ce premier vers, et deux au troisieme ; aussi en avons-nous deux au second,

1. Le désir m'aiguillonne ; l'Amour me guide et me conduit.
2. L'Amour m'aiguillonne et me retient à la fois : *ibid.*, S. CXLV.
3. L'Amour m'aiguillonne de telle manière...
4. Il fit tourner sa monture (son roussin), et tenant les éperons serrés contre ses flancs...
5. Bon cheval et mauvais cheval veulent l'éperon.

tirar et *trasporta*. Il est vray que quelcun pourra douter touchant ce *trasporta*, disant que l'italien a eu aussi bien que nous le verbe latin, d'où il a pu le tirer. Mais il faut considerer que la signification qu'il luy donne, est françoise, non pas latine. Toutesfois leur faisant grace de cestuy-là, puisque j'en ay tant d'autres qui sont hors de controverse, je vien à *aguzzar* (forgé sur nostre *aguizer* ou *aiguizer*), que nous avons aussi en Petrarque, et duquel il m'a faict souvenir, usant de *spronar*. Le lieu où il en use est en une chanson :

Sempr' aguzzando il giovenil desio
All'empia cote[1]...

Il ne me faut pas oublier le verbe *accompagnar*, qui est de ceux que les Espagnols nous ont pris aussi bien que les Italiens. Petrarque :

Occhi, piangete; accompagnate il core,
Che di vostro fallir morte sostene[2].

Les Espagnols disent pareillement *accompañar*, pour nostre *accompagner ;* toutesfois il y-a *fazed compañia*, en ceste traduction :

Llorad mis ojos, fazed compañia
Al coraçon, che va por vos perdido.

Or qui douteroit si *accompagner* est nostre, il devroit aussi douter si *compagnon*, d'où vient ce

1. Toujours aiguisant les désirs de la jeunesse à la pierre des mauvaises passions : Part. II, *Canz*. XLVIII, v. 36 et 37.

2. Mes yeux, pleurez : joignez-vous à mon cœur qui périt par votre faute. *Sonet. in vita di Laura*, S. LXIII.

verbe là, nous appartient (duquel pareillement les Italiens ont faict *compagno*, les Espagnols *compañero*); et toutesfois, ce seroit autant comme s'il revoquoit en doute si ceste ville de Paris est de la France.

Toutes ces deux nations se servent aussi de nostre *pardonner*, comme on peut voir par ce passage de Petrarque, et sa traduction espagnole[1]; car Petrarque ayant dict,

> Lasso! ben so, che dolorose prede
> Di noi fa quella, ch'a null' huom perdona[2],

ceci a esté ainsi traduict en espagnol:

> See que haze se nos preaj dolorosas
> El que jamas perdona à algun biviente.

Et puisque je suis sur le propos du langage espagnol, j'advertiray de ceci en passant, qu'il fait pis que l'italien en plusieurs mots qu'il prend de nous; et notamment en ce qu'il oste quelque lettre, et mesme du milieu quelquesfois. Ainsi fait-il en *guiar* pour *guidar*; car interpretant ce vers de Petrarque,

> Voglia mi sprona: Amor mi guida, e scorge[3],

il dit *guia*, non pas *guida*.

1. Cette traduction espagnole est de 1567 : « *De los Sonetos... del grand poeta Petrarca, traduzidos de toscano por Salusque Lusitano*, in-4°. » Y v., pour les citations qui précèdent et qui suivent, les pages 69, 16, 103, 121 et 144.

2. Hélas! je sais bien qu'elle fait de nous sa déplorable proie, celle qui ne pardonne à aucun mortel : *Sonet. in vita di Laura*, S. LXXX.

3. Rev., pour ce vers, la p. 310, note 1.

Voluntad me espolea, Amor me guia.

Voylà comment l'italien retient bien le d qui est en nostre *guider*, mais l'espagnol non. Ainsi est-il quand de nostre *conforter* il fait non pas *confortar*, comme le langage italien, mais *conortar*, comme on peut voir pareillement en ce passage de Petrarque:

Amor mi manda quel dolce pensiero,
Che secretario antico è fra noi due;
E mi conforta, e dice che non fue
Mai, com' hor, presto à quel ch'i bramo, e spero[1];

car nous avons *conorta*, non pas *conforta*, en ceste traduction espagnole:

Amor me manda aquel desseo sincero
Qu'entre ambos secretario antigo hà sido,
Y me conorta, y dize apercebido
Nunca assi haver estado a lo que yo espero.

Mais pour n'entrer point plus avant en Espagne, ains retourner en Italie, je di que Petrarque est de ceux qui nous peuvent fournir un fort grand nombre de verbes françois, aussi bien que de noms. *Cangiar* entr'autres (quant est de[2] *cambiare* ou *scambiare*, on peut dire que c'est un cas à part) luy est fort frequent, faict de nos-

1. Amour m'envoie une douce pensée; car il est entre nous deux un ancien confident. Il me console, en disant que jamais je ne fus si près qu'aujourd'hui de ce que je désire et espère: *Sonet. in vita di Laura*, S. CXXXV.

2. Relativement à...

tre *changer*, comme en la premiere partie du Triomphe d'Amour :

E prima cangerai volto, e capelli[1];

Et là mesme, un peu auparavant :

Havea cangiato vista[2]...;

Et en une chanson :

Tutto dentro, e di fuor sento cangiarme[3];

Et au commancement d'un sonnet :

Di dì in dì vo cangiando il viso, e'l pelo[4].

Il use en beaucoup d'autres lieux de ce mot, qui est forgé sur nostre *changer*, plustost que de *mutar*, faict du latin *mutare*. L'espagnol toutesfois retient le latin, mettant seulement son *d* en la place du *t*, car il dit *mudar*. Ainsi pour *latrare*, il dit *ladrar*, au lieu que l'italien se sert de nostre *abbayer*, car il en fait *abbaiar*.

Et à propos de ce *cangiar*, dont j'ay parlé naguere, je veux advertir que la langue italienne oste l'aspiration à plusieurs mots qui commancent par *c*, ainsi que nous la voyons ostee à ce *cangiar*. Nous avons (pour exemple) *caccia* et

1. Et d'abord tu verras changer ton visage et tes cheveux : c. I, v. 70.

2. Il avait changé d'aspect : *ibid.*, v. 38.

3. Je me sens changer tout entier, au dedans et au dehors : *Canzon. in vita di Laura*, C. XXXI, v. 59.

4. De jour en jour je vois changer mon visage et mes cheveux : *Sonet. in vita di Laura*, S. CLXII.

cacciar, forgez sur nostre *chasse* et nostre *chasser* (duquel *cacciar* ils ont aussi faict depuis *scacciar*). Pareillement *carico* et *caricar*, forgez sur nostre *charge* et nostre *charger* (et quand ils disent *scaricar*, la lettre *s* n'est pas mise pour plaisir, comme en *scacciar*; car *scaricar* signifie le contraire, asçavoir *descharger*), semblablement *camino* et *caminar*, faicts de nostre *chemin* et de nostre *cheminer*. En quoy ceste langue s'est accordee avec l'espagnole, qui dit pareillement *camino* et *caminar*, comme pour nostre *charge* et nostre *charger*, *carga* et *cargar* : desquels on oit[1] user à quelques Italiens aussi, encore que leur langue ait les deux autres susdicts.

Quant à ceux qui prennent un *g* au commancement, lequel ils mettent devant nostre *i*[2], j'en ay adverti cidessus au denombrement des noms, alleguant exemples tant des uns que des autres; et me souvient qu'entre les verbes estoit *gittar*, faict de nostre *jetter*. Mais en aucuns ils usent de ceste lettre au milieu, la mettans en la place de nostre *i*[3], et changeans aussi nostre terminaison, comme quand ils disent *payar* pour nostre *payer*. Il est vray que si ainsi estoit

1. Entend : du verbe *ouïr* : *j'ois*, *j'orrai* (que l'on verra un peu plus loin et que l'on trouve encore dans Corneille, *Cid*, III, 3), j'ai *ouï*, etc.

2. C'est-à-dire de préférence à, à la place de notre *i* consonne ou de notre *j*.

3. Ou plutôt, comme on va le voir, de notre *i* grec.

que nostre mot *payer* vinst de *pays* (comme estans les paysans plus subjects et contrains à payer [1]), alors, d'autant que *pays* semble venir de *pagus*, ce *g* qui est en *pagar* n'y seroit pas sans raison. Mais je croirois bien aussi que *payer* soit venu de *pacare;* car le payement appaise les personnes[2] : d'où vient que nous disons aussi *contenter une personne*, pour *luy donner son payement*. Et encore selon ceste etymologie, ce *g*, qui est en ce mot italien, ne devroit estre trouvé estrange : veu qu'ils usent fort souvent de ceste lettre au lieu du *c*. A quoy il faut adjouster que nous avons *paguer* en quelque dialecte.

Il faut aussi noter qu'ils usent de la signification metaphorique d'aucuns de nos verbes; ce que fait Petrarque en ce mot *covar*, faict de nostre *couver*, quand il dit :

> Nido di tradimenti, in cui si cova
> Quanto mal per lo mondo hoggi si spande[3].

Et comme j'ay dict qu'entre les noms qu'ils nous avoyent pris, aucuns sont de ceux que la

1. Plaisante et significative étymologie, qui rappelle la capitation, la dîme et les corvées : les erreurs même que l'on commet en remontant à l'origine des mots, ont, comme on le voit, leur côté vrai et instructif.

2. M. Ampère, dans son *Histoire de la formation de la langue française*, p. 210, admet cette étymologie : « C'est, remarque-t-il, un souvenir de l'époque où la guerre cessait par la composition pécuniaire ; le *payement*, c'était la paix. »

3. Nid de trahison où se couve tout le mal qui se ré-

langue greque nous avoit prestez (pour l'amitié qu'elle porte à la nostre, de toute ancienneté), aussi je di qu'ils ont faict le mesme quant aux verbes ; et pour exemple j'allegue *paragonar*, duquel use Petrarque, en ce vers :

Si paragona pur coi più perfetti[1].

Car je di que ce *paragonar* est venu de nostre *parangonner*, mot ancien, que nous avons eu des Grecs[2]; et que, où Ronsard escrit,

Je parangonne au soleil que j'adore
L'autre soleil,

c'est faire tort et à luy et à nostre langage, de dire qu'il se soit servi d'un mot italien.

Je veux aussi advertir de prendre garde à quelques verbes qu'ils ont faicts à l'exemple de ceux qu'ils avoyent pris de nous. J'enten comme quand apres avoir pris nostre *embrasser*, et l'avoir desguisé en *imbracciar*, ils ont dict aussi *abbracciar*, et en ont usé plus souvent. Pa-

pand aujourd'hui dans le monde : *Sonet. in vita di Laura*, S. CV.

1. Il se compare avec les plus parfaits : *Sonet. in morte di Laura*, S. CCCII.

2. De παράγειν, produire, mettre en avant : d'où comparer. *Paragon* et *parangon*, c'est un objet auquel on rapporte tous les autres « pour savoir, dit Nicot, à quel degré de perfection ils atteignent : » de là, comparaison, modèle. *Paragone* signifie de plus chez les Italiens, par une extension de ce sens, *pierre de touche* : « Il giuoco é paragon dell' uomo, » le jeu est la pierre de touche de l'homme.

reillement, quand ils ne se sont pas contentez de prendre nostre *recommander*, et en faire *raccommandar* (comme desjà ils avoyent faict *commandar*, de nostre *commander*), ains ont dict aussi *accommandar* en la signification de *raccommandar*.

Mais je m'avise que tous les verbes que j'ay amenez pour exemple jusques ici, sont d'une mesme sorte quant à la terminaison : ayans tous *ar* en la fin, comme ont les verbes latins de la premiere conjugaison (en quoy j'use des termes de l'art; ce que je prie derechef ne trouver mauvais), et pource que quelcun pourroit penser que la langue italienne n'ait faict son proufit que de ceux-là, j'ameneray aussi de ceux qui sont d'autre sorte. Car encore que desjà j'aye faict mention d'aucuns, pource que ce n'estoit sur ce propos, il pourra estre ou qu'on n'y aura point pris garde, ou qu'on n'en aura pas souvenance. Je di donc que *partir* est de cest autre reng; duquel *partir* use Petrarque, au commancement d'un sien sonnet :

I dolci colli, ov' io lasciai me stesso,
Partendo onde partir giammai non posso,
Mi vanno innanzi [1].

Sovenir et *risovenir* sont aussi de ce reng; desquels le second est en un sonnet de Petrarque,

1. Les douces collines où je laissai mon cœur, en partant de ces lieux d'où je ne puis jamais partir, se présentent à mes yeux : *Sonet. in vita di Laura*, S. CLXXIV.

qu'il commance ainsi, *L'aura serena:* car il dit au troisieme vers, *Fammi risovenir*[1]. Aussi *istordir* et *stordir*, doivent estre mis ici, faicts de nostre *estourdir*. Ainsi use le cardinal Bembo de *stordir* en l'epistre par laquelle il dedie ses Asolains à madame Lucrece Borgia, duchesse de Ferrare : *La qual morte sì mi stordi, che a guisa di coloro che dal foco delle saette tocchi rimangono lungo tempo sanza sentimento*[2]. Lequel passage est bien à noter, pource qu'en ceux de Boccace, desquels on amene des exemples de ce verbe, il se prend neutralement pour *demeurer tout estourdi et estonné* : au lieu que Bembo en a usé en la signification active, comme nous usons de nostre *estourdir*. Ils disent aussi *assalir*, pour nostre *assaillir ;* et comme nous sommes en controverse s'il faut dire *j'assaudray* ou *j'assalliray*[3], ainsi voyons nous que les uns disent *assaliscono*, les autres *assalgono* : car nous lisons *assaliscono* en ce passage de Boccace, *In quella guisa che gli sfrenati cavalli et d'amore caldi le cavalle di Parthia assaliscono*[4]; mais le cardinal Bembo a mieux aimé

1. Le doux zéphyr... — Fais-moi ressouvenir : *Sonet. in vita di Laura*, S. CLXIII.

2. Cette mort m'étourdit, comme ceux qui frappés par le feu du ciel restent longtemps privés de sentiment.

3. Ainsi pour le verbe *faillir*. Au temps de Vaugelas, beaucoup préféraient encore *il faillira* à *il faudra :* v. ses *Remarques*, p. 217.

4. Comme les chevaux sans frein et bouillants d'amour poursuivent les cavales des Parthes.

dire *assalgono*, vers la fin de ses Asolains : *A tante noie, che ci assalgono cosi sovente da ogni parte*[1].

Ils disent aussi *fiorir*, pour nostre *fleurir; languir*, ce que nous disons pareillement *languir;* et *gioir*, pour nostre *jouir*. Je ne veux pas faillir d'adjouster ici *fallir* (duquel use Petrarque en l'un des passages que j'ay alleguez cidessus, où est aussi le verbe *accompagnar*): car je tien pour certain que ce *fallir* aussi vient de nostre *faillir*.

Mais peut estre qu'aucuns seront bien de mon opinion quant à ce *fallir* et quant à *gioir, partir, stordir* (et autres qu'on ne peut dire que nous ayons pris du latin), qui ne le seront pas touchant ceux-là, *florir* et *languir;* item, *sovenir* et *risovenir* : d'autant qu'ils diront que les Italiens ont eu congnoissance du langage latin, dont ils ont pu tirer ces mots, aussi bien que nous. Je leur respondray que où ils ont voulu suivre le latin, sans l'avoir par main tierce, c'est à dire sans le prendre de nostre langage, ils n'ont pas usé de mesme terminaison que nous; et pourtant[2], où elle se trouve estre même, nous pouvons bien dire qu'ils ont mieux aimé nous suivre. Pour exemple de ce que j'ay dict, pource qu'ils n'ont pas voulu nous suivre en ce verbe *gemere* et en *legere*, pareillement en *eli-*

1. A tant d'ennuis qui nous assaillent si souvent de tous côtés...

2. Par conséquent...

gere, ils n'ont pas usé de nostre terminaison. comme ils ont faict es autres ; et comme les Espagnols la suivent en leur verbe aussi qui ha la signification de *gemere* : car ils disent *gemir*, comme nous, et non *gemer*. Et d'ailleurs, comment seroit-il vraysemblable qu'ainsi nous fussions entrerencontrez en tant de verbes, tant es terminaisons qu'es changemens ? comme de *assilire*, pourquoy n'eussent-ils dict aussitost *assilir* que *assalir*, n'eust esté nostre changement, lequel ils vouloyent suivre ? ou plustost, n'eust esté qu'ils prenoyent nostre mot tel qu'il estoit, sans considerer quel changement nous y avions faict ? Ainsi peut-on dire (à mon avis) de *sovenir* et *risovenir*, qu'ils les prirent tels qu'ils les trouverent, sans regarder s'ils venoyent de la langue latine, comme aussi plusieurs François usent tous les jours de ces mots, sans s'appercevoir qu'ils sont tirez d'icelle[1], encore qu'ils en ayent fort bonne congnoissance.

Et sans m'arrester à des mots dont l'origine latine soit malaisee à appercevoir, je parleray de quelques autres, et premierement de *attendere* : car qui est celuy, auquel oyant dire, *Ella v' attende in casa sua*, il ne vienne incontinent en memoire que *attendere* est un verbe latin ? et toutesfois, quand il considerera combien est differente la signification du latin *attendere*, pour *estre attentif*, et de l'italien *attendere*, pour

1. *Souvenir* vient en effet de *subvenire*.

expectare, ne faudra-il pas qu'il confesse que la langue italienne a suivi l'*attendre* des François, et non l'*attendere* des Latins? Je di quant à ceste signification : car quand elle s'en sert pour *stare attento*, comme nous, pour *estre attentif*, alors on peut dire qu'elle l'a pris de la latine, aussi bien que la nostre. Je ne doute pas que le mesme ne se puisse dire de leur *guastar*, asçavoir qu'ils l'ont tiré de nostre *gaster* ou *guaster* (encore que l'autre prononciation soit beaucoup plus receue, et que ceste-ci sente plus son Picard ou Walon : car le Picard semble plustost prononcer *waster*[1]), non pas de l'ancien mot latin *vastare* : veu qu'ils n'usent pas de ce *guastar* comme les Latins de *vastare*, mais en abusent[2], comme nous de *gaster*. Je ne doute (di-je) non plus que le *guastar* italien soit procedé de nostre *gaster* ou *guaster*, et *guaina* de nostre *gaine* ou *guaine*, que je doute que leur *gardar* soit venu de nostre *garder* ou *guarder*, que leur *guarir* soit pris de nostre *garir* ou *guarir*; encore que de ces deux-là l'origine soit latine, et non pas de ces deux-ci : car je di qu'ils n'ont point eu ces deux-là du langage latin immediatement, ains par main tierce, asçavoir par nous. Et le changement de *v* en *gu*

1. Notre mot *dévaster* n'est autre que l'ancien verbe *desgaster*. On disait *gas* et *gast*, pillage, ruine : *mettre à gast*, saccager; *gaste*, inculte : une terre *gaste; gastine*, désert; *gastadour*, pillard, mot fort connu au XVI[e] siècle et qui existe encore en bas-breton.

2. C'est-à-dire en altèrent la signification première...

que nous avons ailleurs, fait aussi pour moy[1]; encore que addoucissans la prononciation nous escrivions *ga*, plustost que *gua*, ainsi que j'ay dict : comme aussi en *Gascons*, au lieu de dire *Guascons*, venant de *Vascones*. J'adjousteray aussi leur *menar* pour exemple : car je sçay bien qu'on pourroit penser qu'il ait esté pris de ce verbe *minare*, qui est du moderne langage latin[2]; mais le composé *dimenar*, qu'on ne peut nier estre faict sur nostre *demener*, me semble monstrer evidemment que *menar* aussi est pris de nostre *mener*. Duquel *dimenar* nous voyons la signification estre semblable à celle de nostre *demener*, en plusieurs lieux de Boccace ; dont voyci un : *Chi la sera non cena, tutta notte si dimena*[3]. Ainsi est *apprender* ou *apprendere*, faict de nostre *apprendre*.

1. Tourne aussi à mon profit, ou, favorise également mon opinion. C'était là une des nombreuses acceptions du verbe *faire*, si commode dans notre ancienne langue. *Faire pour quelqu'un*, agir en sa faveur, le seconder, était encore au XVII[e] siècle d'un usage fréquent; on trouve cette locution dans Molière, *Ecole des maris*, I, 6 :

> C'est ce qui *fait pour vous*; et sur ces conséquences
> Votre amour peut fonder de grandes espérances.

2. Ce verbe, assez employé par les auteurs de la décadence latine, se trouve en particulier dans une des épigrammes d'Ausone, sur la vache de Myron :

> Ageret juvencas quum domum pastor suas,
> Suam relinquens, me *minabat* ut suam ;

v. l'édition publiée chez Delalain et Panckouke, in-12, 1769, t I, p. 74.

3. Qui le soir ne soupe pas, toute la nuit se démène.

Or ce que nous voyons les Italiens avoir ainsi suivi nostre langage en ces mots, et plusieurs autres, a faict que cidessus j'ay mis hardiment leur *fallir* entre ceux qui sont tirez des nostres, et non pas des Latins : ayant esgard à ce qu'il ha tant la terminaison que la signification de nostre *faillir*, et non du latin *fallère*, et qu'ils ont dict aussi *fallo* pour exprimer ce que nous disons *faute*. Et n'estoit que j'ay cidessus dict vouloir faire grace aux Italiens de ce *trasportar*, qui est au passage de Petrarque lequel j'ay là allegué, je le mettrois du nombre de ceux que nostre langue se peut vendiquer pour le regard de ceste signification, dont elle a esté inventrice, ne l'ayant point trouvee en celle des Latins. Mais, pour ne me desdire, je suis content que cestuy-ci soit osté du comte : à la charge toutesfois qu'on m'accorde les autres susdicts et leurs semblables ; veu mesmement qu'entre les mots que Bembo confesse avoir esté pris des nostres, aucuns sont tels qu'il y auroit beaucoup plus grande apparence de nier cela touchant iceux que touchant les susdicts. Je di, pour exemple, qu'on auroit plus de couleur de nier à Bembo que leur *obliar* ait esté pris, non du verbe latin *oblivisci* ou du verbal *oblivio*, mais du françois *oublier* (car outre ce que le provençal est françois, ce mot est commun à toute la France), que de me nier que *attender*, quand il signifie *expectare*, soit pris de nostre *attendre*. Toutes les choses susdictes considerees m'ont

faict aussi dire touchant aucuns noms de leur langage, qu'ils semblent estre pris de nous; et principalement ce qu'on y voit la parole latine estre changee en la mesme sorte qu'elle est au nostre : estant vraysemblable (pour exemple) qu'en disant *cuor*, cest *u* ait esté adjousté à nostre imitation ; et encore plus, que l'adjoustement de *i* en *piede* soit à nostre exemple, veu que nous faisons le mesme en *miel*, *fiel*, et autres. Et toutesfois, au pis aller, quand ils me voudroyent nier ce que je di de ces noms et de quelques autres, asçavoir qu'ils ne les ont eus des Latins que par main tierce, asçavoir par nous, et qu'ils voudroyent nier le mesme touchant aucuns des verbes que j'ay proposez, le nombre tant des uns que des autres, touchant lesquels il leur seroit force de confesser cela, est assez grand pour prouver ce que j'ay mis en avant. Je croy bien que les Toscans qui ont succedé à ces plus anciens, n'ayent pas veu voulontiers tant de nos mots parmi les leurs : mais force leur a esté d'en user, comme estans bons, et mesmement de le croire ainsi, *in fide parentum*.

Je veux advertir le lecteur, avant que passer outre, qu'il doit entendre en chacun verbe la terminaison en voyelle, aussi bien que l'autre en consonante, encore que je ne mette que ceste-ci ; de laquelle je me contente, tant pour briefveté, que pource aussi qu'elle convient mieux avec la nostre : pour exemple, qu'encore

que je ne mette que *assalir, sovenir, fiorir, caminar, cangiar, cacciar*, il ne doit laisser d'entendre aussi *assalire, sovenire, fiorire, caminare, cangiare, cacciare*, c'est à dire entendre que, tant en ces verbes qu'en tous autres, la langue italienne use quelquesfois de ceste terminaison, quelquesfois de ceste-là, qui leur est commune avec nous et les Espagnols, encore qu'ils en usent comme par licence et contre le naturel de leur langage, suivant ce que j'en ay discouru parcidevant. Et me suffira d'avoir rendu ici raison de cela, tant pour le precedent que pour ce qui suit.

J'ay reservé, pour la fin, des exemples d'aucuns verbes italiens qui sont un peu plus, voire aucuns beaucoup plus, eslongnez des nostres que les precedens, encore qu'ils en soyent pareillement procedez. Je n'enten pas ceci de tels verbes que sont *risparmiar* et *costeggiar*, qui sont faicts des nostres *respargner* et *costoyer* (car encore que *risparmiar* ne retienne pas tant de nostre *respagner* que fait leur autre mot *sparagnar*, et que *costeggiar* ne suive pas de si pres *costoyer* que *accostar* suit *accoster*, ils sont aisez à recongnoistre); mais ce que j'ay dict doit estre entendu de tels que sont *tuffar* et *assagiar*, et *aggradir*, et *aveder*, pris des nostres, *estouffer, essayer, aggreer, aviser*. Car quant à *tuffar*, il pourroit sembler que plustost on auroit faict *stuffar* de nostre *estouffer*, que *tuffar*. Quant à *assagiar*, on auroit bien quel-

que raison de l'entendre autrement, de prime face, et de penser que *assagiar* soit ce que nous disons quelquesfois *assagir*, pour *faire sage*[1] : veu que *saggio* se dit au lieu de *savio*, par Petrarque mesmement. Quant à *aggradir*, je ne m'esbahirois point de ceux qui penseroyent qu'il vinst de *grado*, signifiant *degré*, quand ils ne sçauroyent pas que *grado* se trouveroit aussi pour ce que nous disons *gré* (comme en Boccace, *Sò io grado alla Fortuna*, tout ainsi que nous dirions, *Je sçay gré à la Fortune*), car ils ne pourroyent pas appercevoir comment ce composé a esté faict : asçavoir, que comme ils disoyent *grado* pour nostre nom *gré*, aussi pour nostre verbe *aggreer* ils ont dict *aggradir*. Mais il faut adjouster qu'ils ont usé pareillement de *aggrado* ou *agrado*, pour nostre *aggreable*. Ce verbe *aggradire* semble avoir fort pleu à ceux aussi qui ont escrit des vers ; car je le trouve en Petrarque, *Che mal si segue ciò ch'agli occhi aggrada*[2]. Bembo en use aussi en une chanson de ses Asolains, *Amor, se ciò t'aggrada*[3]. Aussi en use Francesco Maria Molza en ses vers.

Quant à *aveder*, duquel ils usent au lieu de

1. Ce mot se trouve dans Montaigne : « Il nous faut abestir, a-t-il dit, pour nous *assagir*, *Ess.*, II, 12. Le même auteur donne à ce verbe la forme réfléchie : « J'estudiay jeune pour l'ostentation ; depuis un peu pour m'*assagir* », III, 3. Cf. Charron, *Sagesse*, I, 36 ; III, 14.

2. Car souvent mal arrive à qui suit ce qui charme ses yeux : *Sonet. in vita di Laura*, S. LXXV.

3. Amour, si cela te plait : liv. I.

nostre *aviser*, pource qu'on pourroit dire que le langage italien n'auroit pris ici que nostre forme de composition, c'est à dire qu'il auroit mis devant son *veder*, la preposition que nous mettons devant nostre *viser*, j'adverti qu'on trouve aussi *avider*, et qu'il ne faut douter qu'on ne l'ait dict premierement que l'autre. Et pour conclusion, aussitost pourroit-on nier que *affare* (au lieu de ce que nous disons *affaire*) deust estre mis entre les mots pris du françois, quand Boccace dit, *Ne per grande affare che sopravenisse*[1]; et dire que c'est seulement le *fare* italien (faict de *facere*), devant lequel, à nostre imitation, on auroit mis la preposition *a*. Au reste, je croy bien qu'outre *aveder* et *avider* (qui approche encore plus de nostre *aviser*), ils peuvent dire aussi *avegger* : pour le moins, je trouve le present de l'indicatif, *aveggo*. Je trouve aussi *aveggio*, duquel use Petrarque ici : *Menami a morte, ch'i'nòn men'aveggio*[2].

Il faut aussi considerer une chose quant à la recherche dont il est question : c'est qu'il ne faut pas regarder de si pres à la prononciation qui est maintenant, comme si tous les mots italiens qui sont pris de nostre langage devoyent estre du tout conformes à icelle ; ne aussi avoir esgard à ce qu'aucuns mots sur lesquels on dit les leurs avoir esté faicts, ne sont en usage

1. Ni quelque grande affaire qui survînt...

2. Il me mène à la mort sans que je m'en aperçoive : *Sonet. in vita di Laura*, S. CCXXVII.

qu'en Provence, ou en quelque autre endroit de France, ou bien ne se trouvent qu'en quelques rommans. Car il suffit que lors ils ayent esté usitez au lieu de France où ayent demouré aucuns de ces anciens Italiens, ou par lequel ils ayent passé ; et ne faut douter que plusieurs ne fussent en usage lors, lesquels depuis on a laissez, les uns plus tost, les autres plus tard. Voylà comment aussi on ne se doit esbahir s'ils ont aucuns mots que tous François n'entendent pas : comme peut estre que plusieurs n'entendroyent pas *aggrappato* en Boccace (encore qu'il vienne de nostre *aggrapper* [1], que j'estime avoir son origine du mot *grappes* [2], qu'on porte de peur de glisser sur la glace). Et ceux qui ne sont accoustumez qu'au parler de ceste ville, où on ne dit point autrement que *graphigner*

1. De là vient notre verbe *agrafer*. *Aggrapper* signifiait accrocher, et aussi, prendre, saisir avidement, violemment, et quelquefois avec subtilité ; d'où il nous est resté le terme familier *agripper* : v., à ce sujet, le *Glossaire de l'ancienne langue françoise, depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV* (par La Curne de Sainte-Palaye), in-folio, col. 446 et 452. (La lettre A de ce dictionnaire, dont la bibliothèque Nationale conserve le manuscrit, laissé d'ailleurs incomplet, a seule paru. L'impression s'arrête à la 1470e col., au mot *asseureté*).

2. Ou *grappins* : de l'allemand *krapp*, *krappe*, crochet ou crampon. On disait aussi une *agrappe* ou *aggrappe* de fer. Le nom d'*agrappe* désignait en particulier une espèce d'arme dont le fer était courbé en forme de croc ; et il y avait des *lances à agrappe*, dont les combattants, dans leur cartel de défi, s'interdisaient même parfois l'usage : v. le *Glossaire* cité, col. 445.

ou *egraphigner*[1], n'entendroyent pas le *graffiare* dont use Boccace : mais ceux qui voudront faire la recherche tant par les dialectes que par les rommans, pourront entendre des autres aussi qui sembleroyent encore plus estranges. Et ne faut douter qu'ils ne trouvent là aucuns mesmement de ceux qu'on ne pense point avoir esté pris de nous : du nombre desquels j'oserois quasi mettre *tabarro*[2]. Pour le moins, quant à *gonella*[3], qui est aussi une sorte d'habillement (mais de femme plustost que d'homme), encore aujourd'huy il se trouve en un de nos dialectes, ayant ce mot de toute ancienneté. Nous sçavons aussi que *affanno* est un vocable duquel usent ordinairement les Italiens ; et toutesfois le dia-

1. L'un et l'autre verbe signifiait *déchirer :* comme *égratigner,* dont le sens s'est affaibli. *Graphigner* se dit encore aujourd'hui dans le Poitou.

2. *Tabart*, qui désigne une espèce de vêtement, un manteau, est employé, dit Borel, par Villon et par Froissart.

3. *Gonelle* et *gone :* casaque, suivant le même Borel, vêtement à l'usage des chevaliers, sans manches et fait de soie, blasonné de leurs armes. Geoffroy, fils de Foulques le Bon, grand sénéchal de France et comte d'Anjou, reçut le surnom de *Grise-Gonelle*, parce qu'il portait ordinairement une casaque de couleur grise : Fauchet, *Origine des dignitez et magistrats de France*, l. II, p. 110 (Genève, 1611, in-4°). Dans plusieurs pays de France, ce terme désignait encore une robe de prêtre et se prenait en outre pour cotillon. On disait dans le midi *gonēla ;* les Anglais en ont retenu leur mot *gown*, robe. V. encore, sur ce vieux mot français, le *Glossaire* placé à la suite de l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville, édit. in-f°, 1761, p. xxxi, et l'*Archéologie française* de Pougens, t. I, p. 239.

lecte de nostre France qui use du verbe *affannar,* ne leur confessera pas qu'il l'ait pris de leur *affanno*[1].

Reste la bande des mots qu'on appelle indeclinables : comme sont Adverbes, Conjonctions, et autres particules. Je di donc pour commancer ceste troisieme partie par l'ancienneté (comme j'ay faict les deux precedentes), que j'estime le *mentre* des Italiens estre venu de *mentiers*, au lieu duquel on trouve ordinairement *endementiers* es rommans[2]. Je di aussi qu'il faut prendre garde que comme là nous trouvons *se*, au lieu de *si*, les Italiens aussi disent *se*. Petrarque mes-

1. *Affanno*, travail, effort, fatigue, d'où peine et chagrin : même sens que notre vieux mot *affan*, qui nous a été pris également par les Espagnols. C'est proprement, remarque Sainte-Palaye, col. 341 de son *Glossaire*, l'aspiration *ahan*, modifiée par la lettre labiale *f*. (L'expression *suer d'ahan*, que n'a pas délaissée le peuple de nos provinces, est très-ancienne dans notre langue : Rabelais, Montaigne, etc., en ont fait usage). *Affaner* (en basse latinité *affannere*, cité par Du Cange) est encore employé pour *se donner du mal, peiner*, dans le patois de Marseille; on appelle pareillement *affaneurs*, dans le Lyonnais, ceux qui travaillent à la terre. Entre ces mots et ceux de *faneur*, *faner* (fœnum), on peut aussi apercevoir quelque relation. — Sur ces termes et leurs divers emplois, tant en français qu'en italien et en espagnol, on peut voir Pougens, *Archéologie française*, t. I, p. 11 et 12.

2. *Endementiers* et *endementre*, cependant. Les Gascons disaient *dementré*, les Provençaux *dementreque*. V. ce mot cité plus haut, p. 195.

mement parle ainsi, au commancement d'un sonnet :

> Se Virgilio et Homero havessin visto
> Quel sole, il qual vegg'io con gli occhi miei[1]...

Encore aujourdhuy plusieurs François prononcent *se*, et mesmement en ceste ville de Paris; mais ils ne sont avouez par ceux qui font profession de bien et correctement parler. Or comme les Italiens ont pris nostre *se*, aussi ont ils nostre *se non* (estant mal dict au lieu de *si non*); comme où Boccace dit, *Niuna altra cosa rispondendo se non, Il mal foro non vuol festa*[2] : car nous dirions pareillement, Ne respondant autre chose sinon, etc. Mais au lieu qu'eux escrivans ainsi, nous entendons fort bien ce qu'ils veulent dire, recongnoissans nostre langage parmi le leur, ils usent aussi (au moins depuis quelque temps) d'une autre sorte d'escriture : c'est qu'ils conjoignent ces deux particules, et adjoustent la voyelle *e* au bout, tellement que de *se non* ils font *senone*, et semble qu'ils facent cela afin que nostre vocable estant ainsi desguisé, ou masqué, ne puisse estre recongneu par nous; encore que Castelvetro soit un de ceux qui en usent au livre qu'il a intitulé, *Correttione d'alcune cose nel dialogo delle lingue*

1. Si Virgile et Homère avaient vu ce soleil que je vois de mes yeux : *Sonet. in vita di Laura*, S. CLIII.

2. Locution proverbiale, dont le sens est trop libre pour être exprimé en français.

di Benedetto Varchi[1], en ce passage, entr'autres: *Tutta volta de' Ciciliani poco altro testimonio ci ha, che à noi rimaso sia, senon è il grido*[2]. Mais Boccace y allant à la bonne foy, a escrit *se non* (comme je vien de monstrer), ainsi que prononçoyent nos predecesseurs, au lieu de *si non*. Quant à *si*, duquel nous usons pour *tant*, ils l'ont gardé sans changer ainsi le *i* en *e*. Boccace, *Egli è stato sì malvagio huomo che non si vorrà confessare*[3]; comme nous dirions, *si mauvais que*, etc., au lieu de dire, *tant mauvais*. Petrarque aussi en use souvent.

Nostre *bien* aussi leur fait grand bien; car ils en font *ben*, duquel ils se servent en toutes les sortes (ou à peu pres), esquelles nous usons de nostre *bien*. Et pourtant n'y auroit point d'apparence de dire qu'ils suivent la particule latine *bene*, veu qu'elle n'ha point la plus grand' part de ces significations qu'ont nostre *bien* et leur *ben*: entre lesquelles est notable celle que nous leur voyons avoir; à la nostre, suivant *que*, à la leur, suivant *che*, pour *combien que*. Et ainsi en a usé Petrarque, et apres luy Bembo et au-

1. « Correction de quelques points du dialogue des langues, » Basileæ in-4°, 1572 : il est question de cet ouvrage dans l'*Histoire littéraire d'Italie* par Ginguené, Paris, 1819, in-8°, t. VII, p. 404.

2. Toutefois il nous reste peu d'autres témoignages des Siciliens que la renommée.

3. Ç'a été un si méchant homme qu'il ne voudra pas se confesser.

tres. Ils disent aussi *ancora che*, comme nous *ancore que*, pour *combien que*.

Ils font aussi leur proufit de nostre particule *que* (encore qu'ils la desguisent en *che*, comme on voit en quelques passages precedens), voire en font leur proufit en tant de sortes, que s'ils veulent confesser la verité, ils diront que le françois ha un grand avantage pour entendre tous les usages de ceste particule : car comme nous faisons servir nostre *que* de diverses particules latines, ainsi eux leur *che*. Quant à l'usage qu'il ha en ce lieu de Boccace lequel je vien d'alleguer, *Egli è stato si malvagio huomo che non si vorrà confessare*, il est fort commun ; et nous pareillement, selon nostre parler ordinaire, dirions : *Si mauvais homme qu'il ne voudra pas faire cela*. Toutes deux tiennent souvent la place de la particule latine *quam*, comme en ce passage des Asolains du cardinal Bembo, *Et sono mi sempre gravi le sue fatiche (si come di carissimo amico che egli m'è) forse non guari meno che elle si sieno allui*[1] : ainsi que nous dirions (usans aussi du mot d'où est venu ce *guari*), *Non guere moins qu'elles sont à lui*. Quelquesfois toutes deux se servent de la particule latine *ut*, comme où Plaute dit, *Mihi suasit ut ad te irem*[2]: car nous dirions, *Il m'a conseillé*

1. Et toujours ses fatigues, comme celles d'un bien cher ami, ne me sont guère moins à charge qu'à lui-même.

2. Ce tour, comme le suivant, est usité chez les meilleurs auteurs latins.

que j'allasse à toy; et pareillement les Italiens useroyent de *che*. Comme aussi avec le verbe *rogavit*, ainsi, *Rogavit ut id faceret*, Il le pria qu'il fist cela, *Lo pregò che facesse quello*. Souvent aussi tant l'une que l'autre tient le lieu du ὅτι grec, qu'on exprime par *quod*, mais non assez latinement, comme : *Rispose colui che lo attenderebbe*[1]. Quelquesfois aussi, en une mesme periode, ceste particule ha deux significations diverses, telles qu'auroit nostre *que*, comme en ce passage de Boccace : *Se egli è così tuo come tu dì, che non ti fai tu insegnare quello incantesimo? che tu possa fare cavalla di me*, etc.[2]; car nous dirions aussi, *Que ne te fais-tu enseigner*, etc., au lieu de dire, *Pourquoi ne te fais-tu enseigner;* item, *Que tu puisses faire*, etc., au lieu de dire, *A fin que tu puisses faire*. Il est vray que nous avons des façons de parler ausquelles ce second usage de ceste particule convient mieux. Et comme nous disons aucunesfois *que*, au lieu de *tellement que*, ainsi eux usent de leur *che* : exemple, *Et seco nella sua cella la menò, che niuna persona se n'accorse*[3].

Quelcun se pourroit esmerveiller que je m'amuse tant à des particules, et specialement à

1. Celui-ci répondit qu'il l'attendrait...

2. S'il est autant ton ami que tu dis, que ne te fais-tu enseigner cet enchantement, afin que tu puisses me changer en cavale... : *Journ*. IX, *nouv*. 10.

3. Et il la mena avec lui dans sa cave, de manière que personne ne s'en aperçut.

ceste-ci, qui est si petite : mais ceux qui sçauront la pene qu'a prise le cardinal Bembo à expliquer les divers usages d'icelle, et qu'ont prise aussi aucuns apres luy, ne s'esbahiront point d'une telle recherche ; et principalement s'ils considerent que de la descouverte que je fay s'ensuit que pour bien entendre certains passages des livres italiens, ausquels ces particules sont appliquees, un François ha plus d'avantage qu'un Italien ; car le François les entend incontinent, pource qu'il recongnoist son naturel langage (pourveu qu'on n'y use point de masque, comme j'ay monstré naguere avoir esté faict à l'endroict de nostre *se non*) ; l'Italien trouvant du langage emprunté parmi le sien, y est aussi empesché que les Grecs à l'entour de leurs γλωσσηματικά[1], et n'en peut bonnement venir à bout qu'en conferant plusieurs passages les uns avec les autres. Voylà aussi pourquoy il ne se faut esbahir si quelques paroles et quelques façons de parler, qui sont tant en Boccace qu'en Petrarque, ne nous sont si estranges qu'à eux, et ne nous eschapent point si aisément de la memoire.

Toutesfois à fin de n'estre trop long en ce discours, qui est touchant les mots indeclinables, je laisseray le reste que j'aurois à dire de ceste particule : advertissant seulement qu'on prenne garde, entr'autres choses, qu'ils ont faict aussi

1. Ce sont leurs termes inusités ou surannés.

per cio che, de nostre *par ce que*, et de nostre *à fin que*, ils ont faict *a fine che;* et se trouve mesmement en l'epistre du cardinal Bembo devant ses Asolains. Encore adjousteray-je ceci, que ceste particule *che*, non seulement quand elle est ce qu'on appelle adverbe ou bien ce qu'on nomme conjonction, mais aussi quand elle peut estre mise au reng des noms, ha quelques usages qui sont pris de nostre langue, à l'intelligence desquels sont fort avantagez ceux qui l'entendent. Et faut noter qu'estant nom, c'est quelquesfois ce que nous disons *que*, autresfois ce que nous disons *quoy ;* et qu'on l'applique mesmement à ceste façon de parler dont nous usons pour briefveté, *mais quoy* : car on dit pareillement *ma che?* et ceste façon de parler se trouve au second livre des Asolains de Bembo. Je di *ma che*, sans adjouster autre chose; mais celuy qui est François, ou pour le moins est accoustumé à la langue françoise, s'avisera incontinent de ce qui doit estre là entendu san sdire.

Et à propos de ce *a fine che* (dont j'ay parlé naguere, pour nostre *à fin que*), je di qu'ils usent aussi de *al fine*, à l'imitation de ce que nous disons *à la fin*, et *à la parfin*[1], et *en fin finale*, et (tout en un mot) *finalement*, au lieu du *tandem* des Latins, et que Petrarque pour cela mesme a dict *al fine* :

1. Il a été question plus haut du sens de *par* en composition : v. p. 197.

Un gran miracol fia,
Se Christo teco al fine non s'adira[1].

J'ay faict mention ici de ces deux petits mots *al fine*, pource qu'en ceste signification ils tiennent le lieu d'un adverbe, et tout d'un train en adjousteray d'autres de mesme sorte, c'est à dire de ceux qui peuvent aussi estre appelez *adverbia temporis*, comme est ce *tandem*, auquel respondent ces deux petits mots *al fine*. Le premier sera *finalmente*, qui ha la mesme signification, estant faict sur nostre *finalement*.

Le second lieu sera pour *sovente* et *soventemente*, de l'un desquels, asçavoir *sovente*, Bembo fait mention parmi les mots qu'il confesse avoir esté pris des Provençaux ; mais il ne parle point de *soventemente*, duquel toutesfois il use luymesme au troisieme livre des Asolains, *Di cui et io hora t'ho ragionato, et ogniuno più soventemente ne ragiona*[2]: lequel *soventemente* est un mot pris des François, ayant une alonge italienne ; je di alonge convenable à leurs adverbes, laquelle n'est pas en l'autre, *sovente*.

Le troisieme lieu sera pour *tosto* et *tantosto*: car comme apres avoir esté si hardis que de nous prendre nostre *souvent*, et en faire *sovente*, ils ont bien osé changer encore ce *sovente* en so-

1. Ce serait un grand miracle que le Christ à la fin ne s'irritât pas contre toi : *Sonet. in vita di Laura*, S. CVII.

2. Ce dont je t'ai parlé tout à l'heure et dont chacun parle plus souvent encore...

ventemente; ainsi de *tosto*, faict de nostre *tost*, ils sont venus jusques à *tostamente*, et Boccace mesmement en use. Quant à *tosto*, ils s'en sont aussi servis en toutes les sortes qu'on se peut servir de nostre *tost* : car comme nous disons *bien tost*, ainsi eux *molto tosto;* et, *il più tosto che tu puoi*, pour *le plus tost que tu peus*. Aussi *più tosto*, en comparaison, comme *più tosto schernevole riso, che pietose lagrime ne vedrei*[1], ainsi que nous dirions, *plustost un ris que des larmes*. Ils ont dict aussi, *si tosto come* et *così tosto come*, ainsi que nous dirions, *si tost que* et *aussi tost que*. Et non contens de tout cela, ont emmené aussi nostre *tantost*, le desguisans pareillement en *tantosto* : duquel nous voyons que Bembo n'a pas voulu quitter sa part; car nous lisons au troisieme et dernier livre de ses Asolains, *Et questi, tantosto che del palagio de la reina sono usciti, s'addormentano; et così dormono fin attanto che essa gli fa risvegliare*[2]. Où il faut remarquer tout d'un train ceste phrase *fin attanto che* (pour *fin a tanto che*), qui est à demi italienne et à demi françoise, veu que nous disons *jusques à tant que* : ce que les Latins diroyent *usquedum*, qui est aussi *adverbium temporis*.

La quatrieme place sera pour *mai* et *giammai*,

1. Tu verras en résulter plutôt un rire joyeux que de pieuses larmes...

2. Ceux-ci, aussitôt qu'ils sont sortis du palais de la reine, s'endorment, et demeurent ainsi plongés dans le sommeil, jusqu'à ce qu'elle les fasse réveiller.

lesquels ils ont forgez à l'exemple de nos *mais* et *jamais* : toutesfois ils usent aussi de *mai* seul, où nous userions de *jamais* ; car pour *mai più*, nous dirions *jamais plus*. Quant à *giammai*, encore ne di-je pas assez, qu'il a esté forgé à l'exemple de nostre *jamais*, veu que c'est une mesme chose, sinon qu'il y-a un peu de desguisement : lequel (pour dire la verité) est de meilleure grace que celuy duquel ils usent en plusieurs autres paroles, et que n'est aussi celuy que nous avons en ceste espagnole, *jamas*, qui signifie la mesme chose ; duquel neantmoins use l'interprete de Petrarque, comme d'un fort beau mot,

El que jamas perdona à algun biviente[1].

Le cinquieme lieu sera pour *anchora*, faict de nostre *ancore*, lequel toutesfois n'ha point d'aspiration comme cestuy-là.

Le sixieme pourra estre pour *gia*, qu'ils ont faict de nostre *jà* : combien qu'il soit aussi en ce composé *giammai*, duquel j'ay faict mention naguere.

Le dernier mot dont je vien d'user, *naguere*, me fait souvenir de leur *guari*, qui pourra avoir le septieme lieu. Bembo le met entre les mots provençaux que la langue italienne avait pris. Or est-il certain qu'il entend ce que nous disons *guere*, d'où vient ce *naguere* (duquel j'ay usé

1. Vers cité plus haut, page 312.

tout maintenant), ou *il n'y-a guere* (comme aussi Bembo, au livre intitulé *Le Prose,* a dict *non ha guari*), et se peut bien mettre en trois pieces ainsi, *n'a guere* : car c'est autant que si nous disions, *il n'y a guere de temps;* et est ne plus ne moins que si on disoit, *il n'y-a pas beaucoup de temps.* Tellement que Castelvetro ne devoit pas reprendre Bembo de ce qu'il a dict que *guari* signifie *molto ;* et ne devoit aussi amener cest exemple de Boccace, comme faisant poùr soy : *Et fermamente se tu lo terrai guari in bocca, egli ti guastera quegli che son da lato*[1]. Car c'est ce que nous dirions, *si tu le tiens guere en la bouche;* ce qui vaut autant que si nous disions, *si tu le tiens long temps en la bouche* : mais je sçay bien qu'aucuns François aussi s'abusent en la signification de ce mot, comme en celle de *rien*[2].

1. Et certainement si tu le tiens longtemps dans ta bouche, il te gâtera ce qui est à côté...

2. En effet, on a vu déjà plus haut que, primitivement, *rien* voulait dire *quelque chose.* Joinville, au début de son *Histoire de saint Louis :* « Celuy saint homme roy, toute sa vie, ayma et craignit Dieu de tout son pouvoir sur toute *rien.* » La trace de ce premier sens se retrouve dans quelques-uns de nos auteurs modernes. Ainsi Pascal, dans ses *Pensées :* « Quand un soldat vous parle de la peine qu'il a..., qu'on le mette sans *rien* faire ; » cela signifie *sans faire quelque chose.* Molière, dans l'*Avare :* « Ce n'est pas mon dessein de *rien* prétendre à un cœur..., » pour *prétendre quelque chose.* — *Guère* était de même, dans le principe, chez les Provençaux comme chez nous, un mot affirmatif, qui ne servait à nier qu'en vertu d'une négation exprimée ou sous-

Or encore que *guari*, en cest endroit-là et en quelques autres semblables, puisse estre mis au nombre des adverbes qui sont appelez *adverbia temporis* (comme on y mettroit nostre *naguere*), toutesfois proprement il est *adverbium quantitatis* : comme aussi il appert par ce que j'ay dict, asçavoir qu'il est faict de nostre *guere*, qui signifie *beaucoup*. Ainsi use Bembo de *guari* au premier livre de ses Asolains, *Et di lei, che guari alta non era dal terreno*[1]. Ainsi dit-il au second livre, *non guari meno*, pour *non guere moins*.

Entre les adverbes que j'ay dict estre nommez *adverbia quantitatis*, doit estre mis *assai*, faict de nostre *assez* : encore qu'ils ne se servent pas de cest *assai* pour *assez* seulement, mais souvent pour *beaucoup*. Boccace s'en sert avec *bene* et avec *sovente*, disant *assai bene*, comme nous *assez bien*; et *assai sovente*, comme nous disons, *assez souvent*. Bembo adjouste *bastevolmente* à *assai*, en ce passage : *Ma quanti ne vivono pronti et accorti dicitori il più, non ne potrebbono assai bastevolmente parlare*[2]. Ils ont

entendue. Il est encore pris pour *beaucoup*, par La Fontaine, fable de *l'Aigle, la Laie et la Chatte :*

Notre mort,
Au moins de nos enfants (car c'est tout un aux mères),
Ne tardera possible *guères*.

1. Et d'elle, qui n'était guère au-dessus du sol...

2. Mais quoiqu'ils soient pour la plupart de faciles et intrépides parleurs, ils ne pourraient suffisamment s'en entretenir...

pareillement pris leur *troppo* de nostre *trop*, et en ce *trop* se sont donnez[1] trop de licence : car ils ne se sont pas contentez d'en faire ce *troppo*, mais en ont faict aussi un nom adjectif, de genre feminin, comme nous lisons en Boccace, *Per troppa gravezza ;* et *Senza troppa difficultà*[2].

Appena aussi doit estre mis au reng des adverbes, qui est faict de ce que nous disons *à pene*, les Latins *vix*. On trouve escrit et *appena* et *apena* : mais plus souvent *appena* (comme nous avons veu cidessus *fin attanto*, avec *t* double); et ainsi l'escrit Bembo, *Che appena dire si può che elle ci sieno istate*[3]. Nous disons aussi *à grand pene*.

Peravventura (par lequel mot ils ont contrefaict nostre *paraventure*) est aussi de ceux qui doivent estre de ce nombre. Mais ils escrivent aussi *per avventura* en deux mots. Bembo n'en fait qu'un mot, tant ailleurs qu'en ce passage du second livre de ses Asolains, *Il che peravventura tanto sarà quanto se del tutto agevolmente si potesse parlare*[4]; et toutesfois on le trouve escrit en deux mots, en cestuy-ci de Boccace,

1. Une extrême incertitude régnait encore sur les règles d'accord de nos participes passés : on le voit ici, et déjà on a pu le remarquer dans plusieurs autres passages de Henri Estienne.

2. Par trop d'ennui... Sans trop de difficulté.

3. De sorte qu'à peine peut-on dire qu'elles s'y soient arrêtées.

4. Ce qui sera peut-être comme si l'on pouvait facilement parler de tout...

Ma ella per avventura non sarà men pietosa[1]. Laquelle escriture je n'approuve point, ains estime qu'il faille escrire *peravventura* en un mot aussi bien ici que là : veu qu'en tous les deux lieux il signifie ce que nous disons *paraventure*, pour *peut estre*. Mais quand il se prend pour ce que nous disons autrement *par cas fortuit* ou *par fortune*, alors je trouve bon qu'on escrive *per avventura*, comme en cest autre lieu de Boccace, *Trovò per avventura il castaldo nella corte*[2]; et ici, *Solo se n'andò verso la casa della donna; et per avventura trovata la porta aperta, entrò d'entro*[3]: car nous aussi escririons *par aventure* separément, quand nous interpreterions cela ainsi, *Ayant trouvé par aventure la porte ouverte*. Et cependant il faut remarquer ici que le langage italien fait son proufit de nostre mot tant en un usage qu'en l'autre. Mais en ce second nous disons aussi *par cas d'aventure*, ou *par coup d'aventure*, et *d'aventure*: en quoy il n'a pu imiter le nostre.

Es adverbes aussi, qui sont nommez *adverbia loci*, ils se servent de nostre langage, comme quand ils usent de *presso* faict de nostre *pres*, et *appresso* de nostre *aupres*. Il est vray qu'en leur *quì* (comme quand ils disent *noi dimoriamo quì*) ils picardizent ; car nous sçavons que nos Picards disent *iqui*, au lieu que nous autres

1. Mais peut-être ne sera-t-elle pas moins compatissante...
2. Il trouva par hasard le fermier de la cour...
3. Seul il s'en alla vers la maison de la dame, etc.

disons *ici* : mais ostans la premiere lettre, ils font *quì* de *iqui*. Et si on veut voir trois adverbes pris de nostre langage, qui sont tout aupres l'un de l'autre, c'est quand Boccace dit, *Assai presso di quì;* car c'est ce que nous disons, *assez pres d'ici*, et en picard, *d'iqui*. Ils ne se servent pas de *quì* en la façon seulement que j'ay dicte : mais comme les Picards diroyent, *D'iqui à quinze jours*, ainsi eux disent, *Di quì à quindici giorni*, ou *quindici. dì*. Ils disent aussi *di quà, di là*, au lieu de ce que nous disons *deçà, delà*.

Leur *mica* aussi, ou *miga*, doit estre mis ici, comme tenant lieu d'adverbe et estant tiré de nostre *mie*[1], qui s'adjouste à la négation. Car ainsi que nous disons, *Je ne le feray mie*, ou *Il n'est mie sage*, ainsi eux, *Non lo farò mica* (ou *miga*), et, *Non voglio mica, Non è mica savio*. Mais ceste façon de parler nous est autant rare (sinon en quelques dialectes et principalement celuy des Picards), qu'elle estoit frequente à nos predecesseurs : au contraire Boc-

1. Les Grecs avaient choisi, comme le terme de comparaison le plus réduit possible, γρύ, qui désignait une rognure d'ongle; et pour exprimer l'absence, la négation d'une chose, ils disaient : οὐδὲ γρύ. Les Latins, pour le même usage, adoptèrent le mot qui signifie le point noir empreint sur la fève de marais et sur le pois chiche : *ne hilum*, pas même ce point (d'où *nihil*). Ainsi, parmi nous, le terme de comparaison fut longtemps une miette de pain ; de là cette locution : il n'y en a *mie*. V. M. Génin, *des Variations du Langage français*, p. 500.

cace, entr'autres, use souvent de *mica*, ou *miga*, en ceste sorte.

J'adjousteray leur preposition *sanza*, laquelle aussi est fort commune es lieux où nous userions de *sans*; et mesmement[1] quand ils disent *sanza fallo*, au lieu que nous disons *sans faute*. Or faut-il noter que ceste escriture *sanza* (dont use Bembo en ses Asolains) est condamnee par plusieurs, qui disent que *senza* est la vraye escriture : mais elle a esté condamnee sans que partie ait été ouye, asçavoir nostre langue, qui se fust opposee à un tel jugement; et encore maintenant est bien raison qu'on se tienne à ce qu'elle en dira, veu que ce mot a esté faict sur le sien.

Outre tant de vocables que la langue italienne a empruntez de la nostre (s'il faut appeler emprunter, ce qu'on prend sans jamais rendre), elle a faict le mesme d'aucunes de nos façons de parler. Mais avant que passer outre, je veux faire au lecteur mes plaintifs[2] touchant quelques choses qui concernent les dicts vocables : esquelles je di qu'elle ne s'est pas gouvernee sagement à l'endroict de la nostre, et n'a usé de la discretion qu'elle devoit.

Le premier plaintif est que la nostre, luy ayant

1. Notamment...

2. *Plainte* et *plaintif* étaient alors également usités, comme on le voit par Nicot, et signifiaient particulièrement accusation, récrimination.

presté plusieurs de ses mots, à la charge qu'elle ne les employast à autre usage que celuy qu'ils souloyent[1] avoir estans en leur pays, elle n'a point eu esgard à ceci, ains elle a et usé et abusé d'aucuns, quant à la signification; et de quelques-uns abusé seulement. Et nonobstant ceste condition, je croy bien que la nostre n'eust pas trouvé trop mauvais qu'elle eust osé changer la signification en ceux esquels nos predecesseurs s'estoyent departis de la latine : mais ce n'a pas esté en ceux-ci qu'elle a faict cela (comme pour exemple, on voit que nos ancestres, ayans faict quitter à ce mot *hoste* la signification de *hostis* et prendre celle de *hospes*[2], eux en leur *hoste* ont ensuivi ceste faute); ains en ceux mesmement que nostre langue n'avoit point tirez des Latins. Pour venir aux exemples, au lieu que la langue italienne, ayant emprunté *guardar* et *riguardar,* entr'autres, elle devoit employer chacun en ce seulement qui est de son office, elle a faict servir quelquesfois *guardar* de *riguardar* aussi, comme en ce passage de Petrarque :

. . . . E con pietà guardate
Le lagrime del popol doloroso[3].

1. De souloir (*solere*), avoir coutume.

2. *Hostis*, en principe, ne voulait dire lui-même qu'*étranger ;* ou plutôt, dans son patriotisme farouche, le vieux Romain donnait à tout étranger le nom d'*ennemi :* « Hostis apud majores nostros is dicebatur, quem nunc peregrinum dicimus, » Cicéron, *de Officiis*, I, 12.

3. Et regardez avec pitié les larmes du peuple malheureux : Part. I, *Canz.* XXIX, v. 88 et 89.

Mesmement *guardo* quelquesfois a esté mis en la place de nostre *regard*. Mais encore est bien pire l'abus du mot *gagliard*, et tel qu'on ne peut dire autrement, sinon qu'on ait voulu du tout se moquer de luy : qui est toutesfois un des beaux qu'ait nostre langue, et qui se peut vanter, entr'autres choses, d'estre de ceux qui luy ont esté donnez et recommandez par la greque[1]. Pour exemple, Giorgio Dati, Florentin, en sa traduction de Cornelius Tacitus, parlant d'un feu, qui estoit non pas feu de joye, mais tel qu'il eust pu tirer quelques larmes des yeux de la plus cruelle beste sauvage (si aucune l'est

1. La racine grecque de *gaillard* est, d'après le XVIe siècle, ἀγαλλιάω, je me réjouis. Mais cette étymologie, dont se contentait une époque curieuse de trouver l'origine de tous les mots français dans l'hébreu ou dans le grec, peut fort bien être contestée. On a prétendu depuis, avec plus de raison, que *gaillard*, qui se rapproche de *vaillant* (à cause du changement si fréquent du *v* en *g*), venait de *valens*. Le *vales ne* des Latins est en effet traduit encore aujourd'hui dans nos campagnes par ces mots : Es-tu *gaillard* ? Cet emploi primitif du mot se trouve dans la *Chanson de Roland*, p. 121 :

> Gent ad le cors, *gaillart* et ben seant.
> (Il a le corps beau, fort et bien proportionné.)

De là *galant*, dans l'acception que lui donne La Fontaine, fable du *Loup et du Chien* :

> Mais le *galant* était de taille ;

et *galant* pour *courageux*, comme les Anglais disent, à l'exemple de nos pères : *a gallant officer*, un brave officier; nous entendons à peu près dans le même sens *un galant homme*. Ce sont les Italiens qui, altérant ce terme, lui ont fait signifier *empressé auprès des dames*.

plus que le tigre), l'appelle *fuoco gagliardo*, c'est à dire *un feu gaillard*. Voyci les mots de Cornelius Tacitus, escrivant comment une grande partie de Rome fut embrasee par ce feu, sous l'empire de Neron, et comment il commança : *Ubi per tabernas, quibus id mercimonium inerat quo flamma alitur, simul cœptus ignis, et statim validus, ac vento citus, longitudinem Circi corripuit*[1]. Giorgio Dati a ainsi interpreté ce passage : *Quindi occupò le botteghe, dentro allequali erano di quelle merci con che nutriscon la fiamma; et così cominciato, et in un subito venuto via gagliardo, e spinto ancora dal vento, si distese per tutte le case et habitationi che son poste per lunghezza del Circo.* Qui est le François lequel, voyant une telle application de ce mot *gaillard*, estant dict d'un feu si horrible, et pourtant bien eslongné de gaillardise, n'en soit estonné aussi bien que de ce feu?

On peut remarquer assez d'autres mots pris de nostre langage, dont toutesfois ils usent en autre signification que nous. Et font ceci en quelques anciens mesmement, comme en *abratto*; car au lieu que nostre *barat*[2], duquel a

1. *Annal.*, XV, 38.

2. C'était proprement, dit Nicot, la fraude commise en matière de marchandise. Ce mot, ajoute-t-il, « est grandement usité es pays de Languedoc, Provence et adjacens : lesquels en font un verbe actif en leur langue, *barator*, tromper autrui en vendant, achetant ou trocquant, et en outre un

esté faict ce *baratto*, signifioit *tromperie* (comme encore aujourdhuy, n'estant totalement hors d'usage, retient ceste signification), eux s'en servent pour *change*, que nous appelons aussi *permutation*[1]. Et s'abusent pareillement en ce qu'ils le pensent estre un mot des Espagnols. Je ne sçay pas toutesfois s'ils l'auroyent point eu d'eux; mais si ainsi estoit, ils auroient baillé ce qui n'est point du leur.

Et à propos de nos vocables anciens qui sont autrement appliquez par eux que par nous, il me souvient avoir allegué cidessus plusieurs passages, esquels nous voyons qu'ils n'ont pas usé proprement du mot *ingombrar*, faict du nostre *encombrer;* car c'est comme si nous disions *accabler*.

Mais, pour retourner à des mots qui ne sentent tant leur ancienneté que les precedens et qui nous sont plus ordinaires, desquels les Italiens abusent pareillement, nous en avons deux notables exemples en *avisare* et *avertire*, pareillement en *aviso* et *avertimento*. Je ne di pas en *aviso*, comme Boccace en use, mais comme on en oit user à Venise, en la place de sainct Marc, et encore plus en la place de Realte, à toutes les heures du jour : car ceux

nom adjectif, *baratier* et *baratiere*, celuy, celle qui ha coustume de frauder autruy. »

1. On remarquera que les Provençaux aussi, d'après Nicot, se servaient du verbe *barator*, barater, « pour trocquer ou eschanger une chose à autre. »

qui sont appelez *novellanti* (mestier incongneu à la France[1]) font que jamais ces places n'ont faute d'*avisi;* comme ils usent de ce mot, au lieu de ce qu'ils devroyent dire *avertimenti,* comme nous disons *avertissemens : E venuto un aviso di Roma, E venuto un aviso di Franza, E venuto un aviso di Spagna.* Et reciproquement ils usent de *avertimento,* au lieu de ce qu'ils devroyent dire *aviso,* comme nous, *avis :* tellement que celuy qui a traduict Guichardin a esté bien avisé d'interpreter *gli avertimenti, les avis,* non pas *les avertissemens*[2]. Quant à cest autre mot *aviso,* depuis huict ans (peu plus, peu moins) il a engendré en la cour un *avis,* tenant pareillement la place d'*avertissement ;* quand on dit, Il est venu au roy un avis d'un tel lieu touchant telle chose; ou, Le roy en a eu avis. Voylà comment quelques-uns (car il s'en faut beaucoup que tous parlent ainsi), en leur langage naturel, ensuivent la faute de ces estrangers, au lieu de la leur remonstrer[3]. Quant à

1. Mais qui ne devait pas toujours l'être. Au XVIIIe siècle, on vit en effet *la nation des nouvellistes,* comme s'exprime Montesquieu, pulluler parmi nous : un portrait piquant en est tracé dans les *Lettres persanes,* let. CXXX.

2. Il s'agit des *Avis et Conseils en matiere d'Estat,* ouvrage de Guichardin publié en 1525, Anvers, in-8°, et traduit en français, 1577, Paris, in-8°, par Charles de Chantecler, maître des requêtes : v. à ce sujet la *Bibliotheque* de Du Verdier, édit. de Rigoley de Juvigny, t. I, p. 296.

3. Cette extension du sens d'*avis*, que signale ici et critique Henri Estienne, paraît avoir été plus ancienne qu'il ne

avertir ou *avertire*, ils le disent pareillement pour cela que nous disons *aviser* (comme *avertite bene à questa cosa*), et au reciproque de *avisar* ou *avisare*, pour *avertir* et *avertire*. Il est vray que nous n'usons pas seulement en une sorte du verbe *aviser*, comme du nom *avis*; mais disons aussi, Je vous avise que si vous ne faites autrement, il vous en prendra mal.

Pour le regard des mots pris de nostre langage, dont eux n'abusent pas seulement, mais quelquesfois usent comme il faut, on peut adjouster au verbe *guardar* (que j'ay allegué cidessus pour exemple) cestuy-ci, *sovenir* ou *sovenire* : car ils ne se contentent pas d'en user pour nostre *souvenir*, mais en abusent aussi pour *remettre en memoire*, *faire souvenir*; et cest abus se trouve en Bembo, entr'autres. Mais la faute semble plus legere en ce mot qu'en l'autre.

Le second plaintif est qu'ils ont depravé plusieurs de nos mots, en adjoustant des lettres aux uns et en ostant aux autres : car ils n'ont pas dict seulement *cridar* ou *gridar*, pour nostre

le dit : on la trouve déjà dans la célèbre traduction de Des Essars (v. plus haut, p. 207). « *Avis*, remarque Nicot, est aussi pris pour avertissement donné de quelque chose, comme au IIe livre d'*Amadis* : Ma cousine, respondit Amadis, je m'esbahis de la fantaisie de ma dame; toutesfois je vous remercie tant qu'il m'est possible de l'*avis* que vous me donnez. En telle signification en usent également et l'espagnol et l'italien, disans *aviso* pour *avertissement*. »

crier (ce qui estoit pardonnable), et *risguardar* pour nostre *regarder*, et *giostra* pour nostre *jouste*, et *contrastar* pour nostre *contester*, mais aussi *guadagnar* pour *gangner*, et *allog-giar* pour *loger*, et *addomandar* pour *deman-der*, et *appagar* pour *payer* (il est vray qu'ils disent aussi *domandar* et *pagar*, sans adjouster à chacun une syllabe); et quant aux noms, *guiderdone* pour *guerdon*[1], et *orgoglio* pour *or-gueil*. Mais ils ont faict encore pis en quelques autres mots; car au lieu qu'à ceux-ci, *alloggiar*, *addomandar*, *appagar*, ils leur avoyent comme mis quelque chose sur la teste, ils l'ont couppee à quelques autres, je di de ceux mesmement qu'ils avoyent eus de nous, comme à *ventura* et à *vantaggio*. Je sçay bien qu'ils ont faict et font ce mesme tort à la langue latine (comme quand ils disent *micidio*, pour *homicidio*) et à la gre-que (comme quand Castelvetro et autres ne font point conscience de dire *pistola*, pour *epistola*); mais, si elles endurent ce tort sans en faire au-cune doleance, il ne s'ensuit pas que nous de-vions faire le mesme.

Ils se jouent de nos mots encore en une autre

1. *Récompense, profit*, comme on le voit dans ce vers cité par Lacombe, *Dictionnaire du vieux langage*, t. I, p. 258 :

Pour tout *guerdon*, on les pille, on les tance....

De là *guerdonner* (ital. *guidardonar*, espag. *galardonar*), et *guerdonneur*, celui qui récompense, *guerdonnable*, qui est digne d'être récompensé. Les Anglais ont conservé *guerdon*.

façon : comme quand Bembo dit d'une fille, *come quella che garzonissima era*. Je sçay bien que Bembo est fort hardi non seulement à feindre des mots terminez en VOLE, ains aussi à faire des superlatifs : mais il ne se devoit donner telle hardiesse en nostre langage, sans nous demander congé. Lequel (pour dire la vérité) je ne sçay si nous luy eussions donné ; car de *garçon*, duquel ces messieurs ont faict *garzon* et *garzone*, nous disons seulement *garçonniere*[1] : tellement que, suivant cela, il eut falu dire *come quella che molto era garzoniera*[2]. Et si on me dit que ce mot ne seroit pas italien, je respon que celuy dont a usé Bembo n'est ne italien, ne françois : qui est bien pis.

Tenant promesse, je vien aux exemples de quelques façons de parler que les Italiens ont prises de nostre langage, aussi bien comme ils ont pris une si grande quantité de nos vocables. Desjà le cardinal Bembo nous advertit de quelques-unes, entre lesquelles est ceste-ci, de Boccace, *Non ha lungo tempo*, comme nous disons, *Il n'y a pas long temps*; et, *Quanti sensali*

1. Ce mot est encore usité dans le langage populaire, pour désigner une jeune fille qui se plaît à fréquenter les garçons.

2. *Molto*, qui figure dans cette phrase, rappelait aussi notre *moult*, beaucoup : mot sur lequel on peut voir une dissertation étendue, dans les *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes*, par Fallot, Paris, in-8°, 1839, p. 376 et suiv.

ha in Firenze? comme nous dirions, *Combien de sensals y-a-il à Florence?* s'il nous est licite d'user de ce mot *sensals*, au lieu de dire *corratiers*[1]. Il remarque aussi cette phrase, *Io amo meglio* (comme nous disons *J'aime mieux*), et l'expose, *Io voglio più tosto*, monstrant comme Boccace en a voulontiers usé.

Mais les façons de parler dont Bembo a faict mention ne sont point provençales (comme il a pensé), c'est à dire peculieres aux Provençaux, ains sont aussi bien des autres contrees de France. Ce qu'il faut estimer de celles aussi que je proposeray, commanceant par une qui est en ce vers de Petrarque,

Di dì in dì vo cangiando il viso e'l pelo[2].

Ainsi dit Bembo en ses Asolains, *Et udironlami tra esse cantare, siccome io l'andava tessendo*[3], parlant d'une chanson. Il est certain que ceste façon de parler est prise de nostre langage, auquel elle est aussi frequente, qu'elle y-a bonne grace : comme en ce vers, pris d'une elegie de Philippe Des Portes,

Mais durant qu'en regrets tu te vas consumant;

Et en ce passage pris d'une sienne chanson,

1. *Corattier, coratier, curatier* ou *couratier* (de *corium*, d'où *courtier*), marchand de chevaux. Aujourd'hui encore, en italien, *sensale* s'emploie dans ce sens.

2. Vers cité déjà p. 314.

3. Et elles me l'entendirent entre elles chanter, comme j'allais la composant : liv. II.

Le plus souvent en vous voyant
La peur va mes sens effroyant.

Ceste façon de parler nous est fort ancienne[1]; mais les Espagnols y-ont voulu avoir leur part, aussi bien que les Italiens, tesmoin celuy qui a traduict ainsi le vers de Petrarque allegué ci-dessus,

Cada dia voy mudando el gesto y el pelo[2].

Sur ce mesme verbe il me souvient d'une autre façon de parler dont use Petrarque, à l'imitation aussi de nostre langage,

I dolci colli ov' io lasciai me stesso,
Partendo onde partir giammai non posso,
Mi vanno innanzi[3].

Car *Mi vanno innanzi* est dict à l'imitation de ceste façon de parler dont nous usons ordinairement, *Me viennent au devant* : ce qu'on dit aussi, *Me viennent devant les yeux*. Mais en parlant ainsi, nous suivons ce que disent les Latins, *Veniunt ante oculos*.

Du devant je viendray au derriere, c'est à dire à une phrase où ils font mention du dos, laquelle pareillement ils ont prise de nous : c'est

1. On peut ajouter qu'elle a duré après Estienne. Cet emploi du verbe *aller* se retrouve dans Pascal, *XIIe Provinciale :* « Les opinions probables *vont* toujours en mûrissant; » et il n'a pas cessé d'être en usage aujourd'hui.

2. V. la p. 99 de la traduction espagnole mentionnée plus haut, p. 312.

3. Passage déjà cité à la p. 318.

quand ils disent *Dar à dosso*, et mesmement en leurs escrits, comme il me souvient l'avoir leue en l'interpretation de Cornelius Tacitus, faicte par Giorgio Dati, Fiorentino, *Et poscia diedero addosso a'nemici*, ainsi que nous disons, *Ils leur donnerent à dos*. Il est vray que nous avons d'autres façons de parler, desquelles nous usons aussi voulontiers; mais le propre usage de ceste-ci est quand, poursuivans l'ennemi fuyant, nous le battons. Quant à ce que nous disons, *tourner le dos*, qui est pris du latin, *terga vertere*, eux disent plustost *le spalle*, usans aussi du verbe *voltar*, comme en cest endroit de ce mesme interprete, *Nè per ferite che ricever potessero, cederebbero, o volterebbero spalle giammai*[1].

Je croy que si je di ceste phrase aussi, *haver grand torto* ou *un grand torto*, estre pareillement contrefaicte sur nostre françoise, on ne me contredira point. Bembo est de ceux qui en usent : car nous lisons en son premier livre des Asolains, *Lisa, Lisa, tu hai havuto un gran torto*.

Quant à ceste façon de parler, dont use Boccace entr'autres, *Io vi sò grado di quella cosa*, il ne faut point douter qu'ils ne l'ayent prise de nous, pour imiter ce que nous disons, *Je vous sçay gré de cela* : car (comme j'ay monstré ci-

1. Traduction verbeuse de ce membre de phrase de Tacite, appliqué aux Bretons qui jurent à Caractacus « non telis, non vulneribus cessuros : » *Annal.*, XIII, 34.

dessus) ils ont usé de *grado* pour exprimer ce que nous disons *gré*.

Comme nous disons *laisser en derriere*, de ce dont nous ne tenons comte, ainsi eux *lasciar adietro* : pour le moins Bembo en a usé. Nous trouvons aussi en ses escrits, *ritrarre la briglia*, dict par metaphore, et pareillement le contraire, ainsi que nous disons *lascher la bride*, et *retirer la bride*; et semble bien qu'en prenant de nous le mot *briglia*, ils ayent quant-et-quant pris ces façons de parler ausquelles nous l'accommodons, sans les aller chercher aux livres des Latins, où ils les eussent trouvees aussi bien que nous : ce que je di pareillement de la phrase qui precede celles-ci; car il faut considerer que Bembo n'a pas esté le premier qui en a usé, et qu'il pourroit bien estre que le premier n'estoit pas (comme luy) homme pour imiter quelques phrases latines.

Mais quand ce mesme auteur, je di Bembo, use de *mestiero* et *bisogno*, contrefaisant nostre *mestier* et nostre *besoin*, alors on ne peut douter que luy, aussi bien que les autres, ne veuille user de ces mots avec les mesmes verbes que nous : comme aussi nous voyons qu'au commancement du livre qu'il a intitulé *Le Prose*, il dit *T'è di mestiero*, ainsi que nous, *Il t'est de mestier de faire cela*, pour signifier, *Il t'est besoin* ou *de besoin*, *Il t'est necessaire*; et avec le verbe *fare*, en ses Asolains, *Non fa mestiero di molte parole*; et, vers le commancement de

ce mesme livre, *A' quali, quasi per lo continuo, et di calamità et di scorta non faccia mestiero*[1]. Toutesfois, aujourdhuy, nous n'appliquons guere nostre verbe *faire* avec le mot *mestier*, en ceste façon, *Bien peu sont ausquels il ne face mestier de telle chose*, au lieu de dire, *Bien peu sont qui n'ayent mestier de telle chose*. A grand peine aussi diroit-on, *Il ne fait pas mestier de beaucoup de paroles*, pour signifier, *Il n'est pas besoin*. On dit bien, *Cela me fait mestier*, encore qu'on die plus souvent, *Cela me fait besoin*[2]. Mais il est vraysemblable que du temps des premiers enrichisseurs de la langue italienne (c'est-à-dire de ces anciens auteurs qui enrichissoyent leur langue de la nostre), et es lieux où ils estoyent, on appliquoit ce mot encore autrement que maintenant : ce qu'il faut aussi penser des autres. Pour exemple, on dit aujourdhuy, *donner aide, donner secours*, plustost que *prester aide, prester secours* : toutesfois ils disent, *prestar ajuto, prestar soccorso*; et Boccace mesmement en use quelquesfois.

Je retourne à Bembo, qui dit, parlant italien françois, *Gismondo così prese a dire* : car ceste façon de parler est prise de nostre *prendre*, quand nous disons, *Il se prit à dire*. Et faut noter qu'il n'a pas exprimé nostre *se*;

1. (Il en est bien peu) qui n'aient, pour ainsi dire, un besoin continuel de boussole et de direction : liv. I.

2. Pour *mestier*, fort usité autrefois dans le sens de *besoin*, on peut voir Joinville, édit. de 1761, p. 39, 67, etc.

mais Boccace aussi ne l'avoit pas exprimé, quand il avoit dict, ***Lauretta lietamente prese a dire*** ou ***addire***[1], comme les autres aiment mieux escrire.

Ce mesme auteur (j'enten Bembo) use d'une façon de parler italienne-françoise fort belle, mais laquelle maints Italiens ne pourroyent pas entendre, et peu de François faudroyent à[2] l'entendre ; c'est où il escrit, *Quanto egli già nell' entrar de' suoi ragionamenti andava tentoni, si come quello che nel buio era*[2]: car *andava tentoni*, c'est au lieu de ce que nous disons, *Il alloit à taston;* mais cela est dict ici metaphoriquement, et d'autant ha-il meilleure grace. Quant à ce mot *tentoni*, il est tout evident que ceux qui disent *a tentone*, approchent plus pres de nostre mot, et encore plus pres les Napolitains, qui prononcent *a tantone*.

Entre les phrases qu'ils ont tirees de nostre langage, aucunes ne se trouvent qu'en quelcun de nos dialectes ; comme ceste-ci, *Io l'ho mes-*

1. Laurette se prit gaiment à dire...

2. (Manquaient de) : ainsi Molière, *Ecole des Femmes*, II, 2, « le cœur me *faut*, » pour *me manque*. *Défaut*, de *défaillir*, se trouve dans Bossuet, *Connaissance de Dieu*, p. 115 : « Que si la frayeur nous saisit de sorte que le sang se glace si fort que tout le corps tombe en défaillance, l'âme *défaut* en même temps. » Des éditeurs modernes ont eu la maladresse de substituer à ce mot, qu'ils ont trouvé trop peu français, la périphrase *semble s'affaiblir*.

3. Comme, dès le début de ses raisonnements, il allait déjà à tâtons, ainsi qu'un homme dans les ténèbres...

so in salvo, ou *posto in salvo*, alors mesmes qu'ils veulent signifier simplement ce que nous disons, *Je l'ay serré* : car ainsi disent les Picards, *Je l'ay mis en saulve*.

Et à propos de ce qui est confessé par Bembo quant aux locutions, que ceste-ci entr'autres a esté prise par les Italiens du langage provençal, *Io amo meglio*, pour *Io voglio più tosto*, c'est à dire *J'aime mieux* (comme, *Io amo meglio dispiacere a voi*, j'aime mieux vous desplaire), ils disent aussi, pour signifier la mesme chose, *Io ho più caro*, ou *havrei più caro*; comme les Picards, *J'aurois plus cher*. Boccace : *Figliuola mia, io havrei molto più caro che tu havessi havuto un tal marito*. Mais comme les Provençaux ne sont pas seuls qui usent de la façon de parler susdicte, dont Bembo fait mention, aussi n'est en usage ceste-ci aux Picards seulement; toutesfois ceste-là est plus usitee.

J'en ay gardé une fort aisee à remarquer, pour la derniere (car je veux faire ici la fin, encore que je ne sois qu'au commancement, au regard du grand nombre que je pourrois adjouster) et à laquelle toutesfois peut estre que beaucoup de François ne prennent pas garde; encore qu'elle soit plus, ou, pour le moins autant en la bouche des Italiens, mesme del popolazzo, qu'aucune des precedentes : c'est la façon de parler qui rapporte à nostre adverbe *pieçà*, lequel vaut autant que le *jamdudum* ou le *jampridem* des Latins. Car nous disons *pieçà*

en un mot au lieu de dire separement *piece y-a*, c'est à dire *piece de temps y a*, ou *grand piece de temps y-a*[1]: mais nous disons plustost *grand piece y-a* (sans adjouster ces mots, *de temps*) et, *il y-a grand piece*. Escoutons maintenant comme Boccace contrefait nostre langage, *Egli ha gran pezzo ch'io a te venuta sarei*[2]; et ici, *Ma poi che ser Ciappelletto piangendo hebbe un gran pezzo tenuto il frate così sospeso*[3]. Il use aussi de *pezza*, et dit *buona pezza*, ainsi comme nous disons *bonne piece*, pour *grand piece*. Mais quant à *pezzo*, les Italiens en usent aussi en leur commun parler, sans rien adjouster; comme quand on leur demande touchant quelcun, s'il est venu, ils respondent, *E un pezzo*, ou *E già un pezzo*. Quoy qu'il en soit, ils n'usent en cest endroit d'aucun *pezzo*, ni d'aucune *pezza*, qui ne soit de nos pieces.

Je leur pourrois bien monstrer qu'ils sont venus jusques à nos proverbes, et en ont pris aucuns (encore que je confesse que sans les nostres ils en ayent assez bonne provision); mais je me contenteray qu'ils me confessent la debte quant à ce que j'ay mis en avant jusques ici. Et à la verité ils seront contraints d'en con-

1. C'est ce que remarque aussi Robert Estienne, dans sa *Grammaire françoise*, p. 89 : cf. *Hypomneses*, p. 103.

2. Il y a longtemps que je serais venue vers toi...

3. Mais après que messire Ciappelletto eut longtemps par ses pleurs tenu le frère en suspens : v. *Journée* I, *nouv.* 1.

fesser pour le moins la plus grande partie ; de quoy je me contenteray, ne voulant entrer en dispute du reste : car ceci ne se doit entendre seulement des mots et façons de parler dont j'ay faict mention, ains d'un nombre beaucoup plus grand d'autres qui sont de mesme condition, et pourtant doivent jouir de mesme droit, asçavoir de pouvoir quitter l'Italie toutes et quantes fois que bon leur semblera. Or tant plus je considere combien leur nombre est grand, tant plus je m'esmerveille de Bembo, qui en a si peu confessé ; et encore plus de ceux qui, depuis, luy ont sceu si mauvais gré de ceste confession. Peut estre qu'il pensoit qu'en confessant ainsi volontairement quelque petite partie, on se tiendroit à ce qu'il en auroit dict, sans faire aucune recherche ; et au contraire, ceux qui se sont faschez contre luy de ce qu'il avoit dict, ont eu crainte de ce qui est advenu : car ils ont bien pensé que ce petit nombre qu'il avoit confessé seroit cause de faire rechercher la grande quantité des autres.

Toutesfois je m'en rapporte à ce qui en est, et ne suis pas marri qu'ils ayent faict et qu'ils facent encore ciapres leur proufit de nostre langage (en usant de la discretion dont j'ay faict mention cidessus), pourveu qu'en recompense ils luy facent honneur : j'enten seulement l'honneur qui luy appartient, qui est de luy accorder le titre de precellence[1]. Quant est des

1. C'est-à-dire la primauté, le premier rang.

mots qu'ils nous ont pris, il n'y-en a point dont je m'esbahisse plus et me fasche moins, que de cestuy-ci, *fol ;* car nous n'avons que ceste petite parolette, pour signifier ce que les Latins disent *stultus :* au lieu qu'eux en ont quatre, *pazzo, matto, scioccho, stolto ;* et toutesfois nostre *fol* leur a semblé si beau qu'ils en ont eu envie, et le desguisans un peu en ont faict *folle*, lequel Petrarque et Boccace ont mis en monstre, en faisans grande bravade : Bembo pareillement apres eux. Ils ont aussi emmené celle sans laquelle il ne va jamais, qui est *folie*, et l'ont desguisee en *follia*. Que pleust à Dieu qu'ils eussent tellement emmené l'un et l'autre, qu'on ne les revist jamais en France. Toutesfois ils avoyent au contraire besoin non pas de *fol* et de *folie*, mais de *sot* et de *sotise ;* car ils n'ont rien en leur langage, qui puisse bonnement tenir la place ne de *sot* ne de *sotise :* tellement qu'ils sont contrains de la faire tenir par un de ceux que j'ay dicts, encore qu'elle ne luy appartienne pas. D'une chose leur sçay-je bon gré, que nous, au contraire, pour signifier ce que les Latins disent *sapiens* et *prudens*, n'ayans pas seulement *sage* et *prudent*, mais plusieurs autres vocables equipolens, ils n'y ont point voulu toucher.

Mais ils me diront que s'ils ont pris de nostre langage, aussi nous avons pris du leur ; et adjousteront toutesfois (par honnesteté) que non

pas tant. Je les prieray donc faire leur production, comme j'ay faict la mienne, à la charge qu'ils ne s'aideront d'aucunes pieces qui ne soyent aussi bonnes et authentiques que les miennes. Or me doutant bien que celles qu'ils estimeront les meilleures, seront certains vocables dont nous usons en la guerre et es fortifications[1] (car je croy qu'ils auront honte de m'alleguer ceux dont usent les gastefrançois[2]), je les prieray d'ouir aussi patiemment ma response que j'orray la leur, quand il leur plaira respondre à ce que j'ay mis en avant cidessus.

Je di donc qu'il faut necessairement de deux choses l'une, ou qu'ils se vantent nous avoir enseigné l'art de la guerre et pareillement celuy des fortifications, ou qu'ils confessent que comme nous avons bien sceu apprendre l'un et l'autre sans aller à leur eschole, aussi avons-nous eu des termes propres, sans les aller chercher en leur pays. Je croy qu'ils ne voudront

1. Henri Estienne parle encore de ces emprunts dans la préface de la *Conformité*, et dans les *Deux Dialogues du langage françois italianizé*, p. 270 et suiv. Cf. Pasquier, *Rech.*, VIII, 3. Malgré les scrupules de notre auteur, on conviendra que ces termes étaient heureux pour la plupart, et méritaient d'être conservés. Aussi l'usage s'est-il trouvé plus fort que les répulsions trop générales de Henri Estienne, et avec raison, comme plusieurs critiques l'ont fait remarquer.

2. Ainsi Henri Estienne appelle-t-il, dans les *Dialogues* cités, ceux qui, bigarrant leur conversation de mots pris au delà des monts, se composaient un parler inintelligible et barbare.

pas s'aider de ce premier poinct, et quand ils voudroyent, je ne sçay s'ils oseroyent : quand ils oseroyent, je leur opposerois entr'autres choses ce que dit Machiavel ; dont s'ensuivra que ou voulontiers ou par force ils m'accordent le second. Mais à fin qu'ils ne pensent que les menaçant de Machiavel, je leur vueille donner une faulse alarme, je di qu'en son dialogue de l'art de la guerre[1], il fait la guerre à une telle vanterie ; car ayant premierement dict en general que les manieres de faire la guerre estoyent esteintes par tout le monde, à comparaison de celles des anciens, parlant puis de l'Italie particulierement, dit qu'elles y sont du tout perdues, et que s'il y-a encore quelque chose qui ait un peu plus de gaillardise, elle vient de ce qu'ils ont pris exemple à ceux de delà les monts : pour mieux faire, je reciteray ses propres paroles, du septieme et dernier livre, *Io vi dico di nuovo che i modi et ordini della guerra in tutto il mondo, rispetto a quegli degli antichi, sono spenti ma in Italia sono al tutto perduti ; et se ci è cosa un poco più gagliarda, nasce dall' esempio degli oltramontani.* Et à

1. Œuvre qui atteste, chez un homme voué aux occupations civiles, une science militaire singulièrement approfondie. L'auteur l'avait acquise, en méditant les ouvrages des anciens Romains et surtout celui de Végèce. Il s'est appliqué et a réussi en particulier dans ce livre à faire valoir les services, encore mal appréciés, que l'on pouvait tirer de l'infanterie.

fin qu'on ne doute point que Machiavel n'entende les François, quand il dit les outremontains (s'il est loisible de contrefaire ainsi son mot *oltramontani*), j'adjousteray ce qu'il dit apres, qu'avant que Charles, roy de France, passast en Italie, on bastissoit tellement les forteresses qu'elles estoyent fort foibles : voyci ses paroles, *Voi potete havere inteso, et questi altri se ne possono ricordare, con quanta debolezza si edificava innanzi che il re Carlo di Francia, nel* M.CCCC.XCIIII, *passasse in Italia.* Joinct qu'apres il dit *Franciosi* plusieurs fois ; et que ce *edificava* se doive entendre ainsi, il appert par les exemples qu'il amene : car il parle de trois choses dont les forteresses avoyent besoin, selon la façon d'alors, lesquelles il nomme *merli, balestriere* et *bombardiere*[1] ; et apres avoir monstré la faute qu'on y faisoit, il monstre aussi comment les François avoyent appris à les

1. Créneaux, meurtrières, embrasures pour les bombardes. — Parmi nous, *merli*, *merlee* ou *merlon* désignait les créneaux d'une tour ; *baliste* (ou *mangonel*), une machine à lancer de grosses pierres (c'était aussi le nom du plus grand instrument de guerre dont on fit usage au temps de Végèce) ; la *bombarde* était du même genre, et, suivant une explication citée par Nicot, « nomen habebat a *bombo*, id est sono, et verbo *ardeo*. » Froissart, parlant d'une certaine *bombarde*, dit que « lorsqu'elle decliquoit (partait), on l'oyoit bien de cinq lieues par jour et de dix par nuit. » V., au reste, sur ces mots et sur les suivants, Fauchet, *Second livre des Origines ou plustost meslanges*, c. 1 : « De l'ordonnance, armes et instruments desquels les François ont usé en leurs guerres. »

corriger : *Hora* (dit-il) *da' Franciosi si è imparato a fare il merlo largo et grosso ; et che anchora le bombardiere sieno larghe dalla parte di dentro*[1], etc. Il monstre puis, assez au long, que les François ont beaucoup d'autres manieres incongneues aux Italiens, par lesquelles les places sont rendues fortes, et commance par ce qu'il appelle des *sarrazinesques*[2]. Mais comme Bembo n'a pas confessé toute la debte quant aux vocables que la langue italienne a pris de la nostre, non pas la centieme partie (comme j'ay dict et monstré cidessus), ainsi est vraysemblable que Niccolò Machiavelli n'ait pas confessé toutes les choses appartenantes à la guerre que les Italiens ont apprises des François ; et peut estre aussi qu'il ne les sçavoit pas, pour les pouvoir confesser.

Mais dira-on point que depuis ce temps-là les Italiens nous ayent pu rendre la pareille ? qu'ils ayent esté nos maistres, quant à l'art de la guerre, au lieu qu'ils avoyent esté nos disciples ? On le pourra bien dire : mais on ne le pourra pas prouver, ni mesme le faire approcher de quelque verisimilitude. Car s'ils disent que l'I-

1. Aujourd'hui les Français nous ont appris à faire le créneau large et épais, aussi bien qu'à agrandir en dedans les embrasures des bombardes...

2. On appelait de ce nom, ou simplement *sarrasine*, la herse destinée à défendre l'accès d'une ville ou d'un château fort. Placée au-dessus des portes, on la faisait tomber, quand on voulait, pour empêcher les surprises.

talie s'est fort aguerrie depuis, et la France quoy[1]? on sçait assez qu'il n'y-a point de comparaison.

Or pource que tant eux que plusieurs autres pourroyent cependant demeurer esmerveillez d'où vient donc que maintenant et jà depuis quelques annees nous usons de plusieurs de leurs termes au faict de la guerre, et auroyent aussi raison de me demander où sont les nostres dont nous usions auparavant, et que nous pourrions mettre en la place des leurs, quand il nous plairoit les quitter, je tascheray de rendre tant les uns que les autres contens et satisfaicts touchant ces deux poincts. Quant au premier donc, je di que ce changement de termes appartenans à l'art militaire commança avec les guerres de Piedmont; d'autant que les jeunes soldats françois, et principalement les jeunes gentils-hommes (car comme nostre nation aime plus la nouveauté que les autres, ainsi la jeunesse plus que l'autre age) estoyent fort joyeux de pouvoir rapporter jusques à leurs maisons quelques termes nouveaux appartenans à ce dont ils faisoyent profession : ce que j'ay plus amplement declaré ailleurs[2]. Quant au second poinct, je di que nous avons des livres[3] où nous pouvons trouver les termes vrayement françois

1. Que dira-t-on alors de la France?

2. C'est-à-dire dans les *Deux Dialogues du langage françois italianizé*, plusieurs fois rappelés.

3. Parmi ces livres il faut signaler ceux de la *Discipline militaire* de Guillaume de Langey, que cite Pasquier dans le passage ci-dessus mentionné de ses *Recherches*, VIII, 3.

en la place desquels nous mettons ces estrangers; et toutesfois, que l'intermission des nostres n'est (Dieu merci) depuis si long temps que ne les puissions recouvrer aujourdhui en la memoire de nos plus vieux guerriers (encore que les douze dernieres annees nous en ayent beaucoup osté), ausquels ces mots qui estoyent usitez en leur jeunesse, estans maintenant remis en usage, sembleroyent apporter quelque rajeunissement.

Ils ne doivent toutesfois avoir peur que ces vieux guerriers les vueillent ramener jusques à la vieille guerre (comme nous usons de ces mots, quand nous disons, par une maniere de mespris, *c'est la vieille guerre*), ce que diroyent aucuns, si on vouloit remettre audessus *chevetain* et *adventurier*, ou bien *souldoyer*[1]; et encore plustost, si on vouloit rappeler *brigand* (d'où vient *brigandine*, pour une sorte d'armeure), et *rustre* pareillement[2]. Aussi n'y auroit-il aucune raison, ne mesmes apparence de raison, d'user maintenant de ces deux termes

1. *Chevetain*, capitaine, de *chevet*, tête; *souldoyer* venait de la *soulde* (*solde*) ou paye que l'homme de guerre recevait : c'est ce que fait observer Fauchet, *Origines*, p. 117. Ce fut sous Charles VIII, « que les *adventuriers* françois, ainsi nommez parce qu'ils alloient chercher leur adventure par fortune de guerre, prirent le nom de soldats : *ibid.* »

2. Fauchet dit que la *brigandine* était formée de lames jointes et servant de cuirasse : v. *Origines*, p. 105. Quant aux *brigands*, c'était, dit Borel, une sorte de soldats anciens à pied. *Rustre* (*rusticus*, campagnard, et particulièrement campagnard incorporé à la milice) avait aussi fini, dégéné-

lesquels j'ay alleguez pour exemple : car outre ce que l'usage les a faicts sonner mal depuis (et notamment *brigand,* auquel, en ce changement, est advenu le mesme qu'au *latro* des Latins[1]), nous ne trouverions pas à qui ces noms peussent bien convenir, à cause de la difference qui est tant es armes qu'en la façon de guerroyer. Quant aux deux autres, encore qu'on n'en puisse pas dire le mesme, si est-ce que par droit leur place doit demourer à *capitaine* et à *soldat*, puisqu'ils en sont en possession dès le temps de nos ayeuls[2], et principalement *capitaine*, pourcequ'il est croyable que les *souldoyers,* au lieu de ce que nous disons les *soldats,* soyent demourez en nostre vieil langage, encore depuis *chevetain :* lequel vocable *souldoyers* approchoit plus pres du gaulois *soldurii*[1], que n'en approche cest autre, *soldats.*

Or ce que j'ay dict touchant ces cinq termes anciens, doit estre entendu aussi d'un grand nombre d'autres : car il ne faut pas craindre que

rant de son sens naturel, par désigner un voleur et un pillard : de là *rustrerie,* brigandage et dévastation.

1. *Latro*, dans son acception première, ne signifiait qu'un soldat de la garde d'un prince (pour *latero*, de *latus :* Varron, *de Ling. lat.*, VI, 3.), spécialement un soldat mercenaire. Il désignait aussi un chasseur ; ce sens a même été retenu par les poëtes latins : v. Virgile, *Æn.*, XII, 7.

2. Cette forme a subsisté jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. La Bruyère a dit, *Caract.*, c. II, en parlant de certains hommes rares, exquis, qui apparaissent de temps en temps sur la face de la terre : « Ils n'ont ni *aïeuls* ni descendants. »

3. Cette origine est attestée par Jules César, *Bell. gall.*,

ces vieux guerriers vueillent ramener, quant aux machines ou instrumens servans à faire baterie, ne les *bricoles* (car le jeu de paume s'est emparé de ce terme[1]), ne les *domdaines*[2] (duquel mot la souvenance demeure en ceste façon de parler, *c'est une grosse domdom*), ne ramener les *bacules*[3] (car ce mot a esté depuis transferé à

III, 22 : « Adcantuannus, qui summam imperii tenebat, cum DC devotis, quos illi *soldurios* appellant... » Cf., à ce sujet, les *Recherches* de Pasquier, VIII, 2, t. II, p. 97 de ses *OEuvres choisies*, Didot, 1849, et les *Antiquitez Gauloises et Françoises* de Fauchet, I, 5.

1. Suivant l'explication de Borel, p. 466, cf. p. 19 et 204, on appelait anciennement *bricole* une fronde de cuir, dont on se servait pour lancer des projectiles, une arbalète, ou même une machine d'où s'échappaient, au moyen d'un ressort que l'on détendait, des pierres énormes, destinées dans les siéges à enfoncer le toit des maisons. Mais, au XVIe siècle, *bricole*, comme on le voit dans Nicot, ne s'employait plus qu'au jeu de paume, pour désigner le jet de la balle lancée de manière à ce qu'elle revînt après avoir frappé une des murailles de côté. De là *bricoler*, c'est-à-dire *jouer de bricole*; et, au figuré, comme ce coup était astucieux, biaiser, n'aller pas droit dans une affaire.

2. C'était la *catapulte* des anciens (sur les machines de guerre dont ils usaient, voir en particulier Procope, *Guerre des Goths*, I, 22) : comme la *domdaine* lançait de grosses pierres rondes, on a donné son nom, observe Borel, p. 138, à toutes les choses qui présentaient la même configuration.

3. Machine de guerre du moyen âge, qui a été décrite par Juste Lipse. C'était à peu près la même que celle qu'on appelait en latin *metella* (v. Végèce, IV, 6.), et qu'en langue romane on nommait *clide* : on s'en servait surtout pour repousser les escalades. Plus tard on entendit par *bacule* (bascule) une porte appuyée sur deux paux (de *pal*, d'où *palissade*), qui s'ouvrait et se fermait en guise de trébuchet.

la fortification des portes), ne les *truyes*[1] (à cause que ceste metaphore offenseroit trop les oreilles), ne *fondelfes*[2], ne *ribaudequins*[3], ne *chats-chateils*[4] (comme ce mot se trouve escrit en l'histoire du seigneur de Jonville), ne quelques autres qui ont esté de mesme temps ou environ; quand bien nous n'en aurions pas du tout perdu l'usage avec les noms. Mais quant aux choses appartenantes au faict de la guerre, qui sont demourees jusques à maintenant, et qui gardoyent encore leur premier nom, pendant qu'eux estoyent jeunes, je ne doute point que si on veut s'en rapporter à leur jugement, ils ne leur facent reprendre ce premier nom et quitter celuy qui est venu d'Italie. Pour exem-

1. Sur ce terme, dont l'acception métaphorique rappelait « l'effort du porc qui consiste au groin, » et que l'on appliquait à un instrument qui battait et ruinait les murailles, v. Fauchet, *Origines*, p. 118.

2. Espèce de fronde, comme l'atteste l'étymologie, et aussi instrument propre, comme quelques-uns des précédents, à lancer d'énormes pierres; enfin, sorte de canon à deux bouches.

3. « Arcs de douze ou quinze pieds de long, d'où partaient des javelots de cinq à six pieds, comme l'explique Fauchet, *Origines*, p. 120.

4. *Chat* et *chat-chateil*, *chastel* ou *chastiaus*, était une machine de guerre semblable à la tortue. De là pouvait venir, suivant Borel, le nom de *Cap de Castel*, qui désignait une porte de Puy-Laurens, ville du Languedoc. On appelait aussi *chaz*, dit Lacombe, dans son *Dictionnaire du vieux langage*, t. I, p. 105, « une galerie couverte, roulante et flanquée de tours, faite de bois de charpente. » V., pour ce mot, le Joinville de 1761, p. 42, et le *Glossaire*, p. xiv.

ple, quant aux fortifications, je croy que quand il s'agira d'un fossé, ils voudront que ces façons de parler qui estoyent en credit eux estans jeunes, obtiennent reintegrande, asçavoir *fossé en talut* ou *talus, fossé à fonds de cuve, la douve d'un fossé* ou *les douves* (ce qui est dict par une mesme sorte de metaphore que nous avons en la façon precedente; et pourtant semble que *donnes*, qui se trouve aussi, soit ainsi escrit par erreur[1]), la *faussebraye*[2], les *moineaux*[3], l'*avant-mur*. Et diront (ce qui est vray) que quand on appliquera ces mots à leur ancien et propre usage, on n'aura pas grand besoin de faire venir d'Italie *scarpe* et *contrescarpe*[4], ne *parapet*, ne *casemate*[5] : il est bien

1. Par *douve* ou *donne*, on entendait le bord d'un fossé sur lequel on jetait la terre qu'on avait tirée en creusant.

2. On appelait *bray* ou *braye* (basse latinité, *braium*, ital., *brago*) la terre grasse dont on faisait ou plutôt dont on enduisait les murs, pour leur communiquer une plus grande solidité. *Fausse-braye*, c'était, d'après la définition du *Dictionnaire de Trévoux*, une seconde muraille, au-dessous de la première, qui faisait le tour de la place pour défendre le fossé, et qui ne s'élevait que jusqu'au rez-de-chaussée du côté de la campagne : en d'autres termes, *basse enceinte*.

3. Sorte de bastion plat, bien défini par cette phrase latine, « propugnaculum minus interjectum inter duo majora. »

4. *Scarpa*, chez les Italiens, a deux significations : celle de soulier (d'où *escarpin*), et celle de pente donnée à un mur (d'où *escarpe*, muraille qui règne au-dessus du fossé du côté de la place, et, par opposition, *contrescarpe*, *escarpement*, *escarpé*, etc.) ; c'est ce que nous appelons égament *talus*, par une extension donnée au sens de ce mot latin.

5. Rac. *casa*, maison, et sans doute *mattone*, brique : souterrain voûté.

vray qu'encore mieux nous passerons-nous des trois premiers que du dernier. Et en tout evenement si leur langage se pouvoit vanter de la *casemate*, le nostre se vanteroit de ses *moineaux*. Quant à *parapet*, il est indubitable qu'il ne signifie [1] ce qu'on avoit accoustumé d'appeler *avant-mur*, et qu'aucuns appellent aussi *mantelet*.

Mais il nous advient d'estre trompez en ces vocables estrangers, ainsi que le sommes en plusieurs hommes que nous ne congnoissons point, et principalement de ceux qui sont courtisans, soit du tout, soit à demi ; car comme pour voir en eux quelque magnificence d'habits (aujourdhuy que tout est loisible en tel cas), il nous semble que l'honnesteté nous commande les respecter, jusques à ce qu'estans informez de leur qualité, nous appelons parade et bravade (eux diroyent piaffe [2]) ce que nous nommions magnificence, comme procedant de quelque grandeur : ainsi, quant à ces termes estrangers, appartenans à la guerre, desquels nous n'entendons pas la vraye signification, il est certain que leur belle apparence (que la nouveauté nous fait trouver encore plus belle), et ce qu'on les fait sonner si haut, sont cause

1. *Que* paraît devoir être suppléé ici.

2. *Bravade* ou *braverie*, affectation, recherche, particulièrement dans la toilette : ce dernier mot est employé par Molière, *Amour médecin*, I, 1 ; *Précieuses ridicules*, 16. Quant à *piaffe*, prétention, orgueil, on venait de l'emprunter aux Italiens.

que nous y sommes deceus, et imaginons soubs iceux quelque grand secret ; mais à la fin, quand nous venons à descouvrir leur origine, au lieu de ce secret par nous imaginé, ne trouvons autre chose qu'un son plus mignard que le nostre, et d'autant moins convenable aux termes de la guerre. Il est vray qu'aucuns ont plus de bravade que de mignardise. Et pour venir aux exemples (selon ma coustume), je di que comme leur *parapetto*, que nous changeons en *parapet*, est composé, aussi l'est nostre *avantmur*, et que ce mot *parapetto* n'est point plus propre ne plus significatif; mais en la composition d'iceluy on a regardé à autre chose, asçavoir à ce pourquoy il a esté inventé : car c'est comme si on disoit *gardepoitrine* [1], de mesme façon que nous disons *gardebras*. Et ce *parar* convient avec ce *parer*, duquel nous usons en disant *parer les coups*, ou *parer aux coups*.

Nous sçavons aussi que plusieurs pensent qu'il y ait quelque nouveauté cachee soubs ce mot *sentinelles*, comme ainsi soit qu'il n'y ait rien en la guerre plus ancien; ce qu'ils confesseront quand ils auront consideré (et sceu premierement) que ce mot respond au nostre *escoutes* : d'autant que *sentir* ou *sentire* en langage italien se prend quelquesfois pour *escouter*. Mais un des plus notables exemples de ce que j'ay dict est en *lancespessade* ou *lances-*

1. *Petto* signifie poitrine : cf. Fauchet, *Origines*, p. 107.

pezzade[1] : car c'est bien un des mots soubs lesquels beaucoup de personnes imaginent quelque nouveau et grand secret ; et toutesfois, si on examine son origine, pour bien descouvrir sa signification, on trouvera que quand ils usent de ce mot ils ne parlent de rien qui ne soit vieil. Car *lancia spezzata* est comme si on disoit *lance despecee* ou *lance mise en pieces*, et se baille ce nom à un soldat qui est bien appointé et auquel on donne plus de privilege qu'aux autres (aucunesfois aussi est honoré de quelque charge, au defaut de ceux ausquels elle appartient), pource que anciennement celuy qui avoit perdu ses chevaux, et n'avoit moyen de se remonter, venant se rendre parmi les gens de pied, estoit respecté tant en ce qu'il avoit gages extraordinaires, qu'en ce qu'il n'estoit subject à tant de courvees que les autres. Or est-il certain que tout ceci convient à ceux qui sont appelez *soldats appointez*[2]. Que si quelques-uns des Italiens veulent puis, non pas user, mais abuser de leur *lancia spezzata*, et pareillement

1. Borel écrit autrement ce mot : « *Lancepassade*, dit-il, c'est une charge qu'on donnoit parmi les gens de pied aux cavaliers demontez ou qui avoient coupé leur lance ; » il le dérive d'ailleurs aussi de *lancia spezzata*. On se rappelle que, comme l'a dit Mézeray, « la lance étoit autrefois la plus noble de toutes les armes dont se servoient les gentilshommes françois. »

2. C'étaient des soldats bien équipés, complétement armés, ou, comme d'autres l'expliquent, *à appointements*, c'est-à-dire qui recevaient une haute paye.

quelques François de leur mot emprunté *lancespessade*, c'est à eux (je di, tant aux uns qu'aux autres) de rendre raison de leur abus: et nonobstant ce que j'ay dict de l'origine de ce terme, je n'ignore pas qu'aucuns luy en donnent une autre, en le faisant venir du langage espagnol [1]; mais c'est en prononceant et escrivant autrement que *spezzata*, lequel mot toutesfois nous avons suivi.

Au reste, je veux aussi advertir le lecteur que quand bien nous retiendrions quelques mots italiens appartenans au faict de la guerre (comme je serois bien d'avis qu'on fist quant à six ou sept, entre lesquels est *gabions*, pour *gabbioni*, qui vient de *gabbia*, signifiant *cage*, encore que nous ayons l'ancien *mannes* ou *mandes* [2]), cela ne nous pourroit rendre suspects de ce que j'ay dict au commancement de ce discours, ne porter aucun deshonneur : veu que l'Italie, pour un que nous retiendrions des siens, s'est appropriee trois, voire quatre des nostres. Je diray bien d'avantage (et si diray vray), que ne l'Italie ne l'Espagne ne sçauroit parler de ce que les Latins appeloyent *bellum*, ne de ce qu'ils disoyent *prælium*, sans emprunter les termes

1. Celui de *garde du corps* d'un prince, ou aussi de *bas officier;* en espagnol, *anspezzados :* v., au reste, pour plus de détails, le mot *anspessade*, dans le *Dictionnaire de l'armée de terre*, par le général Bardin, t. I, p. 193.

2. Primitivement *paniers*, et en particulier, remarque Nicot, *paniers à anses*. On dit encore en Flandre *mandelette*, pour *corbeille*.

de la France ; car toutes ces deux nations ont pris nos deux vocables *guerre* et *bataille* : l'une, en ayant faict *guerra* et *battaglia*, l'autre *guerra* et *batalla*, laquelle toutesfois ha bien aussi *pelea*, mais elle ne s'en aide pas tant que de *batalla*. Non plus ne peuvent ces deux nations parler d'*escarmouche*, si nostre langue ne leur preste ceste diction [1].

Et pour passer plus avant aux termes de la guerre que l'Italie a pris de nous (entre lesquels sont plusieurs dont l'Espagne aussi fait son proufit), ils ne se sont point contentez de *battaglia*, faict de nostre *bataille*, mais pareillement de *bataillon* ont faict *battaglione*. Et n'usans de moins grande hardiesse, se sont ruez (pendant que nous n'y prenions point garde) sur nostre *avantgarde* et *arrieregarde*, et ont changé l'une en *avanguardia* ou *vanguardia*, l'autre en *retroguardia* ; voire sont venus jusques à nostre *corps de garde*, et en ont faict *corpo di guardia* et *corpo di guarda* aussi, pour abbreger. En la fin, voyans nostre patience, ils ont abusé d'icelle : car ils nous ont pris *un bastillon*, *un fort*, *une forteresse*, *un boulever*, *un rempart*, *une platte forme*, *une canonniere* [2],

1. Les Italiens disaient, on l'a vu plus haut, *scaramuccia*, et les Espagnols *escaramuça*.

2. Plusieurs de ces mots et de ceux qui les précèdent avaient des origines germaniques, telles que *wehr*, guerre, *bollverk*, boulevard, etc. Les Germains, en établissant leur empire dans les Gaules, y implantèrent naturellement bon

et en ont faict *un bastione*, *un forte*, *una fortezza*, *un baluardo*, *un riparo*, *una piatta forma*, *una canonniera ;* et n'ont pas oublié aussi nostre *tranchee*, qu'ils ont changee en *trincea*, et aucuns en *trinchea*. Mais il ne se faut pas esmerveiller s'ils ont pris la plus grand' part de nos termes concernans l'art de fortifier, veu qu'il a falu que ce mot mesmement *fortificatione*, ils l'ayent emprunté de nous. Aussi viennent de nous leur *mine* et *contramine*, leur *batteria*, leur *combattere*. Ils nous ont pris aussi nostre *banniere*, nostre *enseigne*, nostre *estandart ;* et de ce dernier use Arioste entr'autres. Encore ne m'esbahi-je pas tant de tous ces mots qu'ils ont eus de nous, ne de plusieurs autres (voire jusques aux *chariages* et aux *vittuailles*, dont ils ont faict *cariaggi* et *vettovaglie*) que je m'esmerveille de nostre *marcher*, j'enten *marcher en guerre* : car ils sont venus jusques à ce mot, monstrans bien une grande povreté de leur langage, s'il n'estoit secouru du nostre. Le dernier auquel j'en ay veu user, c'est un nommé Girolamo Cataneo (qui est de Novare), en son livre des fortifications[1] : car il y-a là un chapitre, le

nombre de leurs mots; et pour ce qui concernait la guerre, en particulier, les termes des vainqueurs devaient tendre à prévaloir.

1. Il était architecte et ingénieur ; voici le titre de l'ouvrage indiqué : *Opera nuova di fortificare, offendere et difendere, et far gli alloggiamenti campali...*, Brescia, in-4°, 1564. Ce traité a été traduit en français par Jean de Tournes, Lyon, in-4°.

titre duquel est, *Del modo che deve tenere l'essercito nel marciare et alloggiare; et come si dee fare l'alloggiamento*[1]. En ce mesme chapitre, et ailleurs aussi (à propos de povreté), luy font grand bien nos vocables *avantage* et *desavantage*, et leurs enfans *avantageux* et *desavantageux*: car il use plusieurs fois de ceux qui sont faicts sur ceux-là, *vantaggio*, *vantaggioso*, et *disavantaggio*, *disavantaggioso*, ne pouvant trouver aucuns autres mots pour exprimer ce qu'il veut dire. De luy mesme, et d'un Giacomo Lanteri (qui a escrit pareillement des fortifications[2]), aussi de Machiavel, j'ay pris les vocables precedens, qui sont tirez des nostres. L'un de ces deux fortificateurs, asçavoir Giacomo Lanteri, dit *scarpa* (ce que je marque pour ceux qui ordinairement usent de *scarpe*) et *salita*, pour une mesme chose : *Il terrapieno* (dit-il) *sarà, per la minore che si possa fare, piedi quaranta, in quarantacinque, con piedi quindici di scarpa, ovvero salita*[3]. Il use aussi de *guastatori*, ainsi que nous usons de *gastadours*[4]. Mais ce que Machia-

1. Du système à suivre dans la marche et le logement d'une armée : manière de disposer les quartiers.

2. Sous le titre suivant : *Duo libri del modo di fare le fortificationi di terra intorno alle città...*, Venise, in-4°, 1559.

3. Le terre-plein (surface plate et unie d'un amas de terre élevé) sera pour le moins de quarante à quarante-cinq pieds, avec quinze pieds d'escarpement ou saillie (montée, pente roide).

4. Pris dans le sens de *pionniers*.

vel appelle *merli*, au passage allegué cidessus, tant luy que l'autre le nomment *merloni*, qui est (ce semble) ce qu'encore aujourdhui nous appelons *creneaux*, d'où vient ce mot *crenelé*, duquel on usoit le temps passé, quand on disoit, *murs crenelez*, comme aussi, *murs crestelez*[1] et *murs garitez*. Et ce *garitez* vient de *garite*[2], de laquelle on s'aidoit aussi es portes, comme nous voyons en cest endroit du romman de Perceforest, *Adonc s'en vint la guette*[3] *aux garites de la porte*; et un peu apres, où le roy parle, *Et si luy di qu'elle vienne parler à nous à la garite*. Or pour retourner aux termes italiens touchant la guerre, qui sont pris de nostre françois, je

1. On appelait également *creneaux* et *cresteaux* « des murs qui estoient à pointes par intervalles, comme les crestes des coqs, » dit Borel, p. 117 (il ajoute que « l'on nomme encore un *crestil*, en Languedoc, un pan de muraille aigu ») ; ou, d'après la définition de Nicot, « des dentelures carrees, placees à intervalles au haut des murailles d'une ville, tour ou forteresse, tant pour la beauté de la muraille que pour la commodité de ceux qui la défendent. »

2. De là notre *guérite* : primitivement, remarque Nicot, « c'est un lieu de refuge et sauveté en un desastre et desroute. » Borel définit ce terme « une retraite sur l'espaisseur des murailles pour se sauver : » il s'est ensuite employé pour désigner « le donjon d'une forteresse où la garnison forcee fait sa finale retraite. » Cf. Fauchet, *Origines*, p. 107. — Les Espagnols ont dit aussi *guarida* pour rempart. L'étymologie de ce mot paraît être germanique : *bevahren*, garder, préserver, fortifier.

3. (Du provençal *gaita*, *gailia*). C'est celui qui *guette* le danger, dit Nicot : « qui voudroit, ajoute-t-il, expliquer ce mot par celui de *sentinelle*, il exposeroit un mot naïf françois par un mot italien naturalisé. » On appelait *eschauguette*,

di que plusieurs autres se pourront trouver tant es escrits de Machiavel et de ces deux fortificateurs que d'autres[1]; comme il me souvient avoir leu en Boccace trois mots de suite, tirez de nostre langage, du nombre aussi de ceux qui appartiennent à la guerre : c'est où il dit, *Andare ad ogni torniamento, o giostra, o altro fatto d'arme;* car c'est ce que nous dirions, *aller à chacun tournoy, ou jouste, ou autre faict d'armes.*

J'ay bien occasion de faire ici un plaintif touchant la mesme chose dont je me plaignois cidessus, pource qu'ils usent de depravation en aucuns aussi des vocables qui peuvent estre mis en ce reng, voire jusques à corrompre celuy lequel est donné à l'une des plus grandes dignitez qui soyent en ce royaume : j'enten ce mot *connestable*, car nous voyons que Machiavel (entr'autres) en a faict par tout *connestabole;* et ne depravent ce mot en ceste sorte seulement, ains aussi en ce qu'ils luy changent sa signification[2].

Mais je ne leur feray point d'avantage la guerre touchant les mots de la guerre, m'asseurant qu'ils se rendront à composition, quand ils au-

remarque le même, « la tourelle où est assise la *guette*, specula. »

1. Les Italiens ont beaucoup écrit à cette époque sur l'art de fortifier les places.

2. En lui donnant le sens de simple commandant et de colonel.

ront consideré que leur fort n'est aucunement tenable, et qu'ils seroyent malavisez d'attendre qu'ils fussent batus d'un beaucoup plus grand nombre de pieces, veu que si peu ont desjà faict une telle breche. Et quant à leurs autres forts, ou plustost bloculs[1], qui ont esté assaillis auparavant, je ne pense point qu'ils s'y vueillent non plus fier qu'en cestuy-ci, les ayans congneus encore plus prenables.

La composition donc sera que leur langage avouera la superiorité et precellence du nostre, sans jamais contrevenir à cest aveu, par voye directe ne oblique : moyennant lequel aussi, le nostre le declarera digne du second lieu ; et au cas que l'espagnol le voulust quereler, le nostre prendra l'italien en sa protection, pour le maintenir en ce droit.

En luy donnant toutesfois six jours de terme pour s'en resoudre. Pendant lesquels si leur venoit nouvelle aide et secours, nous leur ottroyons de gayeté de cueur que la presente composition soit nulle : nous sentans assez courageux et forts pour les reduire de vive force à ce poinct qu'ils n'auront voulu accepter de nostre pure liberalité, et esperans, si nous en venons là, [2] leur faire paroistre, moyennant la grace de Dieu, à laquelle je les recommande.

1. *Blocul* ou *bloquil*, barricade et fortification (v. Borel et Nicot) : dè là *blocus*.

2. *Le* est à suppléer ici.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA *PRECELLENCE* DE HENRI ESTIENNE ET LES NOTES QUI L'ACCOMPAGNENT.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 1, note 3, ajout. : On a vu toutefois, dans l'Etude, que d'autres écrivains, avant notre auteur, avaient entrepris le panégyrique de la langue française; mais aucun ne l'avait fait avec le même soin et la même étendue.

P. 12, lig. 20 : au lieu de *voulait*, lis. *vouloit*.

P. 12, à la note 1, ajout. : Mais avant Ausone, Horace avait dit, *Epist.*, I, 2 :

> Dimidium facti, qui cœpit, habet... ;

Et c'est à Horace que Henri Estienne fait ici allusion.

P. 12, note 2, ajout. : D'autres, ne reconnaissant pas l'existence du verbe donné par Roquefort, préfèrent ne voir dan *vousist* qu'une forme irrégulière de l'imparfait du subjonctif du verbe *vouloir*.

P. 22, note 1 : Il faut modifier cette note par la note 1 de la p. 86.

P. 78, lig. 13 : Au lieu de *cy-dessus*, lis. *cidessus*.

P. 117, lig. 22 : Au lieu de *communement*, lis. *communément*.

P. 146, ajout. à la note 2 : Sur le sens de ce terme on peut consulter en outre le *Recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, ancienne série, t. III, *Hist.*, p. 221.

P. 177, ajout. à la note 1 : Théodore de Bèze, ui le fait dériver de *vespa*, guêpe, a dit :

> Aurelias vocare vespas suevimus,
> Ut dicere olim mos erat nasum atticum.

P. 181, ajout. à la note 1 : et dans le Berry.

P. 203, note 1 : Au lieu de : *de* χάρμη, lis. *de* ἐς *et* χάρμη ; et ajout. à la note, en mettant une virgule après *escrime :* qui a lui-même pour racine, suivant Fauchet, *Origines*, p. 103, le substantif allemand *scram* (*schramme*).

P. 205, mettre cette note à *trucheman :* V. le mot de *latinier*, employé par Joinville, p. 118 de l'édit. de 1761, et le *Glossaire* qui fait suite à l'*Histoire de saint Louis*, p. xxxv.

P. 206, au mot *Tanquarville*, mettre cette note : C'est un

vers de Gace de la Bigne, dans le roman des *Deduiz de la chasse*, dont il a été parlé à la p. 123 de ce volume. Ce vers est cité par Fauchet, *Origines*, p. 80.

P. 235, ajout. à la note 1: *Engin*, esprit, invention; et par suite *engins*, pour désigner les inventions, les instruments de l'artillerie. De là aussi *engigneux*, *ingeigneux*, adroit, subtil (d'où *ingénieux*), et le verbe *engeigner*, tromper, duper, regretté par La Fontaine, fable de la *Grenouille et du rat*. V., sur ces mots, Joinville, édit. de 1761, p. 300, et le *Glossaire* placé après l'*Histoire de saint Louis*, p. XXIV.

P. 260, ajout. à la note 3 : L'édition de Joinville, que j'allègue ici, est mal à propos citée comme étant celle de Du Cange. Dans cette note, ainsi que dans toutes les autres qui font mention d'une édition de Joinville (à l'exception de la p. 341, où je me suis servi en effet du texte de Du Cange), il est question de celle de 1761, qui a été donnée par Melot, Sallier et Capperonnier, in-folio, Paris, Imprimerie royale.

FIN





